




UNIVERSITY  
OF FLORIDA  
LIBRARIES







Digitized by the Internet Archive  
in 2016 with funding from  
University of Florida, George A. Smathers Libraries





CORRESPONDANCE  
GÉNÉRALE  
DE  
J.-J. ROUSSEAU

XIX

.

*Précédemment parus :*

- TOME I : Rousseau et M<sup>me</sup> de Warens. — Rousseau à Venise. — Rousseau à Paris (1728-1751).
- TOME II : Rousseau à Genève. — Le *Discours sur l'inégalité*. — De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — M<sup>me</sup> d'Épinay (1751-1756).
- TOME III : Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis (1757-1758).
- TOME IV : La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758-1759).
- TOME V : Autour de *La Nouvelle Héloïse* (1759-1761).
- TOME VI : Publication de *La Nouvelle Héloïse*. Impression d'*Émile* (Février-Décembre 1761).
- TOME VII : Le *Contrat Social* et l'*Émile* (Décembre 1761-Juin 1762).
- TOME VIII : Rousseau à Môtiers (Juillet 1762-Janvier 1763).
- TOME IX : Rousseau à Môtiers (Janvier-Juin 1763).
- TOME X : Rousseau à Môtiers (Juin 1763-Mars 1764).
- TOME XI : Impression des *Lettres de la Montagne* (Mars-Octobre 1764).
- TOME XII : Les *Lettres de la Montagne*. — Le *Sentiment des Citoyens* (Octobre 1764-Février 1765).
- TOME XIII : Sacrogorgon, ou la guerre de Môtiers (Février-Juin 1765).
- TOME XIV : La lapidation de Môtiers. — Séjour à l'île Saint-Pierre. Départ pour l'Angleterre, par Strasbourg et Paris (Juin-Décembre 1765).
- TOME XV : Rousseau à Londres, à Chiswick et à Wooton. La querelle avec Hume (Janvier-Août 1766).
- TOME XVI : Suite du séjour en Angleterre (Août 1766-Mars 1767).
- TOME XVII : Fin du séjour en Angleterre et retour en France. Fleury-sous-Meudon et Trye-le-Château (25 Mars - 26 Novembre 1767).
- TOME XVIII : Fin du séjour à Trye. — Lyon, Grenoble et Bourgoin (26 novembre 1767-7 Novembre 1768).



Bound by ART GUILD BINDERY., CINCINNATI, O. Date.....



Librairie Armand Colin, Paris.

JEAN-JACQUES HERBORISANT  
*Cabinet des Estampes.*

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE  
DE  
J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX  
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR

THÉOPHILE DUFOUR

Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives  
et de la Bibliothèque publique de Genève.

---

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE  
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

---

TOME DIX-NEUVIÈME

*Les Confessions terminées, Rousseau quitte Bourgoïn pour Paris.  
Arrêt à Lyon.*

(Novembre 1768 — Septembre 1770.)

6 PLANCHES HORS-TEXTE



PARIS  
LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, Boulevard Saint-Michel, 103

M.CM.XXXIII



## AVERTISSEMENT

*Dans sa retraite de Bourgoïn et de Monquin, tout en demandant à la botanique un divertissement à ses perpétuels soucis, Jean-Jacques mettait au net la deuxième partie de ses Confessions qui est consacrée principalement à l'exposé du complot qu'il pensait avoir été fomenté contre lui par Grimm, Diderot et autres féroces gens de lettres. Ce complot, dont la perspicacité de Musset-Pathay a pressenti la réalité dès 1820 et dont la preuve formelle a été apportée en 1898, par les découvertes de M<sup>me</sup> Frederika Macdonald, était pour Rousseau inexplicable et exaspérant, car, s'il était lui-même bien certain des sournois agissements de ses persécuteurs, il n'en avait pas la clef.*

*D'autres que lui, dans une situation analogue, auraient peut-être répondu à la mauvaise foi, à l'hypocrisie, à la scélératesse de ces mauvais confrères par une dédaigneuse indifférence. Mais son âme foncièrement candide, sa foi en l'amitié, en la justice et en la vérité devaient, en la circonstance, susciter en lui cet état de fièvre que l'on a bien témérairement considéré comme un symptôme de folie — étrange folie, qui a produit le plus extraordinaire et le plus célèbre ouvrage des temps modernes !*

*A Bourgoïn, l'idée lui vint qu'il se devait de faire connaître tout de suite à quelques-uns de ses contemporains le livre dans lequel il en appelait au jugement de la Postérité. Il devait se rendre à Paris, pour faire des lectures privées des Confessions.*

*Le présent tome de la Correspondance le montre en ce*

*moment de sa vie. Il se dispose à quitter le Dauphiné, se dirigeant sur Paris. En route, il s'arrête pendant quelques semaines à Lyon, où il se sent entouré de l'affection de la famille de M<sup>me</sup> Boy de la Tour. Il a le plaisir de voir représenter sa scène lyrique de Pygmalion. Il s'arrête encore à Dijon, où il est reçu par Buffon et où il a des entretiens sur la botanique avec Daubenton.*

*Enfin, il arrive à Paris. C'est dans le tome suivant qu'on assistera à sa déconvenue au sujet de ses lectures des Confessions.*

Paris, le 31 mai 1933.

P.-P. P.

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

## J.-J. ROUSSEAU

---

TOME XIX : Les Confessions terminées, Rousseau quitte Bourgoin pour Paris. Arrêt à Lyon (novembre 1768-septembre 1770).

---

N<sup>o</sup> 3750.

A M. LIOTARD, LE NEVEU,  
HERBORISTE À GRENOBLE<sup>1</sup>.

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire ; je n'ai point fait de réponse à la première, parce qu'elle étoit une réponse elle-même, et qu'elle n'en exigeoit pas. Je vous envoie ci-joint le catalogue qui étoit avec la seconde, et sur lequel j'ai marqué les plantes que je serois bien aise d'avoir. Les dénominations de plusieurs d'entr'elles ne sont pas exactes, ou du moins ne sont pas dans mon *Species* de l'édition de 1762. Vous m'obligerez de vouloir bien les y rapporter, avec le secours de M. Clappier, que je remercie, et que je salue. J'accepte l'offre de quelques mousses que vous voulez bien y joindre, pourvu que vous ayez la bonté d'y mettre aussi très exactement les noms, car

1. Transcrit de l'imprimé en 1799 par A.-L. Millin, dans le *Magasin encyclopédique*, 5<sup>e</sup> année, tome III, Paris, chez Fuchs, libraire, an VII, p. 233. « On en doit la communication au C. Barriat qui en donna lecture dans la séance publique du Lycée des sciences et des arts de Grenoble tenue le 30 thermidor an VII, dans la grande salle du Musée. Il fit précéder cette lecture de celle d'une notice très intéressante et très bien faite sur le botaniste Liotard, mort à Grenoble il y avoit trois ans. »

je serois peut-être fort embarrassé pour les déterminer sans le secours de mon Dillenius, que je n'ai plus. A l'égard du prix, je le réglerois de bon cœur si je pouvois n'écouter que la libéralité que j'y voudrois mettre ; mais, ma situation me forçant de me borner en toutes choses aux prix communs, je vous prie de vouloir bien régler celui-là de façon que vous y trouviez honnêtement votre compte, sans oublier de joindre à cette note celle des ports, et autres menus frais qui doivent vous être remboursés ; et, comme je n'ai aucune correspondance à Grenoble, je vous enverrai le montant par le courrier, à moins que vous ne m'indiquiez quelqu'autre voie. L'offre de venir vous-même est obligeante, mais je ne l'accepte pas, attendu que je n'en pourrois profiter, qu'il ne fait plus le tems d'herboriser, et que je ne suis pas en état de sortir pour cela. Portez-vous bien, mon cher Monsieur Liotard ; je vous salue de tout mon cœur.

RENOU

Pourriez-vous me dire si le *pistacia therebinthus* et l'*osiris alba* croissent auprès de Grenoble ? Je crois avoir trouvé l'un et l'autre au-dessus de la Bastille<sup>1</sup>, mais je n'en suis pas sûr.

---

N<sup>o</sup> 3751.

A MONSIEUR  
MONSIEUR BOY DE LA TOUR L'AINÉ  
A LYON<sup>2</sup>.

A Bourgoin le 9 9<sup>bre</sup> 1768.

J'ai reçu, Monsieur, presque en même tems la Caisse la lettre<sup>3</sup> la bague et la note que vous avez eu la bonté de

1. « Montagne auprès de laquelle Grenoble est situé » (*Note de A.-L. Millin*).
2. Transcrit de l'original autographe, signé Renou, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 162-164). In-8° de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet sans empreinte, timbre postal de Bourgoin, chiffre 4. [Th. D.]
3. « et la note et », biffé.



m'envoyer. La dernière est par son étendue une preuve parlante de mon indiscretion. En vérité, Monsieur, il a fallu toute votre patience pour vous ennuyer si peu d'être sans cesse occupé pour moi ; j'en suis aussi reconnoissant que confus, mais cela ne vous dédomage pas du tems dérobé à vos affaires pour les miennes. Je n'avois fait aucune attention au quiproquo du prix des lacets ; car dans tout compte qui me vient de vous je lis la somme et non les articles. En jetant pourtant les yeux sur celui-ci, j'y vois une autre omission que vous avez faite ; c'est celle des ports de lettres depuis 7<sup>bre</sup>, lesquelles doivent passer à mon avis les 32<sup>te</sup>. qui restent ; ainsi laissant l'un pour l'autre, j'ai peur que vous ne perdiez à cette façon de solder. Tout est très bon et très bien choisi, surtout la robe dont Mad<sup>e</sup> Renou est enchantée, et dont elle vous fait, Monsieur, mille remerciemens. Il n'y a qu'un paquet de soye noire plate dont elle ne comprend pas l'usage et qu'elle dit n'avoir pas demandé<sup>1</sup>. Ainsi, Madame votre Mère ayant marqué qu'on pourroit renvoyer ce dont on n'auroit pas à faire, je crois, Monsieur, que nous renverrons ce paquet-là. La campagne n'étant plus guères tenable, je compte que cette bonne Maman est à présent de retour. Faites-lui je vous prie agreer nos respects ainsi qu'à Madame votre soeur en attendant que je remplisse ce devoir moi-même. bien des salutations à Monsieur votre frère ; ma femme se joint à moi pour vous faire les notres, Monsieur, de tout notre coeur

RENOU

---

1. Rousseau avait d'abord écrit « demandée », puis il a biffé le second *e*.

N° 3752.

A M. [DE SAINT-GERMAIN]<sup>1</sup>.

A Bourgoin le 9. 9<sup>bre</sup> 1768.

Je n'ai pas, Monsieur, l'honneur d'être connu de vous et je sais que vous n'aimez pas mes opinions : Mais je sais aussi que vous êtes un brave Militaire, un Gentilhomme plein de droiture et d'honneur, qui a dans le coeur la religion véritable, celle qui fait les gens de bien. Voilà tout ce que je cherche : on ne séduit pas Monsieur de St Germain, on l'intimide encore moins. Passez-moi, Monsieur, la familiarité du terme : vous êtes précisément l'homme qu'il me faut.

J'aurois, Monsieur, à mettre en dépôt dans le coeur d'un honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes, et qui soulageroient beaucoup le mien. Si vous voulez bien être ce genereux dépositaire, ayez la bonté de m'assigner chez vous l'heure et le jour d'une audience paisible, et je m'y rendrai. Je vous préviens que ma confiance ne sera mêlée d'aucune indiscretion, que je n'ai à vous demander ni soins ni conseils, ni rien qui puisse vous donner la moindre peine ou vous compromettre en aucune façon. Vous n'aurez d'autre usage à faire de mon secret que de vous en servir un jour pour aller à la trace de la vérité si vous en avez les moyens, le desir le courage, et pour honorer si vous voulez<sup>2</sup> ma mémoire quand il n'y aura plus de risque à parler.

1. Transcrit le 16 octobre 1914 de l'original autographe, signé Renou, conservé à la Bibliothèque publique de Genève (provenant de la collection Coindet), ms. fr. 203, n° 114. Petit in-8° de 2 pages sans adresse ni cachet, le feuillet qui les contenait n'existant plus. Au bas de la page 2, d'une grosse écriture peu cultivée : « Lettre de M<sup>r</sup> Jean Jaque rousseau qui pendant son séjour à bourgoin avoit pris le nom de renou » [Th. D.]

2. Les 33 derniers mots : « mon secret... si vous voulez », sont *INÉDITS*. Dans les précédentes impressions, ils sont remplacés par : « ma confiance que d'en honorer un jour ». Les précédentes impressions donnent d'autre part en plusieurs passages un texte plus ou moins altéré. Celui qui est ici reproduit exactement l'original autographe. [Th. D.]

Je ne vous dis rien ici, Monsieur, de mes sentimens pour vous, mais je vous en donne la preuve.

RENGU

N<sup>o</sup> 3753.

RÉPONSE <sup>1</sup>.

(Saint-Germain à Rousseau.)

[vers le 9 novembre 1768].

Certainement, Monsieur, les opinions contraires à la religion catholique, apostolique et Romaine que je professe, ne seront jamais les miennes. Si mon coeur réunit à l'amour du bien le désir de la pratique, il en est redevable au flambeau de la foi qui éclairant l'ame sur ses propres intérêts, lui trace une route assurée à travers des ténèbres épaisses dont nous sommes enveloppés, je dois donc vous prévenir, Monsieur, que s'il est question dans ce que vous désirez de moi de choses qui ne s'accordent pas avec la religion chrétienne qui est ma Boussole je ne peut (*sic*) y prendre aucunes (*sic*) part, si elle n'est point compromise, je vous offre, et elle me prescrit de vous être agreable et utile autant qu'il est en mon pouvoir.

Vous faut-il pour ce que vous avez à me confier un homme ami de la vérité, et qui n'ait d'autre crainte que celle de faire le mal ; en ce cas, Monsieur, vous pouvez disposer de moi et prendre à l'exception de mardi prochain, le temps qui vous conviendra le mieux.

Je vous prie pour le jour que vous choisirez, Monsieur, de me faire l'honneur de dîner avec moi.

S<sup>t</sup>-GERMAIN

---

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 juin 1932 de la copie conservée à la Bibliothèque publique de Genève (ms. f. 237, p. 8-10). [P.-P. P.]

N<sup>o</sup> 3754.

A M. [LE MARQUIS DE BEFFROI, À BOURGOIN] <sup>1</sup>.  
(Extrait-analyse.)

Ce samedi 12 [novembre 1768]. <sup>2</sup>  
après midi.

« La marquise ne reçoit que l'après-midi et alors d'autres personnes sont aussi chez elles. A cause de cela, Madame Renou n'est pas encore allée chez elle, car elle ne veut pas l'incommoder, mais elle serait venue si la marquise recevait le matin. Renou demande qu'on excuse sa femme qui ne voulait pas être importune. Pour lui-même, il prie qu'on l'excuse s'il a fait un grattage dans cette lettre : après le dîner, il lui est très pénible d'écrire. »

N<sup>o</sup> 3755.

A M. LE MARQUIS DE BEFFROI  
EN SON HÔTEL <sup>3</sup>.  
(Extrait-analyse.)

[vers la fin de 1768.]

« Renou et sa femme remercient de l'honneur que le marquis et la marquise leur ont fait, mais ils n'en peuvent profiter et s'excusent, etc. »

1. Transcrit d'un extrait publié en 1883 par Albert Jansen (*Papiers*, II, f. 256 b), d'après l'original qu'il a vu à Paris chez M. le comte de Constantin. Je modifie quelque peu la rédaction de Jansen. [Th. D.]

2. Le mois et l'année résultent de ce que, dans le deuxième semestre de 1768 et le premier semestre de 1769, le 12 ne tombe un samedi qu'en novembre et de ce que Thérèse n'était pas encore allée chez la marquise de Beffroi, ce qui exclut les années 1769 et 1770. [Th. D.]

3. Transcrit d'un extrait publié en 1883 par Albert Jansen (*Papiers*, t. II, f. 256 c) d'après l'original qu'il a vu à Paris chez M. le comte de Constantin. Je change un mot à sa rédaction. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 3756.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DE S<sup>t</sup> GERMAIN  
A BOURGOIN <sup>1</sup>.

A Bourgoin le 13. 9<sup>bre</sup> 1768.

Mardi, Monsieur, vous n'êtes pas libre, ni moi mercredi, le Jeudi même est douteux. Reste donc demain lundi pour ne pas aller trop loin. Il me seroit bien comode<sup>2</sup>, il faut l'avouer, que vous me fissiez l'honneur de venir manger mon potage; mais comme une soupe de cabaret n'est pas trop présentable, et que j'y perdrais l'honneur de diner avec Madame de S<sup>t</sup> Germain; je préfère, Monsieur, de profiter de votre invitation, en la priant de permettre que j'aille demain lui demander à diner. S'il faisoit beau demain sur les dix heures j'irois vous proposer une promenade jusqu'à midi, à moins que vous ne la préférassiez de nos cotés où il y a d'assez belles prairies.

Ne craignez pas, Monsieur, d'entendre de ma part rien qui vous puisse déplaire. Je respecte trop pour cela et vous et vos sentimens; et les miens, que je vois bien qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloignés que vous ne pensez. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agira.

Je suis bien sensible, Monsieur, à votre complaisance. Vous ne tarderez pas d'en connoître le prix. Si j'avois trouvé plustot un coeur auquel le mien osât s'ouvrir, j'aurois souffert de moins vives angôisses, et ma raison s'en trouveroit mieux. A demain donc Monsieur, puisque vous le voulez bien; permettez que je présente mon respect très humble à Madame de St. Germain.

RENOU

1. Transcrit le 16 octobre 1914 de l'original autographe, signé Renou, provenant de la collection Coindet et conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 203, n<sup>o</sup> 115. Petit in-8<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, fragment de cachet (la lyre). [Th. D.]

2. Les précédents éditeurs impriment: « moins incommode », au lieu de « bien commode », qu'on lit dans l'original.

---

N<sup>o</sup> 3757.

A MADAME

MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN

A LYON<sup>1</sup>.

A Bourgoin le 14. 9<sup>bre</sup> 1768.

Voici, très chère amie, une lettre pour Mylord Mareschal que vous m'avez permis de vous adresser et que vous m'avez promis de lui faire remettre. Si je desire encore quelque chose au monde c'est un mot de réponse de lui. Depuis vôtre départ il m'a été impossible quelque perquisition que j'aye faite de trouver ici des chataignes. J'en sais la raison de même que du mauvais soupé que vous avez eu. Les chataignes et le soupé, le soupé et les Chataignes ; le tout pour tâcher de nous refroidir entre nous. Ah ma bonne et généreuse amie, que leurs moyens sont mal choisis et qu'ils nous connoissent peu l'une (*sic*) et l'autre. La dernière lettre que vous m'avez écrite avoit été ouverte, et même très maladroitement, cela est certain. Donnez-moi, chere amie, de vos nouvelles, et de celles de ma cousine ; j'en ai besoin. Je deviens paresseux à l'excès ; je ne peux plus écrire. Je dois pourtant et je veux depuis longtems écrire au digne Papa ; Cet excellent ami qui vient en dernier lieu de se donner tant de soins pour moi. J'ai eu par notre ami du Peyrou l'arrêt qui condanne l'honnête Thevenin aux Galères : il me semble que l'employé et les employeurs sont assez dignes les uns des autres. Ma pauvre petite femme vous embrasse en pleurant d'aise du bien que vous lui avez fait et à moi par votre visite. Sa robe est très belle. Si belle que quand elle l'aura ce sera Ma Dame et ce ne sera plus ma femme. Si fait pourtant cela sera toujours, comme vous serez toujours mon amie, et moi votre ami.

RENOU

1. Transcrit de l'original autographe signé Renou, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 164-106). In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec un cachet non encore vu : des bouquets de petits grains autour d'arabesques. [Th. D.]

N<sup>o</sup> 3758.

A M. LE COMTE DE TONNERRE <sup>1</sup>.

Bourgoin, le 16 novembre 1768.

Monsieur,

Pardon de mes importunités réitérées ; mais je ne puis me dispenser de vous envoyer encore l'imprimé ci-joint qu'on n'a pu recouvrer plus tôt<sup>2</sup>. Vous y verrez, M. le Comte, que ceux qui ont aposté le sieur Thevenin ont su choisir un sujet déjà expérimenté dans le métier qu'ils lui faisoient faire.

Je ne puis penser, Monsieur, que vous m'avez pu croire dans l'ame assez de bassesse pour vouloir me venger d'un tel malheureux. Moi qui jamais n'ai fait, ni rendu, ni voulu le moindre mal à personne, commencerois-je si tard et sur un pareil personnage ? Non, Monsieur, je n'ai point désiré sa punition, mais sa confusion, et c'est ce que sa conviction devoit naturellement produire, si l'on en eût profité pour remonter à la source de ces menées. Mais c'est ce qui commence à devenir superflu ; et sans que l'autorité ni moi nous en mêlions en aucune manière, je prévois que le public ne tardera pas à savoir à quoi s'en tenir.

Permettez que je vous réitère ici mes actions de grace des bontés dont vous m'avez honoré, et mes excuses de l'abus que j'en ai pu faire ; et daignez, Monsieur, agréer, je vous supplie, les assurances de mon respect.

Je prends la liberté d'exiger, Monsieur, que vous ne fassiez aucun usage de cet imprimé. Il est pour vous seul, et pour être brûlé après l'avoir lu ; à moins que vous n'aimiez mieux le garder, mais de façon qu'il ne puisse nuire à celui qu'il concerne.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. « C'étoit un arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1761, qui condamnoit Thevenin au carcan, à être marqué, et aux galères pour trois ans pour *impostures et calomnies* » (Note de Musset-Pathay).

---

N<sup>o</sup> 3759.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
DANS LA MAISON DE MADAME DE  
GREMIAN  
A MONTPELLIER<sup>1</sup>.

A Bourgoïn, le 21. 9<sup>bre</sup> 1768.

J'ai, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'Ambassadeur d'Anglèt. : il n'étoit pas à Paris quand je lui ai écrit, et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avoit l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade. Cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre; on me traitera comme on voudra en France, mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins pour l'honneur de l'hospitalité françoise, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moultoü, en pouvoit être un du château de Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en seroit délicateuse. Malheureusement j'écris inutilement à M. le Pr. de C: mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondoit fort exactement au commencement, il ne me répond plus; il m'a fait dire qu'il ne recevoit point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvéniens. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander. Je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel, qui commande

1. Transcrit le 13 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié des lettres à Moultoü, fol. 107, 108. In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec la marque postale B.GOIN et un petit cachet de cire rouge à empreinte fruste. [Th. D.]



dans le château, veut écrire, à la bonne heure, je lui en serai obligé. Pour moi, je n'écrirai pas. Mais dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château? Le bon M. Venel ne pourroit-il pas me trouver un terrier à Pézenas même, ou aux environs? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage étoit moins pénible, si j'avois plus de facilités pour le faire, je volerois près de vous. Mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir des voitures. Il me faudroit un bon carrossin, qui pût charger avec nous cinq ou six malles ou caisses; il me faudroit un bon voiturier, qui nous conduisit bien et qui fut honnête homme. J'ai pensé que cela se pourroit trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au tems convenu. Voyez. Ah! si vous pouviez faire plus! Mais Madame Moulou, votre santé, vos affaires..., et quand tout vous le permettroit, je ne devrois pas le souffrir. Quoiqu'il en soit, j'ai le plus grand desir de me rendre auprès de vous, et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verroit avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. Gouan m'écrivoit à Trye. Elle est de si vieille date que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrois tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce desir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connoissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier de plantes marines! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, surtout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche! Je suis si avare et si enfant que le coeur

m'en bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent, je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très malade, très agité de peine et de fièvre, ces tems derniers. Maintenant je suis tranquille, mais très foible. J'aime mieux cet état que l'autre, et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent, s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moulou, faites agréer à Madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre coeur.

---

N<sup>o</sup> 3760.

A M. DU PEYROU<sup>1</sup>.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin ; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre, avec condition expresse, qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler, de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet, et avec tout ce qui s'est passé ; cependant si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde : prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez, car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin, il est clair que plus l'accusation étoit absurde et ridicule, plus elle alloit à leur but : si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison, mais il étoit autre. On savoit très bien que je me tirerois de cette affaire ; mais on vouloit

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

voir comment je m'en tirerois ; voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe ; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser ; c'est quelque chose.

Vos maximes, mon très cher hôte, sont très stoïques et très belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir du moins aussi bien que vous de combien de choses la paix de l'ame dédommage ; mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre ; ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, et surtout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, et l'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre : *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation ébreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calme ; je suis content de moi ; et j'espère ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes à quoi je n'aie appris à m'attendre et à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte ; je vous embrasse de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3761.

A M. LALIAUD<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 28 novembre 1768.

Je ne puis pas mieux vous détromper, Monsieur, sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous qu'en suivant en tout vos idées et vous en confiant l'exécution; et c'est ce que je fais, je vous jure, avec une confiance dont mon coeur est content et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour M. le prince de Conti, où je parle comme vous le désirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré ni cru que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre dût ni pût être un secret pour Son Altesse, ni pour les gens en place, mais seulement pour le public, et je vous préviens une fois pour toutes que, quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être, il ne regardera jamais M. le prince de Conti, en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous m'avez promis que ma lettre lui seroit remise en main propre: je suppose que ce sera par vous; j'y compte et je vous le demande<sup>2</sup>.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre, qui me vint en recevant le passe-port, a été presque aussitôt révoqué que formé: de nouvelles lumières sur ma situation m'ont appris que je me devois de rester en France, et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très engageante et très honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu. Si j'avois su que le sieur Walpole étoit auprès de lui, vous jugez bien que je n'aurois pas écrit. Je m'imaginois bonnement que toute l'Angleterre avoit conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi

1. Transcrit en mai 1914 de la copie envoyée en 1779 à Du Peyrou par Laliaud et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. Cette lettre de Rousseau au prince de Conti ne m'est pas connue.

d'après la supposition des sentimens de droiture et d'honneur innés dans les coeurs des hommes. Ma foi, pour le coup, je me tiens coi et je ne suppose plus rien ; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux et plus embarrassé de ma figure. Si c'est leur tort ou le mien, c'est ce que je les laisse décider à leur mode ; ils peuvent continuer à ballotter ma pauvre machine à leur gré, mais ils ne m'ôteront pas ma place : elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très bien pendant une dizaine de jours : j'étois gai, j'avois bon appétit, j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations. Depuis deux jours je suis moins bien : j'ai de la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté ; je les aime, et il faut que je les quitte. Mes plantes ne m'amuse plus : je ne fais que chanter des strophes du Tasse. Il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie. Si j'avois une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix foiblissante, je chanterois du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, Monsieur, ma femme vous salue de tout son coeur, j'en suis de même ; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

---

N<sup>o</sup> 3762.

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE VERNA<sup>1</sup>.

Bourgoin, le 2 décembre 1768.

Laissons à part, Madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

si ma santé me permettoit de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empressement, mais n'en seroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore un objet de promenade et même d'habitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauve-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, Madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire: car, outre que je n'ai qu'une foi très médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point, et je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères que des herbes pour les lavemens. Puissé-je, Madame, aussitôt que le printems ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, Madame, et faites agréer à M. le Président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3763.

A M. [MOULTOU, À MONTPELLIER]<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 12. X<sup>bre</sup> 1768.

Quoi, Monsieur, c'est à M. Querenet qu'on s'est adressé, c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je

1. Transcrit le 14 décembre 1915 de l'original autographe non signé et sans

vous avois écrites dans la confiance de l'amitié, et ce seroit sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irois habiter celui de Lavagnac? Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses! Mais n'en parlons plus; ce n'est pas votre faute: vous ne saviez ni ce qu'étoit M. Querenet, ni ce que faisoit M. Meringeaux, mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince et de lui faire passer ma lettre. Si S. A. agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé, ou à quelle destinée dois-je m'attendre, si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Querenet a de l'influence? Ce qu'il y a de sûr est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plutôt qu'à la disgrâce du prince, et surtout à la mériter. Ainsi s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Querenet, moi! Non, mon ami, le riche Dauphinois et le célèbre Genevois ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre, et ne s'écriront jamais, je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel. Je ne lui écris pas, parce qu'il m'est très pénible d'écrire, mais j'ai le coeur plein de lui. Si j'allois à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourroit consoler et dédomager de beaucoup de choses, mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Querenet me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne connois point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu, que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de

Presse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Vol. relié des lettres à Moulou, l. 109, 110. In-4° de 4 p., la dernière blanche. Le timbre postal, sec, B.GOIN, percé à travers l'enveloppe, qui n'a pas été conservée, et est visible aux fol. 109, 110. [Th. D.]

moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des coeurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Querenet se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes errements des autres, et pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-joint la lettre de votre ami. J'en suis pénétré. Si je dépendois de moi, je ne tarderois guère à aller lui demander ses directions et profiter de ses soins généreux. Il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive ; mais ceux qui disposent de moi règlent ma marche, comme Dieu celle de la mer. *Procedes huc et non ibis amplius*<sup>1</sup>. Adieu, cher Moultou, je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder, mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois, par ce que M. votre ami vous dit de son herbier et de ce qu'il se propose d'y joindre, [que ce] n'est pas tout à fait ce que j'avois imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines : les plantes marines sont des fucus qui viennent dans la mer, et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes, qui viennent sur les rivages. C'est autre chose ; mais n'importe, l'un ou l'autre présent me sera toujours très précieux.

Je vois que Madame Moultou a été malade. Vous ne m'en aviez rien dit. Vous aviez tort. L'amitié est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

---

1. Rousseau a cité de mémoire ce passage de *Job*, XXVIII, 11 : « *Usque huc venies, et non proceas amplius* ».



N<sup>o</sup> 3764.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN,  
A LYON<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 12 X<sup>bre</sup> 1768.

Encore la voix publique, ma bonne amie ! comme si vous ignoriez que la voix publique n'est jamais et surtout à mon regard que celle du mensonge, même en choses indifférentes ; par la bouche de ces pauvres gens qui s'inquiètent si fort de moi n'est pas faite pour être l'organe de la vérité. Par cela seul qu'on publioit que j'avois quitté (*sic*) mon auberge vous deviez conclurre, comme il est vrai, que je n'y avois pas même songé, quoiqu'il y ait quelque mérite à y rester sans murmure dans l'état où j'y suis à présent. En cela comme en beaucoup d'autres choses j'ai mangé mon pain blanc le précieusement. Patience ; je la prends, ma bonne amie, je trouve vos avis fort bon[s], je vous en remercie, je les suivrai de mon mieux. Je suis comblé de vous savoir bien portante. Je voulois qu'il en fut ainsi de ma Cousine mais elle est trop raisonnable pour s'inquiéter des petits inconveniens attachés à son état et qui ne sont pas des marques de mauvaise santé. Ce pauvre excellent Papa n'est pas dans un cas aussi favorable ; il ne voit plus ainsi que moi dans la vie d'intervalle entre la souffrance et la mort ; puisque vivre et souffrir ne sont presque plus que la même chose pour les gouteux comme pour les infortunés. Je suis en reste de toute manière envers ce respectable ami ; ce n'est assurément pas à lui de m'écrire ; mais mon coeur a beau me pousser, l'invincible paresse s'arrête. Je ne puis plus écrire que quand il le faut abso-

Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Schild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 166-169). In-4<sup>o</sup> de 4 p., la dernière page, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre. [Th. D.]

lument, et quoiqu'occupé bien tendrement de mes amis<sup>1</sup>, au lieu de leur écrire j'aime mieux chanter à leur honneur des strophes du Tasse. Je dois une réponse et des remerciemens à Monsieur votre fils dont l'ami M. de la Salle s'est fort occupé d'un logement pour M. Rousseau. Il leur est bien obligé sans doute; mais il trouve bien cruel que l'heureux Monsieur Arouet soit mort si aisément, et que l'infortuné Rousseau ne puisse pas mourir quoiqu'il le desire. Ses amis du moins ne devroient pas contribuer à le ressusciter malgré lui. Quant à ce qui me regarde, ma bonne amie, je vois par la lettre de M. de la Salle que c'est M. Bourgelat, l'intime ami de M. D'Alembert qui s'est donné beaucoup de mouvement pour m'obtenir la permission de respirer l'air dans la principauté de Dombes. Cela est très obligeant très genereux sans doute; mais avec tout cela je me sens peu curieux d'être logé par les soins des amis de M. D'Alembert. J'ai reçu tous vos envois, ma bonne Amie, je ne me souviens pas des détails, mais j'ai tout reçu, et quand j'aurai besoin de quelque autre chose je vous donnerai mes commissions avec autant de confiance que vous aurez de plaisir à les faire. Menagez votre santé et votre estomac. Adieu ma très bonne amie; je vous embrasse et tout ce qui vous est che[r]. Ma femme ne parle que de vos bontés. Nous som[mes] tous deux à vos pieds, mettez-nous l'un et l'autre à ceux de la charmante Cousine.

N<sup>o</sup> 3765.

A MONSIEUR  
MONSIEUR BOY DE LA TOUR L'AINÉ  
A LYON<sup>2</sup>.

A Bourgoin le 13 X<sup>bre</sup> 1768.

Voici, Monsieur, la lettre de M. de la Salle que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et sur laquelle j'ai bien des remer-

1. « j'aime », biffé.

2. Transcrit de l'original autographe, signé Renou, que m'a communiqué

mens à vous faire à tous les deux pour M. Rousseau au  
gement duquel vous voulez bien vous intéresser. La saison  
'il fait ne permet guere en ce moment de courir les cam-  
gnes pour examiner des logemens, et nous serons à tems  
ur y penser d'attendre qu'elle soit un peu meilleure. En  
tendant je vous prie, Monsieur, de témoigner à M. de la  
lle et de l'engager à témoigner à M. Bourgelat toute la  
connoissance de celui pour lequel ils ont la bonté de s'inté-  
sser. La mienne Monsieur, vous est aqoise depuis longtems  
n'est ici qu'une augmentation de dette dont je ne deman-  
rois pas mieux je vous assure que de trouver l'occasion de  
acquiter. Vous connoissez, Monsieur, tout mon devouement  
ur vous et pour tout ce qui vous appartient

RENOU

H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 169-170). In-4° de 4 p.,  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 3766.

A M. [DU PEYROU, À NEUCHÂTEL]<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 19. X<sup>bre</sup> 1768.

Il est vrai mon cher hôte, que je ne m'attendois pas aux mauvaises nouvelles que vous me donnez de l'état actuel de Madame la Commandante, après le cours d'un traitement qu'on pouvoit, sur vos détails, regarder comme très heureux, à l'accident près de la clavicule dont je regardois l'effet comme passager. Je vois que la clavicule n'est pas guérie, et qu'il est à craindre que le femur ne soit pas repris de manière que la malade puisse espérer de marcher. Je sens mon cher hôte, combien cet état d'incertitude et de crainte est cruel pour elle et pour vous. Cependant je vous conjure l'un et l'autre de ne pas laisser épuiser la patience dont vous avez eu si grand besoin, et dont vous avez tant usé jusqu'ici. Il me paroît certain que, quant au corps dur qui est à l'épaule, on trouvera tôt ou tard le moyen de le dissiper et, s'il y avoit quelque fissure à l'os, elle auroit déjà produit des accidens plus considérables; ainsi je ne trouve pas qu'il fut raisonnable de désespérer à cet égard de la guérison. Si l'os de la cuisse est mal repris, le mal me paroît sans remède, mais je n'imagine pas comment un os, repris seulement par ses parties latérales, peut faire un calus bien solide et, puisque celui-là paroît l'être, c'est un fort indice selon moi que les parties fracturées se répondent mieux par leurs extrémités que vous ne pensez, et qu'il ne sera question que d'un peu plus de tems, surtout à cause de l'âge, et peut-être de la sciatique, pour détruire la grosseur et la pesanteur insupportable que la malade sent dans la partie affectée. Au reste, mon cher hôte, je sens que si j'étois à votre place, je m'allarmerois et m'affligerois autant que vous sur ce point et, en m'appropriant votre état par le coeur et par l'imagination, j'en sens vivement toute l'amer-

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Sans adresse ni cachet. [Th. D.]

tume. Ma coutume et mon penchant, dans les avenirs douteux et fâcheux, est toujours de commencer par tout mettre au pis et de voir en pareil cas ce qu'il y auroit à faire, et je trouve qu'il n'y [a] pas d'état dans la vie dont on ne puisse adoucir les maux, lorsqu'au lieu de regimber vainement contre la nécessité et de se tourmenter de son état, on ne s'occupe qu'à en tirer le meilleur parti qu'il est possible. Je vois à Bourgoïn un jeune abbé, qui est dans le même cas que Madame la Commandante, non pour une cuisse cassée, mais pour une cuisse estropiée par les chirurgiens, tellement qu'il lui est impossible de se tenir debout et même je crois sur son séant, et de se mouvoir en aucune manière. Hé bien, mon cher hôte, il n'y a pas dans tout le pays d'homme plus gaillard, ni même plus allant, que ce jeune homme, et je l'ai trouvé cet été dans des lieux escarpés et raboteux, où j'avois bien eu de la peine à grimper pour herboriser, et où je marchois à quatre. Il s'est fait accommoder une manière de brancard ou de litière découverte, sur laquelle, à l'aide de deux bons porteurs, il arpente tout le pays et fait, je crois, plus d'exercice que je n'en peux faire moi-même, si l'on peut donner le nom d'exercice au transport continuel d'un homme qui ne marche pas. Ses porteurs sont même de si bonne volonté qu'avec leur assistance on dit qu'il court les filles toute la journée. Voilà un emploi auquel Madame la Commandante ne mettra pas les siens; mais, à cela près, qui l'empêche, en mettant la chose au pis, de réparer à force d'industrie une partie de son malheur et de se procurer les moyens d'aller et venir dans la maison, dans la ville et même à la campagne, plus peut-être qu'elle ne faisoit auparavant? Il me semble que ce seroit pour vous une occupation très agréable et très intéressante de chercher des inventions de mécanique pour lui donner des fauteuils roulans, des chaises à ressort, enfin des supplémens progressifs, pour remplacer celui que je suppose tout à fait perdu pour elle, ce que pourtant j'espère encore qui n'arrivera pas<sup>1</sup>.

Ce que vous me marquez de la fin de vos brouilleries avec

1. Tout ce début est *INÉDIT*.

la cour me fait grand plaisir ; et j'en augure que vous pourrez encore vivre agréablement où vous êtes, et où vous êtes retenu par des liens d'attachement qu'il n'est pas dans votre coeur de rompre aisément. Il me semble que le Roi se conduit réellement en très grand Roi, lorsqu'il veut premièrement être le maître, et puis être juste. Vous penserez qu'il seroit plus grand et plus beau de vouloir transposer cet ordre : cela peut être ; mais cela est au-dessus de l'humanité, et c'est bien assez, pour honorer le génie et l'ame du plus grand Prince, que le premier article ne lui fasse pas négliger l'autre. Si Frédéric ratifie le rétablissement de tous vos privilèges, comme je l'espère, il aura mérité de vous le plus bel éloge que puisse mériter un souverain, et qui l'approche de Dieu même, celui qu'Armide faisoit de Godefroi de Bouillon :

*Tu, cui concessa il cielo e dietti in fato,  
Voler il giusto, e poter ciò che vuoi<sup>1</sup>.*

Je m'imagine que si les députés, qu'en pareil cas vous lui enverrez probablement pour le remercier, lui récitoient ces deux vers pour toute harangue, ils ne seroient pas mal reçus.

Je suis bien touché de la commission que vous avez donnée à Gagnebin : voilà vraiment un soin d'amitié, un soin de ceux auxquels je serai toujours sensible, parcequ'ils sont choisis selon mon coeur et selon mon goût. Je dois certainement la vie aux plantes : ce n'est pas ce que je leur dois de bon, mais je leur dois d'en couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux ; et je vous réponds que, si l'on me laissoit faire, je ne cesserois tout le reste de ma vie d'herboriser du matin au soir. Au reste, j'aime mieux que le recueil de M. Gagnebin soit très petit, et qu'il ne soit pas composé de plantes communes qu'on trouve partout : je ne vous dissimulerai même pas que j'ai déjà beaucoup de plantes alpines et des plus rares ; cependant, comme il y en a encore un très grand nombre qui me manquent, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve dans votre envoi qui me feront grand

1. Tasso, *Gerusalemme liberata*, IV, 68 [P.-P. P.].

plaisir par elles-mêmes, outre celui de les recevoir de vous. Par exemple, quoique je sois assez riche en gentianes, il y en a une que je n'ai pu trouver encore, et que je convoite beaucoup, c'est la grande *gentiane pourprée*, la seconde en rang du *species* de *Linnæus*. J'ai le *torxia alpina*, Linn. ; mais il y manque la racine, qui est la partie la plus curieuse de cette plante, d'ailleurs difficile à sécher et conserver. J'ai l'*uva ursi* en fruits, mais je ne l'ai pas en fleurs. J'ai l'*axalca procumbens* ; mais il me manque d'autres beaux *chamærhododendros* des Alpes. Je n'ai qu'un misérable petit *Androsace*. Je n'ai pas le *cortusa Matthioli*, etc. La liste de ce que j'ai seroit longue, celle de ce qui me manque plus longue encore ; mais si vous vouliez m'envoyer celle de ce que vous enverra Gagnebin, j'y pourrois noter ce qui me manque, afin que le reste, étant superflu dans mon herbier, put demeurer dans le vôtre. Je me suis ruiné en livres de botanique, et j'avois bien résolu de n'en plus acheter ; cependant je sens que m'affectionnant aux plantes des Alpes, je ne puis me passer de celui de Haller. Vous m'obligerez de vouloir bien me marquer exactement son titre, son prix, et le lieu où vous l'avez trouvé ; car la France est si barbare encore en botanique, qu'on n'y trouve presque aucun livre de cette science ; et j'ai été obligé de faire venir à grands frais de Hollande et d'Angleterre le peu que j'en ai ; encore ai-je cherché partout ceux de Clusius sans pouvoir les trouver.

Voilà bien du bavardage sur la botanique, dont je vois, avec grand regret, que vous avez tout-à-fait perdu le goût. Cependant, puisque vous avez un peu fêté mon *apocyn*, j'ai grande envie de vous envoyer quelques graines de l'arbre de soie et de la pomme de cannelle, qu'on m'a dernièrement apportées des îles. Quand vous commencerez à meubler votre jardin, je suis jaloux d'y contribuer. Bon jour, mon cher Hôte ; nous vous embrassons et vous saluons l'un et l'autre de tout notre cœur.

Mille vœux pour le rétablissement de la très bonne maman et des respects de la part de tous les deux<sup>1</sup>.

1. Ce dernier alinéa est *INÉDIT*.

---

N<sup>o</sup> 3767.

A M. [LALIAUD]<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Pauvre garçon, pauvre Sauttershaim ! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avois un peu perdu de vue, mais il n'étoit point sorti de mon coeur et j'y avois nourri le desir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvois quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'étoit l'homme qu'il me falloit pour me fermer les yeux : son caractère étoit doux, sa société étoit simple ; rien de la pretintaille françoise ; encore plus de sens que d'esprit, un goût sain, formé par la bonté de son coeur, des talens assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'étoit mon homme ; la Providence me l'a ôté. Les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendoit d'eux : ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire ; il ne me restoit qu'une espérance illusoire, il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en reste plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il falloit qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisque, ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta, et dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que, dans ce même tems, on m'écrivit de Genève que c'étoit un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on vouloit, disoit la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à Sauttershaim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre : il y consent ; nous

1. Transcrit en mai 1914 de la copie envoyée en 1779 à Du Peyrou par Laliaud et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]



partons. En arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émouvoir ; nous nous embrassons derechef et nos larmes coulent. J'en verse derechef en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres : je commençois d'herboriser, il prenoit le même goût ; nous allions voir Mylord Mareschal, qui, sachant que je l'aimois, le recevoit bien et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avoit raison. Sauttershaim étoit aimable, mais son mérite ne pouvoit être senti que des gens bien nés ; il glissoit sur tous les autres. La génération dans laquelle il avait vécu n'étoit pas faite pour le connoître : aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes, où il étoit étranger, mais pourquoi m'y a-t-il laissé ?

Pardon, Monsieur, mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur auprès de M. le Prince de Conti ; mais vous en avez bien été payé par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttershaim, s'il l'avoit connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables comme la générosité de son coeur. Ah ! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires, qui nous séparent, détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins ? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du P[rince] à Lavagnac, et qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare ; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure plutôt que de mériter la disgrâce du Prince, en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutiles, par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure, il y en a un du moins dont je saurai me

garantir quoi qu'on fasse, c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, Monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très obligé, mais dont le succès m'embarrasseroit beaucoup ; car, avant d'avoir ladite épinette, il faudroit premièrement me pourvoir d'un lieu pour la placer, et deuxièmement d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutions de surcroît une épinette, il faudroit donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos, comme les Savoyards portent leurs vielles : tout cet attirail me feroit un équipage assez digne du Roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont j'é suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le desir d'une épinette ; mais nous serons assez à tems de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés ; et il me semble que de tous les services que vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah ! mon cher Monsieur Laliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bonjour, Monsieur, nous vous saluons tous deux de tout mon coeur. Je vous donne l'exemple de finir sans complimens : vous ferez bien de le suivre.

---

N<sup>o</sup> 3768.

A M. [LIOTARD, À GRENOBLE] <sup>1</sup>.

a bourgoin le 23 x<sup>bre</sup> 1768.

j'attendois, monsieur, pour vous accuser la reception de votre envoi, d'en avoir remis l'argent selon votre ordre à celui qui devoit m'apporter de votre part l'iris sambucina. mais personne n'étant venu je ne veux pas tarder plus longtems à vous remercier des plantes que vous m'avés fournies et que je n'attendois plus, vû le long tems qui s'étoit écoulé depuis le renvoi de votre liste. je n'ai pas vérifié le nombre total des dites plantes, je sais seulement que je n'y en ai trouvé qu'une cinquantaine de celles que j'avois notées, et qui ayent pû remplir des vides dans mon herbier: toutes les autres se sont trouvées être des doubles de celles que j'avois déjà, que par conséquent j'étois sûr de n'avoir pas notées, et quelques unes telles que le lys blanc, le faux acorus, le colchique, le bugle etc. sont si communes que ce n'étoit presque pas la peine de les envoyer. il s'en est aussi trouvé plusieurs dont les etiquetes étoient fausses, sans doute parce que vous les aviés transposées par mégarde; par exemple celle qui portoit le nom de *yuna gloriosa* est le nénuphar blanc, celle qui portoit le nom de *Melochia pyramidata* est un Boerhavia, etc. il y en a d'autres dont les titres me sont seulement suspects, parceque mon ignorance m'empêche d'en rien affirmer, ainsi celle qui porte le titre de *hieracium premorsum* n'ayant ni la racine tronquée, ni les feuilles dentelées, m'a bien l'air d'être un *hieracium aurantiacum*, mais c'est ce que je n'ose affirmer, ni de même pour plusieurs autres sur lesquelles un coup d'oeil de M. Clappier nous décideroit aisément. enfin j'aurois bien voulu que toutes celles qui sont remarquables par leur racine,

1. INÉDIT. Transcrit d'une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, et certifiée conforme par une note de R. de Girardin. [Th. D.]

telles que le *Tozzia alpina* n'en fussent pas privées, et c'est une petite attention que vous ferés bien de ne pas omettre en herborisant. à cela près plusieurs de vos plantes sont bien conservées et je suis fort content de l'envoi.

Mon cher monsieur Liottard je n'en dirai pas tout à fait autant du prix, et je n'userai pas en cette occasion de la liberté que vous me donnés de l'augmenter. vous me l'aviez fait trop foible à Grenoble, je trouve que vous me le faites trop fort ici; vous avés passé successivement aux deux extrêmes; je trouve raisonnable de prendre un milieu. cinquante francs pour cinquante plantes tout au plus dont j'ai profité me paroissent trop. j'ai pensé que trente six francs étoient un payement très fort pour moi, et même assés fort pour la chose. ainsi en y joignant un petit écu pour les ports de lettres et menus fraix, ce sont trente neuf livres que je vous envoie le même ordinaire, francs de port, par le courrier. Si vous n'étiés pas content je vous prie de me le marquer naturellement; car je veux sur toute chose, non seulement que vous ayés lieu de l'être, mais que vous le soyés en effet: mais je voudrois bien aussi que nous pussions regler un prix plus a ma portée, afin qu'ayant les jambes plus jeunes et un corps plus robuste, vous pussiés dans vos herborisations des montagnes, herboriser aussi quelquefois un peu pour moi:

je joins ici une lettre pour M<sup>r</sup> Clappier, que je vous prie de lui remettre. je vous réitère mes remercimens et vous salue, Monsieur, de tout mon coeur,

RENOU

Je certifie la presente copie veritable comme ayant été faite sous mes yeux sur l'original que m'a confié M. faujas de St fonds entre les mains duquel je dois le remettre.

(Signé:) R. GIRARDIN

N<sup>o</sup> 3769.

A M. [PIERRE] CLAPPIER FILS,  
DOCTEUR EN MÉDECINE À GRENOBLE<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 23. X<sup>bre</sup> 1768.

Je suis trop sensible, Monsieur, et à vos précédentes honn[ê]tés, et à la complaisance que vous avez eue en dernier lieu d'aider à Liotard à étiquetter, et peut-être à recouvrer les plantes qu'il m'a envoyées, pour ne pas vous en témoigner ma reconnaissance. Je sens trop d'ailleurs combien il me seroit utile de vous avoir pour maître dans l'étude oisive, mais intéressante, pour laquelle je me passionne de plus en plus, pour ne pas briguer un peu vos instructions, autant qu'il ne vous sera pas importun de me les accorder. Je suis, Monsieur, un pauvre écolier sexagénaire, auquel il ne manque, pour devenir botaniste, que de la jeunesse, de la mémoire, de la vigueur, des observations et une bonne méthode pour les rédiger. Tous les livres du monde ne valent pas un bon guide et n'y sauroient suppléer, parce qu'ils sont tous écrits pour des disciples déjà instruits par des cours sous des professeurs ou démonstrateurs. Pour moi, destitué de toute instruction et assistance humaine, j'ai dit: je veux étudier les plantes et j'ai pris des livres, qui, supposant des connoissances que je n'avois pas, ne m'ont pu mener à l'inconnu que par l'inconnu, ce qui n'est pas le moyen d'apprendre. C'est un hazard lorsque, sur des phrases étranglées, ou sur des descriptions confuses, ou sur des figures estropiées, je peux parvenir à déterminer par ci par là quelque plante, dont la synonymie incertaine est encore un autre travail très-pénible quand il s'agit de suivre la concordance des auteurs; sans quoi, ne sachant de quelle

1. Transcrit de l'imprimé en 1863 par Gustave Vallier, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 2<sup>e</sup> série, tome II (tirage à part, p. 12-14), d'après l'original autographe, signé Renou, communiqué par M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Clappier. [Th. D.]

plante ils veulent parler, sous un nom qui ne m'est pas connu, leurs observations me sont inutiles. Si quelque chose avoit pu m'aider à surmonter la difficulté d'apprendre, qui croit pour moi d'année en année, c'eût été d'herboriser quelques mois à la suite d'un bon botaniste, qui m'eût donné des connoissances suffisantes pour acquérir les autres par comparaison. C'étoit ce que j'eusse été trop heureux de faire auprès de vous, si l'occasion s'en fût offerte et que je me fusse trouvé plus en état de vous suivre au moins des pieds ; mais n'ayant pas plus la vigueur de vos jambes que celle de votre tête, je craindrois même en pareil cas de vous être à charge et que vous ne vous gênassiez dans vos courses pour les mesurer à mes forces. Ainsi, forcé désormais de renoncer aux montagnes et réduit à n'herboriser que seul dans la campagne, autour de moi ou dans mon herbier, je serois dans le cas de vous consulter à toute heure, si je vous en donnois la peine aussi souvent que j'en aurois besoin. Mais je serois bien tenté de faire mieux encore pour mon instruction et pour celle du public, ce seroit de vous engager, s'il étoit possible, à nous donner un bon livre sur la botanique, écrit non pas pour les étudiants en médecine, dont tout le travail est défriché par les professeurs, mais pour les vrais botanophiles, qui n'ont que le goût de la science, sans avoir au surplus le moindre acquis. Le livre de M. de la Tourrette est très-bon, mais il ne traite que des plantes usuelles ; il suit les systèmes de Tournefort et de Linnoeus, au lieu qu'il faudroit un système élémentaire pour commencer l'étude des plantes, avant de prendre les grands systèmes pour les classer. Celui de Linnoeus apprend à mieux observer les plantes que l'on connoit, mais il n'apprend pas à les connoître. C'est un système pour les maîtres, il nous en faudroit un pour les écoliers, et c'est parce qu'il faut-être grand maître soi-même pour le trouver que j'ose vous en proposer l'entreprise. Si cette idée pouvoit vous rire, je pourrois peut-être vous en suggérer quelques-unes de celles qui s'y rapportent, précisément à cause de mon ignorance, qui me fit bien sentir les difficultés que vous devrez nous

apprendre à surmonter. Pardon, Monsieur, de mon bavardage. Je suis un disciple un peu radoteur. Mais j'aurai du moins la simplicité du vrai Botaniste, si je n'en ai pas le savoir. *Vale, tuissimus*

RENOU

[D'après une note de G. Vallier, Pierre Clappier fils, destinataire de cette lettre, est né en 1740 à Grenoble, et mort à Noyarey en 1818. Il était le fils de Pierre Clappier, maître chirurgien. Aucune lettre de lui ne s'est retrouvée dans les papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel. — TH. D.]

---

N<sup>o</sup> 3770.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le 27 décembre 1768.

Mon ami, votre abandon ne m'a point refroidie pour vous ; en ai cherché la cause en moi-même, et quoique je ne l'y aie pas trouvée, je ne doute pas qu'elle n'y soit. Je vous vois à présent tel que je vous vis dans les momens inespérés où je vous causai de l'enthousiasme ; aujourd'hui comme alors, je respecte vos vertus, j'admire vos talens, je chéris votre personne ; ma reconnoissance même ne s'est point affoiblie ; car enfin, les grâces ne doivent point perdre de leur prix, pour être suivies que d'actes de justice. Je n'attends rien pour mon compte de l'assurance que je vous donne de la constance de mes sentimens pour vous ; mais je crois qu'il est intéressant sur un homme qui s'est livré à l'étude du coeur, d'être certain qu'il est des attachemens que leur inutilité ne peut vaincre.

---

<sup>1</sup>. Transcrit de l'imprimé en 1803, dans *Correspondance originale et inédite*, etc., tome II, p. 250.

N<sup>o</sup> 3771.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
DANS LA MAISON DE MADAME  
DE GRÉMIAN  
A MONTPELLIER<sup>1</sup>.

A Bourgoïn, le 30. X<sup>bre</sup> 1768.

J'attendois, cher Moultoü, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le P. de C. m'avoit fait annoncer, ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac; mais ces ordres ne sont point encore venus et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt, car S. A. m'a fait prévenir qu'il falloit, avant de m'écrire, qu'elle prit pour ce projet des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné. Ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent, et quelle que soit la générosité de coeur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne sauroit être occupé de moi seul; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge est qu'il [ne] se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience, mais, en attendant, ma situation devient à tous égards plus critique de jour en jour; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoïn m'ont fait contracter depuis quelque tems une maladie singulière, dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer. C'est un gonflement d'estomac, très considérable et sensible même au dehors, qui m'opprime, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser; et il faut que ma pauvre

1. Transcrit le 14 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié des lettres à Moultoü, fol. 111, 112. In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le timbre postal B.GOIN et restes d'un cachet de cire rouge (la lyre). [Th. D.]



femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyois d'abord d'engraisser, mais la graisse n'étouffe pas; je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me détermine à tâcher de sortir de ce marais le plus tôt qu'il me sera possible, en attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi. Il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très bons, et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village et inhabitée dans cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine. Je compte aller là dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence, en attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays, car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, pour qui ma confiance est égale à ma reconnoissance, et c'est tout dire. Cher Moulou, adieu; je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire. Mais tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

---

N<sup>o</sup> 3772.

[R. DAVENPORT À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Dear Sir, I should have been excessive happy to had again the pleasure of seeing once more my dear old friend. However I do not quite despair but some lucky chance will give me that satisfaction.

Here are handed about some sentences said to be wrote by you,

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 203. C'est ici la dernière lettre de Davenport conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

and left in your antichamber at Bourgoin. Lord Newnham desires his best respects to you and M<sup>lle</sup> and desires me to convey his congratulations to you and to Mad<sup>lle</sup>. His Lordship longs to know if his Majesty's picture which he sent came safe to your hands.

I sent your kind remembrance to M<sup>r</sup> Granville, am heartily sorry this climate is so moist, as to make you fear for your health, because you have almost as many friends as there are inhabitants, at least those who are friends to truth and virtue are friends to you.

Give me the smallest hint that your pen is employed and I shall be in some measure easy at the great distance that is between us.

My young folks and household send a thousand good wishes to you and M<sup>lle</sup> and Phebe thanks you for, and acknowledges your kind letter with the utmost sensibility.

Pray do me the favour to send an hundred of Melon seeds, they will come very safe in a letter. I remember well your speaking of the delicious melons in Dauphiné.

Please to direct for me in S<sup>t</sup> James street, London. I am with my best respects to Mad<sup>lle</sup> yours with great sincerity.

Rich. DAVENPORT.

S<sup>t</sup> James Street<sup>1</sup> January 1<sup>st</sup> 1769.

1. « Demeure où Davenport mourut le 7 mai 1771. » (*Note de M. Courtois.*)

---

N<sup>o</sup> 3773.

A MONSIEUR  
MONSIEUR TISSOT  
PROFESSEUR EN MEDECINE  
à LAUSANNE<sup>1</sup>.

A Bourgoin le Janvier 1768 [lisez 1769]<sup>2</sup>.

Depuis que nous nous sommes vus, Monsieur, la gloire des grands talens et de la vertu a pris pour vous un nouveau lustre et je vois avec la plus vive joye par la justice que les hommes vous rendent qu'ils ne sont pas iniques en tout. Traité fort differemment j'ai été bien defiguré aux yeux du public, mais non pas aux vôtres, j'en suis très sûr. Ils sont faits pour percer le voile illusoire que le tems seul peut lever pour le vulgaire. Je suis le même, vous êtes le même, et j'ai trop éprouvé vos bontés pour ne pas vous écrire avec la même confiance que lorsque j'étois votre voisin. Je veux, Monsieur, vous décrire mon état présent. Comme il ne me paroît pas ordinaire, j'aime à croire que vous en pourrez peut être tirer pour votre art quelque'une de ces observations utiles que vous savez si bien mettre à profit, non pas pour vos semblables, car malheureusement vous n'en avez guères, mais pour le bien de l'humanité.

J'habite ici un païs marécageux, sujet aux fièvres, ou peu de gens vieillissent, et qui généralement passe pour mal sain. J'y ai passé cinq mois. Les trois premiers en automne dans la

1. Transcrit le 30 janvier 1905 de l'original autographe, signé Renou, appartenant alors aux héritiers de M<sup>me</sup> Aloys Diodati, née Eynard, et donné l'année suivante aux Archives J.-J. Rousseau. In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup> avec, à la plume, les mots *f<sup>o</sup> Genève*, de l'écriture d'un postier; sur le repli du cachet (tête de philosophe barbu, avec un bandeau sur le front), on lit: « Genève le 7<sup>e</sup> Janvier 1769. Sous couvert de V. T. H. S. Daniel Argand de Renaldie. » [Th. D.]

2. J.-J. avait laissé en blanc la date du jour, probablement pour l'ajouter au moment du départ de la lettre. Il a écrit par erreur 1768, il faut certainement lire 1769, car en janvier 1768, il était à Trye.

plus mauvaise saison de l'année, sans cépendant (*sic*) m'en trouver incomodé, au contraire, je paroissais engraisé, et mes habits retrecis me faisoient juger que j'avois pris du ventre. Il y a deux mois environ que je me préparois à en sortir, et il y a environ deux mois que mon état change à vue d'oeil. Je marquerois presque à un jour près l'époque de ce changement<sup>1</sup>. Il a commencé par une abondance de vents par haut et par bas d'une force et d'une puanteur extraordinaire. La putrefaction la plus abominable ne produit pas de pires exhalaisons. Dans le même tems mon estomac s'est gonflé considérablement et même sensiblement. On voit l'enflure au dehors on la sent, elle garnit tout le défaut des côtes, surtout du côté du foye ou elle est plus considérable que de l'autre. Cette enflure qui recouvre le creux de l'estomac et les fausses côtes est molle, mais non pas oedemateuse, elle s'étend sur toute la région voisine. Elle est, non pas douloureuse, mais si inquietante que je ne puis endurer le contact des vétemens ni du linge en cette partie ; il s'y joint une inquietude interne, de l'oppression et surtout la nuit. Je ne puis écrire sans m'arrêter et me redresser à chaque instant. Quand je veux me baisser j'étouffe, et il m'est de toute impossibilité de mettre mes souliers. Les vents sont moins abondans moins puants, mais plus contraints, la nécessité et la difficulté de les exhaler me font faire pour cela beaucoup d'efforts souvent inutiles et ces efforts me fatiguent beaucoup. Quand je mange, la déglutition se fait avec quelque peine et comme si l'entrée de l'estomac étoit trop étroite, je sens les morceaux faire un peu d'effort pour passer. A propos de manger je dois vous prévenir, Monsieur, que quoique j'aime la table j'y suis toujours assez sobre, que je n'y ai fait aucun excès, et n'ai gagné aucune apparence d'indigestion depuis que je suis à Bourgoïn.

1. Charles Eynard, qui a publié en partie cette lettre en 1839, dans son *Essai sur la vie de Tissot*, p. 181-183, a supprimé, sans doute par pudibonderie, tout ce qui suit, jusqu'à : « Cependant, mon état fait des progrès », remplaçant ce passage capital de la lettre par ces mots : « [suit le détail de ses maux et de son hypochondrie] ».

J'oubliois de vous dire qu'il se joint à mon mal de petites palpitations, que mon inquiétude d'estomac va quelquefois jusqu'à des élans douloureux mais courts, que j'ai toutes les nuits de la fièvre, mal à la tête, des bourdonnemens d'oreille qui non plus que la fièvre ne me sont pas nouveaux, mais deviennent plus forts et plus permanens. J'en dis autant de l'insomnie, ayant presque entièrement perdu le sommeil depuis plus de trente ans : mais à présent je pers aussi le repos, ne pouvant garder la nuit aucune attitude assez long-tems pour m'y tranquilliser. Ma pauvre femme m'a persecuté pour prendre des Clistères. Par complaisance j'en ai pris trois jours de suite. Le premier ne me fit aucun mal et fit peu d'effet. Le second jour je fus plus tourmenté. Le troisième je souffris de grandes coliques. J'ai cessé d'en prendre<sup>1</sup>. Cependant mon état fait des progrès qui m'annoncent ceux qu'il doit faire encore, et que mon espoir n'est pas d'arrêter quoique je ne doute point, Monsieur, que vous ne fissiez cette cure si les hommes la pouvoient faire ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, c'est de la cause de mon mal sur laquelle je m'abstiendrai de vous dire mon opinion parce qu'elle est de trop peu de poids, et qu'il faudroit pour marquer surquoi je la fonde entrer dans des détails qui me meneroient trop loin. Je dirai seulement que ma guérison fut elle à espérer seroit peu à desirer, et que le succès même en seroit inutile, parce que la cause en renaîtroit toujours. Mettez, Monsieur, cette maladie dans vos registres si vous jugez qu'elle en vaille la peine, et puisse-t-elle vous fournir quelque[s] reflexions instructives soit pour la conservation de cette courte et misérable vie humaine, soit pour apprendre de plus en plus aux hommes à ne l'estimer que ce qu'elle vaut. Pour moi je ne verrai pas sans consolation approcher la fin de la mienne si cette occasion peut m'attirer de votre part quelque témoignage de souvenir et d'amitié.

RENOU

1. Ici reprend le texte imprimé en 1839 par Charles Eynard.

On peut m'écrire sous le couvert de Madame Boy de la Tour à Lyon, ou même ici directement si l'on aime mieux.

[Dans ses précédentes lettres à Tissot, Rousseau lui donnait le titre de « Docteur en Medecine ». Sur l'adresse de celle-ci, il met « professeur en Medecine ». Effectivement, Tissot avait été, en janvier 1766, par le conseil de Berne, nommé professeur de médecine à l'Académie de Lausanne (Eynard, p. 135 et suivantes)].

---

N<sup>o</sup> 3774.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [DE FRANQUEVILLE]  
RUE DU CROISSANT  
QUARTIER DE MONTMARTRE À PARIS <sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 3 Janv<sup>r</sup>. 1769.

Ceux qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence sont indignes qu'il les en fasse souvenir. Je savois, chère Marianne, que vous n'étiez pas de cenombre ; j'attendois de vos nouvelles, et j'étois sur d'en recevoir, mais ma situation ne me permettoit pas de vous en demander. Mon coeur ne peut cesser d'être plein de vous ; je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées ; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le tems ne peuvent prescrire ; et, soit qu'il me reste peu ou beaucoup de tems à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire sans beaucoup souffrir, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac, accompagné d'enflure et d'étouffement, ne me permet plus de me baisser : toute autre attitude que celle de me tenir droit me suffoque, et il y a déjà long-tems que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite ; si je m'en tire, je vous l'écrirai ; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et croyez sure qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentimens que vous lui avez témoignés.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

---

N<sup>o</sup> 3775.

A M<sup>me</sup> [BOY DE LA TOUR, À LYON] <sup>1</sup>.

A Bourgoin le 6 [Janvier 1769].

Chère amie, je suis très touché de votre zèle et ne doute nullement des talens distingués du Medecin que vous me proposez ; mais je ne puis accepter ses soins bienfaisans, et j'ai dit à M. Tissot lui même pourquoi les siens me seroient inutiles s'il étoit à portée de me les offrir. Le séjour que j'habite a fait tout le mal et c'est dans un autre qu'il se guérira. Je vous embrasse et ma cousine de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3776.

A M. [PIERRE] CLAPPIER FILS  
DOCTEUR EN MEDECINE À GRENOBLE <sup>2</sup>.

A Bourgoin, le 6 janvier 1769.

Je suis bien pénétré, Monsieur, de votre complaisance et de vos bontés ; mais je puis vous en remercier ici que très en bref, mon état présent ne me permettant pas d'écrire et menaçant, s'il augmente ou s'il dure, de me faire bientôt quitter la botanique, avec un regret auquel vos bonnes leçons auroient bien leur part. Je vous renvoye votre capsule biloculaire et

1. Transcrit de l'original autographe, non signé et sans adresse, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 170). In-8<sup>o</sup> de 4 pages, les 3 dernières blanches. Sur la quatrième, on lit, de la main de M<sup>me</sup> Boy de la Tour, le mot « billet ». En outre, sur la même page, dont la moitié manque, le même cachet qu'à la lettre du 14 novembre 1768 : des bouquets de petits grains autour d'arabesques. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1863 par Gustave Vallier, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 2<sup>e</sup> série, t. II (p. 14 du tirage à part), d'après l'original autographe. communiqué par M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Clappier.



son contenu, et vous réitère de tout mon coeur, Monsieur, mes très-humbles remercimens et salutations.

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3777.

A M. BEAUCHATEAU <sup>1</sup>.

Bourgoin, le 9 janvier 1769.

Hier, Monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, libraire à Paris, avec des Etrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé ; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne desire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je desire, en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, Monsieur.

---

N<sup>o</sup> 3778.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR.  
À LYON <sup>2</sup>

[Bourgoin], 9 Janvier [1769].

Que votre lettre, cousine, nous a fait de bien à tous deux ! Mais quels secours ? Quoi ? Tout est inutile et je n'en veux

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour dans la *Revue des Deux Mondes*. Reproduit en 1911 par les mêmes éditeurs, dans leur ouvrage : *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à M<sup>mes</sup> Boy de La Tour et Delessert*, Paris, Plon, in-8°, p. 29.

point<sup>1</sup> ; mais mon coeur, ce coeur qui vous aime, chères amies, me tente et me pousse violemment. Toutefois rien ne presse encore, attendons ; vous aurez de mes nouvelles dans peu<sup>2</sup>.

---

N<sup>o</sup> 3779.

A M. DU PEYROU<sup>3</sup>.

Bourgoin, le 12 janvier 1769.

Permettez, mon cher hôte, que, dans l'impossibilité où me met un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement, et de fièvre, d'écrire moi-même, j'emprunte le secours d'une autre main pour vous marquer combien je suis touché de la continuation de vos alarmes sur le triste état de madame la commandante. Je vous avoue que depuis que j'eus l'honneur de la voir un peu de suite à Cressier, je jugeai sur plusieurs signes que son sang, très sain d'ailleurs, tenoit d'une humeur scorbutique, et vous savez que c'est un des effets du scorbut de rendre les os très fragiles ; mais, en même temps, cette humeur surabondante rend les calus très faciles à former. Ainsi le remède, à quelque égard, suit le mal ; il n'y a que des mouvemens bien liants, bien doux, tels qu'elle sera forcée de les faire, qui puissent prévenir pareils accidens à l'avenir. Son état forcé sera presque celui où elle seroit obligée de se tenir volontairement à l'avenir, pour prévenir d'autres fractures, quand même elle n'en auroit point eu jusqu'ici. Le mien, mon cher hôte, me dispense de tant de prévoyance, et je crois que la nature ou les hommes me laissent voir de plus près le repos auquel j'avois inutilement aspiré jusqu'ici. Accoutumé à l'air

1. « Allusion à l'offre qu'on lui faisait des soins du D<sup>r</sup> Tissot. » (*Note des éditeurs de 1908.*)

2. « Rousseau a fait dans la partie blanche de la page une petite tache d'encre et s'en est excusé en écrivant à côté : *inadvertance*. » (*Note des mêmes éditeurs, dans leur publication de 1911.*)

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

subtil des montagnes, je puis juger que l'air marécageux du pays que j'habite, et les mauvaises eaux que l'on est forcé d'y boire, ont contribué à me mettre dans cet état. Si j'avois eu plus de force et de moyens, que ma santé fût moins désespérée, je tâcherois d'aller travailler à la rétablir dans quelque habitation plus convenable à mon tempérament. Mais le mal ne paroît sans remède ; je suis très foible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter ; ainsi j'ignore encore si j'en aurai l'occasion, le courage, et si j'y serai à temps. S'il arrivoit que je fusse privé du plaisir de vous écrire davantage, vous pourrez toujours avoir des nouvelles de ma femme, et lui donner des vôtres, comme j'espère que vous voudrez bien faire, par la voie de Lyon.

Quant à ce qui est entre vos mains, et qui peut être complété par ce qui est dans celles de la dame à la marmelade de fleur d'orange, je vous laisse absolument le maître d'en disposer près moi de la manière qui vous paroîtra la plus favorable aux intérêts de ma veuve, à ceux de ma filleule, et à l'honneur de ma mémoire.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher hôte, qu'il soit désormais beaucoup question de botanique ; ainsi vos plantes des Alpes et le livre que vous y vouliez joindre ne seront probablement plus de saison quand même je resterois comme je suis, ce qui ne paroît impossible, puisque je ne saurois actuellement me lever, ni mettre mes souliers moi-même ; ce qui n'est pas en bonne disposition pour herboriser. D'ailleurs la fièvre, et même assez forte, me rend si foible, qu'il faut dans peu qu'elle m'en aille ou que je m'en aille. Je ne puis pas vous dire encore quel sera des deux.

Depuis cette lettre écrite, mon cher hôte, je me sens mieux, et assez bien pour pouvoir, sans beaucoup d'incommodité, y joindre un mot de ma main ; mais ma pauvre femme à son tour est tombée malade, et ma chambre est un hôpital. Comme je suis persuadé que réellement l'air de ce lieu nous est pernicieux à l'un et à l'autre, je suis déterminé, sitôt qu'elle sera en état de souffrir le transport, d'aller nous établir à une lieue

d'ici, sur la hauteur, en très bon air, dans une maison abandonnée, mais où le gentilhomme à qui elle appartient veut bien me faire accommoder un petit logement. Adieu, mon cher hôte ; nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre coeur : offrez nos respects et nos vœux à la maman, et nos amitiés à M. Jeannin.

---

N<sup>o</sup> 3780.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR.  
A LYON<sup>1</sup>.

[Bourgoin], ce 13 Janvier 1769.

Je suis mieux, chère Cousine, je me hâte de vous le dire : cependant la fièvre et l'oppression continuent ; mais l'enflure est diminuée et les nuits sont plus tranquilles. Mais ma femme est à plat de lit et ma chambre est un hôpital. Je vois que réellement l'air de ce lieu nous est funeste à l'un et à l'autre, et je suis entièrement déterminé, n'ayant aucune nouvelle du Prince, d'aller habiter une maison vide où l'on me prépare un petit logement, non dans celle à mi-côte dont je vous avois parlé, mais tout à fait sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans un air très vif et très sain. Je compte déloger sitôt que mon appartement sera prêt et que ma femme pourra souffrir le transport. J'aurois bien des petites provisions à faire, mais il m'est impossible à présent d'entrer dans ces détails par écrit. J'en donnerai l'embarras ou plutôt le plaisir à la bonne maman, et à vous, sitôt qu'il me sera possible. Quant à présent, il faut poser la plume. Bon jour, mon excellente amie, et de la part de la pauvre malade.

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour dans la *Revue des Deux-Mondes* ; reproduit dans leur volume de 1911, p. 30.

N<sup>o</sup> 3781.

A M. DE FRANQUIÈRES <sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 15 janvier 1769.

Je sens, Monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre ; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez et que je remplis de bon coeur quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité et sans chercher à vous la faire adopter. Cela seroit contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste ; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguier, je ne cherche non plus à subjuguier personne. Je sais que la raison commune est très bornée ; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui, que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, Monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parcequ'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison ; maintenant je crois parceque j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force ; et sans que j'aie la volonté ni le courage de les mettre

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. L'original, en partie autographe, signé *Renou*, est à la Bibliothèque de Neuchâtel. Le nom du destinataire est indiqué au dos de la lettre par un annotateur anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle. [Th. D.]

erechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étois capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui ; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois-je donc à délibérer ? Le moment presse ; le départ approche. Je n'aurois jamais le tems ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la constance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans et timides d'un vieux adoteur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître ; je méditai sur ceux que je pouvois imaginer ; je les comparai tous de mon mieux ; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point de difficultés, car ils m'en offroient tous, mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins : je me dis que ces difficultés étoient dans la nature de la chose, que la contemplation de l'infini passeroit toujours les bornes de mon entendement ; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le considérer par les côtés que je pouvois saisir ; qu'il falloit savoir goûter en paix tout le reste ; et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez qui ne voient pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour surmonter les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne sauroit lever. Je vois alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du

moins une si forte persuasion, que j'aurois défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles que celles qu'il pouvoit m'opposer sur le mien ; et alors il falloit me résoudre à rester sans rien croire comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable : supposons, me disois-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'ame soit entrée dans aucun esprit humain ; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systèmes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu : dans cet état, Monsieur, excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentoie devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux arguments. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit, Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-même, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela ; qu'ensuite, leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matière que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité ; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant ; et que, de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses mais sûres de l'être suprême : qui peut douter que, frappés de



l'éclat, de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la Divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si long-tems les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution ; et, toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnoit la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme. C'est alors, Monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie ; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord ; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu ; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de tems pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, Monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eût mis son existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se seroit obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux oeuvres, parceque la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous

ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions : l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs ; et, cela posé, je pense qu'il se pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes et par ses oeuvres et dans leurs coeurs ; et s'il y en a qui ne le connoissent pas, c'est, selon moi, parcequ'ils ne veulent pas le connoître, ou parcequ'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison ; qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide, et qui, ne suivant que l'instinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas, au contraire, est le philosophe qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et, pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son ame et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il étoit lui-même un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête, et ne touche point au voile, content de savoir que l'Être immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique ; le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme, qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain ; c'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume *Cæli enarrant*, et c'est elle en effet qui

le chante. Tous les peuples de la terre connoissent et adorent Dieu ; et, quoique chacun l'habille à sa mode, sous tous ces vêtements divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant, ce n'est pas de quoi je le blâme ; mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes parceque lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu ; mais cette mode passagère ne peut durer ; et, comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme ; enfin quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le coeur lui donne ; et, quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, Monsieur, ne vous paroît guère philosophique, ni à moi non plus ; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie ; je ne saurois penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre coeur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même, c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison ; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge

d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumière de notre foible entendement lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser ? N'étoit-ce pas lui seul qui faisoit marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui nioit le mouvement ? n'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondoit aux pyrrhoniens ? N'allons pas si loin, tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'évêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien ? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philosophes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paraissez si bien né, de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des *Pensées philosophiques*<sup>1</sup>. Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'Énéide tout arrangée résulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille vous lui répondrez froidement : Monsieur, cela n'est pas impossible, mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi ?

Eh ! qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resteroit bientôt plus de traces de vérités sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendroient auroient plus de génie, d'adresse et d'esprit ; et qu'enfin, réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser ?

Mais les objections... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous, et beaucoup, je le sais ; mais encore un coup, donnez-

1. Diderot.

moi un système où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parceque nous possédons vous et moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous, épicurien, vous composez l'ame d'atomes subtils. Mais qu'appellez-vous *subtils*, je vous prie ? vous savez que nous ne connoissons point de dimensions absolues, et que rien n'est petit ou grand que relativement à l'oeil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu ; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique : je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre ; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un, etc. Vous me marquez, Monsieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la république romaine : pour que la parité fût juste, il faudroit que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent, je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'oeuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaiteur, d'où vient le mal sur la terre ? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé, soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paroît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connois personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal* ? qu'est-ce que le *mal* en lui-même ? où est le *mal* relativement à la nature et à son auteur ? L'univers subsiste ; l'ordre y règne et s'y conserve ; tout y périt successivement, parceque telle est la loi des êtres matériels et mus ; mais tout s'y renouvelle, et rien n'y dégénère, parceque tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela ; mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal ? quand je meurs, n'est-ce pas un mal ? Doucement ; je suis sujet à la mort, parceque j'ai reçu la vie ; il n'y avoit pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'étoit de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens ; mais la douleur et le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. M'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë ? La douce jouissance de la vie est permanente ; il suffit, pour la goûter, de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous si cher est en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguë ; sans leurs raffinemens insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous attein-

droient, ne nous affecteroient guère, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral ! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre, et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent ? faudra-t-il, en voyant un champ de bataille, lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés ?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devoit abuser de sa liberté ? Ah ! M., s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu ! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fénélon, des Caton, des Socrate. Que m'importera le reste du genre humain ? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, Monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves, et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée ; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées : nous avons très bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvois à les résoudre venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la coexistence éternelle de deux principes : l'un actif, qui est Dieu ; l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite ; ils l'ont décidée absurde et contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent, entre autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment, peu pondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci ; et, quand vous connoîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous

direz peut-être en pensant à moi : Quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas ?

Vous attribuez à la difficulté de cette même question, dont le fanatisme et la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre.

Cela peut être, et je vous avoue même que toutes les formules en matière de foi neme paroissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie, et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes ; et pour aggraver le mal, n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du coeur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, Monsieur : peut-être elle est fausse ; mais, tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né : sa probité, sa bienfaisance, ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais celui de son bon naturel ; il cède à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat ; il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre coeur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les graces et les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux ; il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans pouvoit n'être que juste. Mais Brutus étoit un tendre père : pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon coeur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas



que les hommes se fassent des dieux ; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime ? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Supposons votre coeur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image, qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots ? Écartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir ; supposons seulement qu'un coeur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami ; qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne ; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté : au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son coeur à l'objet réel qui le frappe ? lui paroîtra-t-elle en cet instant la plus belle ? l'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité ? fuira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau ? Non, Monsieur ; il fermera les yeux et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme foible ; celui, par exemple, qui vous écrit ; mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, Monsieur, de résister à des tentations violentes quand on peut leur céder sans crainte en se disant : A quoi bon résister ? Pour être vertueux, le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes, mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort ; il compte cette vie, et ses biens, et ses maux, et toute sa gloriole pour si peu de chose ! il aperçoit tant au-delà ! Force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer ! Lisez-vous quelquefois

la *République de Platon* ? voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu ! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre ; mais sans l'espoir d'une autre vie il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son coeur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée ; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon coeur, tu vois que j'use en ame forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'oeil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule règle, selon vous, la marche du monde et tous les événemens, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs coeurs ; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable ; que tous les mouvemens de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité ; qu'il

n'y a par conséquent ni vertu, ni vices, ni mérite, ni démérite, ni moralité dans les actions humaines; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très sûr; votre honnête coeur en dépit de vos argumens réclame contre votre triste philosophie; le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, Monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience; et, toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas : je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage; vous n'avez pas assez fait connoissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'ame plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisément au

ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres ; avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels ; et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infame de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être ; car c'étoit par là qu'il falloît commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les coeurs, montrèrent son but, autant qu'il étoit possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère ; douceur qui tient plus de l'ange et du dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendoient pas : ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui ; et c'est là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de si piètres disciples, a fait pourtant, dans leur grossier mais fier enthousiasme, des hommes éloquens et courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection seroit terrible, si elle étoit juste ; mais vous savez, Monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que

Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très positivement qu'il n'en feroit point, et a marqué un très grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choses me resteroient à dire ! Mais cette lettre est énorme ; il faut finir : voilà la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous complaire, Monsieur ; je ne m'en repens point : au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, Monsieur ; souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe guère que de soi-même.

RENOU

N<sup>o</sup> 3782.

A M. DE FRANQUIÈRES<sup>1</sup>.

A Monquin, le 25 mars 1769.

Le voilà, Monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si longtems attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Sitôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me dire ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU

<sup>1</sup> Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. Ce billet sert d'envoi à la lettre qui précède, écrite plus de deux mois auparavant. L'original autographe, signé Renou, est à la Bibliothèque de Neuchâtel. Le nom du destinataire est indiqué par un annotateur anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle.

N<sup>o</sup> 3783.

DE MARIANNE

(M<sup>me</sup> de la Tour-de-Franqueville à Rousseau)<sup>1</sup>.

Le 15 janvier 1769.

Malgré les touchantes assurances que vous me donnez de la continuation de vos bontés pour moi, mon ami, votre lettre m'a désolée ; car il vaut encore mieux avoir à gémir de l'oubli que du malheur des gens qu'on aime. Ce que vous me dites de votre état me fait trembler. Si vous pensez que l'air et l'eau du pays que vous habitez l'occasionnent, y contribuent même, comment ne le quittez-vous pas ? Est-ce qu'on vous tourmentoit à Trye ? Comment l'heureuse M<sup>me</sup> Rousseau n'emploie-t-elle pas son crédit sur vous, à vous arracher d'un séjour où vous courez les plus grands risques ? Mais sans doute elle le fait, et vous résistez à ses instances ; qu'attendre donc des miennes, et cependant comment se résoudre à les supprimer ? Mon cher ami, si vous croyez me devoir quelque chose à moi, qui voudrais tout faire pour vous, revenez ; il n'y a peut-être pas un moment à perdre. Le voisinage des marais est pernicieux pour les maladies où il entre de l'enflure, pourquoi négliger le soin de votre santé ? Vous ne vous destinez donc plus à la consolation de vos amis, à l'instruction de vos semblables, au soulagement des malheureux ? Eh ! comment de si nobles fonctions ne vous attachent-elles pas à la vie ? Vous me parlez de votre situation, et des suites qu'elle peut avoir, avec un sang-froid qui me désespère. Quoique votre carrière ne soit, comme celle de tous les grands hommes, qu'un tissu d'adversités, quoique l'impénétrable obscurité de l'avenir, ne laisse rien à redouter pour une âme telle que la vôtre, l'idée de votre fin m'est insupportable ; mon

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales, etc.*, t. II, p. 254-257.

ami, ne me la présentez plus. Je ne pousse pas l'héroïsme de l'amitié jusqu'à consentir à payer votre délivrance de toutes les douleurs que me causeroit votre perte ; de grâce ne dédaignez pas les moyens de prolonger vos jours : n'y eût-il que moi sur la terre à qui leur durée importât, vous devriez tout entreprendre pour en reculer le terme. Adieu, mon bien cher ami, n'appréhendez point que je vous accable de lettres, j'accorde celle-ci au désir de vous engager à vous rapprocher de moi ; si elle manque son effet, que pourrois-je espérer d'une autre ? Ne me faites point de réponse : bien sûre que vous m'aimez, et que vous comptez sur moi, votre silence devient une faveur ; je ne veux point de plaisirs qui vous coûtent des souffrances. Je parle souvent de vous avec M. du Terreaux, et toujours avec le même intérêt ; son attachement pour vous augmente le mien pour lui. Au reste, quoiqu'à différens degrés, tous mes amis sont les vôtres ; car je déteste tout ce qui ne vous aime pas.

---

N<sup>o</sup> 3784.

A M. LALIAUD<sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 16 janvier 1769.

Je commence, Monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez et que j'ai pressenti même avant vous : un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, m'en montre la route, autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches, que je paie par des retours plus cruels, et hier même je me croyois guéri. J'ai changé cette nuit d'opinion : je comprends que j'en ai pour le reste de la route, mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me hausser, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire me condamne[n]t à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes, et courbé sur la caisse de mon herbier, a beaucoup contribué à détruire mon estomac et, lorsque je reprends dans des momens la même attitude, la douleur et l'oppression, qui redoublent, me forcent bien vite à la quitter. Mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore ; je ne m'en suis pas senti tout seul, et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé, me voyant totalement oublié ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très bon air, et je compte m'y transplanter aussitôt qu'il sera prêt, et que

1. Transcrit le 12 mai 1914 de la copie envoyée en 1779 par Laliaud à Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 122 v<sup>o</sup>.124.



nous en aurons la force ; trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Voici, Monsieur, une lettre de change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres : elle sera payée sur-le-champ ; c'est une petite rente viagère que j'ai reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étoient devenus inutiles.

Mon cher Monsieur Laliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal ; et, pour surcroît, je n'ai affaire qu'à des gens exigeans, qui s'embarrassent très peu de mon état, et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même : aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de tems en tems que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon coeur et ma femme vous salue.

---

N<sup>o</sup> 3785.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR  
A LYON <sup>1</sup>.

A Bourgoin le 17. Janv<sup>r</sup>. 1769.

J'envoie la Nanon, ma très bonne amie, vos douceurs me sont trop chères pour que je les refuse. Je ne refuse rien de la véritable amitié. J'aurois besoin de beaucoup de choses dont l'état où je suis et l'embarras d'un deménagement ne me laissent pas détailler la note. Des fruits de carême, s'ils sont bons. Deux agrafes pour un corps de femme ; une paire de lunettes appellées conserves etc. Ayez la bonté de payer le port afin d'éviter l'embarras si je n'étois plus ici. La coquetière <sup>2</sup> pourra également déposer le paquet à mon auberge d'où on me le fera parvenir. Dieu veuille, ma chère amie, que je démenage sous d'heureux auspices, c'est à dire que je trouve enfin le repos dans la solitude où je vais me confiner. Adieu, chère amie ; je vous embrasse de tout mon cœur, la chere Cousine et tout ce qui vous est cher. Ma femme joint son cœur au mien pour vous aimer conjointement de toute notre force.

Je n'ai aucune nouvelle de M. Tissot.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 171-172). In-8<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre. Pas de marques postales. [Th. D.]

2. La coquetière (Nanon), marchande de beurre, œufs et volailles, qui apportait la lettre, l'avait « pochétée » comme dit Rousseau, et la page de l'adresse est salie.

N<sup>o</sup> 3786.

A M. DU PEYROU <sup>1</sup>.

A Bourgoin, le 18 janvier 1769.

J'apprends, mon cher hôte, par le plus singulier hasard, qu'on a imprimé à Lausanne un des chiffons qui sont entre vos mains, sur cette question : *Quelle est la première vertu du héros ?* Vous croyez bien que je comprends qu'il s'agit d'un vol ; mais comment ce vol a-t-il été fait, et par qui ?... Vous qui êtes si soigneux, et surtout des dépôts d'autrui ! J'ai des engagements qui rendent de pareils larcins de très grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression ? De grace, mon cher hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torchecul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus profonde sur les papiers qui sont entre vos mains ; si vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je ? Mettez-vous à ma place, et pardonnez l'importunité.

J'ai cru mourir cette nuit ; le jour je suis moins mal. Ce qui me console est que de semblables nuits ne sauroient se multiplier beaucoup. Ma femme, qui a été fort mal aussi, se trouve mieux. Je me prépare à déloger pour aller, dans le séjour élevé qui m'est destiné, chercher un air plus pur que celui qu'on respire dans ces vallées.

Je suis très inquiet de l'état de Madame la Commandante, et par conséquent du vôtre. Mon cher hôte, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous deux le plus tôt que vous pourrez. Je vous embrasse.

---

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N<sup>o</sup> 3787.

A M. LALIAUD <sup>1</sup>.

A Monquin le 18 janvier 1769 <sup>2</sup>.

Je ne connois point M. de La Salle. Je sais seulement que c'est un fabriquant de Lyon ; il accompagna cet automne le fils de Mad<sup>e</sup> Boy de La Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes. Je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge : j'ai refusé ; il m'a pressé : faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvois sortir de cette province sans l'agrément de M. le Prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément : je ne m'y suis pas opposé, voilà tout. Je suis, mon cher Monsieur, bien touché de vos soins <sup>3</sup>.

J'apprends, par le plus grand hazard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée en 1751 par M. de Curzay, tandis qu'il étoit en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire imprimer. Je le remis avec tout ce que j'avois en manuscrit à M. du Peyrou, avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis et n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rap-

1. Transcrit le 12 mai 1914 de la copie envoyée en 1779 par Laliaud à Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 124, 125. [Th. D.]

2. Dans la copie, on lit : « A Monquin, le 18 janvier 1769 » ; or, à cette date, Rousseau étoit encore à Bourgoïn. Y a-t-il une erreur du copiste, et faut-il lire « Bourgoïn » au lieu de « Monquin » ? D'autre part, Musset-Pathay et les éditeurs qui l'ont suivi datent cette lettre de « Monquin, le 28 février », tandis que les trois éditions de 1789 et 1790 donnent « 18 janvier » conformément à la copie. Or cette lettre a été certainement écrite avant celle du 4 février à Laliaud, puisque c'est ici que Rousseau parle pour la première fois à ce correspondant de l'impression contrefaite à Lausanne de son *Discours sur la Vertu des Héros*. [Th. D.]

3. Cette phrase manque à toutes les impressions précédentes.

pellier avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton, pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat, chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torchecul que j'aurois choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse, mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher Monsieur, de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3788.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] <sup>1</sup>.

A Monquin, le 31 janvier 1769.

Votre lettre du 9 de ce mois, mon cher Compère, m'a fait un plaisir infini. Je suis enchanté de celle de ma filleule. Que ne puis-je répondre au long à l'une et à l'autre ! Mais un mal d'estomac fort extraordinaire, accompagné de fièvre, d'enflure et d'étouffement m'empêche de me baisser et d'écrire sans souffrir beaucoup ; ainsi je suis forcé d'être bref. J'ai quitté Bourgoin pour venir sur la hauteur respirer un air plus sain et boire de meilleure eau. Un des plus vrais plaisirs dont je sois susceptible encore seroit celui de vous embrasser et cette chère enfant ; mais ma situation s'y oppose pour des raisons trop longues à détailler et que vous pouvez aisément comprendre. Ainsi, mon cher Compère, je vous le dis et bien à regret, ne venez-pas ; aussi bien selon toute apparence arriveriez-vous trop tard.

Non seulement je suis très-content de mon mariage ; mais c'est un devoir que je me reprocherois de n'avoir pas rempli, quoiqu'assurément je n'en eusse pas contracté l'engagement auparavant. Vingt-cinq ans d'attachement, de services et de soins dans mes maladies, la vérité de son amitié pour moi dont j'ai appris à connoître la valeur et la rareté n'auroient pas encore suffi pour m'amener-là ; mais voyant son attachement et son zèle à l'épreuve de mes adversités ; la voyant déterminée à partager ma destinée jusqu'à la fin et à me suivre partout dans ma détresse, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Elle n'est pas sans défauts, parce que personne ne l'est ; mais son caractère sûr, ses excellentes qualités que je n'ai trouvées qu'en elle seule méritoient assurément toute la récompense qu'il étoit en mon pouvoir de lui donner.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 147.

Dans le fond, c'est une récompense bien mince, puisqu'au moment que je viendrai à lui manquer il ne lui restera pour vivre que le tribut de votre gratitude. Je vous avoue, mon cher Compère, que je désirerois ardemment que vous la connussiez assez pour lui rendre la justice qu'elle mérite, qu'elle pût après moi se réfugier auprès de vous, et finir ses jours près de ma filleule, afin que deux personnes qui me sont si chères, qui toutes deux portent mon nom, et sont ensemble dans mon coeur, ne fussent point séparées après ma mort ; mais il eût fallu pour cela des arrangemens que je désirois, mais que je ne suis plus en état de faire ; et d'ailleurs je prévois assez d'obstacles qui empêcheront ma veuve d'arriver jusqu'à vous. Ainsi je me vois forcé de laisser son sort comme le mien, uniquement à la direction de la providence, n'osant pas même et ne pouvant desirer qu'elle accepte sa subsistance de telle main qui peut-être osera la lui offrir.

Je ne puis comprendre par où est parvenu à Lausanne l'ancien chiffon que vous me marquez y avoir été imprimé. C'est un vol dont je désirerois extrêmement découvrir la source et qui j'en suis très-sûr, fâche M. Du Peyrou encore plus que moi. Ce qui m'étonne est qu'il ne m'en ait point averti. Il semble que c'étoit la première chose qu'il devoit faire ; mais je conçois que la honte de s'être laissé voler l'a retenu. Du reste à ce qui est public, il n'y a plus de remède. Personne n'a plus besoin du consentement de l'auteur pour le réimprimer. Tout le mal que j'y vois est qu'un pareil torche-cul n'en vaut pas la peine.

On m'a marqué que l'année échue de la pension de ma femme lui viendrait par Genève. A la bonne heure pour cette fois ; mais pour l'avenir, je voudrois bien qu'elle ni moi n'eussions plus aucune sorte de relation à Genève, et par exemple, j'aurois mieux Lyon si cela vous étoit égal.

J'ai reçu votre envoi par M. Dandiran. Il m'a fait très-grand plaisir, et je vous en remercie. Quant aux livres de botanique marqués sur ma note que vous pouvez avoir recouvrés, je serois fort aise de les recevoir par la voye de Marseille

à l'adresse de Mad<sup>e</sup>. *Boy de la Tour à Lyon*, si je croyois que ceci fût encore long ; car la botanique m'amusera jusqu'à ma dernière heure ; mais comme l'état où je suis ne sauroit durer, ni finir par la guérison sans miracle, il me paroît inutile de tenter cet envoi ; toutefois si vous le faites, ou qu'il soit déjà fait, déduisez-en le prix, je vous prie, ainsi que du précédent sur la pension de ma femme, soit de l'année échue ou de la courante.

Je ne puis me lasser de relire la charmante lettre de ma filleule. Je voudrois embrasser cette aimable enfant dix fois pour chaque ligne, et je me suis déjà surpris plusieurs fois à pleurer comme un enfant moi-même en la relisant. Elevez-la de façon qu'elle soit aussi sage et vertueuse qu'aimable ; parlez-lui quelquefois de son parrain de façon qu'elle en aime la mémoire. Je me plais à penser qu'elle nous fera honneur et nous honorera un jour l'un et l'autre, et que je vivrai dans son souvenir. Vous devez avoir bientôt Mademoiselle Dumoulin ; je me recommande à celui de Madame Rey et au sien. Je salue bien tendrement vos enfans, et vous embrasse, mon cher Compère de tout mon coeur.

RENOU

En m'écrivant tout simplement à *Bourgoin en Dauphiné* votre lettre me parviendra dans ma solitude. Ma femme vous salue de tout son coeur ; elle vous promet de bien remplir tous les devoirs que vous lui rappelez, et j'ajoute qu'elle n'a pas besoin qu'on les lui rappelle. En voulant être bref j'ai rempli mes trois pages ; il est vrai que j'y ai mis plusieurs jours.

---



N<sup>o</sup> 3789.

A M. [TISSOT, PROFESSEUR EN MÉDECINE À LAUSANNE]<sup>1</sup>.

A Monquin le 1<sup>r</sup> fév<sup>r</sup>. 1769.

Enfin je reçois une lettre<sup>2</sup> d'homme écrivant à un homme. Sans vous, Monsieur, j'aurois cru ce langage éteint chez mes contemporains. En confirmant le jugement que j'avois porté sur mon état, vous m'ôtez les soucis d'un avenir de jour en jour plus embrassant dans ma place pour un malade et pour un ami du repos. Tout m'apprend la justesse de votre pronostic. Le siège de la maladie est certainement dans le foye : l'origine en fut dans les intestins. La cause ... celle que vous assignez est assurément bien suffisante ; je me garderai d'aller au delà, et vous m'avez guéri d'une cruelle maladie ; celle d'oser chercher ici plus loin que vous n'avez vu. Ma situation, grace à vous, est reellement<sup>3</sup> aujourdui bien plus douce, et les coups portés par les seules mains de la nature n'étant point dirigés par la haine, ne me feront jamais murmurer.

Je me suis à peu de chose près conformé à tout ce que vous m'avez prescrit. J'ai quitté Bourgoin pour venir occuper un logement qu'on m'a offert sur la hauteur où l'air et l'eau sont très bons. J'y vis et j'y souffre à mon aise, dans une parfaite solitude. Je suis autant que je puis, vos régles dans le choix de mes alimens et dans leur quantité. Je me promène tous les jours mais doucement, sans me lasser et sans me baisser, et ne pouvant plus herboriser par terre vû mon état et la saison, je m'amuse à observer et déterminer les mousses et les lichen[s] sur les troncs des arbres, et je soupçonne déjà que

1. Transcrit le 31 janvier 1905 de l'original autographe, signé Renou, appartenant alors aux héritiers de M<sup>me</sup> Aloys Diodati-Eynard, donné plus tard, en juin 1906, aux Archives J.-J. Rousseau. In-4<sup>o</sup> de 4 pages, la 4<sup>e</sup> blanche, sans adresse, ni cachet. [Th. D.]

2. On ne connaît pas la lettre du Dr Tissot.

3. « réellement » remplace « à tous égards », précédemment écrit et biffé.

cette étude pourroit être encore perfectionnée, même après Michélius et Dillenius. J'écris le moins que je puis ; mais permettez que je vous donne ici quelque préférence, d'autant plus que c'est peut-être la dernière fois. Il n'y a qu'un seul article auquel je ne me sou mets pas, c'est celui de la crème de tartre ; non que je doute de son utilité, mais presque par une raison contraire ; c'est que tout considéré ; mon âge, mon état, mes autres infirmités, mes besoins, mes ressources, les traitemens tant publics que secrets que j'ai reçus des hommes, et ceux auxquels je devois m'attendre à l'avenir, je ne veux point, quoiqu'il arrive abrégér ma vie ; mais je vous avoue aussi que je ne me sens pas l'ame assez forte pour la vouloir prolonger, si cela dépendoit de moi. Ainsi la tentative de guérison, dont le succès d'ailleurs vous paroît peu probable est ici de trop. Laissons faire jusqu'au bout la nature, elle fera tout pour le mieux. Je voudrois souffrir moins s'il étoit possible ; mais je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me faire desirer de guerir.

Quant à mon état présent, depuis mon arrivée ici je me suis trouvé plusieurs jours mieux, et si bien que je me croyois guéri ou pret a l'être. Cette erreur n'a pas duré longtems ; la fièvre, l'étouffement, les nuits cruelles, tout est revenu plus fort que jamais, et l'effort interne du côté droit a été tel que les fausses cotes s'en vont dejetées. Derechef en écrivant ceci je me sens mieux, mais je ne m'y fie plus, et en général il règne dans le progrès de mon mal des inegalités qui me semblent absolument inexplicables à moins de les attribuer aux vents, dont je suis toujours fort incommodé <sup>1</sup>. Voila, Monsieur, en abrégé, le compte que vous m'ordonnez de vous rendre, et dont je vous prie de pardonner l'importunité au desir que j'ai de vous obéir.

Je suis aussi touché qu'honoré de l'intérêt que veulent bien prendre à moi Monsieur et Madame de Golowkin, et je vous

1. Ch. Eynard, qui a publié cette lettre (avec plusieurs fautes de copie), en 1839, dans son *Essai sur la vie de Tissot*, p. 184-189, a cru devoir supprimer ces treize derniers mots.

prie de leur en témoigner ma reconnoissance. La route qu'ils ont prise pour l'éducation de leurs enfans est sans contredit la plus difficile et celle dont le succès marque le mieux la vertu des parens ; car je sais combien il y a d'obstacles à surmonter et de peines à prendre pour y parvenir. Il est vrai qu'à la fin ce succès, si je ne me trompe, doit être proportionné à ce qu'il a coûté. Aussi je les exhorte, puisqu'ils ont osé commencé (*sic*), d'achever sans se rebuter des difficultés croissantes qu'ils ne manqueront pas d'éprouver jusqu'à la fin, surtout de la part des Domestiques sur lesquels on ne peut veiller avec trop de soin : car le mal viendra d'eux infailliblement. Le Ciel qui ne veut pas laisser une si grande entreprise infructueuse, envoie aussi une grande assistance à ces dignes parens en leur donnant pour conseil et pour ami l'homme de l'Europe le plus capable et le plus digne d'y concourir. Je m'attendris dans l'espoir que dans les benedictions qu'eux et vous recevrez un jour de ces heureux enfans ma mémoire ne sera pas absolument oubliée. Assurément si les vœux que je fais pour la prospérité de cette illustre famille sont exaucés, rien ne manquera jamais à leur félicité.

Adieu, Monsieur, s'il survient dans mon état quelque changement inespéré, je ne manquerai pas de vous en faire part. Si son progrès m'empêche de vous écrire davantage, suppléez, je vous prie, à ce que je ne pourrai vous dire. Vous êtes fait pour instruire la postérité par vos écrits, et pour verser par vos oeuvres des bienfaits sur vos contemporains. Si jamais vous me faites l'honneur de parler au public de vos bontés pour moi, n'oubliez pas, non plus, de lui parler des sentimens que vous m'avez inspirés. Dites-lui que l'amour de la vertu nous attirera l'un vers l'autre, et que le même sentiment qui vous intéressoit à mes maux, me fit aimer l'occasion qui me prouvoit votre bienveillancé.

RENOU

mes lettres continueront également à me parvenir adressées tout simplement à *Bourgoin* dont je ne suis qu'à une lieue.

---

N<sup>o</sup> 3790.

A M<sup>me</sup> [BOY DE LA TOUR, à LYON] <sup>1</sup>.

A Monquin le p<sup>r</sup>. fev<sup>r</sup>. 1769.

Me voici, chère amie, dans ma nouvelle habitation solitaire<sup>2</sup>, et j'y suis bien, trop bien seulement pour pouvoir oublier que je ne suis pas chez moi. Mon état ne paroît pas sensiblement empiré, si ce n'est que l'enflure intérieure a fait effort au point de soulever et de jeter les fausses cotes du côté droit. J'ai reçu avec transport la lettre de mon illustre patron<sup>3</sup>; j'ai aussi reçu réponse de M. Tissot. Cette réponse est très belle. M. Tissot est un homme éclairé et vrai. Enfin j'ai reçu vos envois. Vos douceurs me sont très douces; tous les soins de votre amitié sont précieux à mon cœur. Voici deux lettres auxquelles je vous prie de donner cours. Je suis bref, chère amie, vous en savez la raison. Nous envoyons en commun les plus tendres bonjours à la bonne et belle Cousine, à son excellente Maman et à tout ce qui leur appartient.

Il suffit de continuer d'écrire tout uniment à *Bourgoin*. Je ne vous écrirai peut être pas de quelque tems. Les lettres, que je voyois tarir avec joye me pleuvent depuis 6 semaines, et il faut necessairement entrer pour y répondre dans des détails qui ne finissent pas.

1. Transcrit de l'original autographe non signé et sans adresse, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 172-175). In-4<sup>o</sup> de deux pages, la 2<sup>e</sup> blanche. [Th. D.]

2. A Monquin, dans la ferme de M<sup>me</sup> de Césarges.

3. Milord Maréchal.

N<sup>o</sup> 3791.

A MONSIEUR  
MONSIEUR [DANIEL] ROGUIN  
A YVERDON <sup>1</sup>.

A Monquin le fev<sup>r</sup> 1769<sup>1</sup>.

Si j'étois plus en état d'écrire, mon cher et respectable ami, vous ne m'auriez pas prévenu, et je crois que vous n'avez pas besoin de ma part de nouveaux signes de vie pour être certain que mon coeur qui n'a vécu que pour l'amitié battra pour vous jusqu'à mon dernier soupir. Mais il n'y a plus rien de sain que ce coeur dans mon pauvre coffre qui se détruit, et mon estomac qui ne me permet plus d'écrire me force d'être bref avec vous plus que je ne voudrois. M. Tissot ne peut pas avoir dit que je l'ai consulté, parce que cela n'est pas vrai, et si j'avois eu à consulter les médecins depuis quinze ans que je souffre il faudroit que j'eusse été une grande bête pour attendre qu'il ne fut plus tems. J'ai écrit à M. Tissot que j'estime et que j'aime, non pour le consulter sur mon état que je connois aussi bien que lui, ni pour implorer son secours pour ma guérison que je sais être impossible et que de plus je ne desire pas, comme je le lui ai marqué à lui-même, mais pour lui rendre compte de la maladie extraordinaire qui me délivre de tant d'autres maux, et qui n'est point celle dont je suis la proie depuis tant d'années et que j'estimois être celle par laquelle je devois finir. J'ai cru que cette étrange maladie pouvoit lui fournir une observation pour ses registres laquelle entre ses mains pouvoit devenir utile à l'humanité. M. Tissot est un homme savant et vrai qui a très bien connu mon mal,

1. Transcrit en février 1879 de l'original autographé non signé, conservé à la Bibliothèque de la ville de Zurich. In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre. [Th. D.]

2. Le quantième est en blanc. La lettre, que je place ici pour le rapprocher de celle qui est adressée à Tissot, doit être du 12 ou du 13 février (cf. n<sup>o</sup> 3794) [P.-P. P].

qui l'a jugé comme moi sans remède, et qui m'a répondu de manière à redoubler mon estime et mon attachement pour lui s'il étoit possible. De tout cela s'ensuivoit l'inutilité de tout remède ; aussi je n'en ai ni désiré, ni demandé, ni fait, et même n'en ferois point quand même je serois sur de leur efficacité, à moins que ce ne fut pour moins souffrir. Je vis, autant que le permet la destruction de mes forces, exactement comme si j'étois en santé, et dans une occasion qui donne quelque mérite à ma patience, je suis plus que jamais conséquent à moi-même, au moment que vous m'accusez un peu légèrement de ne l'être plus.

J'ai quitté mon auberge et Bourgoin depuis près d'un mois et je suis venu chercher un reste de jours tranquille, dans cette solitude élevée dont l'habitation m'a été offerte et préparée par une dame de condition de ce pays-ci. Si par ses soins généreux je passe ici en paix mes derniers momens je lui devrai beaucoup plus de reconnoissance qu'à tant d'illustres empressés qui dans le grand bruit des services qu'ils ont prétendu me rendre ne m'ont jamais procuré un moment ni de bonheur ni de plaisir ni de repos. Je dois excepter un grand Prince dont je reçois même en cet instant des marques de bonté de souvenir et d'estime qui m'attendrissent, et que j'ose appeler après vous, le seul ami solide et sincère que j'ai trouvé.

Au moment que je tentois ici quelques petites promenades proportionnées à mes forces, la nège et la gelée sont venues me renfermer tristement dans ma chambre je ne sais pour combien de tems, moi qui me faisois une sorte de fête de laisser ma dépouille à l'ombre d'un chêne et d'expirer sous le ciel. Si ce rude tems est le même chez vous, vous faites très bien, cher papa, de tenir bien au chaud vos fesses dodues sur le dessus de votre fourneau, où j'espère que les chères nièces ne manquent pas de vous fourrer d'autant de robes de chambre, de bonnets et de camisoles que je vous en comptois jadis dans l'isle Saint Louis. Mais je vous exhorte extrêmement à vous ménager dans les premières sorties que le tems vous permettra de faire, et surtout de ne vous pas exposer à suer jusqu'à ce

que vous vous soyez remis peu à peu en haleine et que vous ayez soutenu les premières impressions de l'air.

M. du Peyrou m'a fait la triste relation du cruel état de Mad<sup>e</sup> la commandante. J'ai bien peur que l'affection scorbutique ne lui permette jamais de se tirer de là. Quel état cruel pour elle, pour son fils qui s'affecte de tout si profondément, et pour tous ceux qui s'intéressent à l'un et à l'autre. J'ai besoin pour faire diversion à de si tristes idées, de songer à la bonne santé du cher papa, de toute sa digne famille, et en particulier de ses chères nièces tant de Lyon que d'Yverdon, de Monsieur le colonel et de son adorable épouse desquels j'aurais bien voulu que votre lettre m'eût dit un petit mot. Je ne sais, cher ami, si je serai de longtems en état de vous en écrire une autre. Ce doute a contribué à me faire prolonger celle-ci.

Recevez les remercimens et respects de ma femme. Présentez nos hommages en commun à tout ce qui vous est cher, et souvenez-vous toujours avec bonté de votre ancien et fidelle ami.

---

N<sup>o</sup> 3792.

A M. LALIAUD<sup>1</sup>.

A Monquin, le 4 février 1769.

J'ai reçu, Monsieur, vos deux dernières lettres, et, avec la première, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont je vous remercie. M. Valette, que vous me marquez avoir pris la lettre de change, l'a trop payé, puisqu'au lieu de dix guinées ou de dix louis qu'il en a donné, elle n'est que de dix livres<sup>2</sup>.

1. Transcrit le 12 mai 1914 de la copie envoyée en 1779 par Laliaud à Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. Vol. rel. fol. 125 v<sup>o</sup>-128. [Th. D.]

2. Cette phrase : « M. Valette... livres » est *INÉDITE*.

Quoi, Monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avoit aussi été à Paris !... et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur <sup>1</sup> !... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de mains et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris ; mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre, et de pareils chiffons ne sont guères de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne feroit que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en étoit, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étois en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne faite sous les yeux de l'auteur <sup>2</sup>. J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque autre manoeuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je fesois du noir : l'expression n'est pas juste ; ce n'est pas moi, Monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience. Ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi qu'ils

1. Fréron avait publié le *Discours sur la Vertu des Héros* dans l'*Année littéraire*, tome VII, 1768.

2. « Sous les yeux de l'auteur ». Rousseau entend dire : « Sous les yeux de Du Peyrou ».



fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans allarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler, et c'est alors que l'on connoîtra peut-être le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoïn, j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, Monsieur, je suis content de l'emploi de ma vie et, du même oeil que j'en vois les restes, je vois aussi les événemens qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi : vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parce qu'après les sentimens que vous professez envers moi, ce seroit vous manquer à vous-même. Mais, dans l'état où sont les choses et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon coeur et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Mad<sup>e</sup> Renou vous remercie et vous salue, et moi, mon cher Monsieur, je vous embrasse de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3793.

A M<sup>me</sup> [BOY DE LA TOUR, à LYON] <sup>1</sup>.

Ce 8. fevr 1769.

M. d'Ivernois, ma très bonne Amie, m'a apporté de bonnes nouvelles de votre santé qui m'ont fait grand plaisir. Il m'a dit que vous aviez des lettres pour moi que vous aviez eu dessein de lui remettre avant son départ et qu'il n'avoit point recues ; j'ai présumé que vous auriez pris le parti de les envoyer par la poste, et je les y ai envoyé chercher depuis lors tous les jours de Courrier, mais rien n'est venu.

Je n'ai rien a vous dire de nouveau sur mon état ; il est un peu empiré depuis deux jours. Mais je ne m'en étonne pas, vu qu'il est sujet à des inégalités continuelles ; et l'horrible tems qu'il fait ne contribue pas à l'améliorer. Bon soir, ma chère Amie, je vous quitte pour m'aller substenter de vos douceurs, et puis m'aller coucher en pensant à vous.

Agréez les obeissances de Mad<sup>e</sup>. Renou et faites les agréer ainsi que les miennes à tous vos enfans.

N<sup>o</sup> 3794.

A MADAME

MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN <sup>2</sup>.

A Monquin le 13. févr 1769.

Nos deux dernières lettres, très chère Amie, se sont croisées et j'en ai reçu en même tems que la vôtre une de M. du Pey-

1. Transcrit de l'original autographe, non signé et sans adresse, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 176-177). In-4<sup>o</sup> de 2 p., la 2<sup>e</sup> blanche. [Th. D.]

2. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de

rou que je suppose être celle [que]<sup>1</sup> vous aviez voulu m'envoyer par M. d'Ivernois; voici une réponse pour le Papa<sup>2</sup> que je vous prie de lui faire passer, supposant que vous avez la bonté de faire tenir note de tous les ports et affranchissemens dont je vous donne l'embarras sans scrupule, connoissant votre inépuisable bonté pour moi.

Les nouvelles que vous m'avez données de la chere Cousine m'ont fait le plus grand plaisir, et j'espère bien, chère amie, [que vous] n'aurez jamais à m'en donner l'une de l'autre que de cette espèce. Nous avons ici un pied de neige qui me désole et qui si vous en avez autant à Lyon me fait peine pour elle : car son état demande un<sup>3</sup> exercice, très modéré à la vérité, mais journalier, et je me ferois plaisir de penser qu'elle va tous les jours plustot deux fois qu'une de chez elle chez vous, et de chez vous chez elle. A cela se joint le mien intérêt de penser que mes deux amies quand elles sont ensemble n'oublient pas de parler quelquefois de leur ancien hôte et de leur ami jusqu'à la mort et au delà, si comme je l'espère, les pures affections de nos coeurs nous survivent. Je vous parlerois de mon état si j'avois quelque chose de nouveau à vous en dire : mais il n'amende pas, et ne me paroît pas empirer. Il est à peu près le même, et ce qui m'en peine le plus est qu'il ne me permet ni d'écrire ni d'agir sans souffrir. Sentant l'extrême besoin de prendre un peu l'air, je pris il y a quelques jours une bêche pour me faire un petit chemin dans la neige ; j'en fis très peu, j'y allai très modérément, mais mon oppression ne laissa pas d'augmenter, et la nuit j'eus des mouvemens

Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 177-180). In-4° de 4 p. l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la lyre, pas de marques postales. Sur la 4<sup>e</sup> p., Rousseau avait d'abord écrit, par distraction : « A Monsieur | Monsieur de la Tourette | officier aux Gardes | en son Hôtel | A Lyon. » Il a biffé tout cela, même les mots « A Lyon » pour adresser à M<sup>me</sup> Boy de la Tour, et, près du cachet, il a écrit : « Pardon de l'étourderie ». [Th. D.]

1. J.-J. a omis le mot « que » et, plus loin, les mots « que vous ».

2. C'est le n° 3791.

3. J.-J. a écrit « une », ce qu'il fait assez souvent, avec l'article indéfini devant un mot masculin commençant par une voyelle, et cela peut donner une idée de sa façon (génevoise) de parler. [P.-P. P.]

convulsifs dans tous les membres, qui à la vérité cessèrent le lendemain excepté dans le bras gauche où je les sens encore aujourd'hui. Il me faudroit comme à la Cousine un peu d'exercice, mais très doux ; une marche lente est tout celui que je puis faire ; mais malheureusement le tems qu'il fait ne me permet point de sortir. J'ai reçu depuis quelques jours de nouvelles plantes qui m'ont remis à mon foin. Je tracasse avec mes bouquins, avec mon herbier, et cela m'amuse. Ma femme ne s'ennuye pas, non plus, dans notre solitude. Le soin de son très petit ménage l'occupe, nous passons quelques heures délicieuses à parler de nos bonnes amies et à nous flatter de l'espérance de les recevoir quelque jour ici plus tranquillement qu'à Bourgoin.

Puisque vous avez la bonté de ne point vous rebuter de mes éternelles commissions et de vous occuper de mes petits besoins, nous avons ici une coquetière qui va de tems en tems à Lyon et à qui je pourrai remettre une note de quelques articles qui pourtant ne pressent aucunement. Recevez, chère amie, partagez avec la future nourrice, et distribuez l'une et l'autre à tout ce qui vous est cher, les voeux purs et les tendres hommages de deux coeurs qui vous sont tout acquis.

J'ai toujours oublié, chère Amie, de vous parler du digne Colonel Chaillet et de vous marquer combien je suis sensible à son souvenir et combien je lui suis véritablement<sup>t</sup> attaché. Je n'ai point fait usage de sa note au sujet de notre ami, car cela seroit parfaitement inutile. Toute la raison dont il fait usage est dans sa tête ; il n'en admet point qui vienne d'autrui.

---

N<sup>o</sup> 3795.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
DANS LA MAISON DE MAD<sup>e</sup> DE  
GREMIAN  
A MONTPELLIER<sup>1</sup>.

A Monquin, le 14 fev<sup>r</sup> 1769.

Je suis délogé, cher Moultoù : j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire, que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtems, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation ; l'honnêteté même ne me permettroit pas de quitter si promptement celle-ci, après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes desirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grace au Ciel et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point ; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici, entre la compagne de mes infortunes et mon coeur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère, mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

1. Transcrit le 15 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. relié, fol. 113-115. In-4<sup>o</sup> de 6 p., la 6<sup>e</sup> bl. et l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec chiffre postal, timbre postal B.GOIN et reste de cachet. La p. 5 est occupée par le P. S. *INÉDIT*, sur 22 lignes. [Th. D.]

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyois inébranlable. Ah ! cher ami, comment avez-vous fait ? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même, et le témoin secret de vos sentimens commenceroit-il à vous devenir importun ? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et non sur ce qu'on aura cru. Mais prenez garde, je vous conjure, d'être bien de bonne foi avec vous-même, car il est très différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire ; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? Les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? La voix interne s'élève dans votre coeur, y foudroie les petits argumens à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu, ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant qu'en rejetant la cause première et faisant tout avec la matière et le mouvement on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh quoi, mon Dieu ! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'auroit nul dédommagement à attendre après elle, et mourroit en bête après avoir vécu en Dieu ? Non, non, Moultoü ; Jésus, que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connoître, Jésus, qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix ; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de foiblesses, mais qui me sens un coeur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps je sente en même

tems la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même : j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie ; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabâche, mais mon coeur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvoit se refuser à ce court épanchement<sup>1</sup>.

Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu dernièrement une lettre du patron de la case, aussi pleine de bontés et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avoit été faite ; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes, qui m'ont si mal traité et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes et je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres, parce que j'espère que vous les apporterez : ce moment, cher Moulto, me sera bien doux. Adieu, je vous

1. Le *Journal de Genève* du 5 décembre 1789 (n<sup>o</sup> 48) contient une lettre signée « Moulto l'aîné » (soit Pierre Moulto, fils de Paul), datée du 12 novembre 1789 et adressée « aux Editeurs du second supplément à la Collection des Œuvres de J.-J. Rousseau ». Pierre Moulto y explique que Rousseau, dans la présente lettre répond à une lettre concertée entre Paul Moulto et M. Venel « professeur à l'Université de Montpellier » parce que ce dernier ne croyait pas « que Rousseau fût persuadé des vérités de la religion ». Une première lettre où Paul Moulto laissait « percer quelques doutes » étant demeurée sans réponse, « les doutes furent plus clairement exprimés » dans une seconde lettre qui amena la réponse de Rousseau. Pierre Moulto ajoute que son père avait d'ailleurs communiqué la lettre de Rousseau à plusieurs personnes « qui pourraient attester la fidélité de cette anecdote ». Selon le vœu que Pierre Moulto formule en terminant, sa lettre a été réimprimée en un feuillet in-4<sup>o</sup>, placé du tome XVII et dernier de l'édition in-4<sup>o</sup> des Œuvres de Rousseau (Genève 1789, tome II du second supplément). Elle est suivie de cet « Avis des Editeurs » : « Le lecteur doit lire, et le Relieur placer cette feuille immédiatement après la page 278 du tome II, 2<sup>de</sup> Partie. » [Th. D.] — Il est à remarquer que la lettre de Rousseau reproduit presque mot pour mot quelques-uns des arguments longuement développés dans sa missive du 15 janvier à M. de Franquières. [P.-P. P.]

embrasse ; partagez tous les sentimens de mon coeur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs<sup>1</sup>. Mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi, et combien mes cruels ennemis tireront d'avantage de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler !

Vous pouvez continuer à m'écrire tout simplement à *Bourgoin*.

J'ai oublié de vous parler de la lettre à M. de Mirabeau. Je l'écrivis par pure complaisance, pour lui seul et point du tout pour être imprimée, après de fortes et fréquentes instances de sa part de lire l'*Ordre essentiel des sociétés politiques*, qu'il m'envoya, et de lui en dire mon avis. Je le fis par la lettre en question, écrite étourdiment, à la hâte, et versée dans le secret de l'amitié. Il y répondit par une autre longue lettre, qu'il me demanda longtems après, avec instances, la permission de faire imprimer. Je ne pus lui refuser mon consentement pour sa lettre, avec laquelle il fit imprimer aussi la mienne, sans m'en avoir prévenu en aucune façon. Je n'ai point vu cet imprimé, ni même pu relire ma lettre, dont il m'a été impossible de retrouver le brouillon et dont je ne me rappelle rien, sinon que je lui disois mon avis rondement, comme il l'avoit désiré, mais que du reste elle étoit très négligée et nullement en état de voir le jour. Voilà, cher Moulou, l'exacte vérité. Ainsi vous voyez que je ne suis pas en état de vous envoyer cette lettre, puisque je ne l'ai pas et que même je ne l'ai pas revue. Ne prenez point ceci pour une excuse et soyez sur que je n'en chercherai jamais avec vous<sup>2</sup>.

1. Rousseau pense sans doute ici à l'abandon de ses enfans.

2. Ce P.-S. est *INÉDIT*.



[Le 6 août 1767 (Cf. T. XVII, n° 3439) le marquis de Mirabeau demande à Rousseau la permission d'imprimer dans les *Ephémérides*<sup>1</sup>, dirigées par l'abbé Nicolas Baudeau, « votre lettre et ma réponse ». Il s'agit de la lettre de Rousseau du 26 juillet 1767 (T. XVII, n° 3423) et de la réponse de Mirabeau du 30 juillet 1767 (n° 3429) qui ont pour point de départ l'examen du livre de Le Mercier de La Rivière, Londres, J. Nourse [Paris, Desaint], 1767, in-4° ou 2 vol. in-12. Rousseau refusa le 12 août (n° 3445) en ne parlant du reste que de sa propre lettre et Mirabeau accepte, le 14 août, cette décision (n° 3447). Le 9 décembre 1767, Mirabeau revient à la charge (n° 3540) et sollicite l'autorisation de publier, « une certaine lettre à vous adressée cet été ». Cette fois, il ne dit rien de celle de Rousseau du 26 juillet. Rousseau commet d'abord une méprise. Dans le brouillon de sa réponse, datée du 11 décembre, il dit : « Faites imprimer ma lettre, mais à condition qu'il n'y aura pas un mot de changé .» En relisant la demande de Mirabeau, Rousseau s'aperçoit de son erreur et refait sa lettre le 12 décembre (n° 3544). Il consent que Mirabeau fasse paraître la lettre que celui-ci a écrite le 30 juillet, et il ne parle pas de sa propre lettre à lui, Rousseau. Le 20 décembre (n° 3552), Mirabeau le « remercie bien tendrement ». D'après le P.-S. inédit de la lettre à Moultou du 14 février 1769, le marquis de Mirabeau aurait fait imprimer non seulement sa lettre, mais aussi celle de Rousseau. — TH. D.]

1. *Éphémérides du Citoyen*, ou chronique de l'Esprit national, par l'abbé Baudeau, le Marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc. Paris 1765-1772, 69 tomes n-12.

N<sup>o</sup> 3796.

A M. DU PEYROU<sup>1</sup>.

Monquin, 28 février 1769.

Je suis sur ma montagne, mon cher hôte, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire, sans quoi je n'aurois pas attendu si long-tems à vous demander de fréquentes nouvelles de Madame la Commandante, jusqu'à l'entière guérison dont sur votre pénultième lettre, l'espoir se joint au desir. Pour moi, mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici ; mais je souffre toujours beaucoup. J'ai eu tort de ne vous pas marquer le rétablissement de madame Renou, qui n'a tenu le lit que peu de jours ; mais imaginez ce que c'étoit que d'être tous deux en même tems presque à l'extrémité dans un mauvais cabaret.

Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé ; mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes ; elles n'empêchent pas que l'ouvrage, ainsi corrigé, ne soit un misérable torché-cul ; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Que puis-je faire ? il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien.

M. Séguier, célèbre par le *Plantæ Veronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant trop riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Si parmi celles que vous promet le parolier, pouvoient se trouver la *grande Gentiane pourprée*,

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

de *Thora valdensium*, l'*Epimedium*, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me feroit le plus grand plaisir, car je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au-delà ; car, s'il y a des fleurs aux champs desséchées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'avois mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très cher hôte ; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne ; car cela me mèneroit loin. Mon cœur vous suit au pied du lit de la bonne nuit. J'embrasse le bon Jeannin.

N<sup>o</sup> 3797.

[DU PEYROU À REY]<sup>1</sup>  
(Fragment).

6 mars 1769.

... M. Rousseau m'avoit écrit au sujet de la publication de son discours sur la vertu des Héros, imprimé, disoit-il, à Lausanne. Je n'ignorois, mais j'étois sûr qu'on ne m'avoit pas [fait] le larcin de son manuscrit qui se trouvoit dans le paquet où M. Rousseau l'avoit mis lui-même et que je n'avois pas ouvert jusqu'alors. Ce manuscrit étoit donc chez moi, et, après avoir reçu un exemplaire de l'imprimé, je me suis confirmé dans l'idée que j'avois déjà marquée à M. Rousseau : c'est que le vol s'étoit fait avant que les papiers fussent déposés chez moi ; et la preuve c'est que l'imprimé est parfaitement conforme au manuscrit tel qu'il étoit avant les corrections et additions que l'auteur y a faites depuis, et qui changent totalement cet ouvrage. D'ailleurs, l'émission d'un ou deux paragraphes entiers prouve que le larcin a été fait à la hâte par le copiste. J'ai marqué tout cela à M. Rousseau pour lui servir de renseignement pour le tems où le discours lui a été fait et parvenir ensuite à la connoissance du voleur. Depuis, on n'a fait que réimprimer à Lausanne ce discours qui se trouve imprimé dans l'Année Littéraire de Fréron, année 1768, Tome VII, où l'éditeur de Lausanne l'a tiré. Je n'ai point encore de réponse de M. Rousseau sur ces détails que je lui ai donné à mesure que je les ai acquis...

<sup>1</sup> Transcrit d'un « extrait » imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, p. 285, en bas de la lettre de Rousseau à Rey du 31 janvier 1769.

N<sup>o</sup> 3798.

A MADAME DE LESSERT  
NÉE BOY DE LA TOUR  
LYON <sup>1</sup>.

A Monquin, le 3 Mars 1769.

Que vous êtes aimable, ma bonne et belle Cousine, de songer un peu à vos pauvres ermites, qui méritent bien quelques souvenirs de votre part pour tous ceux que vous nourrissez dans leurs coeurs ! Vous avez raison de croire que les soins de l'amitié sont pour moi les meilleurs remèdes. Aussi je vous trouve un très-bon médecin, et vous avez dans M<sup>me</sup> Renou un très bon substitut qui remplit bien tout ce que vous espérez d'elle.

Je commence à m'apercevoir très-sensiblement du changement d'air, et quoique mon estomac ne soit pas désenflé, que les côtes soient toujours soulevées, et qu'il me reste toujours une oppression très-incommode, je me trouve de jour en jour mieux qu'à Bourgoin, et quelques promenades que j'ai faites avec succès me font juger qu'en reprenant mon habitude ambulante quand le tems me le permettra, je me retrouverai dans un état supportable, en attendant mieux. Ce qui contribue beaucoup, je vous jure, à mon bien-être actuel est de pouvoir compter sur le vôtre, et de voir que tout va bien de votre côté.

Continuez, chère Cousine, à bien choyer mon futur petit Cousin <sup>2</sup> et sa jolie nourrice ; donnez-moi souvent des nouvelles de l'une et de l'autre, de celles de la très bonne maman, et généralement de tout ce qui vous intéresse, sachant bien

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour dans la *Revue des Deux Mondes*. Reproduit dans leur publication de 1911, p. 31, 32.

2. « Ce fut un garçon, Jules-Jean-Jacques de Lessert, baptisé le 4 juin 1769. Il mourut jeune. » (*Note des éditeurs de 1908.*)

que rien de ce qui vous est cher ne peut m'être indifférent, et recevez les tendres bonjours de deux amis sincères et vrais, qui vous ont donné leurs coeurs parce qu'ils ont senti tout le prix du vôtre.

---

N<sup>o</sup> 3799.

A MADAME

MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN

A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin le 17 Mars 1769.

Eh quoi chère amie, ne prendrez-vous donc jamais dans mes sentimens la confiance que j'ai dans les vôtres, et pouvez-vous croire que je voulusse aisément avoir à d'autres l'obligation des embarras dont vous vous chargez de si bon coeur. Ah croyez une fois pour toutes que c'est à vous, à nôtre Madelon, à votre famille à cause de vous que j'aime être redevable, et que si je le suis à d'autres c'est malgré moi.

Je ne vous ai point envoyé la Coquetiere, parce que je n'ai plus entendu parler d'elle. Rien ne presse pour aucune commission. J'en ai une pour des papiers et porte-feuilles d'herbiers qui me tient fort au coeur, mais elle demanderoit des explications trop longues à mettre par écrit et pour lesquelles j'aime mieux attendre une occasion. Elle sera tout aussi bonne à faire dans cinq ou six mois qu'aujourd'hui.

Par ce que je viens de vous marquer vous pouvez comprendre que je continue à être mieux ; cependant le côté droit est toujours enflé. J'ai lieu de croire que le vin du cabaret avoit autant contribué que l'air et l'eau à ma maladie ; car j'en ai apporté ici une vingtaine de bouteilles, et toutes les fois qu'il

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 181-184). In-4° de 4 p., la 3<sup>e</sup> planche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la lyre, timbre postal B.601N, chiffre postal 6. [Ch. D.]

m'arrive d'en boire je me sens plus incomodé qu'il ne m'arrive en buvant d'autres vins. L'alun dont les cabaretiers le frelatent n'affecte pas beaucoup les gens en santé mais agit plus sensiblement sur un corps infirme.

Chère amie, ne comptez pas avec votre serviteur et donnez-moi de grace régulièrement de vos nouvelles et de celles de la Cousine avec laquelle vous pouvez alternativement remplir cette oeuvre pie, soit que je vous écrive régulièrement ou non. Il est certain qu'il est très contraire à ma santé d'écrire. Je vous ferai donc de courtes lettres, peut être de rares, mais mon coeur ne cessera jamais un moment d'être entre mes deux excellentes amies, et souvenez-vous une fois pour toutes que je parle au nom de Mad<sup>e</sup> Renou ainsi qu'au mien.

---

N<sup>o</sup> 3800.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DAVENPORT<sup>1</sup>.

A Monquin, le 17 Mars 1769.

Depuis la réception de votre dernière lettre, Monsieur, et de celle de M. de Granville, un mal d'estomac fort extraordinaire, accompagné d'enflure et d'étouffement, m'a forcé de sortir de Bourgoin, dont l'air marécageux et les mauvaises eaux m'étoient très-contraires. Le mal qui m'empêchoit d'écrire et l'embarras du déménagement sont causes du retard de cette lettre ; mais ils ne le sont pas de ce que vous recevrez si tard la graine de melon que vous m'avez demandée<sup>2</sup>, car je n'ai pas perdu un moment pour m'en procurer de bonne ; mais malheureusement je ne suis pas placé pour cela. La partie du

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 76, 77. Cachet à la lyre. Ce texte était *INÉDIT* quand Th. Dufour l'a publié en 1910, dans *Quelques lettres inédites*.

2. Dans la lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1769, qui est la dernière du dossier de Neuchâtel. Celles que R. Davenport a pu encore écrire après cette date n'ont pas été conservées. Il mourut dans les premiers mois de l'année 1771 (Th. Dufour, *Le Testament de J.-J. Rousseau*, 1907, p. 9-10).

Dauphiné que j'habite, étant très-humide et très-froide, ne produit point le melon, et j'ai parlé à toutes les personnes de ma connoissance qui en avoient dans les cantons où viennent les bons melons, pour m'en procurer de la graine : tous m'ont promis des merveilles et rien n'est venu. Enfin quelqu'un qui m'est venu voir et qui a des connoissances en Angleterre s'est chargé de me procurer de la graine de melon d'Ampuis<sup>1</sup>, qui est le lieu de la France où se trouvent les meilleurs, et pour gagner du tems, je lui ai donné l'adresse de M. Lewis, auquel il fera passer directement ladite graine. Que si, malgré cette précaution, elle vous arrive trop tard pour être semée cette année, vous pouvez la réserver, ou partie d'icelle, pour l'année prochaine. Comme on aura soin de la choisir fraîche, elle ne manquera pas de lever, et vous pouvez être sûr d'avoir d'aussi bonne graine qu'il soit possible d'en trouver ; mais malheureusement je ne puis pas vous envoyer le soleil et la terre, sans quoi la graine ne suffit pas. J'ai dû vous faire tout ce détail pour prévenir l'imputation d'une négligence, qu'assurément je n'aurai jamais pour tout ce qui pourra vous faire le plus petit plaisir et qui dépendra de moi.

Voici le tems, Monsieur, où vous quittez Londres. Cette lettre vous trouvera peut-être à Wootton. Que ne puis-je l'y accompagner et vous y trouver bien portant au sein de votre aimable famille ! Mais il n'est plus question de cela. Ma femme et moi vous faisons mille salutations, ainsi qu'à vos chers enfants, et voudrions bien être à portée l'un et l'autre de baiser la jolie main de ma belle correspondante, pour les témoignages qu'elle nous a donnés de son bon souvenir et de sa bonté. Lorsque vous me ferez l'honneur de m'écrire, continuez, je vous prie, d'adresser vos lettres tout simplement à Bourgoin, dont je suis tout proche, mais ayez la bonté d'y mettre une enveloppe à l'adresse de *Monsieur le Comte de Tonnerre, Lieutenant Général des armées du Roi et Commandant pour S. M. en Dauphiné, A Grenoble.*

<sup>1</sup>. Ampuis (Rhône), arrondissement de Lyon, canton de Condrieu.

J'écris <sup>1</sup> directement à Milord Nuneham pour le remercier de son bon souvenir et pour lui rendre compte de son envoi <sup>2</sup>.

---

N<sup>o</sup> 3801.

A MADAME  
MADAME GUYENET LA JEUNE  
NÉE D'IVERNOIS  
A MOTIERS  
PAR PONTARLIER <sup>3</sup>.

A Monquin, le 17 mars [1769].

Ma chère Isabelle sait-elle bien qu'elle a failli cet hiver perdre un de ses trois papas <sup>4</sup>, non pas celui qui lui est le plus cher ni qui doit l'être, mais celui qui peut disputer aux autres la primauté en fait de tendresse et d'attachement pour elle. L'air, l'eau du marécage, et le vin du cabaret m'ont fait contracter une enflure d'estomac, qui n'est pas guérie, mais dont les maux qui l'accompagnaient sont fort soulagés depuis que je me suis transplanté sur la hauteur. En revenant en quelque sorte à la vie, un de mes premiers soins a été de penser à celle qui me la rendait agréable à Motiers, et dont l'amitié me la rendra toujours chère, tant que je croirai qu'elle continue à y prendre intérêt. Je n'écris pas sans peine ainsi je serai bref. Donnez-moi de vos nouvelles, ma chère fille, et de votre mari que j'embrasse, et de votre famille que je salue, et de vos chers enfans auxquels je ne pense point sans m'attendrir sur eux et sur leur maman. Je vous écris au nom de Mad<sup>e</sup> Renou comme au mien, c'est tout dire. Vous pouvez m'écrire ici tout simplement à *M. Renou, à Bourgoin en Dauphiné*, sans rien de plus. Adieu, ma bonne fille

1. Lettre inconnue.

2. L'envoi du portrait gravé du roi d'Angleterre.

3. Transcrit de l'imprimé en 1878 par Alphonse Petitpierre dans le *Musée Neuchâtelois*, p. 157-158 (tirage à part, p. 26).

4. Le père d'Isabelle, son beau-père, Abraham Guyenet, et J.-J. Rousseau.

---



N<sup>o</sup> 3802.

A M. LALIAUD <sup>1</sup>.

A Monquin, le 17 mars 1769.

J'ai reçu, Monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici : je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé ; outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent <sup>2</sup> ici leurs vins avec de l'alum, et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou que le discours en question avoit été absolument défiguré et mutilé à l'impression, et que non seulement on n'avoit pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avoit même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin, où personne de bon sens ne peut reconnoître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliois de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens ; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au coeur, et dont vous ne me parlez point, est le

1. Transcrit le 12 mai 1914 de la copie envoyée en 1779 par Laliaud à Du Peyrou, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. fol. 128, 129. [Th. D.]

2. Sur la copie, on lit : « farlatent », qui était en effet l'orthographe de Rousseau. [Th. D.]

portrait du Roy d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait : il est pourtant bien à moi, ce me semble, et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fit autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, Monsieur, de vos nouvelles à vos momens de loisirs. Mad<sup>e</sup> Renou vous souhaite, ainsi que moi, bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

---

N<sup>o</sup> 3803.

A MONSIEUR  
MONSIEUR L'ABBÉ BORIN,  
CHANOINE DE VIENNE  
A SIRIZIN <sup>1</sup>.

A Monquin le 19 Mars 1769.

Bien des remerciemens, Monsieur, et salutations pour vous, pour Monsieur votre frère et pour tout ce qui vous appartient. J'écris trop difficilement l'après-midi pour pouvoir vous répondre en détail. J'inscris cet à compte avec les autres pour acquitter le tout à la fois. Cependant vous m'obligerez de ne faire plus d'envois en détail jusqu'à ce que j'aye eu l'honneur de vous revoir et de prendre avec vous d'autres mesures. J'ai l'honneur de vous saluer, Monsieur, très humblement et desire que dans peu ce soit de plus près.

RENOU

Mad<sup>e</sup> Renou est actuellement à Vêpres elle sera très sensible à l'honneur de votre bon souvenir.

1. Transcrit de la photographie de l'original autographe, signé Renou, qui m'a été communiquée en juillet 1912 par M. F. Engel-Gros [P.-P. P.]. — Ce billet a été publié en 1874 par Etienne Charavay dans la *Revue des documents historiques*, 1<sup>re</sup> année, p. 149. Sirizin doit être probablement Serezin, localité située à 6 kil. à l'Est de Bourgoin. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 3804.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]  
RUE DU CROISSANT  
QUARTIER DE MONTMARTRE  
A PARIS<sup>1</sup>.

A Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d'air m'a fait du bien, chère Marianne, et  
me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand  
j'ai quitté Bourgoïn.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je  
puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de  
courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin.  
C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entre-  
tenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère  
à mon coeur qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

---

[On trouve, dans un roman de Mary Lafon, *Les Dernières années de Richelieu*, Paris, 1865, in-18, le texte d'une prétendue lettre signée J.-J. Rousseau, datée de « Monquin, 24 mars 1769 » et adressée à M<sup>lle</sup> Maury de Saint-Victor, héroïne du dit roman. En note, l'auteur dit en posséder le « manuscrit autographe ». Il n'y a pas lieu de reproduire ce texte qui est de pure fantaisie et dont la fausseté ne pourrait en aucune façon être mise en doute. — P.- P. P.]

---

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N<sup>o</sup> 3805.

A M. DU PEYROU<sup>1</sup>.

A Monquin, le 31 mars 1769.

Votre dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étois déjà sur l'état tant de Madame la Commandante que sur le vôtre. Je vois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'ame. Cela m'apprend ou me confirme bien combien tous les systèmes philosophiques sont foibles contre la douleur tant de l'un que l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma foiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étoient rien, qu'il n'y avoit de réel que le mal physique ; et vous voilà, foible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous souteniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple, de commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort quand on souffre, et de se taire quand on ne souffre plus ; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible. Faisons comme les enfants et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parcequ'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

---

N<sup>o</sup> 3806.

DE MARIANNE

(M<sup>me</sup> Latour-de-Franqueville à Rousseau)<sup>1</sup>.

Le premier avril 1769.

Vous me tirez d'une grande inquiétude, mon ami, en m'apprenant que vous avez quitté le pernicieux séjour de Bourgoin ; la satisfaction que j'en ressens ne pourroit être augmentée que par la permission de croire que cette résolution... Mais elle est exécutée ; vous vous en trouvez bien, c'est à cela que je m'attache ; qui peut voir ses intérêts quand il s'agit des vôtres, n'est pas digne de vous aimer. J'espère que le retour de la belle saison achèvera de rétablir votre estomac ; je voudrois bien que son entière guérison vous inspirât le desir de revenir dans nos cantons. L'impossibilité de voir les gens qu'on aime, ajoute encore au chagrin de leur absence. Je m'étois flattée quand vous habitiez Trye, d'aller passer quelques momens auprès de vous ; mais le moyen de me dérober aux circonstances qui m'enchaînent pour vous aller chercher à Monquin... Je devrai m'estimer bien heureuse si ma lettre vous y parvient ; car il y a peut-être quelques précautions à prendre que vous avez négligé de m'indiquer. Condamnée à vivre loin de vous, écrire est toute ma ressource ; le cas infini que j'en fais ne m'empêche pas de sentir combien un commerce aussi interrompu que le nôtre, laisse à desirer à l'amitié ; ceci n'est pas une plainte, mon ami, ou, si c'en est une, elle ne porte pas sur la rareté de vos lettres. Il ne va ni à votre goût, ni à votre position de m'écrire souvent ; je m'en suis fait une raison, et je n'accuse que le sort des privations que j'éprouve. D'ailleurs je n'ai jamais été relativement à vous dans une situation plus avantageuse : elle sera stable, j'en réponds : vous ne vous êtes pas décidé légèrement en ma faveur ; vos sentimens pour

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales, etc.*, t. II, p. 259-261.

moi sont changés en principes, rien ne peut ébranler la persuasion où je suis d'être toujours aimée de vous ; je la respecte comme votre ouvrage, et je la chéris comme une des plus considérables portions de mon bonheur. A Dieu, mon illustre et intéressant ami, c'est à lui que je vous recommande ; lui seul est assez puissant pour remplir les vœux que forme pour vous votre fidèle Marianne.

---

N<sup>o</sup> 3807.

A M. BEAU-CHATEAU<sup>1</sup>.

Bourgoin, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, Monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les coeurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connoîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, Monsieur, très humblement.

---

N<sup>o</sup> 3808.

LE PRINCE DE CONTI À ROUSSEAU<sup>2</sup>.

Ce mercredi 5 avril 1769.

Madame la Comtesse de Brionne m'a fait remettre par quelqu'un de mes amis, et de sûr, la lettre que vous lui avez adressée pour moi. Il y a six jours qu'elle m'est parvenue, et elle est datée de Bourgoin, du 9 novembre de l'année passée. J'en ai reçu, comme vous savez, de postérieures de vous par

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 20-21.

l'autres voies, et j'y ai répondu en une seule lettre <sup>1</sup>, que je vous ai fait passer par un de vos amis de Lyon, pour vous mander ce que j'avais fait et ce que je pensais sur votre changement d'habitation. Je vois avec douleur que vous nourrissez vos inquiétudes, et que sans doute il y a des gens qui se plaisent à exciter vos défiances et à vous tourmenter. Je vous assure que je n'ai aucune connaissance que vous soyez accusé d'aucun crime, que je n'en ai pas plus d'aucune trame secrète contre vous, ni dans le temps que vous avez été décrété, ni depuis. Pour ce qui est du soupçon que vous avez de Madame de Luxembourg, je mettrais tout ce que j'ai de plus cher et ma vie qu'il n'en est rien et qu'il n'en a jamais rien été ; je suis sûr qu'elle vous aime et ferait tout pour votre bien. Méprisez donc ceux qui vous peuvent faire de pareils contes ; méprisez ces viles calomnies, et condamnez votre propre imagination quand elle se prêtera à ces défiances qui n'ont ni fondement ni existence. Je ne doute pas que Madame de Brionne à qui je sais que vous demandez de vous parler avec sincérité, ne vous tranquillise autant que moi. Je souhaite ardemment que vous veuilliez vous fier à l'uniformité du langage que vos amis, s'ils le sont, vous tiendront contre les soupçons qui sans cesse vous affectent. Je ne saurais trop vous répéter que vous devez à cet égard vous défendre, non seulement de ce qu'on peut vous dire, mais de ces remarques que vous croyez faire et auxquelles vous donnez des causes, des motifs et une valeur sur lesquels vous vous livrez trop à votre défiance, qui rend, malgré le génie que Dieu vous a donné, vos conceptions mêmes fautives. C'est mon amitié qui vous parle ; vous la trouverez toujours. Si je croyais qu'on vous pressât des embûches, je ne serais pas tranquille ; je le suis parce que je ne vois rien à craindre pour vous en ce genre, que j'espère que vous prendrez enfin le parti de vous défendre à vous-même de consentir et de croire à toutes ces idées sans réalité qui font seules votre malheur à présent.

1. « Toutes les lettres dont parle ici le prince de Conti sont inconnues. » (Note Streckeisen-Moultou.)

---

N<sup>o</sup> 3809.

A M. [PIERRE] CLAPPIER FILS  
DOCTEUR EN MÉDECINE, À GRENOBLE <sup>1</sup>.

A Monquin, le 17 avril 1769.

Permettez, Monsieur, que, dans l'idée que le livre ci-joint n'entre peut-être pas dans votre collection, je prenne la liberté de vous l'envoyer. C'est le *Synopsis* de Ray et de Dillenius, rangé par le docteur Hill selon le système de Linnoeus et gâté en ce que ces transpositions coupent souvent d'une manière ridicule le texte des premiers auteurs. Cependant, comme cet ouvrage est souvent cité par Linnoeus et qu'il contient bien des observations qui ne se trouvent point ailleurs, j'ai supposé qu'au cas que vous ne l'eussiez pas il pourroit vous faire quelque plaisir, vu qu'il est rare dans le continent.

Voici, Monsieur, le tems de reprendre l'étude des plantes dans le livre que vous recommandez et que vous lisez si bien. Je m'en tiendrai là dans les herborisations que ma santé me permet de reprendre et que mon goût ne me permet pas d'abandonner, ma mémoire, absolument en défaut, me rendant inutile l'étude de tout autre livre et même du *Philosophia botanica* que, sur votre conseil, j'ai voulu reprendre et que j'ai été contraint d'abandonner, faute d'en pouvoir rien retenir.

Une chose qui m'auroit été bien plus utile auroit été de vous suivre dans quelqu'une de vos herborisations et d'aller à la piste de vos découvertes, glanant quelque chose par ci par là. Si par hazard le S<sup>r</sup> Liotard dans ses courses trouvoit la grande gentiane pourprée, l'Epimedium en fleurs, le Cortusa, la

1. Transcrit de l'imprimé en 1863 par Gustave Vallier, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 2<sup>e</sup> série, tome II (p. 14-15 du tirage à part), d'après l'original autographe, communiqué par M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Clappier.



Soldanelle, etc., je lui serois bien obligé de ne pas m'oublier. Pardon de la liberté que je prends, mais je suppose que vous le voyez tous les jours. Agreez, je vous prie, mes salutations très humbles; je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3810.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin le 18 Avril 1769.

M. De Luze, ma bonne amie, me fait tort de douter un moment du vrai plaisir que me fera sa visitte, plaisir auquel il joindra j'espère celui de me donner en détail de vos nouvelles et de celles de ma Cousine. Dites-lui donc qu'il sera le bien venu; mais à moins qu'il ne veuille accepter un lit chez Mad<sup>e</sup> de Cezarge, je n'en ai point ici à lui donner. Ainsi il faudra qu'il couche à Bourgoin et qu'il tache de venir ici le matin afin que j'aye le plaisir de passer avec lui la journée. Quelqu'un qui m'est venu voir s'est chargé de mes commissions pour Lyon, du moins des plus pressées, et les autres demanderoient de plus longues écritures que je n'en puis faire aisément. Bon jour ma bonne amie, mes honneurs à tout ce qui vous appartient. Mille amitiés à ma Cousine. Mes remerciemens et salutations à Monsieur son Mari. Recevez les tendres embrassemens de votre ami et de sa compagne.

RENOU

---

1. Transcri de l'original autographe signé Renou, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 183, 184). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre, le timbre postal B.COIN et le chiffre postal 4. [Th. D.]

N<sup>o</sup> 3811.

A M. DU PEYROU<sup>1</sup>.

Monquin, 21 avril 1769.

Que votre situation, mon cher hôte, me navre ! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne et infortunée mère ! Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux ; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces ; mais vous, vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre parcequ'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consolation pour vous, mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même, parceque personne ne peut prévoir, comme vous, l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit ; car, sans contredit, vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu, me dites-vous, que ce choix lui fera plaisir ; cela étant, je ne vois pas pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage, ajoutez-vous, de lui en parler de but en blanc dans son état ? Eh bien ! parlez-lui en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher ; et, dût-elle ne pas approuver votre choix, vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister, lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrit de vous dire à ce sujet.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

J'ai le coeur si plein de vous et de votre cruelle situation, que je n'ai pas le courage de vous parler de moi ; et tout ce que j'ai de bon à vous en dire est que ma santé continue d'aller assez bien. Faites parler mon coeur avec le vôtre auprès de votre bonne maman. Mille amitiés au bon Jeannin. Nous vous embrassons, madame Renou et moi, de tout notre coeur.

---

N<sup>o</sup> 3812.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] <sup>1</sup>.

A Monquin, le 27 Avril 1769.

J'ai, mon cher Compère, votre lettre du 16 Mars, ainsi que la précédente sans date, mais que vous me rappelez dans la dernière sous la date du 11 Fév<sup>r</sup>. Je suis sensible à tous les témoignages d'amitié qu'elles contiennent, et ce seroit un grand plaisir pour moi de vous voir ; mais je suis obligé de vous réitérer qu'outre les inconvéniens pour vous d'un si grand voyage, il en auroit aussi pour moi qui me font désirer que vous ne veniez pas.

Ma petite Jeannette est charmante <sup>2</sup> ; il est bien cruel pour moi de ne pouvoir embrasser cette chère enfant. C'est une consolation qui me seroit trop douce pour qu'il me soit permis de l'espérer. Ma vie, mon cher Compère, n'est qu'un tissu de privations ; et c'en est ici une des plus sensibles. Je ne suis pourtant pas content de la seconde lettre ; elle est dictée, cela est sûr ; quand elle m'en écrira une tout entière de son estoc, je promets de lui répondre.

Quand vous me suggérâtes le projet d'écrire les mémoires de ma vie, je n'imaginai guère que ce projet adopté trop légèrement m'attireroit les calamités qui en ont été l'effet. Ne me reparlez jamais de cette entreprise ; si vous m'aimez, ayez regret

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 148.

2. « Le nom de sa filleule étoit Julie-Élisabeth. Il la nomme donc Jeannette du nom du parrain. » (*Note de Bosscha*). Erreur, elle se nommait Suzanne-Jeanne ; Bosscha confond avec la fille aînée de Rey. [P.-P. P.]

de me l'avoir suggérée, et si vous m'en reparlez, attendez-vous à n'avoir aucune réponse sur ce point.

Vous devez avoir à présent M<sup>lle</sup> Dumoulin auprès de vous. Je vous en félicite tous. J'espère qu'entre Madame Rey elle et vous, il sera souvent fait mention d'un homme bien fâché de ne pouvoir cultiver de plus près l'amitié de ces Dames ainsi que la vôtre.

Vous pouvez dédier à qui bon vous semblera le recueil que vous avez fait de mes écrits. N'ayant pris aucune part au recueil je ne veux pas me mêler de la dédicace <sup>1</sup>. J'espère que vous n'y aurez pas fait entrer la dernière pièce dont vous m'avez parlé et que je ne puis avouer en aucune sorte, M. Du Peyrou qui a comparé l'imprimé à l'original déjà très-piètre m'ayant assuré que ce torche-cul a été tronqué, mutilé, estropié dans l'impression, de façon qu'on n'y reconnoit plus mon ouvrage. Je me souviens que dans une de vos éditions de la Julie pour égaliser les volumes et les mettre en 4 tomes vous les avez coupés différemment. Passe pour cela pourvu que la coupe des six parties ne soit point changée de ce qu'elle étoit dans la première Edition. Il est essentiel que cette coupe reste la même ; si vous l'avez changée, avertissez que c'est contre mon intention.

Si vous avez à m'envoyer quelques livres de botanique, M. le Comte des Charmettes <sup>2</sup> qui vous remettra cette lettre, voudra bien peut-être avoir la bonté de s'en charger. Adieu, mon cher Compère. Ma santé est meilleure. Recevez et distribuez mes salutations et celles de Mad<sup>e</sup>. Renou. Je vous embrasse.

1. « Rey a dédié sa nouvelle édition des Œuvres de Rousseau (Amst. 1772, XI Vol. gr. in-8°) à M. Du Peyrou, comme étant presque le seul ami de l'auteur avec qui il eût quelque relation. L'épître dédicatoire est du 1 Mai 1769. Mais une lettre de Du Peyrou à Rey, du 3 Février 1770 contient le passage suivant : « Si vous m'en eussiez prévenu à tems, je vous aurois conseillé un nom plus illustre, et qui n'eût point déparé cet ouvrage. Le Prince de Conti eût été celui que je vous eusse indiqué. » (Note de Bosscha.)

2. M. De Conzié. Bosscha dit ici en note que quelques lettres du comte de Conzié à Rey ont été conservées.

---

N<sup>o</sup> 3813.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DU PEYROU  
CHEZ MONSIEUR JUNET, DIRECTEUR DES POSTES  
A PONTARLIER <sup>1</sup>.

Ce 19 May 1769.

J'apprends votre perte, mon cher hôte, et je la sens bien ; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrois pour vous en consoler que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avoit long-tems qu'elle avoit cessé de vivre, elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et pas moins irréparable ; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets ; vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas. Puissez-vous n'avoir jamais plus à le pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui ! Mais telle est la loi de la nature, il faut baisser la tête et se résigner.

La nature qui se ranime me ranime aussi. Je reprends des forces et j'herborise. Le pays où je suis seroit très agréable s'il avoit d'autres habitans ; j'avois semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du plaisir à vivre ; c'est un plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parcequ'il a sa source au-dedans de moi.

Je vous dois des remerciemens de l'envoi que vous m'avez fait ; je vous en parlerai plus amplement quand il me sera parvenu. Je ne comprends pas bien pourquoi, sachant que je

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 4 p. in-4<sup>o</sup>, de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet de cire rouge, à la lyre. [Th. D.]

veux plus conserver aucune sorte de correspondance à Genève, vous n'avez pas laissé de choisir ce grand détour par préférence et l'adresse de M. d'Ivernois, qui continue à me venir voir, à la vérité, mais sans que je sache à quel dessein et sans qu'il s'embarrasse en aucune sorte si cela me fait plaisir ou non, tandis que vous pouviez, bien plus simplement, me faire le même envoi à Lyon en droiture par Mad<sup>e</sup>. Boy de la Tour. M. d'Ivernois m'a écrit pour m'annoncer ce même envoi, qui ne m'est pas parvenu jusqu'ici <sup>1</sup>.

Adieu, mon cher hôte, voilà qu'on attend ma lettre et je la finis très à la hâte, en vous embrassant de tout mon coeur <sup>2</sup>.

---

N<sup>o</sup> 3814.

A M. [PIERRE] CLAPPIER FILS,  
DOCTEUR EN MÉDECINE, à GRENOBLE <sup>3</sup>.

A Monquin, le 26 may 1769.

Je suis, Monsieur, en admiration devant les belles plantes que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont je vous remercie de tout mon coeur. Vous joignez au savoir de les bien connoître l'art particulier de les bien conserver, et je n'approche pas plus de l'un que de l'autre. J'avois le *calceolus*, j'avois l'*uvularia*, mais non pas dans un état approchant de la perfection des vôtres. J'avois aussi trouvé dans ce pays le *carex* que vous dites n'être pas décrit par Linnoeus, et je l'avois rapporté au *carex digitata* du même auteur, dont vous m'avouerez

1. La correspondance de Rousseau avec d'Ivernois, conservée à Neuchâtel, s'arrête au printemps de 1768 ; la dernière lettre de Rousseau y est du 26 avril et la dernière de d'Ivernois, du 4 mai. La correspondance a dû continuer, puisque d'Ivernois allait voir Rousseau à Bourgoin (sans doute en allant à Bordeaux ou en revenant). [Th. D.]

2. Ces deux derniers alinéas sont *INÉDITS*. [Th. D.]

3. Transcrit de l'imprimé en 1863 par Gustave Vallier, dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 15 à 17 du tirage à part, d'après l'original autographe, communiqué par M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Clappier.





Librairie Armand Colin, Paris.

BERNARD DE JUSSIEU

gravure anonyme.

*Cabinet des Estampes.*



du moins qu'il approche beaucoup, s'il n'en est une variété. J'ai aussi trouvé près de Gisors, en assez grande abondance, la *Gentiana pumila* de M. Gouan ; mais je ne m'y étois pas attaché, ne la prenant que pour une variété de la petite centauree ; c'est peut-être pour cela que M. Linnoeus lui-même n'en fait pas mention. Je ne penserois pas du moins que M. de Jussieu ait raison de croire que cet auteur l'ait confondue avec le *Gentiana filiformis*, auquel il donne ses vrais caractères essentiels qui ne sauroient convenir à l'autre. Je douterois au contraire que M. Gouan lui-même ait bien connu le *Gentiana filiformis*, puisqu'il lui donne (*Flora Mousp.*, p. 469) un synonyme de Magnol qui ne lui convient en aucune sorte, le *Gentiana filiformis* n'étant point pourpre et ne pouvant guère être appelé rameux, puisque, comme le dit très-bien Sauvages, il n'a communément que trois fleurs. J'ajouterai que, par comparaison à cette petite plante, le nom trivial de *pumila* paroît mal convenir à l'autre, qui est au moins quatre ou cinq fois plus grande. Pardon, Monsieur, de l'impertinence avec laquelle j'ose faire des remarques critiques devant vous, mais c'est pour vous prouver que je ne néglige pas les vôtres et que je les étudie comme elles le méritent. La synonymie est la partie désolante de la botanique et sans laquelle, cependant, il est impossible à l'observateur de profiter des observations des autres, chose pourtant très nécessaire à qui ne peut tout voir de ses propres yeux. Parmi le petit nombre de livres de botanique dont je suis possesseur, je manque des plus nécessaires, je n'en ai que trois de Linnoeus : mais ces sortes de livres sont si chers et si rares, surtout en France où l'on cultive peu la botanique, qu'après beaucoup de vaines recherches pour acquérir ce qui me manque je prends le parti de m'en passer. Vos leçons, Monsieur, peuvent suppléer à beaucoup de choses et tant que vous ne dédaignerez pas de me les accorder je ne perdrai point courage malgré mon peu de progrès. Je vous fais derechef mes actions de grâces et mes plus humbles salutations.

RENOU

Je n'ai pas eu le plaisir de voir M. Faure, qui, pressé de partir, m'a envoyé le paquet de Bourgoin.

Ma lettre écrite, je reçois de la part du S<sup>r</sup> Liotard une boete portant huit livres douze sols de port : n'étant pas en état de payer des plantes à ce prix, je renvoie à la poste la boette sans l'ouvrir. Permettez, Monsieur, que je vous supplie d'avertir le S<sup>r</sup> Liotard de ne plus rien m'envoyer du tout, ni par la poste ni autrement, car lui et moi avons trop de peine à nous entendre. Quand je dis qu'il ne m'envoie rien, j'entends en plantes, quant à la note du prix de l'ornithogale, de ce qu'il m'envoyait dans la boete que je renvoie et des ports de lettres, il m'obligera de me la faire passer, afin que je m'acquitte avec lui. Pardon, Monsieur.

---

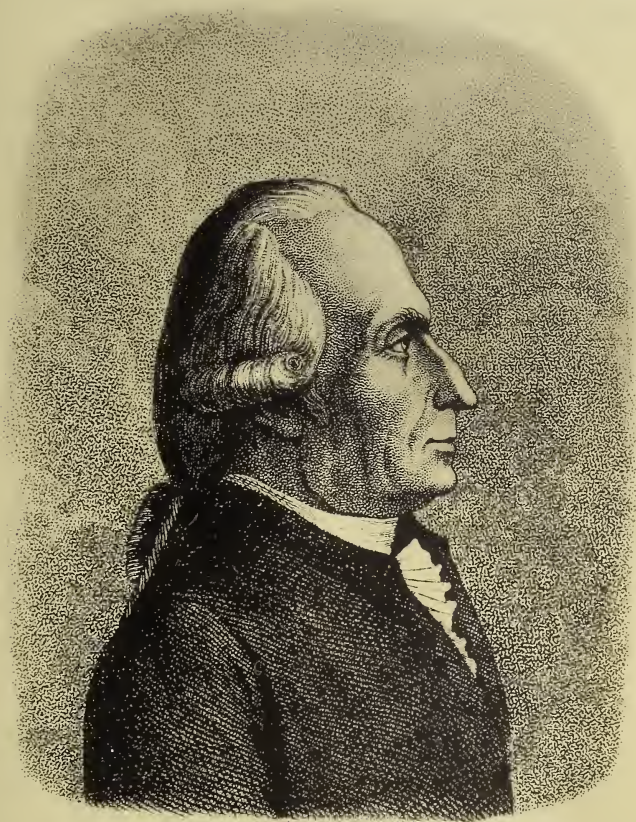
N<sup>o</sup> 3815.

A M. [GOUAN, à MONTPELLIER] <sup>1</sup>.

A Bourgoin en Dauphiné 28. May 1769.

C'est trop longtems, Monsieur, profiter en silence de vos bontés et de vos dons. Je n'y suis pas moins sensible, je vous proteste, que si je vous en avois remercié bien fréquemment ; mais le retard de la première lettre dont [vous] m'avez honoré et qui ne me parvint que plusieurs mois après sa date a fait un premier tort involontaire que la honte et l'embarras ont multiplié. Mieux vaut tard que jamais, et il n'y a plus moyen de resister aux nouvelles marques d'attention que vous avez bien voulu me donner par M. de la Fosse et dont j'enrichirai l'herbier que je tiens de M. Dombey. Je suis bien fâché de n'avoir pu profiter des tresors qu'il avoit acquis l'an dernier aux pyrenées à votre suite. Mais il vint sans m'avoir prévenu dans un moment d'embarras et de découragement, la veille

3. Transcrit à Londres, en avril 1908, de l'original autographe, signé Renou conservé au British Museum. Add. ms. 22935, fol. 261. [Th. D.]



Librairie Armand Colin, Paris.

ANTOINE GOUAN  
gravure anonyme.  
*Cabinet des Estampes.*



de mon départ pour Grenoble, où surchargé de soins désagréables et indispensables j'avois autre chose à penser qu'aux plantes. Cela m'empêcha de le voir, mais la chose est faite, j'en suis fâché, s'il m'eut prévenu de son voyage, je me serois arrangé pour en profiter, et s'il a mal choisi son tems, toute la perte en est à moi seul.

Continuez-moi vos bontés, Monsieur, je vous supplie. Je suis un vieux radoteur de disciple qui n'a que du zèle et de l'opiniâtreté sans fruit pour la botanique ; mais dont le coeur est plein de reconnoissance pour les attentions dont vous avez bien voulu l'honorer, si mon ignorance ne me permet de les payer d'aucun retour utile, elle ne m'empêchera pas du moins d'en sentir le prix et j'étudierai vos livres avec le regret de ne pouvoir écouter vos leçons et vous témoigner en personne les sentimens avec lesquels je vous serai toute ma vie attaché.

RENOU

---

N° 3816.

A M. LE PRINCE DE CONTI <sup>1</sup>.

Bourgoin, le 31 mai 1769.

Monseigneur,

Puisque Votre Altesse Sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, Monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissemens qu'il m'importe qu'ils soient connus de vous et de vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

seul. Avant de céder à cette tentation qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parcequ'il n'est pas de la magnanimité de votre ame de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux que Votre Altesse Sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins d'approuver que je choisisse moi-même, dans le royaume, le lieu de mon habitation ; que je le choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance, parceque je ne puis juger de celui qui me conviendra qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de Votre Altesse Sérénissime, je le lui demande au moins pour sortir du royaume à la faveur d'un passe-port pareil au précédent que m'accorda M. de Choiseul, et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin, Monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent desir que j'ai de mériter toujours vos bontés ; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon coeur me l'inspirera.

Veillez, Monseigneur, agréer avec bonté mon profond respect.

---

N<sup>o</sup> 3817.

A MADAME

A MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN

A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin par Bourgoïn le 2 Juin 1769.

Quoique<sup>2</sup> je vous écrive bien peu, ma honne Amie, je voudrois que vous m'écrivissiez bien souvent. Si ce desir n'est pas très équitable il est du moins très naturel, et surtout dans la circonstance présente qui me tient sur l'état de votre chère fille dans une inquietude continuelle<sup>3</sup>. Tirez m'en, je vous en conjure, en me donnant de ses nouvelles. Il me semble que votre calcul tomboit à peu près sur ce tems-ci, et je me souviens bien que dans sa dernière lettre elle me promettoit en pareil cas un prompt avis que je n'ai point reçu et que j'attends avec l'impatience et les vœux de l'amitié. Parlez-moi de vous aussi, ma bonne amie, de l'état présent de votre estomac, de tous vos chers enfans, de tout ce qui vous interesse et qui par consequent m'interesse aussi. Pour moi je me porte passablement. Mad<sup>e</sup>. Renou a dans cet air vif des rhumes continuels qui m'inquiètent parce qu'ils sont mêlés de tems à autres de crachemens de sang. Nous nous ennuyons fort l'un et l'autre de passer si longtems sans vous voir, et voudrions bien, très chere amie, vous embrasser aussi réellement que nous le faisons de coeur.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 184, 185). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre, timbre postal B.COIN et chiffre postal 4. [Th. D.]

2. J.-J. avait précédemment écrit : « Lorsque » ; puis il a mis « Quoi » en surcharge sur « Lors ».

3. J.-J. avait précédemment écrit « fort naturelle ». Il a biffé « fort » et transformé *natur* en *continu*.

N<sup>o</sup> 3818.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR,  
A LYON <sup>1</sup>.

[Monquin], ce 6 Juin 1769.

Il étoit bien juste, chère Cousine, que l'heureux événement que j'apprends me donnât un plaisir proportionné à l'inquiétude que m'a causé son attente <sup>2</sup>. Vous remplissez trop bien les devoirs de mère pour ne les pas avoir tous à remplir, et le fils que Dieu vous donne est la récompense des soins maternels que vous avez rendus à sa soeur. Ma chère amie, c'est par vous, c'est pour vous, que mon coeur s'épanouit quelquefois encore à la joie, et cette joie est pure comme l'amie qui me la fait sentir. Dites à M. de Lessert que je prends une part bien sincère à la sienne et que c'en serait une bien vive pour moi de vous en féliciter tous deux de plus près. La maman ne me parle point de sa santé, cela me fait espérer qu'elle est bonne. Remerciez-la, je vous prie, du bien qu'elle m'a fait, ainsi que Monsieur votre frère ; car j'ai reçu leurs deux lettres en même temps. Adieu, chère Cousine, choyez bien mon petit Cousin et sa belle nourrice. Ne vous fatiguez pas sitôt à m'écrire, mais quand je pourrai voir un mot de vous, j'en serai transporté.

M<sup>me</sup> Renou embrasse mille fois de tout son coeur les deux petits bambins et leur maman. Depuis que nous avons reçu l'heureuse nouvelle, elle me parle du nouveau-né aussi souvent que vous le caressez.

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*, reproduit par eux en 1911, p. 32, 33.

2. « La naissance de Jules-Jean-Jacques Delessert. » (*Note des éditeurs de 1911.*)

---



N<sup>o</sup> 3819.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM] <sup>1</sup>.

A Monquin, le 11 Juin 1769.

J'ai reçu, mon cher Compère, vos deux dernières lettres ; j'ai répondu à la première par occasion, je réponds à la seconde ; j'ai eu plus d'exactitude avec vous qu'avec personne, et plus même que vous n'en devez attendre dans la suite, vu que rien ne me coûtant plus que d'écrire, je n'écris plus que pour le pressant besoin.

J'apprends avec grand plaisir que vous et Madame Rey et toute la famille, et surtout ma filleule, êtes tous en bonne santé, que Mad<sup>lle</sup> Dumoulin est arrivée et qu'on pense toujours à moi chez vous quelquefois. Distribuez-y, je vous prie, mes embrassemens, amitiés, salutations, et faites de ma part tout ce que vous savez que je voudrois pouvoir faire moi-même.

Je n'ai point l'honneur de connoître M. Poncet ni les Confédérés de Pologne, et je ne mêle pas des choses où je n'entends rien.

Je ne connois point non plus M. Tuiller de Genève et ne sais ce qu'il me veut avec son graveur et sa médaille. Je ne veux ni de l'un ni de l'autre. Je ne suis point, et surtout dans ce siècle, un homme à médailles, et quand j'en serois, j'aime-rois mieux être de ceux dont on demande pourquoi ils n'ont point de médailles, que de ceux dont on demande pourquoi ils en ont.

Je ne sais ce que contient votre épître dédicatoire dont vous n'avez pas jugé à propos de me faire part <sup>2</sup>. Mais de quelque façon qu'elle soit tournée, je vous prie instamment de la supprimer et de ne pas abuser d'un moment de complaisance

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 149.

2. « C'est une épître dédicatoire de Rey à Rousseau. » (*Note de Bosscha.*)

et d'imprudence que mon amitié pour vous a pu m'extorquer<sup>1</sup>.

Je serois assurément fort aise de voir et de vous embrasser ; mais quoique j'aye ci-devant désiré ce voyage, ma situation présente m'a fait changer d'avis, et vous m'obligerez de n'y plus songer. Ce long, fatigant, et coûteux voyage ne vous seroit d'aucun avantage, et me seroit plus nuisible qu'utile. Je vous crois trop mon ami pour y persister à mon préjudice.

Mad<sup>e</sup>. Renou vous remercie de votre bon souvenir, de votre bonne amitié, et vous assure de la sienne. Je suis, mon cher Compère, de bien bon coeur tout à vous.

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3820.

A M. DU PEYROU<sup>2</sup>.

Ce 12 Juin 1769.

Recevez, mon cher hôte, mes félicitations et celles de madame Renou, sur votre mariage ; nous faisons l'un et l'autre les voeux les plus sincères pour que vous y trouviez et que vous y rendiez à votre épouse ce rare et précieux bonheur qui en fait un lien céleste et sans lequel il n'est qu'une chaîne de misère ; car il n'y a point de milieu. Elle nous a paru fort aimable et à l'un et à l'autre, et d'un fort bon caractère, autant que nous en avons pu juger sur une connoissance aussi superficielle. Nous apprendrons avec joie que le jugement avantageux que nous en avons porté est confirmé par votre expérience. Vous avez, mon cher hôte, une grande et belle tâche à remplir. La sienne est plus grande

1. « Du Peyrou se trompait donc, en écrivant à Rey le 3 Février 1770 : « *Ce que vous lui dites, est si bien senti par tous ses lecteurs et exprime en même tems si bien l'honnêteté de votre âme que je suis persuadé que notre ami en sera content.* » (Note de Bosscha.)

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

et plus belle encore. Si elle la remplit, comme le choix d'un homme sensé nous le fait espérer, elle méritera l'estime et le respect de toute la terre, et c'est un tribut que nos coeurs lui paieront avec plaisir.

Le ressentiment de goutte dont vous paraissez menacé nous tient en peine sur l'état présent de votre santé. Donnez-m'en des nouvelles, je vous prie. Ménagez la, c'est un soin que votre état rend très nécessaire. Nous vous embrassons l'un et l'autre, et vous prions de faire agréer nos salutations à Madame du Peyrou.

---

N<sup>o</sup> 3821.

A MONSIEUR

MONSIEUR BOY DE LA TOUR L'AINÉ

A LYON <sup>1</sup>.

A Monquin le 12 Juin 1769.

Quoique la lettre sans date, Monsieur, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de l'heureux événement dont j'attendois impatientement la nouvelle, ne me soit arrivée qu'avec celle de Madame votre Mere qui me donnoit le même avis, je suis toujours très sensible à cette attention de votre part et je vous en remercie. J'espère que tout continue d'aller aussi bien qu'un si bon début l'annonce, et qu'il n'est déjà plus question d'acouchée mais d'une aussi bonne que belle nourrisse, amen. Marquez ma joye je vous en prie à cette excellente Maman et à sa Maman, et à tout ce qui s'intéresse à elle, c'est à dire à tout ce qui la connoit.

Mad<sup>e</sup> Renou est bien sensible, Monsieur, à l'honneur de

1. Transcrit de l'original autographe signé Renou, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 186-187). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la lyre. Timbre postal B. GOIN, chiffre postal 4. [Th. D.]

votre souvenir et vous salue. Vous avez la preuve que dans l'occasion je n'épargne pas vos peines, certain qu'un fils et qu'un frère de mes meilleures amies les prendra toujours avec plaisir.

J'ignorois que votre billet eut besoin d'être renouvelé ; quand cela seroit, rien ne presse. Faites là dessus ce qu'il vous plaira ou me dites ce que je dois faire car je suis tres inepte en tout cela. L'on m'a aussi écrit le mariage de M. Du Peyrou : mais j'ignore s'il est fait actuellement. Recevez, Monsieur, je vous prie et faites agreer à Monsieur votre frère mes sincères salutations

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3822.

LE PRINCE DE CONTI À ROUSSEAU <sup>1</sup>.

Ce vendredi 16 juin [1769].

Votre lettre, datée de Bourgoin du 31 mai, ne m'a été rendue, Monsieur, qu'avant-hier, et m'est venue, je ne sais par quelle raison, par Chaumont, du moins l'adresse en était-elle timbrée. Puisque vous voulez me voir et me parler, Monsieur, il faut au moins en prendre les moyens les moins déraisonnables. Venir à Paris le serait à l'excès, et, ce qui est plus fort, serait absolument contraire aux conditions auxquelles on s'est prêté et on se prète à vous garantir de la loi qui a été tournée contre vous, conditions que vous avez acceptées et auxquelles il serait contre la bonne foi de manquer. Le seul moyen tolérable qui existe de vous voir, c'est que vous profitiez du séjour que je vais faire à Pougues, près de Nevers, et que vous veniez m'y trouver, toujours sous le nom de Renou. Là, nous verrons ce qu'on peut faire pour vous

5. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 22-23.

satisfaire l'esprit. Quant au parti de pouvoir, sans concert ni approbation tacite du gouvernement, aller par tout le royaume à votre volonté, changer de lieu et d'habitation sans en instruire aucune des personnes dont le concours est nécessaire pour votre sûreté et votre tranquillité, cela me paraît un parti impossible. Celui de sortir du royaume se peut, mais je crois qu'il mérite d'être pesé. Si vous prenez le parti d'aller à Pougues me voir, nous le discuterons ensemble. Si vous prenez celui de sortir du royaume, je demanderai et je crois que j'obtiendrai le renouvellement du passeport qui vous est nécessaire ; mais je vous demande par amitié, Monsieur, de ne prendre aucun de ces deux partis jusqu'à ce que vous m'ayez vu à Pougues, ou que vous ayez reçu le passeport dont vous aurez besoin si vous voulez sortir de France, et que je demanderai sur le champ dès que vous m'en chargerez définitivement. Au reste, je serai arrivé à Pougues le 30 de ce mois-ci, et c'est là qu'il faut adresser à la poste restante les lettres que vous pourrez m'écrire, si vous ne recevez pas celle-ci à temps d'y répliquer de sorte à ce que la vôtre puisse m'être rendue à Paris avant le 27. Je vous assure que je vois avec bien du chagrin que vous êtes toujours livré à des inquiétudes que je crois n'être pas aussi fondées que vous les croyez ; que je désire votre bonheur, que je ferai tout ce que je pourrai pour votre service, et que j'ai toujours pour vous une véritable amitié.

---

N<sup>o</sup> 3823.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]  
RUE DU GROS CHENET  
QUARTIER DE MONTMARTRE  
A PARIS <sup>1</sup>.

A Monquin, le 19 juin 1769.

Connoître mon coeur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre dernière lettre, chère Marianne, qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sur mes sentimens ; vous avez d'autant plus raison, que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement ; mais quand vous pourriez me venir voir ici, je n'y consentirois pas : plus vous m'aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus, nous le serons, et, s'il le faut, sans nous revoir. J'étois négligent à écrire ; à présent que vous m'imitiez un peu, je ne serai pas plus exact ; mais dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi longtems qu'il sera ce qu'il est.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

---

N<sup>o</sup> 3824.

A M<sup>me</sup> [BOY DE LA TOUR, à LYON]<sup>1</sup>.

Ce 23 Juin [1769]

A force, chère amie, de me prévaloir de vos bontés j'en abuse, et voici encore une lettre<sup>2</sup> qui s'y recommande. Vous savez le vif intérêt que je prends à l'homme respectable à qui elle s'adresse, quand vous en aurez des nouvelles vous m'obligerez sensiblement de vouloir m'en donner.

J'apprends que tout continue d'aller bien chez vous ; je m'en réjouis d'un coeur ami c'est tout dire. Ce seroit pour ce même coeur une joye bien vive et bien pure d'aller vous en feliciter de plus près et profiter de l'invitation de ma Cousine. Ce n'est pas moi, comme vous savez qui dispose de moi. Il faut obéir prémièrement à la necessité et puis aux hommes, quand je n'obeirai qu'à mes desirs je ne m'éloignerai guere de vous et d'elle. J'ai reçu des nouvelles du Papa par Messieurs vos fils à qui je vous prie d'en faire mes remerciemens. Il me parle d'un ouvrage de ma façon que Lenieps lui marque être sous presse. Je croyois que mes amis se lasseroient enfin d'avoir sur de pareils bruits une crédulité si peu sensée, mais puisque la raison l'amitié la vérité n'y peuvent rien faire, ils n'ont qu'à dire et laisser dire à leur aise, pour moi je ne m'en tourmenterai plus.

J'ai appris le mariage du Peyrou. Cette nouvelle m'a peu surpris, quoiqu'elle eut bien de quoi surprendre. La jeune personne dont il a fait sa femme m'a paru d'un bon caractère autant qu'on peut juger en passant de celui d'un enfant. Tant mieux pour l'un et pour l'autre. Elle en aura besoin pour vivre heureuse et le rendre heureux. Bon jour, chere amie,

1. Transcrit de l'original autographe non signé et sans adresse, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p 260-262). In-8<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche. Sans adresse ni cachet, ni marques postales. [Th. D.]

2. Lettre et destinataire inconnus.

continuez comme vous avez commencé de consulter en mariant vos enfans les convenances de la nature, et après celle des caractères qui doit aller avant tout, mettez celle des ages au premier rang.

---



N<sup>o</sup> 3825.

DE MARIANNE

(M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau)<sup>1</sup>.

Le 25 juin 1769.

Plus je vous aime, dites-vous, et plus, si je vous voyois, je serois affligée. Vos maux sont-ils empirés ? Vous est-il arrivé quelque nouveau malheur ? Mon ami, comment avez-vous pu me livrer aux terreurs de mon imagination sur un objet aussi intéressant ? De grâce, fixez le sens de cette effrayante phrase. Je défie qu'elle puisse rien signifier de plus difficile à supporter que l'incertitude du sort d'un ami de votre trempe, quand on ne sauroit le présumer heureux. Vous avez, par ce peu de mots, empêché l'effet agréable qu'auroit produit, sur moi, le reste de votre lettre ; elle est charmante, elle est affectueuse, elle est telle que je serois enchantée d'en recevoir, si c'étoit d'une distance qui me permît d'aller vous en remercier, et éclaircir, par moi-même, la cruelle obscurité qu'elle renferme ; mais telle qu'elle est, elle me désole, parce qu'elle me met dans la nécessité de garder mon inquiétude, ou de vous prier de m'en délivrer. Si l'énergie d'expression qui vous est naturelle, me cause plus d'alarmes que vous ne l'avez voulu, et qu'il vous en coûte un peu pour rétablir ma tranquillité, il n'y aura pas de mal que vous expiez le tort de ne vous être pas fait une assez grande idée de la vivacité de mon attachement pour vous. Mais, si vous m'avez ménagée..., ah ! mon ami, croyez que personne n'en a plus de besoin.

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales*, etc., tome II, p. 264-265.

N<sup>o</sup> 3826.

A MADAME  
MADAME LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]  
RUE DU GROS CHENET  
QUARTIER DE MONTMARTRE  
A PARIS<sup>1</sup>.

A Monquin, le 4 Juillet 1769.

Rassurez-vous, belle Marianne, j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu mettre à l'épreuve votre sensibilité; le succès a passé mon attente; je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne; puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir que d'heureux.

N<sup>o</sup> 3827.

DE MARIANNE  
(M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau)<sup>2</sup>.

Le 9 juillet 1769.

L'activité est le caractère de tous les sentimens que vous inspirez, mon intéressant ami; aussi ma joie est-elle aussi pressée de se produire que l'a été mon inquiétude. Savez-vous bien ce qui l'excite si puissamment, cette joie devenue si rare pour votre sensible Marianne? Ce n'est pas d'avoir reçu deux lettres de vous dans l'espace de quinze jours; ce n'est là qu'un plaisir de réflexion; mais je n'ai pas besoin d'en faire pour être délicieusement affectée de la fermeté de votre écriture et de

1. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales*, etc., t. II, p. 267-271.

l'enjouement de votre style, qui prouve une force physique et une liberté d'esprit que ne laissent, presque jamais, ni les souffrances ni les chagrins. Voilà ce qui me rassure, bien plus que l'aveu que vous me faites de la petite méchanceté que vous vous êtes permise ; car, puisqu'il est décidé que vous pouvez me tromper, j'aurois plus de penchant à croire que c'est à mon profit qu'à mon désavantage. N'allez pas vous imaginer qu'il entre du reproche dans ce que je viens de vous dire, mon ami ; indépendamment de ce que je ne puis vous savoir mauvais gré de rien, à présent que, tranquille sur votre compte, je puis examiner de sang-froid la conduite que vous avez tenue, j'en conclus que mon amitié vous est précieuse, et je suis toute prête à vous remercier de l'injure que vous m'avez faite. Il faut pourtant en convenir, votre lettre d'hier m'a surpris presque autant que satisfaite. Je cherche actuellement dans vos yeux la dose de malice qu'il faut avoir pour jouer un pareil tour à une amie qu'on ne peut détromper qu'au bout d'un siècle ; et ce n'est pas là ce que j'y trouve... ; mais peut-être vous paroîtra-t-il bien singulier que je m'occupe, en vous écrivant, à étudier votre physionomie ? Ce n'est pas du tout, je n'ai besoin pour cela, ni d'un effort d'imagination qui me transporte auprès de vous, ni d'un effort de mémoire qui me rappelle les momens trop courts que j'y ai passés. Voici le mot de l'énigme : j'ai votre portrait gravé à Londres d'après l'original de Ramsay, et je l'ai placé au-dessus de la table qui me sert de secrétaire, précisément comme une dévote place, au-dessus de son oratoire l'image du saint à qui elle a le plus fervente dévotion. Hélas ! je n'en reçois pas plus d'influence qu'elle : je reste toujours bien loin de ce que j'admire ; mais j'ai, par-dessus elle, le bonheur de penser qu'il n'est pas nécessaire de ressembler à l'objet de ma vénération pour lui plaire<sup>1</sup>.  
Vous avez beau dire, mon cher... (je n'ose risquer votre

1. En racontant ingénument à Rousseau qu'elle avait acquis la reproduction du portrait peint par Ramsay, M<sup>me</sup> La Tour de Franqueville ne se doutait pas qu'elle allait jeter le trouble et semer la défiance dans l'esprit de son correspondant. Voyez la lettre du 28 mars 1770 à Moulton. [P.-P. P.]

nom) ; il n'est point égal que nous soyions amis en nous voyant ou sans nous voir. Notre éloignement me prive des plus flatteuses douceurs de l'amitié. Par exemple, vous m'aviez promis votre confiance, je m'en sens digne, et je n'en jouis pas. A quoi dois-je m'en prendre qu'à la brièveté de vos lettres, qui exclut des effusions de coeur que la conversation amèneroit ? Je ne m'attacherai pas à écarter l'idée de la plainte ; il est trop clair que plus j'acquiers de droits sur vous, moins j'en exerce.

Adieu, mon bien cher ami, vous savez combien la joie est babillarde ; ainsi je n'entreprends point d'excuser l'assommante longueur de cette lettre.

---

N<sup>o</sup> 3828.

A M. LE MARQUIS DE BEFFROI  
EN SON HOTEL <sup>1</sup>,  
(Extrait-analyse.)

[juillet 1769].

Renou ne vient pas chez la marquise, puisque le marquis n'a pas restitué la paix entre lui et la marquise, car, pour rien au monde, Renou ne voudrait mériter la disgrâce de la marquise. Reconnaissance et vénération de Renou et de sa femme pour le marquis et la marquise.

1. Transcrit de l'imprimé en 1883 par A. Jansen (*Papiers*, tome II, f. 256), qui a ainsi analysé l'original autographe qu'il a vu chez le comte de Constantin, à Paris.

---

N<sup>o</sup> 3829.

A MONSIEUR RENOU  
AU GRAND MONARQUE  
À NEVERS <sup>1</sup>.  
(Le prince de Conti à Rousseau.)

Ce vendredy, 10 heures et demie du soir [14 juillet 1769]

Je reçois votre billet, Monsieur. Une chaise à moi sera demain à Nevers et pourra vous amenez ici <sup>2</sup>. N'y arrivez que sur les quatre heures et demie, parce que je suis jusqu'à cette heure-là aux eaux avec tout le monde. Si l'on peut trouver un gîte ici, vous en aurez un : sinon ma chaise vous ramènera coucher à Nevers. Je vous donne bien le bonsoir.

---

N<sup>o</sup> 3830.

A M. DU PEYROU <sup>3</sup>.

A Nevers, le 21 juillet 1769.

Je n'aurois pas tardé si longtems, mon cher hôte, à vous remercier du livre de M. Haller, et à vous en accuser la réception, sans mon départ un peu précipité, pour venir rendre mes devoirs à mon ancien hôte de Trye, tandis qu'il se trouvoit rapproché de moi. Après huit jours de séjour en cette ville, je compte en repartir demain pour Lyon, et de là pour Monquin, où j'ai laissé madame Renou, et où j'espère trou-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 25, et collationné sur l'original autographe, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. A Pougues, où le prince de Conti prenait les eaux. L'entrevue eut lieu le lendemain comme on le voit par la lettre de Rousseau à Du Peyrou datée de Nevers, 21 juillet 1769. (*Note de Streckeisen.*)

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

ver de vos nouvelles, n'en ayant pas eu depuis votre mariage, au bonheur duquel vous ne doutez pas, je m'en flatte, de l'intérêt vif et vrai que prend votre citoyen. Je ne doute pas que l'habitation de la campagne ne tire en ce moment un nouveau charme de celle avec qui vous la partagez, et que vous n'y repreniez même le goût de l'herborisation, ne fût-ce que pour lui offrir des guirlandes mieux assorties. J'aurois bien voulu pouvoir y joindre de très jolies fleurs que j'ai trouvées sur la route ; ce beau pays, peu connu des botanistes, est abondant en belles plantes, dont j'aurois enrichi mon herbier si j'avois eu l'esprit de porter avec moi un porte-feuille. Je ne puis vous parler encore du catalogue de M. Gagnebin, à qui j'en fais, ainsi qu'à vous, bien des remerciemens, non plus que du Haller, n'ayant fait que parcourir bien rapidement l'un et l'autre. J'ai déjà dans mon herbier une grande partie des plantes que contient le premier ; et quant à l'autre, je le trouve imprimé avec une extrême négligence et plein de fautes impardonnables, j'entends fautes d'impression. Il ne laissera pas pour cela de m'être toujours précieux par lui-même et par la main dont il me vient. Adieu, mon cher hôte ; mes hommages, je vous supplie, à votre chère épouse, et mes amitiés à M. Jeannin. Je vous embrasse de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3831.

A M. LE MARQUIS DE BEFFROI <sup>1</sup>.  
(Extrait-analyse.)

Ce samedi 29 juillet 1769.

Revenu depuis deux jours d'un petit voyage Renou, n'a pu encore venir remercier le marquis et la marquise de toutes les

1. Transcrit de l'imprimé en 1883 par Alb. Jansen (*Papiers*, II, f. 258); analyse de l'original autographe qu'il a vu chez le comte de Constantin, à Paris.

bontés qu'ils ont eues pour sa femme. Partout où lui et sa femme seront appelés à vivre, ils auront toujours pour le marquis et la marquise des sentiments de reconnaissance et de vénération.

P. S. Renou n'a pas réussi à déraciner les ormitagales, mais dans son voyage il a reçu une bulbe de l'orchis mouche et il espère que le marquis lui donnera un coin dans son jardin.

---

N° 3832.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR,  
A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin, le 3 août 1769.

Quand votre maman, chère cousine, ne vous auroit pas dit, avec la raison de mon prompt départ, mon regret de l'exécuter sans vous voir, vous l'auriez deviné, je m'assure, et votre cœur vous l'auroit dit. Mais elle a dû vous dire de plus que l'espoir d'un prochain dédommagement me rendoit cette privation moins coûteuse. Je me console donc dans l'idée de vous revoir bientôt au milieu de toute votre famille goûter dans vos chers nourrissons le prix de vos soins ; je vous reproche de n'en avoir pas assez de leur nourrice, et je vous apprends qu'on ne doit point, dans le cas où vous êtes, écrire quand on est fatiguée, parce qu'il ne faut point servir ses amis aux dépens de ses enfans.

Comme je ne doute point qu'en ce moment M. de Lessert ne soit de retour auprès de vous en bonne santé, je vous en félicite l'un et l'autre, et je vous prie de lui faire agréer mes complimens. Je vous remerciérois l'un et l'autre de votre bonne hospitalité, si le motif qui l'inspire n'étoit au-dessus des

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*. Reproduit par eux en 1911, p. 33, 34.

remerciemens. J'ai aussi des excuses à vous faire de l'air familier avec lequel M<sup>me</sup> Renou, sachant que j'étois chez vous et m'y croyant encore, vous a adressé une lettre pour moi. Elle vous dit ici mille choses tendres ; je l'ai trouvée en bonne santé, et nous désirons l'un et l'autre de vous retrouver bientôt de même. *Amen.*

---

N<sup>o</sup> 3833.

A M. (\*\*\*)<sup>1</sup>.

(le gouverneur de Bourgoin ?)<sup>2</sup>

A Monquin ce 12. [août 1769] après midi.

Vous verrez, Monsieur, par le billet ci-joint qu'il vous manquera deux compagnons de voyage et par consequent aussi le cheval que l'un des deux vouloit bien fournir. Je crois devoir vous en prévenir afin que vous ayez la bonté de voir comment on pourra y suppléer ou s'en passer. La traite de Vienne en un jour me paroît aussi un peu forte surtout pour un homme qui se sent malingre depuis quelques jours. J'opine cependant toujours à partir le matin plus tot que l'après midi ou l'air et la terre échauffés rendent la chaleur étouffante et insupportable. Irons-nous, n'irons-nous pas ? Veuillez décider : pour moi je suis prêt à l'un et à l'autre, et mon petit paquet de nuit et de botanique est prêt à tout evenement.

En vous quittant l'autre jour, Monsieur, je trouvai M. Meynier qui me suivoit tout essoufflé et comme attendant que je lui disse quelque chose sur l'herborisation projetée. Je ne voulus pas prendre sur moi de la lui proposer de mon chef ne sachant pas si c'étoit l'avis de toute la compagnie, et je me

1. *INÉDIT*. Transcrit le 9 avril 1929 de l'original autographe non signé et sans adresse, faisant partie de la collection d'autographes d'Edouard Bornet conservée au laboratoire de cryptogamie du Museum d'histoire naturelle de Paris. 4 p. in-8°, les deux dernières blanches [P.-P. P.].

2. Cf. la lettre suivante, 2<sup>e</sup> alinéa. [P.-P. P.]



tus. Comme nous ne sommes plus que trois, s'il avoit réellement le désir <sup>1</sup> d'être en quatrième et que cela vous convint, je n'y aurois pas la moindre répugnance, quoiqu'à nous trois je ne desire rien de plus. Soyez en tout pleinement le maître des arrangemens et je suis content.

J'attens <sup>2</sup> ce soir de vos nouvelles pour savoir à quoi m'en tenir. Si nous partons je vous attends à déjeuner demain à cinq heures et prêt à partir le moment après. Vous connoissez, Monsieur, mes sentimens et pour vous et pour tout ce qui vous touche. Mad<sup>e</sup> Renou vous prie d'agréer <sup>3</sup> et faire agréer son respect en attendant qu'elle aille remplir ce devoir elle-même. Bon jour, Monsieur.

---

N<sup>o</sup> 3834.

A M. DU PEYROU <sup>4</sup>.

Monquin, le 12 août 1769.

De retour ici, mon cher hôte, de Nevers, d'où je vous ai écrit une lettre qui, j'espère, vous sera parvenue, j'y ai trouvé la vôtre du 9 juillet, où je vois et sens en la lisant les douloureuses incisions que vous avez souffertes, et qui ont abouti à vous tirer du tuf du bout des doigts. Voilà, je l'avoue, une manière d'escamoter dont je n'avois pas l'idée. Comment peut-on avoir du tuf dans le bout des doigts ? Cela me passe, et j'aimerois autant, pour la vraisemblance, l'histoire de cet homme qui vomissoit des canifs et des écritaires. Mais enfin, là où le vrai parle, la vraisemblance doit se taire, et puisqu'il faut convenir qu'il peut y avoir du tuf là où il s'en trouve, je suis toujours fort aise que vous soyez délivré de

1. *Sic*, Rousseau a écrit ici « désir » avec un accent. Un peu plus bas, il a écrit : « je ne desire rien », sans accent. [P.-P. P.]

2. *Sic*, « J'attens » ; un peu plus bas : « je vous attends ». [P.-P. P.]

3. *Sic*, « agréer », sans accent, et « faire agréer », avec un accent. [P.-P. P.]

4. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

celui-là, et que vos douleurs de goutte en soient soulagées.

Vous voulez que je vous parle à mon tour de ma santé ; j'ai peu de chose à vous en dire. Mon voyage m'a extrêmement fatigué par la chaleur, la poussière, et la voiture ; mais, chemin faisant, j'ai vu des plantes nouvelles qui m'ont amusé, et après quelques jours de repos me voilà prêt à repartir demain pour aller herboriser sur le mont Pila avec M. le gouverneur de Bourgoin, et quelques autres messieurs à qui je tâche de persuader qu'ils aiment la botanique, et qui en effet y ont fait quelque progrès. Notre pèlerinage doit être de sept ou huit jours, et toujours pédestre, comme celui que nous fîmes ensemble à Bienne. La première journée d'ici à Vienne est très forte pour moi, qui d'ailleurs ne me sens pas extrêmement bien, et il faut que je compte beaucoup sur le bien que me font ordinairement les voyages pédestres, pour ne pas renoncer à celui-là. Mais, après avoir mis la partie en train, la rompre seroit à moi de mauvaise grace, et j'aime mieux courir quelques risques que paroître trop inconstant. Je compte à mon retour trouver ici de vos nouvelles, et apprendre que votre singulière opération vous a en effet délivré d'une attaque de goutte, comme vous l'avez espéré.

Votre Haller me fait toujours grand plaisir, mais je le trouve toujours plus rempli de fautes d'impression. La moitié des phrases de Linnæus qu'il cite sont estropiées, et un très grand nombre de chiffres des tables et citations sont faux, de sorte qu'on ne sait presque où aller chercher tout ce qu'il indique ; j'ai vu peu de livres aussi considérables imprimés si négligemment. Le catalogue de M. Gagnebin est exact, net, mais sans ordre, de sorte qu'on ne sait comment y chercher la plante dont on a besoin. Au reste, l'un et l'autre de ces deux ouvrages peut donner des instructions utiles, dont je profite de mon mieux en pensant à vous. Quand je serai revenu de Pila (si j'en reviens heureusement), je vous marquerai ce que j'y aurai trouvé de plus ou de moins que dans le catalogue de M. Gagnebin.

---

N° 3835.

A MADAME ROUSSEAU<sup>1</sup>.

Monquin, ce samedi 12 août 1769.

Depuis vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre, je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse ; et vous avez vu par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étoient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altèreront jamais en vous ; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étoient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chère amie, non seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde hors avec moi, tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets excepté moi, et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confiance. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serois content ; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas, et voilà ce qui me déchire. Si je pouvois faire mieux pour y contribuer, je le ferois et je me tairois ; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité ; je ne saurois faire davantage, quelque ardent desir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions ; vous y

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avoit qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chère amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous : c'étoit pourtant mon intention, je vous le jure ; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer lorsque le coeur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de desir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une ame.

Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts, auprès de vous sont insuffisans. Le coeur, ma chère amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remède. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurois jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle ; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connoissez mon sort, il est tel qu'on n'oseroit pas même le décrire, parcequ'on n'y sauroit ajouter foi. Je n'avois, chère amie, qu'une seule consolation, mais bien douce, c'étoit d'épancher mon coeur dans le tien ; quand j'avois parlé de mes peines avec toi, elles étoient soulagées ; et quand tu m'avois plaint, je ne me trouvois plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des coeurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule ; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrois cent fois plus cruellement encore, si nous conti-

nions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah, mon enfant ! à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère ! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chère femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne seroit pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté pour t'épargner les désagrémens de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur ; car, dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien, j'aurai soin de toi plus que de moi-même ; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerois pas l'idée d'une séparation éternelle ; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon ; je ne l'exige point même, je ne l'impose point ; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous : je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulois prendre dans ta colère de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse et sans que je susse même où tu voudrois aller, je n'y consentirai de ma vie, parcequ'il seroit honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagemens.

Je vous laisse le tems de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis longtems l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête, et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier ; mais, graces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes : n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux ; cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connoissez trop mes vrais sentimens pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le tems que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard ; mais s'il en étoit autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne ; mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici ; tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre

plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami ; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez-en sûre ; mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que la bonté de coeur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel <sup>1</sup>. Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parcequ'il m'a bien connu et qu'il est juste ; mais il ne se compromettra pas, et je ne desire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari ; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée ; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Providence et le tems faire leur oeuvre ; cette oeuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands ; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte madame Dupin et madame de Chenonceaux ; l'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles ; ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez ; mais ne vous laissez pas subjuguer, ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connoître. Je finis ma lettre si à la hâte que je ne sais plus ce que je dis. Adieu, chère amie de mon coeur : à vous revoir ; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou*, puisque ce nom fut fatal à votre tendresse ; mais, pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre coeur ne sauroit oublier.

J. J. ROUSSEAU

1. « Duclos, mort en 1772. » (*Note de Musset-Pathay.*)

N<sup>o</sup> 3836.

A MADAME [LA DUCHESSE DE PORTLAND]<sup>1</sup>.

A Bourgoin en Dauphiné, le 21 août 1769.

Madame la Duchesse,

Deux voyages consécutifs, immédiatement après la réception de la lettre dont vous m'avez honoré le 5 Juin dernier, m'ont empêché de vous témoigner plus tot ma joye, tant pour la conservation de votre santé que pour le rétablissement de celle du cher fils dont vous étiez en allarmes et ma gratitude pour les marques de souvenir qu'il vous a plu m'accorder. Le second de ces voyages a été fait à votre intention, et, voyant passer la saison de l'herborisation que j'avois en vue, j'ai préféré dans cette occasion le plaisir de vous servir à l'honneur de vous répondre. Je suis donc parti avec quelques amateurs pour aller sur le mont Pila, à douze ou quinze lieues d'ici, dans l'espoir, Madame la Duchesse, d'y trouver quelques plantes ou quelques graines qui méritassent de trouver place dans votre herbier ou dans vos jardins. Je n'ai pas eu le bonheur de remplir à mon gré mon attente. Il étoit trop tard pour les fleurs et pour les graines ; la pluye et d'autres accidens, nous ayant sans cesse contrariés, m'ont fait faire un voyage aussi peu utile qu'agréable, et je n'ai presque rien rapporté. Voici pourtant, Madame la Duchesse, une note des débris de ma chétive collecte. C'est une courte liste des plantes dont j'ai pu conserver quelque chose en nature, et j'ai ajouté une étoile à chacune de celles dont j'ai recueilli quelques graines, la plupart en bien petite quantité. Si parmi les plantes ou parmi les graines il se trouve quelque chose ou le tout qui puisse vous agréer, daignez, Madame, m'honorer de vos ordres, et me marquer à qui je pourrois envoyer le paquet, soit à Lyon, soit à Paris,

1. Transcrit le 18 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre vers 1780 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.



pour vous le faire parvenir. Je tiens prêt le tout pour partir immédiatement après la réception de votre note. Mais je crains bien qu'il ne se trouve rien là digne d'y entrer, et que je ne continue d'être à votre égard un serviteur inutile malgré son zèle.

J'ai la mortification de ne pouvoir, quant à présent, vous envoyer, Madame la Duchesse, de la graine de *Gentiana filiformis*, la plante étant très petite, très fugitive, difficile à remarquer pour les yeux qui ne sont pas botanistes, un curé, à qui j'avois compté m'adresser pour cela, étant mort dans l'intervalle, et ne connoissant personne dans le pays à qui pouvoir donner ma commission.

Une foulure, que je me suis faite à la main droite par une chute, ne me permettant d'écrire qu'avec beaucoup de peine, me force à finir cette lettre plus tôt que je n'aurois désiré. Daignez, Madame la Duchesse, agréer avec bonté le zèle et le profond respect de votre très humble et très obéissant serviteur et herboriste.

RENOU

Plantes apportées du Mont Pila et des rives du Rhône <sup>1</sup>.  
Celles dont j'ai pu recueillir quelques graines sont marquées d'une étoile.

*Digitalis purpurea*.

*Digitalis lutea major*. Linnæus n'a pas parlé de cette plante.

\* *Arnica montana*.

\* *Doronicum pardalianches*.

*Aconitum napellus*.

*Arbutus alpina*.

\* *Athamanta meum*.

*Vaccinium Myrtillus*.

*Rosa alpina*.

*Impatiens noli me tangere*.

\* *Melissa grandiflora*.

1. Cette liste, qui était jointe à la lettre précédente, est *INÉDITE*.

Daphne Mezereum.  
Antirrhinum purpureum.  
Antirrhinum bellidifolium.  
\* Polygonum Bistorta.  
Prenantes purpurea.  
Alchemilla vulgaris.  
\* Alchemilla alpina.  
Cratægus aria.  
Celtis australis.  
Polypodium rhæticum.  
Polypodium Dryopteris,  
Acrostichum septentrionale.  
\* Cotyledon umbilicus. ♀  
\* Dianthus superbus.  
\* Gypsophila muralis.  
\* Carthamus lanatus.  
\* CEnothera biennis.  
\* Mœcrinigia <sup>1</sup> muscosa  
Sichen usnea.  
Genista sagitalis.  
Nardus stricta.  
Festuca vivipara.

1. Dans la liste du 21 déc. 1769, Graines, n° 17, il y a Mochringia muscosa.  
— Le copiste a dû faire quelques fautes de transcription. « Sichen » est-il  
« Lichen » ? — Les æ peuvent être des œ. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 3837.

A M. LALIAUD<sup>1</sup>.

A Monquin, le 27 août 1769.

Un voyage de botanique, Monsieur, que j'ai fait au mont Pila presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que je l'aurois dû. Ce voyage a été désastreux : toujours de la pluie ; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien, blessé par un autre et fugitif ; je le croyois mort dans les bois de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il étoit. Vous avez, Monsieur, la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrois part à ce bonheur en vous en voyant jouir, mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé Mad<sup>e</sup> Renou en assez bonne santé : elle vous remercie de votre souvenir et vous salue de tout son coeur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref, à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées et quelques graines que je destinois à Mad<sup>e</sup> de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pourri par la pluie. Je voudrois du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout à fait mon voyage et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher Monsieur Laliaud, conservez-vous et vivez content.

1. Transcrit le 13 mai 1914 de la copie envoyée en 1779 par Laliaud à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 129 v<sup>o</sup>-130.

N<sup>o</sup> 3838.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin le 29. Aoust 1769.

Je puis enfin, ma bonne amie, respirer et vous demander de vos nouvelles. Peu de jours après mon arrivée ici je repartis pour une herborisation sur le Mont Pila qui étoit arrangée depuis longtems. Notre voyage fut assez triste, toujours de la pluie, peu de plantes vu que la saison étoit trop avancée, un de nos Messieurs fut mordu par un Chien, Sultan<sup>2</sup> fut estropié par un autre. Je le perdus dans les bois où je l'ai cru mort de ses playes ou mangé du loup; à mon retour j'ai été tout surpris de le retrouver ici bien portant, sans que je sache comment dans son état il a pu faire sans manger cette longue route, et surtout comment il a retraversé le Rhone. Tout ce que nous avons eu de meilleur dans notre pelerinage a été d'excellent vin d'Espagne que vous connoissez qui nous a grandement reconforté tout au sommet de la montagne, et dont nous avons, je vous jure très grand besoin. Enfin me voila de retour depuis quelques jours, encore harrassé de cette longue et pénible course; <sup>3</sup> fort occupé d'arranger <sup>4</sup> et sécher mes plantes à demi-pourries; Mais empressé surtout d'apprendre que vous vous portez bien, que vous m'aimez toujours bien, vous, chère amie, et la chère Cousine, et vos chers enfans et les siens, et tout ce qui vous interesse l'une et l'autre. Bonjour, ma

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 187-189). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre, chiffre postal 4 et timbre postal B.GOIN. [Th. D.]

2. Le chien de Rousseau.

3. « mais », biffé.

4. « mes », biffé.

bonne amie, un petit mot, je vous conjure et recevez les plus tendres amitiés et salutations de deux coeurs unis pour vous aimer.

---

N<sup>o</sup> 3839.

A M. [PIERRE] CLAPPIER FILS,  
DOCTEUR EN MÉDECINE, À GRENOBLE<sup>1</sup>.

A Monquin, le 31 aoust 1769.

Deux voyages, Monsieur, que j'ai faits coup sur coup ont retardé les remerciemens que je vous devois et que je vous fais de tout mon coeur pour votre obligeante et instructive lettre du 30 Juin. Afin de ne pas éterniser les mêmes sujets, je ne reviendrai pas sur les lumières que j'y puise tant pour les gentianes que pour les Carex ; je me borne à vous en remercier.

Le second des deux voyages dont je viens de parler a eu pour unique objet la botanique, pour terme le mont Pila, et n'a pas eu le succès que j'en espérois, ayant été fait trop tard pour les plantes, trop tôt pour les graines, la pluye nous ayant toujours contrariés, et l'ignorance du local nous ayant fait errer sans savoir trouver les vrais lieux des plantes. Nous n'avons donc rien trouvé que quelques plantes communes dans presque toutes les montagnes, le Meum, la Bistorte, le Napel, le Raisin d'ours, l'Arnica, le Doronic, le Myrtil, la Balsamine jaune, la Cacalia, les deux digitales, etc. Une seule grande plante m'a fait grand plaisir. Je l'ai prise d'abord pour une laitue à fleur bleue, mais, en l'examinant à loisir, j'ai cru la reconnoitre pour le *Sonchus alpinus* ; malheureusement le

1. Transcrit de l'imprimé en 1863 par Gustave Vallier, dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 17-18 du tirage à part, d'après l'original autographe, communiqué par M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Clappier.

seul specimen que j'aie rapporté est si gâté par l'humidité qu'il n'est pas même conservable. Mais enfin c'est toujours une nouvelle connaissance, et comme je n'ai guères le talent d'en faire, celles que j'attrape par ci par là me font toujours grand plaisir. C'en est encore une pour moi que l'*Ænothera biennis*, que nous avons trouvée auprès du Rhône et que j'avois déjà vue à mon premier voyage au bord de la Loire, sur des îlots formés par les sables ; ce qui, quoi qu'en disent les botanistes, me fait présumer que cette plante est indigène, ainsi que l'*Eri-geron canadense*, qu'on trouve à foison dans les lieux les plus sauvages, ce qui seroit difficile, malgré sa légère aigrette, s'il n'eût été que naturalisé parmi nous.

Voici, Monsieur, une espèce de specimen, tel qu'on peut le mettre dans une lettre, d'une autre plante que nous avons trouvée dans des champs de notre route et que je vous avoue n'avoir pas su déterminer, tant à cause de mon ignorance qu'à cause de mes mauvais yeux. Dans des fleurs si petites l'analyse de la fructification est certainement une manière impossible d'étudier les plantes pour les gens de mon âge. C'est entr'autres pour cela que l'étude des graminées est ma désolation, et que je n'en puis pas déterminer le quart de celles que je trouve en mon chemin. Les phrases du *Species* sont d'ailleurs si décharnées, tiennent si peu lieu de descriptions que, quand on n'a comme moi que ces phrases pour guide, on est à tout moment hors d'état de se reconnoître. Tout ce que je puis dire en hésitant sur cette plante-ci, c'est qu'elle me paroît se rapporter davantage au *Silene mutabilis* qu'à nulle autre exprimée dans le même ouvrage. J'attends, Monsieur, que vous vouliez bien prononcer sur mon doute, pour en sortir.

Je suis toujours dans les dettes du S<sup>r</sup> Liotard, mais c'est bien sa faute si cette dette n'est pas acquittée. Ce n'est pas à moi, c'est à lui de taxer sa peine, et pour qu'il puisse être content comme je le desire, il faut qu'il dise ce qu'il lui est dû.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, avec mes excuses des importunités que je vous donne de tems en tems, mes remer-

cimens réitérez de toutes vos bontés et mes très humbles salutations.

RENOU

J'oublois de vous marquer, Monsieur, que le *Poa rigida*, que vous aviez la bonté de m'envoyer dans votre précédente lettre, ne s'y est point trouvé <sup>1</sup>.

Depuis ma lettre écrite, en revenant encore à l'examen de la plante, elle m'a paru dioïque. Seroit-ce le *cucubalus otites* ?

---

N<sup>o</sup> 3840.

[LE PRINCE DE CONTI, À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

2 septembre [1769]

Ce n'est qu'hier, Monsieur, que j'ai pu achever de m'acquitter de la déraisonnable et désolante commission que vous m'avez donnée. C'est avec le plus grand regret et uniquement par fidélité que je l'ai exécutée. J'en gémis, mais je remplis mes engagements en vous disant qu'elle est faite, et mon devoir en vous jurant que vos spéculations vous trompent, que vous vous ferez tort et ne ferez point de bien en suivant vos idées, qu'elles vous rendront et mon amitié, et la bonne volonté de mes amis inutiles, et nous mettront tous hors de portée de vous répondre de rien en aucun sens, soit du côté de la cour, soit du côté du parlement. Au reste, d'après ce que vous m'avez dit, j'ai assuré que vous continueriez à vous appeler Renou. Je pleure, m'afflige et vous embrasse.

1. Ici se trouve fixé, au moyen de petits morceaux de papier doré, l'échantillon annoncé de la plante dont il s'agit, laquelle est endommagée. M. Vallier en a donné un dessin lithographié, avec le fac-similé des quatre dernières lignes de la lettre, de la signature, des deux P.-S. et du cachet (à la lyre).

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 25.

---

N<sup>o</sup> 3841.

A M. [LE COMTE DE LAURENCIN, À LYON] <sup>1</sup>.

A Monquin le 6. 7<sup>bre</sup> 1769.

Deux voyages faits coup sur coup, Monsieur, m'ont fait envoyer à mon retour le plaisir de vous répondre, et une foulure à la main droite, qui me fait souffrir en écrivant, me force à vous répondre qu'en bref. Quoique mon passage à Lyon ait été fort rapide, je m'y serois ménagé un moment pour avoir l'honneur de vous voir, si j'avois su précisément votre demeure. Mais ayant fort étourdiment perdu l'adresse que vous m'aviez laissée, le tems ne m'a pas permis d'aller aux informations pour vous trouver, quoique cela ne doive pas être difficile. Je tâcherai d'être plus heureux une autre fois. De tous les attraits qui pourroient me tenter dans l'habitation dont vous avez la bonté de me parler, le plus fort seroit assurément celui de votre voisinage ; mais il n'y a pas assez de tems d'ici à la S<sup>t</sup> Martin pour que je puisse prendre une détermination fixe pour le choix de ma demeure, si je prends le parti de quitter celle-ci. Ainsi je ne songe pas à celle-là pour ce moment-ci ; sauf, si le cas se présente, à profiter dans la suite de votre complaisance pour examiner avec vous, sur les lieux, ce qui pourroit se présenter. Vos talens, Monsieur, me paroissent trop décidés, et le jugement des comédiens sur les pièces qu'on leur présente est trop peu sûr, soit pour soit contre, pour qu'il doive vous rebuter de courir la carrière dramatique. Je pourrai revenir sur ce sujet et vous en dire davantage, quand mon poignet sera moins enflé. En attendant, recevez, Monsieur, mes salutations très humbles

1. *INÉDIT*. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé Renou, qui a figuré à une vente d'autographes annoncée par M. Noël Charavay et que j'ai fait acquérir par la Bibliothèque publique de Genève. 2 pages in-4<sup>o</sup>, le feuillet de l'adresse manque. [Th. D.]



et celles de Mad<sup>e</sup> Renou. Je vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU

[Je pense que cette lettre a le même destinataire que le n<sup>o</sup> 3851, du 10 octobre 1769, à M. L. C. D. L., c'est-à-dire M. le Comte de Laurencin, à Lyon. Jean-Espérance-Blandine, comte de Laurencin [1732-1812], d'abord officier, abandonna la carrière militaire après une grave blessure reçue à la bataille de Minden (1<sup>er</sup> août 1759). Il est l'auteur de quelques écrits en vers et en prose, publiés en 1771 et années suivantes. Sa femme, née Julie d'Assier de La Chassagne, a publié, entre autres : *Épître d'une femme à son amie sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfans, conformément au voeu de la nature*, 1774, in-8<sup>o</sup>. Il n'y a pas de lettres de Laurencin à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rousseau n'ayant pas conservé les lettres par lui reçues depuis son départ de Trye (juin 1768) jusqu'à son retour à Paris (juillet 1770), sauf de très rares exceptions. TH. D.]

---

N<sup>o</sup> 3842.

A MONSIEUR  
MONSIEUR L'ABBÉ BORIN,  
À SIRIZIN<sup>1</sup>.

Le vendredi soir [8 septembre 1769].

Passablement, Monsieur, l'un et l'autre, à une foulure près à la main avec enflure, suite d'une chute et qui me fait souffrir en écrivant. Ainsi je serai bref ; j'ai appris par M. Meinier que tout alloit bien chez vous. Je m'en réjouis et salue Messieurs vos Père, frère, vos Dames, et vous, Monsieur, très humblement et de tout mon cœur.

RENOU

---

1. Transcrit le 13 avril 1911 de l'original autographe, signé Renou, qui m'a été communiqué par M. Noël Charavay. Petit in-8<sup>o</sup> de 4 p., la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec cachet de cire rouge, à la lyre. [Th. D.]

N<sup>o</sup> 3843.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

A Monquin, le 8 7<sup>bre</sup> 1769.

Sans une foulure à la main, cher Moultoù, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerois à mon aise au plaisir de causer avec vous ; mais je ne desespère pas d'en retrouver une occasion plus commode. En attendant recevez mon remerciement de votre bon souvenir et de celui de Madame Moultoù, dont je me consolerais difficilement d'avoir été si près sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant<sup>2</sup>. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation. Il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre, car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi. Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrètes des gens qui vous entourent. Il y a longtems qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs coeurs que la haine des partis. Garantissez le vôtre, ô cher Moultoù, de ce sentiment pénible, qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui, lors même qu'il l'assouvit, venge dans le coeur de celui qui l'éprouve le mal qu'il fait à son ennemi. Paradis aux bien-

1. Transcrit le 12 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil Moultoù, fol. 116-117. 4 p. in-4<sup>o</sup>, les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>o</sup>. Timbre postal B.601N, chiffre postal et trace de cachet de cire rouge. [Th. D.]

2. Moultoù avait fait une visite à Rousseau à Monquin, dans l'été de 1769, en rentrant de Montpellier à Genève. Il avait avec lui son fils Pierre, alors âgé de onze ans [né à Genève le 14 avril 1758, mort à Pralies, près de Trélex (canton de Vaud) en 1821]. — [Th. D.]

faisans, disoit sans cesse le bon abbé de St-Pierre. Voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneroient, s'ils en connoissoient le prix.

Adieu, cher Moultoü ; je vous embrasse.

---

N<sup>o</sup> 3844.

A M. [DU PEYROU] <sup>1</sup>.

A Monquin, le 16 7<sup>bre</sup> 1769.

Je n'aurois pas attendu, mon cher hôte, votre lettre du 5 septembre pour répondre à celle du 6 août, si à mon retour du mont Pila je ne me fusse foulé la main droite par une chute qui m'en a pendant quelque temps gêné l'usage. Je suis bien charmé de n'apprendre votre succès de goutte qu'à votre convalescence ; c'est une grande consolation, quand on souffre, d'attendre ensuite de longs intervalles, durant lesquels on ne souffrira plus ; et je ne suis pas surpris que les tendres soins de votre aimable Henriette fassent une assez grande diversion à vos souffrances pour vous les laisser beaucoup moins sentir. Vous devez vous trouver trop heureux de gagner à son service des accès de goutte dans lesquels vous êtes servi par ses mains. Vous êtes assurément bien faits, l'un pour donner, l'autre pour sentir tout le prix des soins du plus pur zèle et de la plus tendre amitié ; mais cependant, aux charmes près qu'elle seule y peut ajouter, des soins de cette espèce ne doivent pas être absolument nouveaux pour vous. Je suis plus que flatté, je suis touché qu'elle se souvienne avec plaisir de notre ancienne connoissance. J'aurois été trop heureux de pouvoir la cultiver ; mais les attachemens fondés sur l'estime, tels que celui que j'ai conçu pour elle, n'ont pas besoin de l'habitude de se voir pour s'entretenir et se renforcer. Fût-elle

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

beaucoup moins aimable, les respectables devoirs qu'elle remplit si bien près de vous la rendent trop estimable à tout le monde pour ne la pas rendre chère aux honnêtes gens, et surtout à vos amis. A l'égard des échecs, malgré tout ce que vous me dites de son habileté, vous me permettrez de douter que ce soit le jeu auquel elle joue le mieux ; et, si jamais j'ai le plaisir de faire une partie avec elle, je lui dirai, et de bien bon coeur, ce que je disois jadis à un grand prince<sup>1</sup> : « Je vous « honore trop pour ne pas gagner toujours. »

Vous aviez grande raison, mon cher hôte, d'attendre la relation de mon herborisation de Pila ; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptois beaucoup sur celui de vous la décrire. Mais les premiers ayant manqué me laissent peu de quoi fournir à l'autre. Je partis à pied avec trois messieurs, dont un médecin, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, et qui, desirant me cajoler, je ne sais pourquoi, s'imaginèrent qu'il n'y avoit rien de mieux pour cela que de me faire bien des façons. Jugez comment cela s'assortit, non seulement avec mon humeur, mais avec l'aisance et la gaieté des voyages pédestres. Ils m'ont trouvé très maussade, je le crois bien ; ils ne disent pas que c'est eux qui m'ont rendu tel. Il me semble que malgré la pluie nous n'étions point maussades à Brot ni les uns ni les autres. Premier article. Le second est que nous avons eu mauvais tems presque durant toute la route ; ce qui n'amuse pas quand on ne veut qu'herboriser, et que, faute d'une certaine intimité, l'on n'a que cela pour point de ralliement et pour ressource. Le troisième est que nous avons trouvé sur la montagne un très mauvais gîte ; pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié. Le quatrième, des accidens de toute espèce : un de nos messieurs a été mordu d'un chien sur la montagne. Sultan a été demi-massacré d'un autre chien ; il a disparu, je l'ai cru mort de ses blessures ou mangé

1. Le prince de Conti.

du loup, et ce qui me confond est qu'à mon retour ici je l'ai trouvé tranquille et parfaitement guéri, sans que je puisse imaginer comment, dans l'état où il étoit, il a pu faire douze grandes lieues et surtout repasser le Rhône, qui n'est pas un petit ruisseau, comme disoit du Rhin M. Chazeron. Le cinquième article, et le pire, est que nous n'avons presque rien trouvé, étant allés trop tard pour les fleurs, trop tôt pour les graines, et n'ayant eu nul guide pour trouver les bons endroits. Ajoutez que la montagne est fort triste, inculte, déserte, et n'a rien de l'admirable variété des montagnes de Suisse. Si vous n'étiez pas devenu un profane, je vous ferois ici l'énumération de notre maigre collection ; je vous parlerois du *méum*, de l'*oreille d'ours*, du *doronic*, de la *bistorte*, du *capel*, du *thymelæa*, etc. Mais j'espère que quand M. d'Escherny, qui a appris la botanique en trois jours, sera près de vous, il vous expliquera tout cela. Parmi toutes les plantes alpines très communes, j'en ai trouvé trois plus curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'*onagra* (*oenothera biennis*), que j'ai trouvée aux bords du Rhône, et que j'avois déjà trouvée à mon voyage de Nevers au bord de la Loire. La seconde est le *laiteron bleu* des Alpes, *sonchus Alpinus*, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue ; la troisième est le *lichen Islandicus*, que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles. Je vous ennuie avec mon échantillon ; mais si votre Henriette prenoit du goût pour ces plantes, comme mon foin se transformeroit bien vite en fleurs ! Il faudroit bien alors, malgré vous et vos dents, que vous devinssiez botaniste.

---

N° 3845.

A M. LE MARQUIS DE BEFFROI <sup>1</sup>.  
(Extrait-analyse.)

26 [septembre 1769]

Renou s'excuse de ce que lui et sa femme ne sont pas venus. Lui-même viendrait, s'il était moins malingre.

La gombaule est dans un état excellent et fait honneur à la culture. Mais Renou en veut orner son herbier parce que, dans le jardin, elle est exposée à des dangers de la part des hommes et des bêtes. Cependant Renou conserve la capsule, pour en semer l'année prochaine quelques graines dans son parterre. Lui et sa femme se font excuser auprès de la marquise.

---

N° 3846.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN  
A LYON <sup>2</sup>.

A Monquin le 19 7<sup>bre</sup> 1769.

Si je ne m'étois pas foulé la main par une chute, ma chère amie, je vous aurois répondu sur le champ pour vous tranquilliser sur la morsure de mon chien qui ne pouvoit rien avoir

1. Transcrit de l'imprimé en 1883 par Alb. Jansen (*Papiers*, II, f. 258 e), d'après l'original autographe appartenant à M. le comte de Constantin, à Paris. — Je modifie un peu la rédaction d'A. Jansen. [Th. D.]

2. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 190-194). In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre, le timbre postal B.GONN et le chiffre postal 4. [Th. D.]

le sinistre, vu que ce n'étoit qu'une jalousie de caresses et de préférences qui lui avoit attiré cette morsure ce qui ne ressemble point à celles qui ont du danger. Il est parfaitement guéri de la même que, grace au Ciel, un de nos Messieurs qui fut mordue lui-même à la jambe par un autre chien.

Vous ne doutez pas chère amie du vif et vrai desir que j'ai de me rapprocher de vous. Mais les premiers froids dont je sens vivement l'atteinte me tiennent en crainte, et la saison des voyages est déjà passée pour moi. Je vous avoue, cependant, que le souvenir de l'hiver dernier me tient en peine sur celui-ci passé tout entier dans la solitude. L'Été la promenade et l'herborisation m'amuse et me suffisent. Mais l'hiver la vie sédentaire et le défaut d'amusement prennent sur ma santé et même sur mon humeur. J'avois eu toujours un instrument de musique qui m'étoit très utile ; j'ai cruellement senti le défaut de cette ressource les deux hivers précédents. N'y auroit-il point moyen, chère amie de me la procurer celui-ci ? J'ai pensé que peut-être M. Leonis voudroit bien à votre prière me procurer quelque épinette à louer pour six mois ; il me rendroit un service plus essentiel qu'il ne paroît s'il vouloit bien se donner cette peine, et je lui en serois sensiblement obligé. Je ne voudrois pas une patraque, je voudrois une bonne épinette bien en état, et tout ce qu'il faudroit, cordes, plumes, marteau, écarlate, pour racomoder ici ce qui pourroit déranger. Je m'imagine que le transport seroit un peu difficile pour qu'elle ne se derangeat pas beaucoup, et je ne vois pas d'autre expédient que de la faire porter à dos d'homme. Si l'on pouvoit trouver où vous êtes un homme attentif et posé qui la menageat en route je vous serois très obligé de faire avec lui le marché et de me donner avis par lui de ce qu'il faut que je lui paye. Si vous ne trouvez pas aisément le porteur qu'il nous faut j'en peux envoyer un d'ici.

L'épinette ne se trouvera peut-être pas aisément. En ce cas pourrois-je avoir du moins un Violoncelle, qui fut bon, tout monté, des cordes de rechange et de la colophane ? Comme cet Instrument craint moins le transport, on pourroit l'en-

voyer par le carrosse, au moins s'il avoit un étui, et <sup>1</sup> l'adresser à Bourgoïn chez M. la Tour perruquier. Si le Violoncelle à louer ne se trouve pas non plus, j'aimerois encore <sup>2</sup> et même par préférence un bon Cistre à cinq cordes monté dans le bas en cordes filées un peu grosses ; et toujours à louer pour six mois. Enfin, chère amie, si rien de tout cela ne se trouve, je me rabats pour pis aller à une flute à bec dont je vous prie de me faire faire l'emplette, car ce n'est pas la peine de la louer. Voila, je vous l'avoue, des commissions bien importunes pour des Dames, mais j'espère que l'importance dont cette ressource peut m'être dans ma situation vous fera passer avec votre indulgence ordinaire par dessus l'incongruité. La musique est pour moi un vrai remède, et le seul peut être qui puisse être efficace dans mon état. Pourvu que j'aye un instrument quel qu'il soit, et un peu de papier réglé je suis sur de passer mon tems sans ennui et sans m'affecter beaucoup de quoi que ce puisse être. La botanique est amusante en été, mais en hiver elle ne fait que fatiguer et n'amuse guère. Il ne me faut rien qui me fatigue la mémoire et l'esprit.

J'espère qu'en me répondant, vous ne ferez pas comme moi qui ne vous parle ici que de ma triole, (connoissez-vous ce mot Genevois ?) que vous me parlerez au long de votre santé, de vous de votre famille, surtout de fourvière où je n'ai pas écrit depuis un tems infini. Parlez-moi de tout ce que vous savez qui interesse les deux solitaires qui comptent ici les jours avec impatience jusqu'à ce qu'ils arrivent à celui de vous embrasser. Adieu, chère amie, voila le commissionnaire qui attend ma lettre et qui me la fait finir.

Point de Cistre à moins qu'il ne soit bon et à cinq cordes <sup>3</sup>. On m'en a fait venir un de Lyon qui n'étoit qu'un vrai Chaudron, totalement injouable.

1. « l'on pourroit », biffé.

2. « un bon », biffé.

3. Il y a ici un mot illisible (un adjectif, je suppose), dont les dernières lettres ont été enlevées par la déchirure du cachet. [Th. D.]



N<sup>o</sup> 3847.

LALANDE À GEORGES-LOUIS LE SAGE<sup>1</sup>.

(Extrait).

[Reçue le 30<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1769]<sup>2</sup>.

... J'ai passé à Monquint, près de Bourgoin, j'ai eu le bonheur de  
l'aller voir chez M. et Mad. Renou, de voir ses herbiers, de lui parler de  
botanique, car *et io son pittore*<sup>3</sup>, j'ai long tems été comme lui à rêver  
dans mon lit et à apprendre par coeur les classes et les genres de  
Linnaeus ; il m'a paru déjà très fort, mais il ne se propose pas  
d'écrire sur une matière où ce n'est point assez d'avoir étudié toute sa  
vie. Il ne parle point de quitter ce pays-là, il y est aimé, il s'y rend  
avec plaisir, il mange chés les honnêtes gens, et descend même pour rece-  
voir les visites des dames, mais il s'est éloigné de la ville pour n'être  
pas excédé tous les jours...

---

N<sup>o</sup> 3848.

A M. [GOUAN, À MONTPELLIER]<sup>4</sup>.

A Monquin, le 6 8<sup>bre</sup> 1769.

Je vois, Monsieur, que vous avez la bonté de vous occuper  
de moi, bien moins encore que je n'en aurois besoin, mais bien  
plus que mon ignorance ne le mérite. Je suis bien reconnois-  
sant des recherches que vous avez eu la bonté de faire sur

1. Transcrit de l'original autographe non daté conservé à la Bibliothèque publique  
de Genève (ms. suppl. 513, fol. 224). [Th. D.]

2. La lettre entière a été imprimée en 1912 dans le *Bulletin du Bibliophile*,  
1912-1913, par M. Ernest Jovy, qui a pris pour une date cette ligne, de la main  
du destinataire : « Reçue le 30<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1769 », et a lu : « Regnié le 30<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1769 ».

3. M. E. Jovy remarque que le mot exact, attribué, à tort ou à raison à Cor-  
neille devant la S<sup>te</sup> Cécile de Raphaël, est *Anch' io son pittore*.

4. Transcrit à Londres, en avril 1908, de l'original autographe signé Renou,  
conservé au British Museum (Add. ms. 22935), fol. 262-263. [Th. D.]

l'*Ecphrasis* <sup>1</sup> de Columna, mais je n'abuserai pas de la découverte que vous avez faite de ce livre, pour l'acquérir à votre préjudice, n'ayant assurément ni le pouvoir ni la volonté d'en donner le prix que De Bure en demande. Ainsi, Monsieur, qu'à moi ne tienne que vous n'en fassiez l'acquisition, si cela vous convient. Une des choses qui me dégoûteroient de la botanique seroit le prix énorme de la pluspart des livres, qui en traitent, et la nécessité toutefois d'avoir tous ces livres ou la pluspart, surtout lorsque, n'ayant point suivi de cours ni étudié sous aucun maître, on est réduit à étudier seul. J'ai été forcé par la même raison de renoncer à l'*Hortus Cliffortianus*, aux *Amoenitates academicae* <sup>2</sup> et à beaucoup d'autres livres qui me seroient également nécessaires pour suppléer par leurs descriptions à la sécheresse du *Species* <sup>3</sup> et, ne vous en déplaise, à celle de l'*Hortus Monsp* <sup>4</sup>, et de [la] *Flora Monspel.* <sup>5</sup> Vous avez, Messieurs, écrit seulement pour les doctes ; c'est fort bien. Mais j'aurois grand besoin de livres qui appriissent aux ignorans à le devenir. Il faudroit pour cela force figures et force descriptions, et tout cela se trouve épars dans une bibliothèque de botanique si volumineuse et si ruineuse que ce que j'ai ne me pouvant suffire, je ne vois d'autre parti que de le vendre pour acquérir le reste, ou de tout abandonner.

Je suis bien sensible, Monsieur, au cadeau de votre Ichtyologie que vous voulez bien me faire et dont je sens assurément bien le prix ; mais je dois vous prévenir que vous ne sauriez vous choisir un lecteur plus inepte et moins en état de vous entendre. Je me garde de vouloir faire aucune excursion dans les autres parties de l'histoire naturelle, ma vieille cer-

1. COLUMNA (Fabius). *Minus Cognitarum rariorumque nostro cælo orientium stirpium* ΕΚΦΡΑΣΙΣ. Romæ, 1604, in-4° et 1616, 3 parties en 1 vol. in-4°.

2. LINNÉ (Ch.). *Hortus cliffortianus, plantas exhibens quas in hortis Hartecampi coluit Georgius Clifford.* Amstelodami, 1737, in-fol. avec 32 pl. et un frontispice gravé. — *Amœnitates academicæ...* Holmiæ, seu Lugd. Batav. 1749-1769, 10 vol. in-8°.

3. LINNÉ. *Species plantarum.* Holmiæ 1762-1763, 2 vol. in-8°.

4. A. GOUAN. *Hortus regius monspeliensis.* Lugduni, 1762, in-8°.

5. *Flora Monspeliaca sistens plantas 1850 ad sua genera relatas, et hybrida methodo digestas.* Lugduni, 1765, in-8°.

elle ayant déjà bien de la peine à contenir la très-mince provision de foin dont je tâche de la repaître. Vous vous moquez assurément, Monsieur, de votre radoteur de disciple très-indigne, quand vous le consultez sur les ombellifères dont vous doutez. Avant votre lettre, je ne doutois pas du *Selinum alustre* : j'en doute à présent, parce que vous en doutez, et ce n'est que de vous que j'attens la décision de ce doute. Je vois que, dans la figure de Crantz, il y a plusieurs feuilles caulinaires : il n'y en a qu'une dans le specimen ; dans Crantz, les feuilles radicales sont plus petites que les caulinaires : dans le specimen, elles sont plus grandes. M. Guettard dit que le bord des feuilles est légèrement crenelé : dans le specimen, il ne l'est point du tout ; il ajoute que le bout des feuilles est noueuse : dans le specimen, il est non seulement pointu, mais effilé ; voilà tout ce que je puis dire très-grossiè[re]ment et sur cet article. Il me semble que la question pouvoit se décider aisément par la plante fraîche, en voyant si elle faisoit du lait. A l'égard du *Seseli pyrenaicum*, n'ayant point l'honneur de le connoître, je n'en saurois parler que comme un aveugle des couleurs. Cependant l'objection que vous vous faites vous-même de la figure des graines me paroît bien forte. M. Linnaeus parle à la vérité d'une feuille unique, comme elle est dans le specimen, mais le rameau ne sort pas de l'aisselle, comme il le dit. Il dit encore, et même il le répète, que involucelle est plus long que l'ombellule, et c'est ce qui n'est point du tout dans le specimen. Je vois partout le contraire et ne sais que penser jusqu'à ce que vous m'ayez répondu. A l'égard de l'*Athramanta tib...* notis, je n'ai rien dit jusqu'à en dire, parce que je ne l'ai pas trouvé dans l'herbier, et je suis sûr qu'il n'y étoit pas quand je l'ai reçu, car j'en fis sur le champ le catalogue dans lequel il n'est pas ; non plus que *Selinum carvifolia* de Crantz, dont j'ai la figure aussi dans les ombellifères, à laquelle je ne trouve rien de semblable dans celles de l'herbier. Je suis certain que cet herbier ne m'a jamais été donné tel qu'il n'a pu être arrangé sous vos yeux ; car il dépenda[mme]nt des ombellifères, famille sur laquelle je

n'ose prononcer, tant elle me paroît difficile, il y a un grand désordre et beaucoup de faux noms dans toutes les autres, principalement dans les véroniques et dans les graminées. J'ai remarqué que M. Dolmbej déterminoit fort légèrement et se trompoit de même ; cela ne pouvoit guère être autrement à son âge. Je suis persuadé qu'il est déjà plus circonspect aujourd'hui. Son procédé généreux et honnête mérite bien ma reconnoissance et mon affection. Quand vous aurez, Monsieur, de ses nouvelles, vous m'obligerez de vouloir bien m'en donner.

Vous me faites bien vivement sentir mon ignorance et ma misère par la note des ombellifères que vous m'envoyez et dont je n'ai ni ne connois pas une, hors le seul *Selinum carvifolia* (non celui de Crantz, mais celui de Linnoeus), que j'ai trouvé à Trie il y a deux ans, et dont j'ai apporté un seul exemplaire que je destinois à mon herbier, mais que je vous céderois bien volontiers, si vous n'en aviez point et qu'il vous fit plaisir. Ce pays-ci, très-pauvre en ombellifères, n'en fournit aucune que je sache qui se rapporte à votre note, excepté peut être un petit seseli, dont j'ai rencontré il y a quelques jours un pied unique et qui ressembleroit beaucoup à l'*hippomarathrum* si ce n'étoit que l'involucelle est polyphille. Cette plante me paroît être celle que M. Haller décrit dans sa dernière édition, n° 762, et, qu'il rapporte, mal à propos ce me semble, au *Seseli bienne* de Crantz. J'ai très-peu de vue, Monsieur, je suis très-paresseux, je n'ai jamais eu la présomption de croire pouvoir rien recueillir qui fût digne d'être offert à des botanistes de votre ordre, et j'ai même rarement le courage de rien ramasser pour moi-même. Ma manière d'herboriser est d'errer au hasard dans la campagne, et d'observer à droite et à gauche les plantes qui frappent mes yeux, souvent même sans les arracher pour les disséquer ; vous concevez que cette manière nonchalante d'étudier ne doit pas rendre un commençant de soixante ans fort habile. Le desir de me rendre bon à quelque chose auprès de vous est bien capable de me rendre vigilant et laborieux, quoique ce ne

oit pas, je vous jure, un miracle facile à faire. Je n'avois pas même imaginé de recueillir des graines jusqu'à un voyage de Pila, que je viens de faire et où je n'ai trouvé que les plantes alpines les plus communes, excepté le *Sonchus alpinus*, le *Proenanthès viminca*, et le *lichen islandicus*, que je crois moins communs que le reste. Ce pays-ci est humide, les herbes n'y manquent pas ; ainsi je pourrai sur cet article vous servir l'année prochaine. Donnez-moi vos ordres, Monsieur ; peut-être le desir d'en être digne me fera-t-il assez évertuer pour me mettre en état de [vous] suivre. Je n'ai point eu l'honneur, que je sache, de voir M. le Vicomte de S<sup>t</sup> Priest. Permettez qu'avec la simplicité et la cordialité d'un pauvre herboriste, je vous salue et vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3849.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin le 6. 8<sup>bre</sup> 1769.

Je reconnois vos bontés ordinaires, mon excellente amie, dans celle que vous avez eue de vous occuper de mon indiscrette commission. Cependant comme elle ne laissait pas d'être de quelque importance pour mon état, je me suis fait moins de scrupule de charger de ce soin votre amitié et votre humanité. Le porteur de l'instrument pourra s'adresser à Bourgoin au S<sup>r</sup>. *la Tour* perruquier sur la place, qui lui indiquera le chemin pour venir ici. La Tour ou son frère viennent me raser tous les Vendredis et Mardis matin et si le voyage de l'homme pouvoit s'ajuster sur ces mêmes jours, un des deux La Tour pourroit l'amener lui-même. Je vous prie de dire audit Porteur que s'il ménage assez l'instrument en route pour qu'il arrive ici d'accord et en bon état, je lui donnerai trente sols pour boire par dessus l'accord que vous aurez fait. Je regarde cette petite précaution comme fort essentielle.

Mad<sup>e</sup>. Renou qui vous baise les mains de tout son coeur ainsi qu'à la chère Cousine veut que je vous importune encore de deux commissions, ce que je fais avec une confiance aussi inépuisable que votre complaisance et dans l'espoir que ce seront les dernières. L'une est d'une petite Caisse de Chandelles des six à la livre et d'une douzaine de livres. L'autre seroit d'un bon bonnet de laine et d'une paire de bas drappés et de gants chauds pour votre pauvre ami qui commence à grelotter terriblement et que les premiers froids rendent bien

1. Transcrit de l'original non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 194-199). In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre. [Th. D.]

malingre. Si vous y pouviez joindre une paire de Mitaines de soye pour elle, j'auerois le plaisir de les lui donner pour sa fête qui est le quinze de ce mois. Lesdits envois peuvent se faire par le Carrosse à l'adresse dudit S<sup>r</sup>. la Tour perruquier pour M. Renou. Vous avez eu la bonté chère Amie, de me faire précédemment plusieurs petites emplettes pour lesquelles je dois avoir un compte ouvert chez vous. Après y avoir ajouté tous les susdits articles, veuillez s'il vous plait en faisant mes salutations à Monsieur votre fils le prier de ma part de vous rembourser le tout sur l'argent qui est entre ses mains. Si vous jugez à propos d'ajouter à ce mémoire le loyer de l'épingle et le payement du porteur je n'aurai pas besoin de déboursier ici cet argent sinon je le lui remettrai. Soit fait à votre volonté, à condition que vous ne prendrez sur rien le bon marché dans votre poche, ce que je ne dois pas supposer parce que cela seroit mal honnête.

Voici, chère amie, une lettre pour M. Dastier que je vous prie de vouloir bien faire affranchir à son exemple et que je suis obligé de vous adresser pour cela parce que j'ai remarqué qu'on n'a aucun égard aux affranchissemens que je fais faire Bourgoïn. Il a eu la bonté de me faire une petite fourniture de café pour laquelle suivant son compte je ne lui dois que douze francs. Or comment lui faire tenir ces douze francs à Carpentras ? Voilà mon embarras. S'il y avoit moyen de faire un petit payement par quelqu'un des Correspondans de vos Messieurs je leur en serois extrêmement obligé et je marque à M. Dastier que je vous en prie. L'embarras que son affranchissement de lettre me force à vous donner vous dit assez que je pense du votre : ainsi je ne vous en parlerai pas.

De grace, chère amie, tolerez l'importunité de ces commissions avec autant d'indulgence que vous mettrez d'exactitude à les faire, c'est tout dire. Vne des plus grandes rigueurs de la destinée et de celles que je sens le plus est d'être toujours à charge à mes amis, et de leur être toujours inutile<sup>1</sup>. Ceux

<sup>1</sup>. « inutile » est en surcharge sur « à charge », précédemment écrit par distraction. [Th. D.]

qui disposent de moi avec autant de barbarie que d'iniquité ont bien choisi dans mon coeur les endroits les plus sensibles pour ne perdre aucun de leurs coups. Je leur suis obligé du moins d'en faire assez pour réveiller mon courage que des traitemens moins indignes auroient peut être laissé dormir. Bon jour ma chère et bonne amie. J'attends avec empressement le signe de vie de la chere Cousine ; s'il faisoit moins froid, que je fusse moins paresseux, moins malingre, elle ne me préviendroit surement pas. Recevez pour vous et pour elle les plus tendres amitiés des deux pauvres hermites.

---

N<sup>o</sup> 3850.

DE MARIANNE <sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau.)

De Rungis, le 7 octobre 1769.

Vous verrez à la date de cette lettre, mon cher ami, que je n'habite pas actuellement *la ville de boue, de bruit et de fumée*. J'ai enfin acheté une maison de campagne. Mais quelle maison ! jugez de sa magnificence : elle est à trois petites lieues de Paris, entièrement meublée, elle a quatre arpens d'étendue, et ne me coûte que huit mille francs. Elle est si petite, qu'il est impossible qu'elle suffise au peu de monde que j'ai à y loger, et que je ne la quitte pour céder la place aux maçons. Le besoin de goûter la tranquillité de la campagne m'a engagée à y venir avant d'y faire aucune augmentation. Il n'y a pas un meuble commode ; il n'y a pas un légume, le propriétaire qui me l'a vendue, ayant préféré de faire ensemençer le jardin ; j'y manque de tout enfin ; mais ce qui supplée à tout, c'est que je sais me passer de tout. Je suis dans ma chaumière avec une de mes amies, que vous connoissez, mon aimable amie, et

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, *Lettres originales*, etc., t. II, p. 272-274.



qui n'est point M<sup>me</sup> ... Voyez qui ce peut-être ; et ne vous expliquez pas plus clairement que moi si vous le devinez, ce dont je ne doute pas ; car j'en ai dit assez pour votre intelligence. J'observe, mon ami, que voilà la première lettre où je ne vous parle que de moi ; je voudrois bien que vous vous en vengeassiez, en ne me parlant aussi que de vous dans votre réponse, où du moins en n'associant à cet intéressant sujet que celui que je viens de traiter. Adieu, mon cher.... le plus cher de mes amis ; je ne vous en dirai pas davantage ; j'ai trop d'occupations pour me livrer au plaisir de babiller. Je serai à Paris quand votre réponse pourra m'arriver ; c'est là qu'il faut l'adresser. J'ai voulu vous écrire d'ici, afin qu'il fût prouvé qu'en quelque endroit que je sois, et quoi que j'aie à faire, rien ne peut me distraire de vous.

---

N<sup>o</sup> 3851.

A M. L. C. D. L.<sup>1</sup>.

(M. le comte de Laurencin.<sup>2</sup>)

Monquin, le 10 octobre 1769.

Me voici, Monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souviene, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre, et, après avoir vingt fois renversé ma chambre et tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre : toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas, si vous voulez, une réponse, ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Voyez la notice, p. 151.

Vous me parliez, Monsieur, du nouveau-né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations : voilà vos pertes réparées ; que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous ! Je vous le dis, et bien du fond de mon coeur, quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux ! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune ; car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, Monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin : et pourquoi y renoncer ? qu'est-ce qui empêcheroit que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, et voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir ? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, et, pourvu que je trouvasse à peu près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature ; et précisément cet article, le plus plein de choses et le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, et que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité : je me suis souvenu seulement que vous étiez très aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique et d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire ; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, et qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur ; et je pense, au contraire, qu'il y a

beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses, tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, et quelquefois la méchanceté, prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très peu de choses souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce et aimable étude. Tout en marchant, M. le médecin M\*\*\* m'appela pour me montrer, disoit-il, une très belle ancolie. Comment, Monsieur, une ancolie ! lui dis-je en voyant sa plante ; c'est le napel. Là-dessus je leur racontai des fables que le peuple débite en Suisse sur le napel ; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans un forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal à la tête, dont je reconnus la chimère et ris avec ces Messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila une fontaine glissante, qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mère, et ne voyant partout que des périls et la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine homicide si comme M. Storck a mangé du napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très bonne, très fraîche, dont nous bûmes tous avec grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très aisés, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre à train ces Messieurs, je leur dis des canons, je voulus leur apprendre ; je m'imaginois que nous allions chanter, sautiller, folâtrer toute la journée ; je leur fis même une

chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gaieté, ni de familiarité ; voulant être badin tout seul, je ne me trouvois que grossier ; toujours le grand cérémonial, et toujours Monsieur don Japhet. A la fin je me le tins pour dit ; et, m'amusant avec mes plantes, je laissai ces Messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent ; je sais seulement que, si je les prolongeais encore, elles vous ennuieroient certainement à la fin. Voilà, Monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3852.

A MONSIEUR  
MONSIEUR BOY DE LA TOUR L'AINÉ  
À LYON <sup>1</sup>.

A Monquin le 20.8<sup>bre</sup> 1769.

J'attendois, Monsieur, pour vous faire mes remercimens des emplettes que vous avez eu la bonté de faire pour moi, le Messager qui devoit apporter l'épINETTE que je viens de recevoir en passable état. Madame votre mère avoit promis de m'envoyer par lui l'avis de ce qu'il falloit lui payer, comme il ne m'a point apporté de lettre, l'ignorance du prix convenu me force d'en laisser faire le payement<sup>2</sup> à Lyon, hors ce que

1. Transcrit de l'original autographe signé Renou, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 199-200). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre. Pas de marques postales. [Th. D.]

2. « convenu », biffé.

j'avois promis pour boire que je tâcherai de payer ici si l'on peut trouver de la monnoye, car sur cette montagne c'est un embarras.

Voici un billet que je prie Madame votre mère ou vous, Monsieur, de faire passer à Monsieur Roguin dans votre première lettre. Je suppose Madame votre mère à sa campagne, en bonne santé, et que point de nouvelles est bonnes nouvelles. Mille choses de ma part et de celle de Mad<sup>e</sup> Renou à cette Maman si complaisante et qui supporte si volontiers les importunités de ses amis. Ne m'oubliez pas non plus, je vous supplie, à fourvière ainsi qu'auprès de toute votre famille. Agreez aussi je vous supplie, Monsieur, les très humbles salutations de Mad<sup>e</sup> Renou et les miennes

RENOU

j'ai trouvé la monoye pour le [pour]boire.

N<sup>o</sup> 3853.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR,  
RUE PISET,  
A LYON <sup>1</sup>.

A Monquin, le 25 Octobre 1769.

Je ne vous remerciai point, chère Cousine, de l'envoi de l'épinette en la recevant, parce que n'ayant pas encore votre lettre, j'ignorois que ce fût vous qui aviez pris la peine de me la procurer. A la réception de votre lettre, j'étois occupé autour de ma pauvre femme qui, le soir même de l'épinette arriva, tomba grièvement malade d'une courbature avec une grande fièvre et d'insupportables douleurs dans tous les membres. Le mal a été violent, mais court ; je n'y ai rien fait que d'empêcher que le grand et l'unique médecin ne fût contrarié dans

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par MM. Ph. Godet et Maurice Boy de La Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*, p. 27-29 ; reproduit par eux en 1911 dans leur volume, p. 34-37.

ses opérations. Elle est aujourd'hui sans fièvre et sans douleurs. Elle reprend même le sommeil, et il ne lui reste de sa maladie qu'un peu de faiblesse d'estomac, dont j'espère qu'un bon régime et de la germandrée en fusion, que je lui fais prendre, la délivreront promptement.

Je suis bien aise de n'apprendre le dérangement de votre petite qu'avec son rétablissement. Elle me paroît constituée de manière que sa vigueur et sa santé vous donneront plus d'embarras que ses incommodités. Sur ce que vous me marquez et sur ce que j'ai vu, je compte que son frère ne sera pas d'un moins bon tempérament, et voilà déjà l'un des grands avantages d'avoir nourri ses enfans soi-même. J'espère que l'accident de Monsieur votre beau-frère n'aura pas de suite, que le cher mari est de retour près de vous, et que la maman, bientôt de retour de sa campagne, achèvera de vous ramener tout ce qui vous est cher, dans votre famille, s'entend ; encore ceci n'est-il pas bien juste, car enfin les cousins d'adoption sont bien aussi des espèces de parens pour le moins.

L'épinette est arrivée en assez bon état et me paroît fort bonne. Je compte qu'elle me fera grand bien cet hiver, à quoi contribuera beaucoup de penser à la main qui me l'a procurée. Puisque vous faites si bien et de si bon coeur mes commissions, j'ai grande envie de ne vous en pas tenir quitte, et surtout pendant le séjour de la maman à sa campagne. Reste à savoir si vous pouvez faire vous-même celle dont j'aurois maintenant à vous charger et qui n'est guère une commission de femme, car j'ai déjà donné trop de tracas à Monsieur votre frère, et je ne veux absolument plus l'en accabler.

Il s'agit d'une fourniture de beau papier bien battu et fort, de trois ou quatre feuilles de beau carton fort et bien battu, de trois ou quatre feuilles de beau papier bleu, d'autant de papier rouge. Le tout destiné à placer et coller des plantes que j'ai apportées de Pila pour les envoyer à M<sup>me</sup> la Duchesse de Portland en bon état. La grandeur du papier et du carton n'importe pas, parce que je couperai l'un et l'autre sur la grandeur de la boîte que je ferai faire. Le papier de couleur est

pour faire ressortir les plantes à fleurs blanches sur un fond d'une autre couleur. J'estime que le papier blanc et fort dont on enveloppe les étoffes de soie seroit assez mon affaire, et qu'une trentaine de feuilles à peu près de la grandeur de celle-ci toute ouverte me pourroient suffire. J'ai pensé, pour diminuer un peu à mes yeux mon indiscretion, qu'en faisant venir le papetier qui sert votre maison et lui lisant mon article, il comprendroit suffisamment de lui-même ce que je demande, et pourroit vous envoyer la petite fourniture toute arrangée ; en ce cas, vous auriez la bonté de la faire porter au carrosse de Grenoble à l'adresse du sieur La Tour, ou bien je pourrois vous envoyer chez vous la coquetière de Bourgoïn, et en ce dernier cas M<sup>me</sup> Renou vous suppleroit de joindre à l'envoi de la cotonne pour deux tabliers dont elle a grand besoin. Chère cousine, je sais combien les commissions sont choses désagréables à recevoir et même à donner. J'ai même été témoin du désagrément qu'elles vous donnent ; et j'avoue que si l'amitié ne fait pas mon excuse, je suis inexcusable auprès de vous.

Bonjour, mon aimable amie, ne m'oubliez pas, je vous supplie, auprès de M. de Lessert, s'il est, comme je l'espère, de retour auprès de vous. Je salue tout ce qui vous est cher. M<sup>me</sup> Renou vous embrasse de tout son coeur. Embrassez la chère maman de la part de l'un et de l'autre. Je compte lui écrire au premier jour.

---

N<sup>o</sup> 3854.

A M<sup>me</sup> [DE BERTHIER]<sup>1</sup>.

Monquin, le 28 octobre 1769.

Si je n'avois été garde-malade, Madame, et si je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent et je serois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, et du desir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, Madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentimens vivifiants et honnêtes dont votre coeur me paroît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, Madame ; soyez sûre, je vous supplie, que mon coeur répond très bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

---

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. — C'est au cours de son voyage à Nevers que Rousseau avait fait la connaissance de cette correspondante : Louise-Rose Rabaud de La Chaussade, fille de Pierre Rabaud de La Chaussade, seigneur de Guérigny, et de Jaqueline Masson, qui avait épousé, le 25 novembre 1765, Etienne-François de Berthier, chevalier, seigneur de Bizy, dit le Comte de Berthier. [Th. D.]



N<sup>o</sup> 3855.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR-NÉE ROGUIN  
A LYON <sup>1</sup>.

A Monquin le 31.8<sup>bre</sup> 1769.

Je suppose, ma très bonne amie, que vous voila maintenant de retour de votre Campagne. Je n'aurois pourtant pas attendu ce retour pour vous écrire si je n'eusse eu tout mon tems absorbé par la maladie de Mad<sup>e</sup> Renou et par d'autres tracas qui me prennent plus de tems qu'à un autre parce qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre dans sa distribution. L'épinette est bonne et me fera grand plaisir quand je pourrai m'en servir. Je vous en remercie de tout mon coeur, ma bonne amie, ainsi que de toutes les peines que vous vous donnez pour moi. J'ai toujours oublié de vous parler de M. Descherny. Si je l'avois vu, ainsi que M. De Luze, j'en aurois été fort aise. Ne les ayant pas vus j'en suis très content aussi ; persuadé qu'à la fin tout se fait toujours pour le mieux, et surtout de la part de mes amis. Je ne sais si je n'ai pas oublié de vous répondre aussi dans le tems sur M. le Colonel Chaillet pour lequel j'aurai toute ma vie la même estime et le même attachement, et qui m'est encore particulièrement cher comme ami de Mylord Mareschal. J'ai été bien ému de ce que vous m'avez écrit des stoïques arrangemens de M. Roguin. Je lui ai écrit dans la plénitude de mon coeur deux mots que j'ai prié Monsieur votre fils de vouloir bien lui faire passer. Voila ma bonne amie et ma bonne Cousine approchées l'une de l'autre. Qu'elles sont heureuses et que ne puis-je avoir ma part du même bonheur. Je vous prie de vou-

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 200-202). In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche dresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre. Timbre postal B.GOIN, chiffre postal 4. [Th.]

loir bien lui dire qu'elle suspende ma commission de papier jusqu'à nouvel avis, parce que j'en ai reçu d'un autre côté que je garderai peut-être. Ma femme qui est à peu près rétablie vous envoie mille respects et salutations. Recevez chère Amie les miennes de tout mon cœur.

---

N<sup>o</sup> 3856.

A MONSIEUR  
MONSIEUR RICHARD [-DE MONTENAC]  
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES  
A LYON <sup>1</sup>.

Ce mercredi 1<sup>r</sup> 9<sup>bre</sup> [1769] très à la hâte.

Pour étudier avec succès la Nature il faut commencer par l'aimer. Ses plus rares trésors sont cachés dans les cœurs des hommes justes. C'est là, Monsieur, qu'elle est vraiment digne d'être étudiée. Vous qui me paraissez fait pour avoir le goût de cette étude et pour l'inspirer, ne vous reverrai-je point ? Ne renouvellerez-vous point un peu plus à loisir l'oeuvre pie que vous avez faite à Monquin et qui mérite de ne pas rester imparfaite. Vous m'avez laissé le plus vif desir de vous revoir et de causer avec vous. J'ai un herbier, j'ai médité sur le règne végétal, sur ce qui donne de la vie aux oeuvres de la nature, sur la sorte d'occupation qui peut laisser dans un (*sic*) ame humaine la plus durable et la plus vive des satisfactions. J'en voudrais causer avec vous à mon aise. Si vous pensez

1. Transcrit, le 29 septembre 1931 de l'original autographe, signé Renou, que m'a communiqué, à Paris, M. le Dr M. Boutarel. 4 p. in-4<sup>o</sup>, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la devise, sur cire rouge et la marque postale à sec, B. GOIN. Ce texte a été publié en 1888 dans la *Revue Rétrospective*, dirigée par Paul Cottin et Georges Bertin, 9<sup>e</sup> semestre, juillet-décembre 1888, p. 287-288, où il est dit communiqué par M. le Dr Molloy, d'après l'original autographe. Le premier éditeur l'a divisé en 6 alinéas. Le texte original ne comporte qu'un seul alinéa, formule finale comprise. [P.-P. P.]

omme Titus vous n'aurez point perdu les deux ou trois jours  
que vous me donnerez. Vous devez appercevoir l'impression  
que vous m'avez faite. Si vous la soutenez vous aurez fait la  
plus belle et la plus digne oeuvre de l'homme. Si vous la  
reprenez... Il n'est pas au pouvoir des hommes d'empirer ma  
destinée. Et quand cela seroit, je ne m'en (*sic*) repentirai  
jamais d'avoir pensé de vous par moi-même. Adieu. Si vous  
pouvez venir marquez moi le tems, et que personne hors  
votre seul patron ne soit instruit du vrai motif de votre voyage.  
Je vous embrasse tendrement.

RENOU

[En même temps que cette lettre, la *Revue Rétrospective* en a publié  
une autre, adressée au même personnage : A M<sup>r</sup> Richard de Montenac,  
inspecteur général des Postes, de présent en sa tournée », datée du  
10 août 1771 et qu'on trouvera en son lieu. J.-J. mentionne un  
M<sup>r</sup> Richard, sans doute le même, pour qui il composa une ariette dont  
M. Richard avait écrit les paroles. (Cf. Jansen, *Rousseau als Musiker*  
p. 416.)]

---

N<sup>o</sup> 3857.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR,  
RUE PISET  
A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin, le 3 Novembre 1769.

Vous ne doutez pas avec quel plaisir, chère Cousine, j'ap-  
prends toutes les bonnes nouvelles que vous me donnez de  
tout ce qui vous touche. Aussi ne me presserois-[je] pas tant  
de vous le dire, si je n'avois à vous donner en même tems  
des éclaircissemens que vous me demandez sur les importunes  
commissions dont vous ne vous laissez point, et qui sont  
aussitôt faites que dites. Puisque le papier est acheté, je le

<sup>1</sup> Transcrit de l'imprimé en 1908 par MM. Ph. Godet et Boy de la Tour, dans  
*Revue des Deux Mondes*, p. 29-31. Reproduit par eux en 1911 dans leur volume,  
p. 37-39.

ROUSSEAU. Correspondance. T. XIX.

prendrai ; il ne sera pas de trop, et vaudra peut-être mieux pour l'usage que j'en veux faire que celui qu'on m'a envoyé. A l'égard de l'envoi, il faudra le suspendre encore quelque tems, jusqu'à ce que je voie si je puis vous envoyer une coquetière en droiture. Si d'ici à quinze jours il ne vous en vient point, vous pourrez, chère cousine, l'adresser par le carrosse ou autre voie *A M. Perial, directeur des Postes, pour faire passer à M. Renou, à Bourgoin*. Trois aunes et demie de cotonne ne suffisent pas pour deux grands tabliers ; il en faut cinq aunes et demie, que vous pourrez envoyer en même tems par la même.

M<sup>me</sup> Renou est, grâce au Ciel, tout à fait rétablie. Tout bien considéré, je crois qu'une attaque de néphrétique, et qui n'a pas été la première en sa vie, a eu grande part à sa dernière maladie. Le mot d'aider la nature est assurément fort beau. C'est dommage qu'il soit ridicule. Car pour savoir et pouvoir aider la nature, il faudroit connaître à fond sa constitution, sa marche, ses forces, etc. Je me suis aidé quinze ans de tous ces aideurs de nature, et j'étois toujours mourant. En disant l'aider, ils la détruisoient. Depuis que je lui ai remis le soin d'elle-même, elle a repris courage ; j'ai repris des forces et je me trouve infiniment mieux. Nous avons fait souvent depuis quatorze ans de grandes maladies, tant ma femme que moi : nous n'avons rien fait que prendre patience, et nous sommes guéris très promptement... Une fois nous mourrons sans doute : croyez-vous, Cousine, que les aideurs de nature empêchent de mourir ? Tout ce qu'on gagne avec eux, même en guérissant, c'est de faire des maladies de six mois qui sans eux sont de six jours. Vous avez dans votre famille le sage Roguin, qui n'aide point la nature et qui s'en trouve, ce me semble, assez bien. Vous m'alléguez la germandrée : en cela vous avez raison. C'est une inconséquence, mais sans conséquence. Quand on veut savoir guérir, il faut commencer par savoir être malade. Faute de cet art, on a quelquefois besoin d'aide qui drogue l'esprit sans faire ni bien ni mal au corps. Voilà à quoi peut servir quelquefois la germandrée, ou autre

bénigne herbe, qui fait bien parce qu'elle ne fait rien. Ma femme approche d'un tems critique, où les incommodités sont plus fréquentes qu'en d'autres tems. Je lui ai conseillé la continuation d'un exercice modéré, parce que j'ai remarqué que les paysannes qui en font ne sont presque point malades à ce passage, et que les femmes de ville qui n'en font point le sont quelquefois beaucoup. Si c'est là ce que vous appelez aider la nature, je suis d'accord avec vous ; mais à cela près, je croirai toujours, ne vous en déplaise, que l'homme ignorant et présomptueux qui se mêle d'agir contrarie très souvent la nature, et que l'homme sensé qui s'en rapporte à elle seule ne la contrarie jamais.

Je suis peiné de ce que vous me marquez au sujet de l'état où est arrivée l'épinette. Ou vous m'avez interprété trop sévèrement, ou je me suis bien mal exprimé. Elle est arrivée, non pas en fort bon état, parce que cela n'étoit pas possible, mais en assez bon état, et aussi bon qu'il étoit possible après un pareil transport. Si vous avez grondé le pauvre homme qui l'a portée, je vous prie instamment de le faire revenir, de lui dire que je suis un sot, que je me suis plaint à tort, que réellement j'ai eu lieu d'être content de l'état où l'épinette est arrivée, et de lui donner pour mon compte encore vingt-quatre sols en réparation de l'injustice que je lui ai faite ; l'autant plus qu'au lieu de trente sols, il n'en a demandé que 4 pour boire, et que je ne lui ai donné que ce qu'il a dit lui avoir été promis. Ce n'est qu'en se permettant les petites injustices qu'on s'endurcit sur les grandes ; je n'ai point encore acquis cet endurcissement et je ne veux pas commencer si tard.

Je compte, chère Cousine, vous envoyer une coquetière qui partira d'ici mardi et à qui vous pourrez remettre le paquet. Si vous avez maintenant M. de Lessert de retour, comme je l'espère, ne m'oubliez pas auprès de lui. Ma femme vous embrasse de tout son coeur. Vous connaissez, chère cousine, les sentimens de votre ami.

---

N<sup>o</sup> 3858.

[M<sup>me</sup> LA TOUR DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU.]<sup>1</sup>

Le 8 novembre 1769.

Mon ami, il se peut que vous n'ayez pas répondu à ma lettre du 7 octobre. Cependant j'ai de la peine à le croire ; car j'avois plus besoin de votre réponse que M. de Villepatour de votre romance, et le besoin est un droit que vous ne savez pas contester. Quoi que vous ayez fait, je ne vous blâme de rien ; mais voici ce que je dois vous dire. Il y a dans la rue Saint-Joseph, tout près de la mienne, et aboutissant de même dans la rue du Gros-Chenet, une femme qui porte le même nom que moi : cette femme a reçu plusieurs lettres qui m'étoient adressées, et qui ne me sont jamais revenues. Cette négligence de la part des facteurs, et cette infidélité de la sienne, me donnent les plus grandes inquiétudes, quand j'attends longtemps de vos nouvelles. Pour Dieu, mettez sous vos yeux en gros caractères *rue du Croissant* ; et, cette précaution prise, faites tout ce que vous voudrez. Je puis bien me résigner aux privations que vous m'imposez ; mais je ne puis les endurer de la mauvaise volonté de tout autre.

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 : *Lettres originales*, etc., t. II, p. 275.

---

N<sup>o</sup> 3859.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DU PEYROU  
CHEZ MONSIEUR JUNET, DIRECTEUR DES POSTES  
A PONTARLIER <sup>1</sup>.

Monquin, le 15. 9<sup>bre</sup> 1769.

Vous voilà, mon cher hôte, grace à la rechute dont vous êtes délivré, dans un de ces intervalles heureux durant lesquels, n'entrevoiant que de loin le retour des atteintes de goutte, vous pouvez jouir de la santé, et même la prolonger ; et je suis bien sûr que le plus doux emploi que vous en pourrez faire sera de rendre la vie heureuse à cette aimable Henriette qui verse tant de douceurs et de consolations dans la vôtre. Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elle, me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font desirer bien des fois dans la journée d'avoir la douceur d'en être le témoin : mais, appelé par de grands et tristes devoirs à des soins plus nécessaires, je ne vois aucune apparence à me flatter de finir mes jours auprès de vous. J'en sens le desir, je l'exécuterois même s'il me tenoit qu'à ma volonté ; la chose n'est peut-être pas absolument impossible : mais je suis si accoutumé de voir tous mes vœux éconduits en toute chose, que j'ai tout-à-fait cessé d'en faire, et me borne à tâcher de supporter le reste de mon sort en homme, tel qu'il plaise au ciel de me l'envoyer. Ne parlons plus de botanique, mon cher hôte ; quoique la passion que j'avois pour elle n'ait fait qu'augmenter jusqu'ici ; quoique cette innocente et aimable distraction me fût bien nécessaire dans mon état, je la quitte, il le faut ; n'en parlons

1. Transcrit en 1906 de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

plus. Depuis que j'ai commencé de m'en occuper, j'ai fait une assez considérable collection de livres de botanique, parmi lesquels il y en a de rares et de recherchés par les botanophiles, qui peuvent donner quelque prix à cette collection. Outre cela, j'ai fait sur la plupart de ces livres un grand travail par rapport à la synonymie, en ajoutant à la plupart des descriptions et des figures le nom de Linnaeus. Il faut s'être essayé sur ces sortes de concordances pour comprendre la peine qu'elles coûtent, et combien celle que j'ai prise peut en éviter à ceux à qui passeront ces mêmes livres, s'ils en veulent faire usage. Je cherche à me défaire de cette collection, qui me devient inutile et difficile à transporter. Je voudrois qu'elle pût vous convenir ; et je ne désespère pas, quand vous aurez un jardin de plantes, que vous ne repreniez le goût de la botanique qui, selon moi, vous seroit très avantageux. En ce cas, vous auriez une collection toute faite, qui pourroit vous suffire, et que vous formeriez difficilement aussi complète en détail ; ainsi j'ai cru devoir vous la proposer avant que d'en parler à personne : j'en fais faire le catalogue ; voulez-vous que je vous le fasse passer ?

Je ne suis point surpris des soins, des longueurs, des frais inattendus, des embarras de toute espèce que vous cause votre bâtiment : vous avez dû vous y attendre, et vous pouvez vous rappeler ce que je vous ai écrit et dit à ce sujet quand vous en avez formé l'entreprise. Cependant vous devez être à la fin de la grosse besogne, et ce qui vous reste à faire n'est qu'un amusement en comparaison de ce qui est fait : à moins pourtant que vous ne donniez dans la manie de défaire et refaire ; car, en ce cas, vous en avez pour la vie, et vous ne jouirez jamais. Refusez-vous totalement à cette tentation dangereuse, ou je vous prédis que vous vous en trouverez très mal <sup>1</sup>.

Je n'ai su la bonne intention qu'avoit M. Descherny de me venir voir que quand il a été parti. Je lui en sais bien bon gré j'aurois été fort aise qu'il l'eut exécutée, et il n'y a sûrement point de ma faute s'il ne l'a pas fait.

1. Ce qui suit, jusqu'à la fin, est *INÉDIT*.



Adieu mon cher Hôte et ma très aimable Hôtesse. Quoique cet adieu ne soit assurément pas froid, je vous l'écris bien froidement et ayant l'onglée aux mains, par l'obstination que j'ai de ne vouloir pas faire encore du feu dans ma chambre vu que le bois est fort rare et fort cher en ce pays. Ma femme vous salue de tout son coeur l'un et l'autre ; elle vient de faire une vive mais courte maladie dont grace au Ciel elle s'est très promptement rétablie, vu que n'ayant point eu recours à la faculté elle n'a pas été assujétie à l'étiquette des convalescences. Voilà mon baigneur qui va se charger de ma lettre. Vale.

---

N<sup>o</sup> 3860.

A M. [M.-M. REY]<sup>1</sup>.

A Monquin, par Bourgoïn, le 23 9<sup>bre</sup> 1769.

Je suis inexcusable, mon cher Compère, de vous accuser si tard la réception de votre lettre du 20 Juin et des envois que vous nous avez faits tant à Mad<sup>e</sup>. Renou qu'à moi par la même voye. L'indolence et la paresse qui croissent avec les années et les chagrins, ne m'excusent pas, mais elles me subjuguent. Prenez-moi, mon cher Compère, tel que je suis, puisque j'ai le malheur de ne pouvoir être autrement.

J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien ainsi que Mad<sup>e</sup>. Rey et toute votre famille. M. de Conzié m'a écrit que ma petite filleule étoit très-aimable, je vous exhorte ainsi que sa maman à perfectionner par une sage éducation l'oeuvre de la nature. Je prends l'intérêt le plus vif à cette chère enfant. Le désir de la voir va dans mon coeur jusqu'à l'inquiétude. Je n'espère pas pouvoir satisfaire ce désir, mais si jamais vous en trouvez l'occasion je m'y prêterai, quoi qu'il arrive, avec le plus tendre empressement. Je ne pense plus

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 150

sur votre voyage comme je faisois dans ma dernière lettre ; je vois et je sens chaque jour davantage que tout ce que je sacrifie à mon repos ne m'y mène point, et que ce que j'avois pris pour de la prudence n'étoit que de la pusillanimité.

Je vous félicite d'avoir auprès de vous Mademoiselle Dumoulin ; que ne puis-je partager avec vous ce plaisir ? Celui de vivre auprès de vous et d'elle contribueroit beaucoup à la douceur de ma vie, ou plustôt il la feroit toute entière. Mais ce n'est pas un espoir assez à ma portée pour qu'il me soit possible de m'en flatter.

Je suis fort sensible à votre générosité en faveur de Mad<sup>e</sup>. Renou ; elle me charge de vous en témoigner aussi sa reconnoissance. Tant que je vis il convient qu'elle partage ma fortune. Quand je ne vivrai plus, je doute qu'elle songe beaucoup à la sienne ; mais je desire ardemment qu'elle ne pâtisse jamais. Elle vient de faire une maladie dans laquelle elle n'a point eu d'autre médecin que la nature ni d'autre garde que moi, et qui par cette raison a été aussi courte que vive ; elle est bien rétablie à présent.

Les livres de botanique que vous m'avez envoyés m'ont fait grand plaisir et surtout le Clusius qu'on trouve difficilement. Ils m'auroient fait plus de plaisir encore s'ils ne fussent arrivés au moment où j'étois prêt à renoncer à cet amusement pour lequel ils m'ont encore un peu prolongé le goût. J'y renonce désormais pour bien des raisons, mais surtout parce que j'ai senti qu'il m'absorboit tout entier, qu'il me relâchoit le coeur, m'attachoit trop à la vie oisive et solitaire, et m'empêchoit de remplir d'indispensables devoirs que je ne puis négliger sans me manquer à moi-même. Je me trouve une assez considérable collection de livres de botanique et un herbier dont je veux me défaire afin d'écartier de moi toute occasion de retomber dans cette manie qui étoit devenue pour moi une véritable passion d'enfant ou plustot de vieux radoteur ; puisqu'il est constant qu'on n'apprend plus rien à mon âge et que si j'apprenois quelque chose un jour c'étoit en oubliant ce que j'avois appris la veille. Vous ne m'avez point marqué

comme je vous en avois prié le prix des livres que vous m'avez envoyés. Il n'est pas possible qu'ils ne coûtent que les six francs que vous avez déduits sur la pension de ma femme pour cette année. Vous me ferez plaisir de me mettre en règle à cet égard, afin que je sache à quoi m'en tenir.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me dédier les loix de Platon<sup>1</sup>. Je suis sensible à votre bonne intention et à l'honneur que vous m'avez fait ; mais si j'en avois été le maître, cette dédicace n'auroit point eu lieu. Je ne connois du tout point l'auteur de cette traduction, mais je ne puis vous dissimuler que les notes en sont d'un homme injuste, malintentionné et de mauvaise foi.

Mes salutations, je vous prie, et celles de Mad<sup>e</sup>. Renou à Mad<sup>e</sup>. Rey, à Mad<sup>lle</sup>. Dumoulin et à toute votre famille. Je vous embrasse, mon cher Compère, de tout mon coeur.

RENOU

1. *Loix de Platon*. Par le traducteur de la *République* [par le P. Grou]. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. M. DCCLXIX. 2 vol. in-8° de xvi-368 p. (plus 2 p. de catalogue non chiffrées, où se trouvent entre autres : « Œuvres de J. J. Rousseau, 8° XI vol. fig. Amsterdam, 1769. ») et [iv-]502 p. plus 1 p. non chiffrée, l'avertissement où le Libraire annonce « qu'il a sous presse les Dialogues de Platon, traduits en français par le même Traducteur qui a donné la République et Les Loix ». Au tome I, la dédicace « A Monsieur Jean Jaques Rousseau », signée Marc-Michel Rey et datée d'Amsterdam, 1<sup>er</sup> may 1769, occupe les p. [iii]-[viii]. Elle est élogieuse. Suit la préface (du traducteur), p. [ix]-xiv. Puis, l'avertissement du Libraire, p. [xv-xvi], contenant un éloge de la traduction, signé « David Ruhnkenius, L. C. Valckenaer ». Dans cet éloge, le traducteur, « Mr. Grou », est nommé. L'idée de Rey n'était peut-être pas fort heureuse, car précisément le P. Grou attaque Rousseau dans trois notes du tome I. Il dit, par exemple, à propos d'une flexion très naturelle de Rousseau sur les rapports du père avec ses enfants (*Discours sur l'Inégalité* : « Par la loi de nature... de l'obéissance », Ed. Hach., t. I, p. 110) : « De pareilles assertions sont suffisamment réfutées par le soulèvement général qu'elles excitent dans tous les coeurs. »

L'abbé Jean Grou, jésuite [1731-1803] est, entre autres, l'auteur d'un livre intitulé : *La science pratique du crucifix* dans l'usage des sacrements de pénitence et de l'eucharistie (1789). [Th. D.]

N<sup>o</sup> 3861.

A M. LALIAUD <sup>1</sup>.

A Monquin, le 30 9<sup>bre</sup> 1769.

J'apprens avec plaisir, Monsieur, que vous jouissez, en bonne santé et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçoit encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étois réduit à garder mes tisons, et nous avons eu déjà de fortes gelées et des neiges durables longtems avant la réception de votre lettre. Cela, Monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisque ayant depuis longtems perdu toutes leurs feuilles, ils seroient à présent impossibles à distinguer et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine, et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, Monsieur, bien des remerciemens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous. Ils ne laisseront pas de trouver leur place et de me rappeler votre obligeant souvenir, aussi longtems que je resterai possesseur de mon herbier ; car il pourroit dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de Mad<sup>e</sup> de Lessert, et je je ne doute pas que, dans sa première lettre, elle ne me charge

1. Transcrit de la copie envoyée par Laliaud à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

de ses remerciemens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver : cet instrument me fait plaisir encore et me donne quelque moment d'amusement, mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en mettre quelqu'une sur le papier. Rien n'est venu, et je sens qu'il me faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste. Cela n'est pas surprenant.

Bonjour, Monsieur ; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes, et si j'y étois aussi, j'aimerois bien à les faire avec vous. Bonjour derechef, portez-vous bien, amusez-vous, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

---

N<sup>o</sup> 3862.

A MADAME [DE] B[ERTHIER]<sup>1</sup>.

A Monquin, par Bourgoïn, le 7. X<sup>bre</sup> 1769.

Je présume, Madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un coeur tel que le vôtre me paroît être, que vous ne les avez estimés ; mais il pourroit résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des alimens ; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois guère qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjugué. Le mal est que, dans ce cas comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus tems de le secouer ; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre ; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez : votre âge, Madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes ; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où

1. Transcrit d'une copie, du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7906). [Th. D.]

ous allez briller est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, Madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance et la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermoneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu content, je vous l'avoue, de m'en tenir là : l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, et le vide du coeur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, Madame, un vif desir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre ; mais cela me mèneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, et que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matière dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grace, si je dois parler ou me taire ; soyez sûre, Madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous méritrai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

---

N<sup>o</sup> 3863.

A M. [DE ROSIÈRES, À BOURGOIN].<sup>1</sup>

Ce 10<sup>e</sup> x<sup>bre</sup> [1769]

Les habitans de Monquin saluent Monsieur de Rosières et envoient savoir de ses nouvelles. Sa commère le prie de vouloir bien mettre à son épée le ruban blanc arrivé trop tard pour être mis à son bouquet et faire agréer le ruban verd à son obligé assistant. Les habitans de Monquin font les voeux les plus sincères pour la prospérité de la fête de ce jour et pour le bonheur de l'aimable personne qui en est l'objet.

---

N<sup>o</sup> 3864.

A MADAME

MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN

RUE LAFONT À COTÉ DE L'HOTEL DE VILLE

A LYON<sup>2</sup>.

A Monquin le 14. X<sup>bre</sup> 1769.

Comme la cordialité de vos lettres, très chère amie, m'empêche de croire abuser de votre complaisance en continuant de m'en prévaloir. Voici dans la boîte qui vous sera remise avec cette lettre un nouvel embarras dont je vous prie de vous charger. Ce sont des plantes et des graines destinées pour

1. Transcrit en mai 1888 de l'original autographe non signé que m'a communiqué M. Etienne Charavay. In-4<sup>o</sup> d'une page, verso blanc. Ce billet a été publié en 1852 par Auguste Ducoin, *Trois mois de la vie de J. J. Rousseau*, p. 96. [Th. D.]

2. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 203-205). In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre (indistinct) ; pas de marques postales. [Th. D.]



Mad<sup>e</sup> la Duchesse de Portland. J'ai mis cette boîte à l'adresse qu'elle m'a donnée pour Paris où je vous prie de vouloir bien l'envoyer franche de Port par la diligence, en donnant en même tems un mot d'avis par la poste au Ch<sup>er</sup> Lambert afin qu'il ait soin de la faire retirer et partir pour sa destination. Si la boîte doit être ouverte et visitée je vous supplie instamment de recommander qu'on y aille bien doucement et qu'on remette exactement tout comme on l'aura trouvé ; car ces plantes sèches sont si fragiles que pour peu qu'elles soient derangées elles arriveront ea poussière à leur destination.

L'Épinette que vous m'avez envoyée est excellente et je vais m'en amuser avec grand plaisir à présent que <sup>1</sup> me voila délivré de ma recolte de foin qui m'a donné beaucoup d'embaras pour très peu de chose. M. d'Ivernois m'a envoyé en dernier lieu encore un livre de Botanique dont je me serois bien passé, mais qu'il faut payer puisque je l'ai reçu. Il me marque qu'il coûte douze francs. Si vous étiez à portée de les lui faire rembourser je vous serois bien obligé de vouloir bien rendre cette peine.

J'espère que tout continue à se porter bien chez vous. Un mot de votre part achevera de m'en assurer, ainsi que du bon état de la chère Cousine et de sa famille. Mad<sup>e</sup> Renou se porte bien, moi passablement jusqu'ici, et nous vous faisons l'un et l'autre nos plus tendres amitiés et salutations.

Si l'affranchissement de la boîte faisoit le moindre obstacle, il rendoit l'envoi moins sûr, il n'y auroit pas d'inconvenient s'en dispenser.

Afin d'éviter les doubles emplois, je vous prévien une fois pour toutes que la Coquetière sera toujours payée ici.

1. « je », biffé.

---

N<sup>o</sup> 3865.

A M. DE LA TOURRETTE,  
CONSEILLER DE LA COUR DES MONNOIES DE LYON <sup>1</sup>.

A Monquin, le 17 <sup>$\frac{17}{12}$</sup> 69 <sup>2</sup>.

J'ai différé, Monsieur, de quelques jours à vous accuser la réception du livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer de la part de M. Gouan, et à vous remercier, pour me débarrasser auparavant d'un envoi que j'avois à faire, et me ménager le plaisir de m'entretenir un peu plus long-tems avec vous.

Je ne suis pas surpris que vous soyez revenu d'Italie plus satisfait de la nature que des hommes ; c'est ce qui arrive généralement aux bons observateurs, même dans les climats où elle est moins belle. Je sais qu'on trouve peu de penseurs dans ce pays-là ; mais je ne conviendrois pas tout-à-fait qu'on n'y trouve à satisfaire que les yeux, j'y voudrois ajouter les oreilles. Au reste, quand j'appris votre voyage, je craignis, Monsieur, que les autres parties de l'histoire naturelle ne fissent quelque tort à la botanique, et que vous ne rapportassiez de ce pays-là plus de raretés pour votre cabinet que de plantes pour votre herbier. Je présume, au ton de votre lettre, que je ne me suis pas beaucoup trompé. Ah ! Monsieur, vous feriez grand tort à la botanique de l'abandonner après lui avoir si bien montré, par le bien que vous lui avez déjà fait, celui que vous pouvez encore lui faire.

Vous me faites bien sentir et déplorer ma misère, en me demandant compte de mon herborisation de Pila. J'y allai dans une mauvaise saison, par un très mauvais tems, comme vous savez, avec de très mauvais yeux, et avec des compagnons de voyage encore plus ignorans que moi, et privé par consé-

1. Transcrit de l'imprimé en 1823 par Musset-Pathay. Le destinataire était secrétaire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon.

2. C'est-à-dire « 17 décembre 1769 ».

uent de la ressource pour y suppléer que j'avois à la grande Chartreuse. J'ajouterai qu'il n'y a point, selon moi, de comparaison à faire entre les deux herborisations, et que celle de Pila me paroît aussi pauvre que celle de la Chartreuse est bondante et riche. Je n'aperçus pas une *astrantia*, pas une *virola*, pas une soldanelle, pas une ombellifère, excepté le *neum* ; pas un saxifrage, pas une gentiane, pas une légumineuse, pas une belle didyname, excepté la melisse à grandes fleurs. J'avoue aussi que nous errions sans guides, et sans avoir où chercher les places riches, et je ne suis pas étonné qu'avec tous les avantages qui me manquoient, vous ayez trouvé dans cette triste et vilaine montagne des richesses que je n'y ai pas vues. Quoi qu'il en soit, je vous envoie, Monsieur, la courte liste de ce que j'y ai vu, plutôt que de ce que j'en ai apporté ; car la pluie et ma maladresse ont fait que presque tout ce que j'avois recueilli s'est trouvé gâté et pourri à mon arrivée ici. Il n'y a dans tout cela que deux ou trois plantes qui m'aient fait un grand plaisir. Je mets à leur tête le *sonchus oleraceus*, plante de cinq pieds de haut, dont le feuillage et le port sont admirables, et à qui ses grandes et belles fleurs bleues donnent un éclat qui la rendroit digne d'entrer dans votre jardin. J'aurois voulu, pour tout au monde, en avoir des centaines ; mais cela ne me fut pas possible, le seul pied que nous trouvâmes étant tout nouvellement en fleurs ; et, vu la grandeur de la plante, et qu'elle est extrêmement aqueuse, à peine en ai-je pu conserver quelques débris à demi pourris. Comme j'ai trouvé en route quelques autres plantes assez intéressantes, j'en ai ajouté séparément la note, pour ne pas la confondre avec ce que j'ai trouvé sur la montagne. Quant à la désignation particulière des lieux, il m'est impossible de vous en donner ; car, outre la difficulté de la faire intelligiblement, je ne m'en ressouviens pas moi-même ; ma mauvaise vue et mon étourderie font que je ne sais presque jamais où je suis ; je ne puis venir à bout de m'orienter, et je me perds à chaque instant quand je suis seul, sitôt que je perds mon renseignement de vue.

Vous souvenez-vous, Monsieur, d'un petit souchet que nous trouvâmes en assez grande abondance auprès de la grande Chartreuse, et que je crus d'abord être le *Cyperus fuscus*, Lin. ? Ce n'est point lui, et il n'en est fait aucune mention que je sache, ni dans le *Species*, ni dans aucun auteur de botanique, hors le seul *Michelius*, dont voici la phrase : *Cyperus radice repente odorâ, locustis unciâ longis et lineâ latis*. Tab. 31, f. 1. Si vous avez, Monsieur, quelque renseignement plus précis ou plus sûr dudit souchet, je vous serois très obligé de vouloir bien m'en faire part.

La botanique devient un tracas si embarrassant et si dispendieux quand on s'en occupe avec autant de passion, que, pour y mettre de la réforme, je suis tenté de me défaire de mes livres de plantes. La nomenclature et la synonymie forment une étude immense et pénible : quand on ne veut qu'observer, s'instruire, et s'amuser entre la nature et soi, l'on n'a pas besoin de tant de livres. Il en faut peut-être pour prendre quelque idée du système végétal, et apprendre à observer, mais, quand une fois on a les yeux ouverts, quelque ignorant d'ailleurs qu'on puisse être, on n'a plus besoin de livres pour voir et admirer sans cesse. Pour moi, du moins, en qui l'opiniâtreté a mal suppléé à la mémoire, et qui n'ai fait que bien peu de progrès, je sens néanmoins qu'avec les gramens d'une cour ou d'un pré j'aurois de quoi m'occuper tout le reste de ma vie, sans jamais m'ennuyer un moment. Pardon, Monsieur, de tout ce long bavardage. Le sujet fera mon excuse auprès de vous. Agréez, je vous supplie, mes très humbles salutations.

---

N<sup>o</sup> 3866.

A [MADAME LA DUCHESSE DE PORTLAND.]<sup>1</sup>

A Monquin, le 21 décembre 1769.

C'est, Madame la Duchesse, avec bien de la honte et du regret que je m'acquitte si tard du petit envoi que j'avois eu l'honneur de vous annoncer, et qui ne valoit assurément pas la peine d'être attendu. Enfin, puisque mieux vaut tard que jamais, je fis partir jeudi dernier pour Lyon une boîte à l'adresse de M. le chevalier Lambert, contenant les plantes et les graines dont je joins ici la note. Je desire extrêmement que le tout vous parvienne en bon état ; mais comme je n'ose espérer que la boîte ne soit pas ouverte en route, et même plusieurs fois, je crains fort que ces herbes, fragiles et déjà gâtées par l'humidité, ne vous arrivent absolument détruites ou méconnoissables. Les graines au moins pourroient, Madame la Duchesse, vous dédommager des plantes, si elles étoient si abondantes, mais vous pardonneriez leur misère aux divers accidens qui ont, là-dessus, contrarié mes soins. Quelques-uns de ces accidens ne laissent pas d'être risibles, quoiqu'ils n'aient donné bien du chagrin. Par exemple, les rats ont mangé sur ma table presque toute la graine de bistorte que j'avois étendue pour la faire sécher ; et, ayant mis d'autres graines sur ma fenêtre pour le même effet, un coup de vent a fait voler dans la chambre tous mes papiers, et j'ai été condamné à la pénitence de Psyché : mais il a fallu la faire soi-même et les fourmis ne sont point venues m'aider. Toutes ces contrariétés m'ont d'autant plus fâché, que j'aurois bien voulu qu'il pût aller jusqu'à Callwich un peu du superflu de Callstrode, mais je tâcherai d'être mieux fourni une autre

<sup>1</sup> Transcrit le 19 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre à Du Peyrou, en 1770, et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (Vol. relié, fol. 64 v<sup>o</sup>-68).

fois ; car, quoique les honnêtes gens qui disposent de moi, fâchés de me voir trouver des douceurs dans la botanique, cherchent à me rebuter de cet innocent amusement en y versant le poison de leurs viles ames, ils ne m'y feront jamais renoncer volontairement. Ainsi, Madame la Duchesse, veuillez bien m'honorer de vos ordres et me faire mériter le titre que vous m'avez permis de prendre ; je tâcherai de suppléer à mon ignorance à force de zèle pour exécuter vos commissions.

Vous trouverez, Madame, une ombellifère à laquelle j'ai pris la liberté de donner le nom de *seseli Halleri*, faute de savoir la trouver dans le *Species*, au lieu qu'elle est bien décrite dans la dernière édition des Plantes de Suisse de M. Haller, n° 762. C'est une très belle plante, qui est plus belle encore en ce pays que dans les contrées plus méridionales, parce que les premières atteintes du froid lavent son vert foncé d'un beau pourpre, et surtout à la couronne des graines, car elle ne fleurit que dans l'arrière-saison, ce qui fait aussi que les graines ont peine à mûrir et qu'il est difficile d'en recueillir. J'ai cependant trouvé le moyen d'en ramasser quelques-unes que vous trouverez, Madame la Duchesse, avec les autres. Vous aurez la bonté de les recommander à votre jardinier, car, encore un coup, la plante est belle, et si peu commune qu'elle n'a pas même encore un nom parmi les botanistes. Malheureusement le specimen que j'ai l'honneur de vous envoyer est mesquin et en fort mauvais état, mais les graines y suppléeront.

Je vous suis extrêmement obligé, Madame, de la bonté que vous avez eue de me donner des nouvelles de mon excellent voisin M. Granville, et des témoignages du souvenir de son aimable nièce miss Dewes. J'espère qu'elle se rappelle assez les traits de son vieux berger pour convenir qu'il ne ressemble guère à la figure de cyclope qu'il a plu à M. Hume de faire graver sous mon nom. Son graveur a peint mon visage comme sa plume a peint mon caractère. Il n'a pas vu que la seule chose que tout cela peint fidèlement est lui-même.

Je vous supplie, Madame la duchesse, d'agréer avec bonté  
mon profond respect <sup>1</sup>.

RENOU

Catalogue des Plantes.

- Echinops Sphærocephalus.
- Gentiana acaulis.
- Gentiana Pneumonanthe.
- Cotyledon umbilicus Veneris.
- { Catananche Cærulea, n° 1.
- { Catananche Cærulea, n° 2.
- \* Seseli Halleri.
- Dianthus superbus.
- Doronicum Pardalianches.
- Rosa Alpina.
- Mochringia muscosa.
- Achroscopicum Septentrionale.
- Polygonum Bistorta.
- Antirrhinum Bellidifolium.
- { Epilobium angustifolium.
- { Epilobium angustifolium, var.  $\gamma$ .
- Alchemilla Alpina.
- Prenanthes vincinea.
- Prenanthes purpurea.
- Melissa grandiflora.
- Vaccinium Vitis idæa.
- Carthamus lanatus.
- Athamanta meum.
- Celtis australis.
- { Arnica montana.
- { Arnica Alpina
- Cyperus fuscus.
- Cyperus flavescens.
- Digitalis lutea magno flore. C. B.
- Lichen Barbatus.

Ce qui suit, jusqu'à la fin, est *INÉDIT*.

Festuca vivipara.  
Crucianella angustifolia.  
Aster amellus.

---

Catalogue des Graines.

1. Athamanta Cervaria.
  2. Athamanta meum.
  3. Carthamus lanatus.
  4. Alchemilla Alpina.
  5. Seseli Halleri.
  6. Aster Amellus.
  7. Poligonum Bistorta.
  8. Arnica moutana.
  9. Dianthus superbus.
  10. Doronichum Pardalianches.
  11. Gypsophila muralis.
  12. Cotyledon umbilicus. ♀
  13. Melissa grandiflora.
  14. Moutia fontana.
  15. Antirrhinum purpureum.
  16. Bulpleurum falcatum.
  17. Mochringia muscosa.
  18. Onnithogalum Narbonense.
  19. Cucubalus otites.
- 

N. B. J'ai mis au Nardus par inadvertance le nom de Celtica ; c'est une faute, il faut *Nardus Stricta*.

Autre faute. La plante intitulée *Cyperus fuscus* n'est point lui ; c'est un autre souchet, que je ne trouve décrit ni cité par aucun autre botaniste que le seul Michelius. Voici sa phrase : *Cyperus radice repente odorâ, locustis unciam longis et lineam latis*. Tab. 31, fig. 1. Mich. Nov. Plant. Gen., p. 45.

Il me reste à supplier Madame la Duchesse, si elle trouve quelque erreur dans les noms, de vouloir bien avoir la bonté de me l'indiquer.

---



N<sup>o</sup> 3867.

A M. GOUAN, À MONTPELLIER<sup>1</sup>.

A Monquin, le 26 décembre 1769.

J'ai reçu, Monsieur, avec bien de la reconnaissance votre Ichthyologie, qui m'a été envoyée par M. de la Tourrette, et les plantes, que vous avez eu la bonté de me faire passer par un négociant. Que puis-je, dans ma misère, vous rendre pour ces cadeaux, si ce n'est des actions de grâces ? Je vous les fais de tout mon coeur, et pour ne pas renvoyer votre cahier tout-à-fait vide, j'y ai mis le peu de *carex* que j'ai recueillis en ce pays et qui consistent en huit ou dix espèces. Il est vrai que j'en aurais pu ramasser davantage, mais dans mes courses nonchalantes, j'aime à observer sur la terre et suis trop paresseux pour recueillir.

J'ai ajouté quelques autres petites plantes, dont j'ai supposé que les *specimina*, quoiqu'imparfaits et mutilés, pourroient vous faire quelque plaisir, parce que je ne les vois pas dans votre Flore. 1<sup>o</sup> le *Lichen islandicus* que j'ai apporté de Pila, où il est abondant, quoiqu'il m'ait paru rare ailleurs ; 2<sup>o</sup> le *Linum radiola*, que je n'ai point vu dans ce pays, mais que j'ai trouvé à Trye ; 3<sup>o</sup> la *Gentiana filiformis*, que j'ai aussi trouvée à Trye et que je vous envoie quoiqu'elle soit dans votre appendix, parce que, sur le synonyme de Magnol que vous m'avez donné et qui n'y sauroit aller, je soupçonne que peut-être n'avez-vous pas la véritable, car la *Gentiana filiformis* n'est ni rameuse, ni pourpre, mais dichotome et jaune, et sa fleur est si fugace qu'elle est extrêmement difficile à saisir ; 4<sup>o</sup> le *Tricomanes tumbrigense*, le plus curieux et le plus rare de tous les capillaires. Je l'ai apporté de Wootton, où il croît sur les racines d'arbres qui viennent entre les fentes des rochers

1. Transcrit de l'imprimé en 1854 par M. Grasset, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, section des Lettres, in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 583-585. [Th. D.]

dans des lieux humides. Si vous étiez bien empressé de l'avoir avec ses capsules séminales, je pourrais vous en détacher un exemplaire de mon moussier, où j'en ai deux.

Je vous envoie ces petits atomes de plantes, parce que j'ai appris que vous aviez, ainsi que moi, la vue courte, et cela me fait présumer qu'ainsi qu'à moi, les petites plantes vous font bien plus de plaisir à observer que les grandes, à cause de la difficulté de les découvrir et de les déterminer.

J'ai pris la liberté d'ajouter à cela une plante à fleur composée, qui est peut-être fort commune, mais que je ne connais point du tout et que je vous prie de vouloir bien me nommer. Je l'ai trouvée l'année dernière en Savoie, dans une montagne auprès de Chambéry, où elle n'est pas rare. Elle a la fleur d'une radiée et les feuilles d'une demi-fleuronnée. Seroit-ce une *arnica* ? C'est le genre auquel elle paraît ressembler le plus, mais je ne trouve aucune *arnica* qui lui ressemble. Je n'en ai point trouvé d'assez avancée pour pouvoir observer les graines ; d'ailleurs, j'ai de mauvais yeux, une mauvaise loupe, les doigts d'une maladresse extrême. L'analyse de la fructification me fatigue, me rebute, m'épuise, et je m'y perds. Je crois les méthodes des botanistes très-bonnes pour classer les plantes déjà connues ; mais je suis persuadé qu'il en faut une autre pour les étudier, et voilà ce que vous autres, savants, qui n'écrivez que pour vos semblables, n'avez jamais su voir jusqu'ici. Ray me paraît avoir approché plus qu'aucun autre de cette méthode élémentaire ; mais il se moque de nous, quand il fait entrer les vertus des plantes dans les caractères essentiels pour les connaître. Vos genres secondaires perfectionnés iraient bien à cette fin.

Vous, demandiez, Monsieur, des ombellifères, et je suis si misérable que je ne puis vous en envoyer aucune. Je n'ai pas une de celles dont vous m'avez envoyé la note, ou celles que je puis avoir sont uniques dans mon herbier et quelques-unes même à faux titre, comme le *Selinum palustre* dont vous me parlez, et qui n'est certainement pas la plante qui est sous ce nom dans mon herbier. Je vous avois offert le *Selinum carvifolia* (non celui de Crantz, mais celui de Linnoeus) ; mais, comme

ous ne m'en dites rien et que je n'en ai qu'un petit exemplaire unique, je le garde, à moins que vous n'en disposiez. J'avois un *Seseli* à vous envoyer, et c'est précisément celui que vous m'envoyez vous-même. Il est vrai que le vôtre a peut-être un peu plus d'éclat, à cause des premières atteintes du froid qui ont lavé son verd noirâtre d'un assez beau pourpre. Je ne doute pas que l'un et l'autre ne soient le *Seseli* n° 762 de Haller. Mais quoique celui-ci lui donne pour synonyme le *Seseli bienne* de Crantz, je douterois que ce fût lui, attendu que Crantz cite la figure de Vaillant, t. 9. f. 4, qui ne ressemble guère à votre plante. Si c'est le *Seseli glaucum* Linn., il faut donc qu'une autre plante que j'ai sous ce nom ne le soit pas, car elle n'y ressemble pas non plus.

Je ne vous envoie point le catalogue de mes livres de plantes, parce qu'il n'est pas encore fait, qu'un ami m'a demandé en préférence pour les avoir tous, et qu'également je ne voulois pas m'en défaire en détail. Ces sortes de collections, quoique petites, perdent beaucoup de leur prix étant dépareillées, vu la peine qu'il en a coûté pour les rassembler. D'ailleurs vos avis et vos lettres ont un peu ranimé mon goût pour la botanique, et je sens qu'il ne s'éteindra jamais tout-à-fait. Je me reprochois un peu trop au dégoût que les honnêtes gens, qui disposent de moi avec autant de droit que d'équité et de générosité, tâchent de me donner pour cet amusement. Il est clair que mon projet est de me rendre la vie à charge, en écartant de moi tout ce qui peut m'en faire supporter les ennuis, et c'est en assez d'être leur victime sans être encore leur dupe, en encourageant à leurs nobles intentions. Je continuerai donc à herboriser tant que cela me sera possible et que cela m'amusera, et je sens que cela m'amusera toujours, tant que vous ne dédaignerez pas de m'instruire et de me guider dans ces petites recherches.

Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU

---

N<sup>o</sup> 3868.

A M. [DE ROSIÈRES, OFFICIER D'ARTILLERIE, À BOURGOIN]<sup>1</sup>.

A Monquin, le 26 X<sup>bre</sup> 1769.

Voici, Monsieur, le catalogue que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Quelques-uns des titres de Livres que j'y ai vus m'ont inspiré je l'avoue une curiosité mêlée d'indignation que je ne veux pas satisfaire. D'ailleurs il ne me reste plus rien à découvrir à cet égard que je n'aye du prévoir d'avance. Je connois mes gens, ils ne m'étonneront plus, et ne me fâcheront plusguères. Conclusion, je ne veux ni lire ni m'abonner, et je vous prie de vouloir<sup>2</sup> rendre le catalogue au libraire.

Votre commere vous remercie de votre obligeant souvenir et vous prie d'agréer ses salutations. Elle a vu de tems en tems le petit Meriadec qui ne se porte pas des mieux. non plus que sa mere : Il lui est arrivé des accidens qui ont fait craindre qu'elle ne put pas nourrir. On lui a offert une nourrisse qu'elle a refusée en disant qu'elle aimoit encore mieux que son enfant pâtit avec elle qu'avec une nourrisse. Cette femme me paroît meriter par son bon naturel l'intérêt que son état inspire et les bontés que vous avez eues pour elle.

La saison où nous entrons n'est pas celle qu'on choisit à votre âge pour quitter la ville. Ainsi nous avons plus de desir que d'espoir de vous revoir bientôt ; mais nous sommes assez raisonnables pour savoir en ceci<sup>3</sup> préférer vos plaisirs aux nôtres. Amusez vous, rien n'est plus juste ; mais revenez en bonne santé, et ne nous oubliez pas. Bon jour Monsieur ; je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

RENOU

1. Transcrit en mai 1888 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Etienne Charavay. Ce texte a été imprimé en 1852 par Ducoin, dans *Trois mois de la vie de J. J. Rousseau*, p. 97-98. [Th. D.]

2. Ducoin imprime ici « bien », qui ne figure pas dans l'original autographe.

3. Ces trois mots : « savoir en ceci » sont omis par Ducoin.

N<sup>o</sup> 3869.

M<sup>me</sup> LA TOUR DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU<sup>1</sup>.

Le 30 décembre 1769

Vous vous jouez de mes inquiétudes, mon ami ; car vous ne prétendez pas que j'en sois exempte, en me laissant dans la plus profonde ignorance sur tout ce qui vous regarde. Depuis le 4 juillet, date de votre dernière lettre, voici la troisième fois que je vous écris, sans recevoir un seul mot de vous. Si mon attachement ne demande pas plus de culture, peut-être méritoit-il plus de retour. Je souhaite que votre santé ne soit pas empirée ; quant à la mienne, je doute quelle puisse soutenir, sans une altération sensible, les cruelles insomnies qui me tourmentent depuis quelque temps. Mon ami, je ne suis point heureuse ; ce n'est pas votre faute ; mais je pourrois goûter quelques plaisirs, et vous me les refusez.

---

N<sup>o</sup> 3870.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN,  
A LYON<sup>2</sup>.

A Monquin le 2. Janv<sup>r</sup> 1770.

J'attendois, très chère amie, pour vous remercier et vous dire ma chère Cousine de vos cadeaux le départ de la Mes-

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, *Lettres originales et inédites, etc.*, II, p. 277-278.  
2. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 205-206). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la lyre. Timbre postal B.GOIN, chiffre postal 4. [Th. D.]

sagère qui doit vous reporter le panier, mais elle tarde si longtems que je m'en ennuye, et je veux au moins vous dire que les confitures me font grand plaisir et que le vin me fait grand bien. C'est un secours aussi salutaire qu'agréable contre la rigueur de la saison et celle du logement que j'habite, <sup>1</sup> véritable glacière où le plus grand feu ne fait que me rotir d'un coté tandis que je gèle de l'autre. Je me réchauffe l'estomac et le coeur en buvant de cet excellent vin et pensant à celle qui l'envoie, mais pour les extrémités elles sont <sup>2</sup> si glacées qu'il n'y a rien qui les puisse dégeler. J'ai tellement l'onglée aux doigts qu'il m'est impossible d'écrire. Lisez donc dans mon coeur, très chères amies, ce que mes doigts ne peuvent tracer, et croyez que les tendres amitiés et salutations que nous vous envoyons l'un et l'autre ne se ressentent pas des froides impressions de la saison ni du lieu.

Cette lettre part trois jours plus tard que la date.

---

N<sup>o</sup> 3871.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
A GENEVE <sup>3</sup>.

A Monquin le 9. Janvier 1770.

Je comprends, mon cher Moulto, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été et auquel je ne songeais plus quand il

1. « qui est nue », biffé.

2. « tellement », biffé.

3. Transcrit le 12 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil, fol. 118-119. In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bl., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le timbre postal B.GONN, petit cachet de cire rouge (empreinte fruste) et chiffre postal. [Th. D.]

est venu me surprendre en guet-à-pens<sup>1</sup>. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin? Voulez-vous que je me mette marchand de sucre? il me semble que je n'étois pas trop appelé à ce métier: Voulez-vous que je le mange? il en faudroit beaucoup, je l'avoue pour adoucir les flots d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse qui ne sauroit s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi cher Moulou n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer[.] J'en goûterois alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudroit attendre, il est vrai, que la saison fut plus douce elle-même. Car quant à présent la campagne n'est pas tenable; il fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gèle en me rotissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts<sup>2</sup>. Adieu cher Moulou, mes deux moitiés embrassent les deux vôtres et tout ce qui vous est cher.

---

N<sup>o</sup> 3872.

A. M. DU PEYROU<sup>3</sup>.

A Monquin, 7 janvier 1770.

Excusez, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée.

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui vous arrive au

1. « guet-à-pens » est l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie en 1740. En 1762 et en 1878, l'Académie écrit « guet-appens ». [Th. D.]

2. Le mot « doigts » est en surcharge sur « mains », précédemment écrit.

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

sujet de votre bâtiment, et dans le fond autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose ; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre état : il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé ; trop heureux d'éviter un troisième état que je connois bien, c'est d'être à-la-fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite velléité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le tems que l'exécution de ce projet eût fait le bonheur de ma vie ; et si ce tems n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout-à-fait en étranger ou tout-à-fait en ami ; l'alternative me paroît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre cachet <sup>1</sup> m'avertit sans cesse que nos deux ames ne sauroient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans ; vous voilà bien leste avec votre goutte : pour moi, je ne me sens pas si dispos que cela ; et quand je pourrois me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrois du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut étoit en mon pouvoir, je ne le ferois pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerais difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étois faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvois lui faire ma cour au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paroîtroit fort plaisant et surtout fort agréable ; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connois, votre mine stoïque est admirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolu-

1. Le cachet de Du Peyrou portait cette inscription : « *ET SE TAIRE* » ; il faut sous-entendre « payer » (Payer, et se taire). [P.-P. P.]



ent à la botanique me paroît de fort bon sens, et je prends parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusemens. Quant le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser ; quand le goût reviendra, je recommencerai jusqu'à ce qu'il me quitte derechef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'a envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, je doute qu'il s'éteigne jamais tout-à-fait. Cela n'empêchera pourtant pas que je ne me défasse de mes livres et même de mon herbier ; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoi que vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout-à-fait étrangères. Le desir que j'avois de vous envoyer le catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage ; et puisque vous ne voulez pas encore voir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, vous aurez la préférence que vous avez l'honnêteté de me mander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

---

N<sup>o</sup> 3873.

A MADAME  
MADAME DE LESSERT  
NÉE BOY DE LA TOUR  
RUE PISET  
A LYON <sup>1</sup>.

A Monquin le 12. Janv<sup>r</sup> 1770.

Ma belle Cousine, je suis si accoutumé à vos douceurs que

*INÉDIT.* Transcrit le 20 janvier 1927 de l'original autographe non signé, m'a communiqué M. Victor Lemasle, et qui a passé en vente le 29 janvier 1927 (*Catalogue d'une très intéressante réunion de lettres autographes...* Paris, 1927, 62). 4 p. in-4°, la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Traces de cachet sur cire verte (la lyre). [P.-P. P.]

je me dispense même de vous en remercier<sup>1</sup>. Je n'ai pas besoin de vous dire combien celles de vos lettres m'ont été plus sensibles que les autres. J'ai toujours regardé votre sincère amitié comme pouvant suffire au bonheur de ma vie et sur ce point je ne changerai jamais de façon de penser. Je n'ai point grace au ciel d'autres incomodités à present que celles qu'augmente toujours la rigueur de la saison, mais cette rigueur est telle en ce moment, sur tout dans la chambre que j'habite, aux quatre vents et ouverte de toutes parts, qu'il m'est presque impossible d'y durer, mes doigts glacés ne peuvent tenir la plume et c'est ce qui m'empêche durant ces grands froids d'écrire hors la plus indispensable necessité. Votre maman a du recevoir une lettre qui aura dissipé vos obligeantes inquiétudes. J'apprends avec une bien pure joye que tout va bien chez l'une et chez l'autre. J'ai prévu que ma petite cousine vous tailleroit de la besogne. Il faut vous<sup>2</sup> armer de courage et ne vous jamais départir auprès d'elle du sang froid et de la fermeté qu'elle rendra necessaires. Ne satisfaites qu'avec son frere le besoin de caresser, encore y faut-il je ne dis pas de la modération mais au moins du discernement<sup>3</sup>. Tachez avec l'un et l'autre de n'être que douce et non pas foible, peu exigeante, souvent complaisante et jamais obeissante. Pardon, chere Cousine, bien convaincu que vous êtes plus sage que moi, je sens le ridicule de vous donner des conseils, et sur tout aussi triviaux : mais je crois sentir l'importance de ces redites, et je suis sur que vous ne pécherez jamais que par là. Mille choses je vous prie de ma part à Monsieur De Lessert. Recevez les tendres embrassemens de ma femme, elle a depuis deux jours une fluxion sur l'oeil<sup>4</sup>, moi un torticolis, et tous deux force rhumatismes. A cela près nous nous portons assez bien. Songez je vous prie par ce froid extrême à ménager la nourrice du petit cousin.

1. « mais », biffé.

2. « résoudre », biffé.

3. « Soyez douce », biffé et remplacé au-dessus de la ligne par « Tachez ».

4. « et », biffé.

---


N<sup>o</sup> 3874.

A MONSIEUR  
MONSIEUR FRAMERY  
AU BUREAU DU JOURNAL DE MUSIQUE  
RUE DE SARTINE PRÈS CELLE DE  
VIARMES À LA NOUVELLE HALLE  
[À PARIS]<sup>1</sup>.

17  $\frac{15}{1}$  70<sup>2</sup>.

Ma dissertation, Monsieur, sur la Musique moderne fut imprimée en 1742 ou 43 chez Quillau père rue Galande proche Université: mais je la crois depuis longtemps difficile à trouver, surtout avec la planche qui doit être à la fin, et qui est nécessaire à l'intelligence des *Clefs*. Si je l'avois je vous la communiquerois bien volontiers, mais je ne suis possesseur d'aucun de mes ouvrages que du seul Dictionnaire de Musique. S'il n'étoit question que de consulter cet écrit je ne doute pas que vous ne le trouvassiez à la bibliothèque du Roi.


Je ne me rappelle pas si j'y parle en particulier des Arpèges. La manière de les noter entroit dans un système d'accompagnement que j'avois fait en particulier et qui n'a pas été imprimé. Comme mes notes s'écrivoient par des chiffres, pour éviter la confusion, j'écrivois l'accompagnement par des lettres


je me souviens, par exemple, que l'arpège  et si vous me citez se seroit marqué par une M au dessous du chiffre pour indiquer sous cette note un accord de médiate déterminé dans ce cas particulier par les deux cordes à vide qui résonnent dans l'instrument au dessous de celle qui fait le si.

Transcrit le 27 mai 1904 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque municipale d'Autun. 4 p. in-4<sup>o</sup>, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec cachet à la lyre. [D.]

C'est à dire « 15 janvier 1770 ».

Quant à vos deux autres exemples ils n'ont rien que de très facile et qui ne soit même indiqué dans la planche F du Dictionnaire. Le premier que je suppose à trois tems est

 et se note ainsi <sup>(a)</sup> | 1 3 5, 4, 2 | ou ainsi <sup>(b)</sup> | 1 3 5 4 2 |.

Le second  se note ainsi <sup>(c)</sup> | 1 3 5, 4, 2 | ou ainsi <sup>(d)</sup> | 1 3 5 4 2 |.

Dans le premier cas où les tems sont divisés par des virgules vous voyez clairement (exemple *a*) que ce premier est composé de trois notes égales et vous voyez (exemple *c*) que le premier est composé de deux parties égales savoir la note ou croche 1 et le trait qui couvre une subdivision en deux autres parties égales lesquelles correspondent exactement à vos deux doubles croches.

Dans le second cas où les tems ne sont pas divisés par des virgules vous voyez clairement la mesure entière divisée en trois parties égales c'est-à-dire en trois tems dont le second et le troisième étant formés chacun d'une seule note marquent autant de noires et dont le premier marqué par un trait est composé des trois notes que ce trait couvre, lesquelles sont égales dans l'exemple *b* et inégales dans l'exemple *d*.

Dans cet exemple *d* le grand trait qui représente un tiers de mesure ou une noire couvre deux parties égales entr'elles, savoir la croche 1, et le petit trait, lequel marque subdivision en deux autres parties égales entr'elles, c'est-à-dire en deux doubles croches.

Vous voyez que par cette méthode toutes les divisions soit égales soit inégales des mesures et des tems en quelque mesure que ce soit sont déterminées avec autant de précision que de simplicité par la seule inspection des parties qui les composent, sans qu'il soit besoin d'aucun signe particulier pour cela, et il n'y a aucun cas possible où tous les rapports ne soient mieux énoncés dans cette méthode que par toutes les triples et quadruples croches de la note ordinaire. S'il arrivoit cependant que vous fussiez embarrassé sur l'expression de quelque

aleur, vous pouvez, Monsieur, vous adresser à moi sans scrupule, et je tâcherai de lever votre difficulté. Je vous salue très humblement.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 3875.

A MADAME B. [DE BERTHIER]<sup>1</sup>.

A Monquin, le 17 janvier 1770.

Votre lettre, Madame, exigeroit une longue réponse ; mais je crains que le trouble passager où je suis ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages et à l'imposture, même la plus comique, pour ne pas sentir, à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnemens d'un coeur fier qui s'indigne précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup : j'espère gagner davantage ; et je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre dans leurs manoeuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue : mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je pens à vous.

J'eus toujours le coeur un peu romanesque, et j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant. Excusez donc, Madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées ; et, s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme et avec quelque cortège qu'elle se présente. Votre correspondance a commencé d'une manière à ne la rendre à jamais intéressante, un acte de vertu dont je n'avois bien tout le prix, un besoin de nourriture à votre ame qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, et la santé

<sup>1</sup> Transcrit d'une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservée à la bibliothèque de Neuchâtel (7906) [Th. D.]

qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez ne se fait sentir qu'aux coeurs faits pour être remplis : les coeurs étroits ne sentent jamais de vide, parcequ'ils sont toujours pleins de rien ; il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare et funeste présent d'un coeur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger est un bonheur faux : les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre font bien de s'en contenter : mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral, si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'ame de quiconque en est doué dans un ravissement continuel qui est la plus délicieuse des jouissances : la rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais l'éteindre ; et, presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là ; et moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, et que le coeur s'y peut ouvrir : plus tôt, il ne sauroit les entendre ; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre ? me direz-vous ; que faire pour cultiver et développer ce sens moral ? Voilà, Madame, à quoi j'en voulois venir : le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine : on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif : je vous en offre un que votre état me suggère ; nourrissez votre

enfant. J'entends les clameurs, les objections ; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune.... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.... Des plaisirs ? Je vous en promets, et qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts : si le bonheur n'entre, pour ainsi dire, en dissolution dans notre ame, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfans ; les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides, qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre ; au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs, puisqu'ils tiennent le plus près à la nature, à l'ordre, et, par leur seule force, nous éloignent du vice et des goûts dépravés. J'ai beau chercher où on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là..... Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais ; elles ne se font pas nourrices et gouvernantes ; mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses ; il faut que, substituant leurs bruyants plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent ; et il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur coeur, tandis que leurs sens s'amuse.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux ; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, jamais on ne

me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens mes maximes à ma conduite ; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon coeur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, Madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et d'en avoir garanti mes enfans : j'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connoître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, ardents à les instruire à haïr, et peut-être à trahir leur père ; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui négligea son devoir par foiblesse, et qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse ? commencez d'abord par nourrir votre enfant : ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez-la vous-même ; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel ; voilà ce qu'il vous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous ; n'importe : fût-il livré à tous les goûts de son âge et de son tems, vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire ; vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts et plus constants que ceux de l'amour : vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'éteignez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention ; je me trompe peut-être, mais il est sûr



que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, Madame ; l'intérêt que vous prenez à moi me touche, et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes ; la dernière l'a été, celle-ci le sera ; rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas ; comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, et que ce ne sont pas vos secrets qu'on cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire fût exposé à beaucoup d'indiscrétion ; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

---

N<sup>o</sup> 3876.

A MADAME

MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN

A LYON<sup>1</sup>.

Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs } 17  $\frac{22}{1}$  70<sup>2</sup>.  
{ A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Il faut partir d'ici, Madame, plutôt que je n'avois compté. Comme je sais que les tracassins qui me regardent ne vous sont pas importuns, je viens à vous sans scrupule pour vous consulter sur mon déménagement. Outre mes incommodités, la chaleur de la saison, les mauvais chemins, plusieurs choses vous embarrassent. Mon herbier et mes livres de botanique feront avec moi moins trois lourdes malles, et nos hardes à peu près autant ; quoique je me soucie peu de tout ce bagage, je ne veux pas le laisser ici. Si une charrette pouvoit venir le charger, une chaise ou un cabriolet suffiroit pour nous conduire : la plus grande

Transcrit de l'original autographe signé J. J. Rousseau, que m'a communiqué H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 207-210). In-4<sup>o</sup> de 4 p., page blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la lyre, timbre postal B.GOIN, chiffre postal 4. [Th. D.]

C'est-à-dire « 22 janvier 1770 ».

difficulté seroit, pour<sup>1</sup> l'une et l'autre voiture, de venir sur cette hauteur, d'où le trajet jusqu'au grand chemin, sans être impraticable n'est pas aisé. Vn autre expédient seroit d'envoyer une bonne chaise jusqu'à Bourgoin où nous descendrions avec tout notre bagage dans un charriot que je pourrois peut-être trouver ici ; delà nous partirions avec nos hardes derrière notre chaise consistant en deux ou trois malles, et je pourrois déposer le reste dans quelque maison de Bourgoin jusqu'à l'occasion de le faire partir pour Lyon. Ce dernier parti me paroît plus embarrassant que l'autre. Je vous consulte d'avance sur cet arrangement pour vous donner le loisir d'y penser et de m'en dire votre avis à votre commodité ; car il me paroît impossible sans des embarras extrêmes, sans la perte de mes provisions, sans exposer manifestement la santé de ma femme et la mienne, de partir d'ici avant le commencement de Mars. Il faudra aussi qu'avant ce tems-là vous ayez la bonté de renvoyer chercher l'épinette par le même homme : car je n'oserois m'exposer à la renvoyer d'ici par un gros lourdaud qui la briseroit peut-être en route. Je serois même bien aise d'être prévenu du départ de cet homme, afin que si j'avois de la toile cirée ou autre chose à faire venir de Lyon l'on put se servir de lui. Veuillez, je vous prie, consulter avec ma Cousine sur tout cela afin que s'il vous vient de meilleures idées, j'aye le tems de m'y conformer.

Bon jour, Madame, je trouve toujours de la consolation dans les malheurs qui me rapprochent de vous, et je vous assure que c'est avec un véritable empressement que j'attends le moment de revoir cette excellente maman, cette aimable Cousine, et toute cette belle famille qui m'a témoigné tant d'amitié et qui me sera toujours chère.

J. J. ROUSSEAU

Ma femme vous fait mille salutations.

1. « cette », bifié et remplacé, au dessus de la ligne, par « l'une et l'autre ».

---

N<sup>o</sup> 3877.

A M. DE LA TOURRETTE <sup>1</sup>.

Monquin, le 17  $\frac{26}{1}$  70<sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.

C'en est fait, Monsieur, pour moi de la botanique ; il n'en est plus question quant à présent, et il y a peu d'apparence de sois dans le cas d'y revenir. D'ailleurs je vieillis, je ne suis plus ingambe pour herboriser ; et des incommodités qui m'avoient laissé d'assez longs relâches menacent de me faire payer cette trêve. C'est bien assez désormais pour mes forces les courses de nécessité ; je dois renoncer à celles d'agrément, et les borner à des promenades qui ne satisfont pas l'avidité d'un botanophile. Mais, en renonçant à une étude charmante, qui pour moi s'étoit transformée en passion, je ne renonce pas aux avantages qu'elle m'a procurés, et surtout, Monsieur, à cultiver votre connoissance et vos bontés, dont j'espère aller sans peu vous remercier en personne. C'est à vous qu'il faut envoyer toutes les exhortations que vous me faites sur l'entreprise d'un dictionnaire de botanique, dont il est étonnant que ceux qui cultivent cette science sentent si peu la nécessité. À votre âge, Monsieur, vos talens, vos connoissances, vous offrent les moyens de former, diriger et exécuter supérieurement cette entreprise ; et les applaudissemens avec lesquels vos premiers essais ont été reçus du public vous sont garants que ceux avec lesquels il accueilleroit un travail plus considérable. Pour moi, qui ne suis dans cette étude, ainsi que dans beaucoup d'autres, qu'un écolier radoteur, j'ai songé plutôt,

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. C'est-à-dire : « 26 janvier 1770 ».

en herborisant, à me distraire et m'amuser qu'à m'instruire, et n'ai point eu, dans mes observations tardives, la sottise idée d'enseigner au public ce que je ne savois pas moi-même. Monsieur, j'ai vécu quarante ans heureux sans faire des livres ; je me suis laissé entraîner dans cette carrière tard et malgré moi : j'en suis sorti de bonne heure. Si je ne retrouve pas, après l'avoir quittée, le bonheur dont je jouissois avant d'y entrer, je retrouve au moins assez de bon sens pour sentir que je n'y étois pas propre, et pour perdre à jamais la tentation d'y rentrer.

J'avoue pourtant que les difficultés que j'ai trouvées dans l'étude des plantes m'ont donné quelques idées sur les moyens de la faciliter et de la rendre utile aux autres, en suivant le fil du système végétal par une méthode plus graduelle et moins abstraite que celle de Tournefort et de tous ses successeurs, sans en excepter Linnæus lui-même. Peut-être mon idée est-elle impraticable. Nous en causerons, si vous voulez, quand j'aurai l'honneur de vous voir. Si vous la trouviez digne d'être adoptée, et qu'elle vous tentât d'entreprendre sur ce plan des institutions botaniques, je croirois avoir beaucoup plus fait en vous excitant à ce travail, que si je l'avois entrepris moi-même.

Je vous dois des remerciemens, Monsieur, pour les plantes que vous avez eu la bonté de m'envoyer dans votre lettre ; et bien plus encore pour les éclaircissemens dont vous les avez accompagnées. Le *papyrus* m'a fait grand plaisir, et je l'ai mis bien précieusement dans mon herbier. Votre *antirrhinum purpureum* m'a bien prouvé que le mien n'étoit pas le vrai, quoiqu'il y ressemble beaucoup ; je penche à croire avec vous que c'est une variété de l'*arvensis* ; et je vous avoue que j'en trouve plusieurs dans le *Species*, dont les phrases ne suffisent point pour me donner des différences spécifiques bien claires. Voilà, ce me semble, un défaut que n'auroit jamais la méthode que j'imagine, parcequ'on auroit toujours un objet fixe et réel de comparaison, sur lequel on pourroit aisément assigner les différences.

Parmi les plantes dont je vous ai précédemment envoyé la liste, j'en ai omis une dont Linnæus n'a pas marqué la patrie, et que j'ai trouvée à Pila, c'est le *rubia peregrina*; je ne sais si vous l'avez aussi remarquée; elle n'est pas absolument rare dans la Savoie et dans le Dauphiné.

Je suis ici dans un grand embarras pour le transport de mon bagage, consistant, en grande partie, dans un attirail de botanique. J'ai surtout, dans des papiers épars, un grand nombre de plantes sèches en assez mauvais ordre, et communes pour la plupart, mais dont cependant quelques unes sont plus curieuses: mais je n'ai ni le tems ni le courage de les trier, puisque ce travail me devient désormais inutile. Avant de jeter au feu tout ce fatras de paperasses, j'ai voulu prendre la liberté de vous en parler à tout hasard; et si vous étiez tenté de parcourir ce foin, qui véritablement n'en vaut pas la peine, en pourrois faire une liasse qui vous parviendroit par M. Pasquet; car, pour moi, je ne sais comment emporter tout cela, ni qu'en faire. Je crois me rappeler, par exemple, qu'il s'y trouve quelques fougères, entre autres le *polypodium fragrans*, que j'ai herborisées en Angleterre, et qui ne sont pas communes partout. Si même la revue de mon herbier et de mes livres de botanique pouvoit vous amuser quelques momens, le tout pourroit être déposé chez vous, et vous le visiteriez à votre aise. Je ne doute pas que vous n'avez la plupart de mes livres. On peut cependant s'en trouver d'anglois, comme *Parkinson*, le *Gérard émaculé*, que peut-être n'avez-vous pas. Le *Salerius Cordus* est assez rare; j'avois aussi *Tragus*, mais je ne l'ai donné à M. Clappier.

Je suis surpris de n'avoir aucune nouvelle de M. Gouan, à qui j'ai envoyé les *caréx*\* de ce pays qu'il paroissoit désirer, et quelques autres petites plantes, le tout à l'adresse de M. de Saint-Priest, qu'il m'avoit donnée. Peut-être le paquet ne lui est-il pas parvenu: c'est ce que je ne saurois vérifier, vu que jamais un seul mot de vérité ne pénètre à travers l'édifice de

Je me souviens d'avoir mis par mégarde un nom pour un autre, *carex vulpina*, pour *carex leporina*. (Note de J.-J. Rousseau.)

ténèbres qu'on a pris soin d'élever autour de moi. Heureusement les ouvrages des hommes sont périssables comme eux, mais la vérité est éternelle : *post tenebras lux*.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes plus sincères salutations.

---

N<sup>o</sup> 3878.

A M<sup>me</sup> B. [DE BERTHIER]<sup>1</sup>.

A Monquin 17  $\frac{2}{2}$  70<sup>2</sup>.

Si votre dessein, Madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtois à votre ame la candeur de votre âge ; dans l'attendrissement de mon coeur, je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisois de vous, effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé ; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre : son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi, ce langage ne cessera jamais d'être le mien : je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh ! mon Dieu, Madame, vous voilà, bien jeune, initiée à des mystères bien noirs ! J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous... à vingt-deux ans !... Adieu, Madame.

J. J. ROUSSEAU

En reprenant avec plus de sang froid votre lettre, je trouve la mienne dure et même injuste ; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y

1. Transcrit de la copie du xviii<sup>e</sup> siècle conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7906). [Th. D.]

2. C'est-à-dire 2 février 1770.

nèle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant  
non premier mouvement je ne veux pourtant pas vous le cacher ;  
non, Madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens ; c'est  
vous qu'on trompe, et bien cruellement. Mais, cela posé, il me  
reste une question à vous faire : Dans le jugement que vous  
portez de moi, pourquoi m'écrire ? pourquoi me rechercher ?  
que me voulez-vous ? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime  
pas ? Eh ! je fuirais jusqu'au bout du monde un homme que  
je verrois comme vous paraissez me voir. Je suis environné,  
et le sais, d'espions empressés et d'ardents satellites qui me  
attendent pour me poignarder ; mais ce sont des traîtres, ils font  
leur métier. Mais vous, Madame, que je veux honorer autant  
que je méprise ces misérables, de grace que me voulez-vous ?  
Je vous demande sur ce point une réponse précise, et, pour  
Dieu, suivez en la faisant le mouvement de votre coeur et non  
pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre  
lettre, et j'espère avoir longtems la douceur de vous parler de  
vous : mais, pour ce moment, commençons par moi ; commen-  
çons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser  
l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons,  
nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.  
Je vous prie, Madame, de ne plus m'écrire sous un autre  
nom que celui que je signe, et que je n'aurois jamais dû  
omettre.

---

N<sup>o</sup> 3879.

A MADAME BOY DE LA TOUR, NÉE ROGUIN,  
RUE LA FONT  
A LYON <sup>1</sup>.

A Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs } 17<sup>—</sup>70 <sup>2</sup>  
A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Je reconnois les soins et le zèle ordinaires de la chère cousine et de sa bonne maman, et je m'en prévaux sans scrupule. Puisque l'expédient de la chaise pour nous et de la voiture pour notre bagage est praticable, je m'y tiens par préférence, vu qu'il y a, pour la messagerie, l'embarras de faire retenir nos places à Grenoble et de descendre avec notre bagage à Bourgoin pour nous trouver au passage du carrosse. A l'égard des fariniers, outre que ce seroit un autre embarras de descendre d'ici nos malles l'une après l'autre, je veux éviter autant qu'il se peut aux honnêtes gens de cette ville d'avoir rien à démêler avec un coquin tel que moi. Je comprends qu'il en coûtera davantage, mais passe pour cela. Je n'ai jamais mis le prix de l'argent dans les plaisirs qu'il procure et que je ne connois pas, mais bien dans la peine qu'il épargne et qui me coûte chaque jour plus. Je pense qu'il conviendra d'envoyer le chariot quelques jours à l'avance pour avoir moins d'embarras à la fois ; et pour savoir exactement à quoi m'en tenir, vous voudrez bien me marquer si je puis garder une malle ou deux pour les charger derrière la chaise, ou s'il faut tout envoyer par le chariot.

1. Transcrit de l'imprimé en 1908, dans la *Revue des Deux Mondes*, p. 32-34, par MM. Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour (Réimprimé dans leur volume de 1911, p. 42-44.)

2. C'est-à-dire : « le février 1770 ». Le quantième manque, probablement parce que Rousseau attendait d'avoir achevé sa lettre pour la dater du jour où il l'expédierait. Bien que portant sur la dernière page le nom de M<sup>me</sup> Boy de La Tour, cette lettre semble s'adresser plutôt à M<sup>me</sup> de Lessert sa fille.



Vous ne doutez pas, je l'espère, du plaisir que je sens à me rapprocher de vous et de la maman, mais c'est sans doute par laisanterie que vous me proposez en cette saison la récréation de Fourvière, en sortant de Monquin. Bien obligé, belle cousine, de la bonne hospitalité, mais je n'en abuserai pas.

Je sens ce qu'il y a d'obligeant et d'honnête dans le retard de vous envoyer chercher l'épinette. J'accepte ce retard, qui ne préjudicie à rien. Je vous écrirai quand il sera tems de l'envoyer chercher, et cela signifiera que je suis prêt, ou à peu près, pour l'envoi de la charrette. Malheureusement, nos tracasseries quoique petits nous effarouchent, vu que nous sommes tous deux assez hypothéqués. Ma femme a surtout un rhumatisme à l'épaule et au bras droit qui la fait extrêmement souffrir ; j'ai aussi mes misères, et tout cela ne rend pas alerte pour agir. Il faut prendre patience et faire comme on pourra.

Permettez-moi quelques douceurs en retour des vôtres. Voilà trois pots de confiture de Montpellier, dont vous voudrez bien donner le choix à la bonne maman. A l'égard de l'empair, s'il vous embarrasse, nous le mangerons ensemble chez elle ou chez vous.

Voilà les misérables restes d'un jambon de la façon de notre ménagère, que les souris trouvoient assez bon. Je souhaite que, sur le peu qu'elles ont laissé, leur goût soit confirmé par les vôtres. Voilà aussi le panier aux confitures au vin d'Espagne, qu'elle a imaginé de lester avec des pommes, afin que le vent ne l'emportât pas.

Si vous avez la commodité de me faire acheter avant le départ de la messagère quelques aunes de toile cirée pour envelopper mon herbier et deux ou trois autres malles, je vous serai obligé de vouloir bien me les envoyer par elle à son retour. Sinon, il suffira de me les envoyer par celui qui vient chercher l'épinette et qui ne sera chargé de rien en venant. Mes remerciemens et complimens à MM. de Lessert. Nous nous embrassons conjointement ma belle cousine et sa bonne maman.

J. J. ROUSSEAU

Je signe afin que vous connoissiez sous quel nom vous devez désormais m'écrire.

N<sup>o</sup> 3880.

A M<sup>me</sup> DE LESSERT<sup>1</sup>.

A Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes ! } [9]  
                  { Ciel, démasque les imposteurs, } 17 — 70<sup>2</sup>.  
                  { Et force leurs barbares coeurs } 2  
                  { A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Chère cousine, l'horrible tems qu'il fait et la neige qui menace de nous ensevelir vont reculer encore, à mon grand regret, le plaisir d'embrasser la chère cousine et sa bonne maman. Cela me fait prendre le parti de vous adresser la lettre ci-jointe pour ma bonne vieille tante<sup>3</sup>, que je voudrois tranquilliser, en attendant que vous ayez la bonté de m'aider à lui faire avancer l'année de sa petite pension, qui n'a cependant pas encore commencé de courir. Mon premier soin, en recevant l'avis de la pension du roi d'Angleterre, fut de lui en faire une petite part : l'une et l'autre couroient en même tems ; mais avant que j'eusse rien touché, je lui fis avancer la première année, et j'ai continué de même les deux suivantes, mais après avoir renoncé à ma pension, dont je n'ai reçu qu'une seule année. Je vous avoue que, me voyant bientôt au bout de mon argent comptant, et sur mes vieux jours réduit pour toutes ressources, en comptant ce qui est dans les mains de Monsieur votre frère, à six cents francs de rente, dont deux

1. Transcrit de l'imprimé en 1908, dans la *Revue des Deux Mondes*, par Ph. Godet et Maurice Boy de La Tour, qui annoncent en note :

« Cette lettre n'existe plus qu'en copie dans le dossier que nous avons eu entre les mains. Une note nous apprend que l'original fut donné par François de Lessert à M. Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie, après la publication de l'Éloge de Benjamin de Lessert en 1850. »

2. C'est-à-dire « Le [9] février 1770 ».

3. M<sup>me</sup> Goncerut (Cf. le numéro suivant).

nts sont très-mal assurés, je ne m'aviserois pas, quelque attachement que j'aie pour ma tante, de lui faire aujourd'hui cette pension ; mais puisqu'elle l'a, je ne me résoudrai jamais non plus à affliger sa vieillesse par cette privation, et je suis bien déterminé à me priver plutôt moi-même du nécessaire pour la lui continuer jusqu'à la fin de ses jours ou des miens. Cependant il ne m'est pas possible et je ne veux pas aussi me laisser forcer d'accélérer ces paiemens jusqu'à payer deux années dans une, et je ne trouve pas raisonnable à elle de se plaindre du retard des paiemens, tandis que l'année payée d'avance n'est pas encore écoulée. Nous mettrons cette affaire en règle quand j'aurai le plaisir de vous voir. En attendant dites-moi, si vous en avez l'occasion, celui de lui faire passer la lettre, afin qu'elle prenne encore un peu de patience jusqu'à ce que je sois près de vous.

Sitôt que vous verrez le tems passable et les chemins un peu établis, vous pourrez, sans autre avis de ma part, envoyer chercher l'épINETTE, et nous conviendrons du reste par celui qui la viendra chercher.

Pardon, cousine, du désordre de ma lettre ; il m'en coûte extrêmement d'écrire, et l'on me force d'écrire continuellement. Je devois, je voudrois écrire aussi à la bonne maman ; mais votre intime union et mon attachement pour toutes deux me laissent pas même imaginer de vous séparer, et je n'ose qu'écrire à l'une est écrire aussi à l'autre. Recevez donc commun mes plus tendres embrassemens et faites agréer, vous prie, mes salutations à Messieurs de Lessert.

N<sup>o</sup> 3881

A MADEMOISELLE (*sic*) GONCERU[T]  
NÉE ROUSSEAU  
A NYON<sup>1</sup>.

Monquin, le 17 — 70<sup>2</sup>.  
2

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Ma bonne, ma chère, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la première lueur d'une meilleure fortune je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance qui put rendre la vôtre un peu plus commode : je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même tems, savoir à la fin de mars 1767<sup>3</sup>. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année : ainsi, quand vous ne recevriez rien d'un an d'ici, tout seroit encore en règle, et il n'y auroit encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront ; mais, ma chère tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même, sans quoi je ne me résoudrois jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience, dans la certitude de n'être pas oubliée ; et s'il arrivoit dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : *Je connois le coeur de mon neveu ; et, sûre qu'il*

1. Transcrit de l'original autographe signé J. J. Rousseau, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « février 1770 » (le quantième manque).

3. Cf. la lettre à d'Ivernois du 29 janvier 1768 (Tome XVIII, n<sup>o</sup> 3584).

ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de mieux faire. Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence ; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 3882.

A M. L'ABBÉ MAYDIEU <sup>1</sup>.

Monquin, par Bourgoin, le 17<sup>2</sup>/<sub>2</sub>70 <sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.

En vérité, Monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé ; si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer pour le bien de votre élève que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, et depuis si long-tems, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères : toutefois je remplirai, selon ma portée, le devoir que vous m'imposez ; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure manière de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant <sup>3</sup> a pris un pli

1. Transcrit d'une copie non autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7906). [Th. D.]

2. C'est-à-dire « 9 février 1770 ».

3. L'abbé Maydieu était précepteur du fils du duc de Villequier.

d'autant moins facile à corriger que nécessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir : c'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parcequ'il faut pour cela le concours de la raison qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle ; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener ; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très rapide entraîne en arrière, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise, et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute ; mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines, la raison, le sentiment, et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet : reste le troisième ; et mon avis est que, pour quelque tems, vous devez vous y tenir, d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité : *Clavos trabales et cuneos manu gestans ahenâ.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bonhomme : il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices ; et, dans son petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres ; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paie de commander.* D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ? C'est lui qui paie.

Essayez, chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens

plus sensés : tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses ; et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres, les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle qui puisse avoir à ses yeux de la réalité ; et ce modèle, c'est vous, Monsieur ; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous voyez du même oeil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! qu'elle peut vous rendre grand en effet ! et c'est ce qu'il faut ; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bon-homme vous pénétreroit infailliblement, et tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous ; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout ; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets ; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit coeur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non ?* et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang froid la dureté qui vous rendroit méconnaissable. Sans entrer en explication avec lui vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurois fait mes délices de

« rendre son enfance heureuse, mais il ne l'a pas voulu, et  
« j'aime encore mieux qu'il soit malheureux étant enfant que  
« méprisable étant homme. » A l'égard des punitions, je pense  
comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans  
le seul cas où il auroit commencé lui-même : ses châtimens  
ne doivent jamais être que des abstinences, et tirées, autant  
qu'il se peut, de la nature du délit ; je voudrois même que  
vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit  
possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous  
coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre  
coeur, sans que vous le lui dissiez, que vous sentez si bien  
la privation que vous lui imposez que c'est sans y songer que  
vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir  
il faudroit vous rendre presque impassible, et ne sentir que par  
votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche ;  
mais je ne vois nul autre moyen de succès : et ce succès me  
paroît assuré de part ou d'autre ; car, quand avec tant de  
soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme,  
n'est-ce rien que de l'être devenu ?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant  
n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes  
auront boursoufflé sa petite ame ; mais il pourroit arriver aussi  
que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable et fier  
qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux  
seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouve  
guère au pays où vous vivez, n'est pas probablement celle de  
votre élève : si cependant cela se trouvoit (et c'est un discerne-  
ment facile à faire), alors il faudroit bien vous garder de  
suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, et de heur-  
ter la rudesse avec la rudesse. Les ouvriers en bois n'emploient  
jamais fer sur fer ; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui  
résistent toujours à la force ; il n'y a sur eux qu'une prise, mais  
aimable et sûre, c'est l'attachement et la bienveillance : il faut  
les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu  
de gâter de pareils enfans ; tout consiste à s'en faire aimer  
une fois ; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.



Pardonnez, Monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée : je n'ai pas le courage de relire ma lettre, de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai desir que j'aurois de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très persuadé qu'avec les talents que vous me paraissez avoir le zèle qui les anime et vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire, aussi sagement qu'il est possible, le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, Monsieur, et vous salue de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3883.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
A GENÈVE <sup>1</sup>.

A Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{2}{2}$  70 <sup>2</sup>  
A s'ouvrir aux regards des hommes }

Cher Moultoù, quoique vous paroissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me rendre à Lyon. Ces trois semaines me seroient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des Lichens si la neige n'y portoit obstacle ; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le tems qui paroît vouloir se remettre

1. Transcrit le 11 décembre 1915 de l'original autographe signé, conservé à la bibliothèque de Neuchâtel, recueil, fol. 120-121. In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec timbre postal sec B. GOIN, chiffre postal indéchiffrable et cachet de cire rouge (la lyre). [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 9 février 1770 ».

peut permettre un essai, et après avoir été longtems bien malingre je compte tenter aujourdui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu, je vous embrasse tendrement et je vous exhorte à m'aimer, car je le merite.

J. J. ROUSSEAU

Je reprends un nom que je n'aurois jamais du quitter. N'en employez plus d'autre pour m'écrire.

---

N<sup>o</sup> 3884.

A M. DE SAINT-GERMAIN <sup>1</sup>.

A Monquin,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes !} \\ \text{Ciel, démasque les imposteurs} \\ \text{Et force leurs barbares coeurs} \\ \text{A s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{26}{2} 70^2.$

Où êtes-vous, brave Saint-Germain ? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée ? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables, en retour de son tendre attachement pour eux, et cela sans pouvoir apprendre la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir ! Quoi ! l'implacable animosité des méchants peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les coeurs de toute une nation, de toute une génération ? lui montrer noir ce qui est blanc, lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer, lui faire estimer l'iniquité justice, la trahison générosité ? Ah, c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul ? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite je ne connoissois de lui que la brillante réputation qu'il s'étoit acquise ; elle me prévint en faveur de ses talens. Il avoit paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avoit inspiré. Je ne savois rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère, et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai long-tems ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'étoit connu, je lui donnai des louanges

1. Transcrit en novembre 1914 de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, f. 34-41. [Th. D.]

2. C'est-à-dire « 26 février 1770 ».

qu'il méritoit trop peu pour les prendre au pied de la lettre : il se crut insulté. De là sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mes torts, il m'en a bien corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère, car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort, qui finissoit tous mes malheurs, ni ma captivité, qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire étoit le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avoit point pour moi de pire tourment que celui d'être haï. C'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable ; il a concerté dans le secret l'oeuvre de ma diffamation ; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites, il m'a fait traîner par eux dans la fange, il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisoit entourer ; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions parussent me suivre, afin que quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerois quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme inquiet, qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étoient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connoissoit mes amis, on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvois avoir. On me détache de tems en tems de petits chercheurs de places, de petits implorers de recommandations, pour savoir par eux s'il ne me reste personne qui ait pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connois si bien ce manège, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serois passans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savois moins clairvoyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de

tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avois à des mains amies, ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin l'on m'a lié moi-même par des engagements, dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés au sort qu'on vouloit me faire. On ne m'a laissé pour défense que le Ciel, dont on ne s'embarrasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenus une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obstacle. Les essaims d'espions malveillans et vigilans, dont je suis entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, où prendront grand soin de le travestir ; s'il y a du mal, ils l'aggraveront ; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise : ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que durant tout ce tems-là personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tranquillement sous leurs yeux. Tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté ! Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des crimes, je vous répons que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables, parce que Monsieur l'un, et Monsieur l'autre, et Madame celle-ci,

et Mademoiselle celle-là, tous gens d'une haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu ! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère, et qui liront mes écrits, apprendront qu'on a fait de Jean-Jaques Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existoient de son tems, et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là ? Quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables ? Voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux qu'un abîme impénétrable. Monsieur de Saint-Germain, dans ce que vous connoissez de moi par vous-même, trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat ? Tel je paroissais à vos yeux depuis un an et demi, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces : je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même ; je me livrai par choix aux meilleures études, je ne cultivai que des talens aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr chéri de tous mes amis, bien voulu de toutes mes connoissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant<sup>1</sup>, laquelle tourna toute à ma gloire. Malheureusement, je me laissai tenter enfin de communiquer au public des écrits qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, et de nouvelles idées pour le progrès des beaux-arts. Me voilà devenu depuis lors un homme affreux ; de quelle façon ? je l'ignore. Eh ! quels sont ces malheureux

1. Le comte de Montaigu.

dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres, dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéra? Ont-ils des cœurs tendres, ouverts, confians, faciles à s'épancher? Et où de pareils secrets se cacheroient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont il est affecté? Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quelle tentation pouvois-je avoir de mal faire? Quoi! lorsque l'amour, la raison, la vertu prenoient sous ma plume leurs plus doux, leurs plus énergiques accents, lorsque je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme, lorsque je planois dans l'empirée au milieu des objets charmans et presque angéliques dont je m'étois entouré, c'étoit précisément alors, et pour la première fois, que ma noire et farouche âme méditoit, digéroit, commettoit les forfaits atroces qui rendent croyable que je sois un empoisonneur, et cela sans raison, sans motif, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité! Et l'on peut... Si jamais pareille contradiction, pareille absurdité, pareille extravagance pouvoit réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudroit étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes? Je n'ai connu jamais les passions haineuses et malfaisantes: jamais l'envie, la méchanceté, la vengeance n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère, jamais fourbe ni rancunier, et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire; mais, sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout, le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres et m'ôta tous mes amis que je lui avois donnés, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi? Non, c'est pour celui qu'il m'a

fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui ? J'en sais deux. Le premier, je l'ai trop aimé. Le second, *son coeur fut déchiré par la louange qui n'étoit pas pour lui*\*. Si lui, si Diderot ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étois un monstre. Ah ! c'est une autre affaire ; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la Comtesse de Boufflers me hait, et en femme ; c'est tout dire. Quels sont ses griefs ? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier étoit plus respectable que la maîtresse d'un prince. Mais, quand j'écrivis ce passage, je ne songeois ni à elle ni à aucune femme en particulier. Je ne savois pas même alors qu'il existât une Comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que long-tems après connoissance avec elle.

Le second. Mad<sup>e</sup> de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus, mais je l'avertis que sa pièce ressembloit beaucoup à une pièce angloise que je lui nommai. J'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisième. Mad<sup>e</sup> de Boufflers étoit aimable alors et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être. Elle s'en aperçut. Quelque temps après j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise j'ignorois encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jaques Rousseau d'aller sur les brisées d'un puissant du siècle, et je me retirai. Je ne sais, Monsieur, ce que vous penserez de ce crime ; mais il seroit singulier que tous les malheurs de ma vie fussent le fruit de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la Maréchale de Luxembourg me hait ; elle a rai-

\* Passage remarquable du *Petit Prophète*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer. (Note postérieure de Rousseau dans sa copie autographe.)



son. J'ai commis envers elle des balourdises, bien innocentes assurément dans mon coeur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés auprès d'elle. De tous mes ennemis elle est la seule que je crois capable de retour, mais non pas de mon vivant. Si elle me survit, comme je le desire, je suis presque assuré de son repentir.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, mais qui malheureusement à lui seul en vaut mille ; le docteur Tronchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Gênois comme lui, et d'avoir acquis autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent ; enfin le baron d'Holback, aux avances duquel j'ai résisté longtems, par la seule raison qu'il étoit riche ; raison que je lui dis pour réponse à ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine, et, comme je crois, par l'impulsion de Grimm, qu'il me traita, dans sa propre maison et sans le moindre sujet, avec une brutalité sans exemple. Diderot et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle, et le dernier m'a souvent dit depuis lors qu'il avoit admiré ma patience et ma modération.

Ces détails, Monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jaques ? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme l'Alembert, avec lequel j'ai eu très peu de liaisons, ou sur parole, comme la foule, ou parce qu'en général les lâches aiment à faire leur cour aux puissans, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela ?

Les naturels haineux, jaloux, méchans ne se déguisent guères. Leurs propos, leurs écrits, décèlent bientôt leurs penchans ; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres. Les

pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages ; les mots couverts, les allusions malignes leur échappent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connoissez mon ton. Veuillez, Monsieur, me juger par vous-même et voir s'il y a de la malignité dans mon coeur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué en ma vie qu'une fois, au Redoute à Venise. Je gagnai, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Beverley<sup>1</sup>.

L'ambition, l'avidité, l'avarice. Je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, souple, intrigant, courtisan, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands ? Ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places et n'en recherchai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de ma vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà ; et, après avoir toujours vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses en ma vie par nonchalance à les retenir ou à les saisir ! Citons un seul fait. Un receveur général des finances, auquel j'étois attaché depuis longtems, m'offre sa caisse : je l'accepte. Au bout de quinze jours, l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude surtout de cette maudite caisse me font tomber malade. Je finis par quitter sa caisse et me faire copiste de musique à six sols la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le délire de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas. Il attend inutilement, et, voyant ma résolution bien prise et bien

1. *Beverley*, tragédie de Saurin en 5 actes et en vers libres, imitée de l'anglais et représentée à Paris sur le Théâtre Français le 7 mai 1768. (Joueur passionné, Beverley se livre avec une sorte de fureur à son funeste penchant, etc.)

confirmée, il dispose enfin de sa caisse et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut, et j'en pourrais donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me serviroit l'opulence ? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurois souffrir autour de moi des domestiques ; et, quand j'aurois cent mille livres de rentes, je ne voudrois être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrois être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes !... Oh ! voici le grand article ; car assurément le violateur de la chaste Vertier<sup>1</sup> doit être auprès d'elle un terrible homme ; le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été bien étonné de m'entendre accuser de pareille infamie. Mais laissez faire M. de Choiseul et Mad<sup>e</sup> de Boufflers. Ils ont bien opéré d'autres métamorphoses, et je les vois en train de ne plus oser s'arrêter que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avois trente ans passés sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité<sup>2</sup> : c'étoit à tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence<sup>3</sup> ; je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma jeunesse, elle est bien plus due à ma timidité ; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avois tenté l'aventure, ne m'auroient peut-être pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont forcé ses attraits.

1. « Le 28 février 1770, dans l'église de Paleysin et Maubecq, Marie Vertier, qui habitait cette paroisse depuis de nombreuses années, fille de feu Sébastien-Arthélemy Vertier, de Pont de Veyle en Bresse, et de Marie-Benoite Passot, épousa Louis Morand, de Villard Chevière, au diocèse de Vienne. Le 12 août de la même année, elle représenta M<sup>me</sup> de Sézarge, née Tournesieu, au baptême de Marguerite Gacou. » (*Note de Joseph Richard, d'après des actes relevés par lui.*)

2. Son aventure avec madame de Larnage. (*Note de Musset-Pathay.*)

3. Le souper fait avec Grimm chez Klupfcell, et ce qui en a été la suite. (*Note de Musset-Pathay.*)

Pour contenter les besoins de mon coeur encore plus que ceux de mes sens, je me suis donné une compagne honnête et fidèle, dont, après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'étoit chère, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser, je m'accuse, et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon coeur, qui gémit et la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étois. Quel parti les barbares en ont tiré ! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux ! Comme ils se sont plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étois à plaindre ! Comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur ! Comme si pécher n'étoit pas de l'homme, et même de l'homme juste ! Elle fut grave, sans doute, elle fut impardonnable ; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon coeur. Ah ! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leur conscience, et que chacun d'eux se félicite, s'il sent que le jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte !

La Providence a veillé sur mes pauvres enfans par le péché même de leur père. Eh Dieu ! quelle eût été leur destinée s'ils avoient eu la mienne à partager ? Que seroient-ils devenus dans mes désastres ? Ils seront ouvriers ou paysans ; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles : que n'ai-je eu le même bonheur ! Je rends au moins grâce au Ciel de n'avoir abreuvé que moi des misères de la vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains

sans me connoître, que les voir avilis et nourris par la traï-  
resse générosité de mes ennemis, qui les instruiroient peut-  
être à trahir leur père ; j'aime mieux encore être ce père infor-  
uné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant  
qui la relève, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne  
joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami  
et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son  
sein.

Mais les fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en sup-  
posent pas qui leur soient contradictoires. Les débauchés sont  
peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui  
s'occupent dans le port à charger des vaisseaux, que bientôt ils  
perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attache-  
mens me préservèrent du désordre, et toujours, je le répète,  
je fus réglé dans mes moeurs. Je ne doute pas même que celles  
de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans  
mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien  
prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et  
que ne sauroit fournir un sang appauvri par la débauche. Pour  
répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné,  
dans des lieux que je ne connois point, des maux que je connois  
encore moins, je ne voudrois que la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce  
ainsi qu'on parle dans la crapule ? Qu'on prenne autant de  
débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est  
possible, et je les défie entre eux tous de faire une seule page  
à mettre à côté d'une des brûlantes lettres dont ce roman  
abonde que trop. Non, non, il est pour l'âme un prix aux  
bonnes moeurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne  
suroient aller ensemble ; il faut choisir. Ceux qui les  
confondent ne connoissent que la dernière : c'est sur leur état  
qu'ils jugent du mien ; mais ils se trompent. Adorer les  
femmes et les posséder sont deux choses très différentes. Ils  
ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs  
plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme  
l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé ; et cette

illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie. Mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés et ne transforment point un coeur noble en une ame noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudroit m'en punir et m'en plaindre, mais il ne me rendroit pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude, car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étois un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étoient commencées quand j'allai vivre à l'Hermitage. Il publia quelque temps après dans un ouvrage cette sentence : *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Je lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement. Il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait je ne sais quoi qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité ; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul ; car à qui feroit-il du mal et avec qui formeroit-il ses complots ? La sentence en elle-même exigeoit donc tout au moins une explication. Elle l'exigeoit bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parloit de la sorte au public, avoit un ami retiré depuis six mois dans une solitude ; et il étoit également choquant et malhonnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit non seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les tems ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire indistinctement autant de scélérats. Mais Diderot avoit ses vues et ne s'embarrassoit pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paroître légère, mais qui me paroît à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent, dans les ouvrages que j'ai publiés à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices\*. Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Hermitage respirent une tendresse de coeur, une douceur d'âme, qu'on ne trouve que dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisoient sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme et y vivre aussi volontiers que moi. *Les pensées mâles de la vertu*, dit le nerveux Young<sup>1</sup>, *les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un coeur sensible sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude. Le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison ! quelle immense société ! que leurs entretiens sont sublimes ! que leur commerce est plein de douceur !* Voilà Messieurs Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nort-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin ? L'amour de la gloire. Quoi ! ce noble sentiment qui élève l'âme aux sublimes contemplations, qui s'élance dans les régions éthérées, qui l'étend pour ainsi dire sur toute la postérité, pourroit lui dicter des forfaits ? Il prendroit, pour s'honorer, la route de l'infamie ? Eh ! qui ne sait que rien ne resserre, ne concentre, n'avilit l'âme comme le crime, et que rien de grand ni de généreux ne peut partir d'un inté-

\* Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'alloit sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que je fus à la campagne et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent, et je rentrai dans mon naturel. (*Note de Rousseau dans sa copie autographe.*)

1. Edward Young [1684-1765]. Le passage cité ici par Rousseau est le début de la 12<sup>e</sup> nuit (les avantages de la solitude), dans la traduction de Le Tourneur qui venait de paraître, Paris et Avignon, 1770, 4 tomes in-12, tome II, p. 119.

rieur corrompu ? Non, non ; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'âme d'un malfaiteur, et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerois pouvoient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterois mon *Discours sur l'Inégalité*\* pour toute réponse, et je lui dirois : *Lis et rougis*\*\*.

Vous me citerez Érostrate. A cela voici ma réponse. L'histoire d'Érostrate est une fable : mais supposons-la vraie. Érostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, sans y avoir aucun droit. Il prit la seule et courte voye que son coeur et son esprit étroit put lui suggérer : mais comptez que, s'il se fut senti capable de grandes choses, il n'eut point brûlé le temple d'Éphèse. Non, Monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu ; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avois-je besoin de gloire et de célébrité ? Je l'avois toute acquise, non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avois pu faire selon mon pouvoir : elle étoit belle, elle étoit sans tache ; qu'y pouvois-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyois déjà d'assez près le terme ? Que dis-je ? Je

\* En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avoit ajouté de plus durs encore, mais je ne pus me résoudre à les employer. (*Note de Rousseau, dans sa copie autographe.*)

\*\* Que seroit-ce si je lui présentois ma *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante ? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdérites qu'il n'étoit pas fou en leur lisant une de ses pièces, et moi, je défie tout homme sensé qui lira cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin (*Note de Rousseau dans sa copie autographe*). — Rousseau écrit Abdérites. Aujourd'hui, on nomme Abdéritains les habitants de la ville d'Abdère sur la côte de Thrace, près de l'embouchure du Nestos. Ses ruines se voient encore près de Bouloustra. Malgré le renom de sottise que les Abdéritains partageaient avec les Béotiens, Abdère a produit quelques hommes remarquables, entre autres le philosophe Démocrite. [Th. D.]



l'avois atteint : je n'avois plus qu'à me reposer et jouir. Peut-on concevoir que, de gaieté de coeur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avois gagné ? C'étoit commencer bien tard. Quoi ! le sage, le brave Saint-Germain retourneroit-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infames les lauriers sous lesquels il a blanchi ? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est l'idole de ceux qui sont faits pour la mériter, qu'elle est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre ? Et vous voulez qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller ? Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être, et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà toute acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité ? Oh ! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais à ma vue et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux ; tout sera pour moi secret, mystère ou mensonge ; on me rendra étranger à la société, sans paroître m'en chasser, on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres, on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours

fait, le roi, les lois, les magistrats, la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge et qu'on le punisse ; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, Monsieur, ce qui est juste ; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point puni en apparence ; mais on s'attachera, sans qu'il y paroisse, à me rendre la vie insupportable, pire cent fois que la mort. On me fera garder à vue ; je ne ferai pas un pas sans être suivi ; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde, et de ce qui ne me regarde pas ; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes mêmes me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera ma correspondance avec tout autre ; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas ; on se taira dans toute assemblée à mon arrivée ; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux ; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller ; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers. A peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine y trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé ; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon ame soit déchirée. Ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de complimens, de respect et d'admiration ; car l'admiration est surtout le mot du guet des traîtres. Ce sont de ces politesses de tigres, qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez-vous, Monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime laisse, au sein d'une nation toute

entière, un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de Choiseul pour les détails, tels sont les soins avec lesquels il est servi, quand il est question de nuire : mais s'il s'agissoit d'une oeuvre de bonté, de générosité, de justice, trouveroit-il la même fidélité dans ses créatures ? J'en doute. Auroit-il lui-même la même activité ? J'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre, sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle ; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles. Mais quand, en plein midi, toute la ville verroit un homme en assassiner un autre sur la place publique, encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcheroit-on pas de répondre, encore ne le jugeroit-on pas sans l'avoir interrogé. A l'inquisition on cache à l'accusé son délateur, je l'avoue ; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, mais il ne prouve pas ; il ne peut prouver dans nul cas possible, car comment prouveroit-il ? Par des témoins ? Mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures ? Mais l'accusé y peut faire apercevoir des marques de fausseté que d'autres n'auront pu connoître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche : s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, ni même en être instruit, il est un fourbe ; s'il prenoit en même tems avec l'accusé le masque de l'amitié, il seroit un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que contre lui-même, et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh ! quel seroit, grand Dieu, le sort des particuliers s'il étoit permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus !

Remarquez, Monsieur, je vous supplie, combien cette pré-

mière accusation dut paroître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissois, et que soutenoient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois aux chefs de la nation que j'étois un scélérat durent les étonner beaucoup, et rien ne devoit manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant tout au moins une petite circonstance, savoir l'audition de l'accusé ; on se cacha de lui très soigneusement, et il fut jugé. Messieurs ! Messieurs ! quand il seroit généralement permis de juger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteroient d'être exceptés, et Jean Jaques Rousseau pouvoit se flatter, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables ? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres, en m'ôtant tout moyen de les repousser ; vous me laissez la vie, mais c'est pour me la rendre odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement mille fois que si vous m'eussiez fait mourir, et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé. Les fourbes ! Il ne manquoit plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être des traîtres. Prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur contenance bénigne, on les prendroit pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendoient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenoient de l'étrangler.

En vérité, Monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus est que tout cela paroît se faire de l'aveu de la nation entière ; que non seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paroissent acquiescer,

et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paroît pas encore assez scandalisé. Cependant, fussé-je coupable, fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, cette conduite envers moi, tant qu'on ne m'aura pas convaincu, seroit encore injuste, fautive, inexcusable. Que doit-elle me paroître à moi qui me tiens innocent ?

Soyons équitables toujours. Je ne crois point que M. de Choiseul soit l'auteur de l'imposture ; mais je ne doute pas qu'il n'ait très bien vu que c'en étoit une, et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit : car autrement, avec la haine envenimée que tout le monde excite en lui contre moi, jamais il ne se refuseroit le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par là celui de ne voir souffrir plus longtems.

Quoique ma pénétration, naturellement très mousse, mais aguerrie à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable ; mais à force de demi-mots échappés, et surpris à la volée, à force de souvenirs effacés, qui par hasard me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenois rien, mais que je voyois certainement couvrir quelque mystère, dont je ne m'inquiétois pas beaucoup, parce que, les aimant de tout mon coeur, je comptois qu'ils m'aimoient de même. À quoi ont abouti ces menées ? Autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on se fie en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier le style et la main. Quant au style, un homme qui possède supérieurement l'art d'écrire imite aisément le style d'un autre, quoique bien marqué. C'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de La Fontaine à s'y tromper ; et cette imitation du mien peut être sur-

tout facile à Diderot, dont j'étudiois particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on n'en sauroit distinguer, du moins quant au style\*. Il est certain que sa tournure et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux mêmes qui le sont peuvent si aisément s'y tromper que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire ; je crois même cela impossible dans un ouvrage de longue haleine. C'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été facile à trouver à Diderot, parce qu'il avoit de grandes relations avec les artistes de tous genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'aplanissent ; et quand il s'agiroit, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairoit à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherois même un peu pour cette dernière opinion, parce qu'assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien ; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce méchant, et à l'adroite façon dont ceux

\* Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philosophe qui argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Disc. sur l'inég.*), car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout à fait à moi-même (*Note de Rousseau dans sa copie autographe.*)



Librairie Armand Colin, Paris.

GRIMM

dessin original de C. N. Cochin.

*Collection Escoffier.*





qui l'avoient aposté l'ont accréditée\*, que de vouloir tâter l'avance comme je soutiendrois la confrontation d'un faux témoin.

Mes ennemis, croyant de m'avoir déjà coulé à fond, et furieux de me voir bien au château de Montmorenci et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue et s'en fit le chef; ce qui rendit dès lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines dont Grimm avoit probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière; mais voilà celle où la combinaison des indices se rapporte le mieux. Il falloit, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquoit à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. *L'Émile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en vouloit cependant venir que quand j'aurois pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnoit la menace de ce décret, je restois tranquillement et ne voulois pas démarrer, on s'avisa d'un expédient tout puissant sur mon coeur. Mad<sup>e</sup> de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable de compromettre Mad<sup>e</sup> de Luxembourg, si j'étois interrogé, ou de mentir, ce que j'étois bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paroît que dès lors le projet étoit arrangé entre Mad<sup>e</sup> de Boufflers et M. Hume pour dis-

\* Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étois à Montmorenci; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais logé et à qui je ne parlai de ma vie; et que je lui donnai, en reconnaissance, des lettres de recommandation pour M<sup>rs</sup> de Faugnes et Haldimand, que je ne connoissois pas. (Note de Rousseau dans sa copie autographe.)

poser de moi ; elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'étoit pas le compte de la ligue, qui, par ses manoeuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre. Nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre Mylord Mareschal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allois lui échapper : son complot s'en alloit peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Humé, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étois attendu depuis si longtems. Dès ce moment ils m'ont tenu ; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France ! Avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour, et cela, pour venir essayer dans ce pays si désiré des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre ! Cependant les seize mois que j'y passai ne furent pas perdus pour me nuire. A mon retour je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard ; et ma prévention, ma stupidité furent telles que, trop frappé des manoeuvres de David Hume et des associés, je m'obstinois à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyois à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglois la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étoient ce qu'on les suppose, ils auroient dit : N'imitons pas la légèreté françoise ; défions-nous des preuves d'accusations qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger, sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec autant de fausseté et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je ? Il est déjà consommé. Me voilà devenu la dérision, le mépris, l'horreur de cette même nation dont j'avois, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserois dire la considération ; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande oeuvre d'un homme considérable,

celle qu'il a eue le plus à coeur, celle à laquelle il a consacré le plus de tems et de soins. Elle prouvera, par un exemple détestable pour l'espèce humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis que celle des bons pour le bien, quand elle existe, est si lâche, si foible, et toujours si peu durable.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : la puissance des grands, la ressource des femmes, les ruses de leurs satellites, toute la vigilance des espions, la plume des auteurs, la voix des clabaudes, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier ; l'art de tout dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seroient incroyables, s'il m'étoit possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans. On a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avois en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimois et sur lequel je comptois<sup>1</sup>. Je vais le voir, je vois qu'il me trompe ; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avois à Paris un vieux compatriote, un ami, très bon homme<sup>2</sup> : on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est à dire sous quel prétexte. Le long tems qu'il y a resté lui fait honneur : on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avoit cru ; je veux espérer qu'on aura pas lassé sa patience, et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je desire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même et détenu presque aussi long-tems. On disoit avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève, et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et

1. M. de Conzié.

2. Le Nieps.

partout ailleurs ; on disoit y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitois les brouilleries de Genève, et non seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Genève, mais je n'ai rien épargné pour porter les Représentans à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente ? Un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, quand il vient d'une personne accréditée et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, ces Messieurs qui n'oublient rien, auront-ils oublié mon libraire de Hollande ? Je ne sais ; mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché, qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour me défigurer de tout point, jusqu'à celle, qu'on n'imagineroit pas, de faire disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait on a mis pour pendant celui de David Hume \*, qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos ames, avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables. O ! si je savois tous ceux que j'ignore, si je voyois mieux ceux que je n'ai fait que conjecturer, si je pouvois embrasser d'un coup d'oeil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourroient me donner quelque orgueil, si mon coeur en étoit moins déchiré <sup>1</sup>.

\* Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel étoit son but ; car j'entrevois déjà de reste que ce n'étoit pas par amitié pour moi. Je le vois maintenant très bien, ce but, mais je ne me pardonnerois pas de l'avoir deviné. (*Note de Rousseau dans sa copie autographe.*)

1. La copie autographe ajoute la phrase et les deux alinéas que voici : « Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'État la moitié du tems, des talens,

Voilà, Monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec  
us de courage que n'en sembloit annoncer l'accablement où  
ous m'avez vu ; mais je découvrais alors pour la première  
is des horreurs dont je n'avois pas la moindre idée, et  
xquelles il n'est pas permis d'être préparé. Épouvanté des  
females trames dont je me sentois enlacé, je donnois trop  
pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin les effets  
r l'avenir. Je voyois mon nom, qui doit me survivre, cou-  
rt par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des  
onneurs que je sens dans mon coeur m'être dus. Je frémis-  
is de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujour-  
ni que j'ai eu le tems de m'appriivoiser avec des idées qui  
'étoient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de  
ette par ma raison les iniques oeuvres des hommes à la  
upelle du temps et de la vérité, je ne crains pas que le vil  
iage lui résiste : le soufre et le plomb s'en iront en fumée,  
l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts

l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été l'un des grands  
nistres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de Corse, cette inique et ridicule expédition  
choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison ; expédition  
son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que, n'ayant pu conquérir ce  
ple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien  
de cette inutile et coûteuse conquête ce que disoit Pyrrhus de ses victoires :  
ore une, et nous sommes perdus. Mais, hélas ! l'Europe n'offrira plus à M. de  
oiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que  
illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décèle en écoutant trop son animosité.  
de Choiseul connoissoit bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer  
le coeur, et il ne me l'a pas épargnée ; mais il n'a pas vu combien cette barbare  
geance le démasquoit et devoit éventer son complot. Je le défie de pallier  
mais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter  
homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et  
e où toute l'Europe ne voyoit encore qu'un tas de rebelles et de bandits ; que  
is germer les palmes de cette nation naissante, qu'elle me choisit pour les  
ser, que ce choix fit son infortune et la mienne ; que ses premiers combats  
nt des victoires ; que n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la  
clusion qui me regarde, on présumera quelque jour, je l'espère, malgré tous les  
ices de M. de Choiseul, qu'il n'y avoit qu'un homme estimable qu'il pût haïr  
tant de fureur. »

ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour, et c'en est assez d'une pour juger des autres ; les bons ont horreur des méchans et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnoissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son coeur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes intentions, qu'ils ne bénissent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'avoit ôtée l'effroi d'une ignominie éternelle : c'est celle de la route qu'on prise les gens qui m'oppriment pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre ; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face ? Ils le prirent en traîtres ; ils s'enfoncèrent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchoit à la lumière du soleil, et qu'il défoit le reproche du crime d'oser soutenir ses regards. Quoi ! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres ? Les hommes droits et vertueux se font-ils fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs ? Si cette réflexion leur fait reprendre le même examen avec moins de partialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où leurs oeuvres d'iniquité ne pénètrent pas. En attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible ; c'est tout ce qui me reste à faire ici-bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma foible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre des imposteurs. J'avoue même que l'indigne rôle

quel je me vois ravalé, et pour lequel j'étois si peu fait, me donne un frémissement et des serremens de coeur, dont j'aurais été moins subjugué dans de plus heureux tems. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus. Mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les coeurs plonge le mien dans un trouble inexorable. Les scélérats endurcis au crime ont des fronts d'airain, mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une ame noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre ; dans toutes les situations de ma vie le mien me subjugué toujours : soit excité de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation avec un impudent, mon trouble est toujours le même, et le courage que je sens au fond de mon coeur refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre ; je n'ai jamais su trouver qu'après coup la chose que j'avois à dire ou le mot qu'il falloit employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avoit l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt. J'aurois tort d'espérer une meilleure destinée, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Que j'achève à tout prix de quoi je suis coupable ; que j'apprenne enfin quel est mon crime, qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, quoique administrées secrètement et par des mains suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles une ame vaillante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir que j'en n'avois rien à dire ; enfin qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent\*, et je meurs content.

Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être seroit un trait de lumière, qui frapperoit tout le monde et démasqueroit les imposteurs. Ils le sentent et craignent sans doute ; aussi paroît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses

Eh ! que reste-t-il ici-bas qui pût me faire aimer à vivre ? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà bientôt la pauvreté prête à me talonner ; et quand on m'auroit même laissé la liberté de gagner mon pain, de quoi jouirois-je en le mangeant ? Quoi ! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillans ! toujours des masques, toujours des traîtres ! et loin de vous, pas un seul visage d'homme, pas un seul mot de vérité, pas un seul épanchement de mon coeur dans un autre ! Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable, et quand sa fin ne seroit que celle de mes peines, je desirerois d'en sortir : mais elle sera le commencement de ce bonheur pour lequel je me sentoie né, et que j'ai vainement cherché sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque, et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir ! J'étois homme et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais jamais le crime n'approcha de mon coeur. Je me sens juste, bon, vertueux, autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paroissois oublié de la Providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas ! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si longtems, il me prend des momens d'abattement. Ils sont rares, ils ne durent guère, et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens ; mais quand elle y viendrait, elle me seroit moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirois : Je ne serai rien, ou je serai bien ; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux ; la souffrance est toujours cruelle. Par là, jusqu'à ma dernière heure, je reste à la merci des méchans ; mais enfin que me peuvent-ils faire ? Si mes maux sont courts, ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique, et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces.

pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens ? Voilà ce qui me passe. (Note ajoutée par Rousseau dans sa copie autographe.)



ils sont longs, ils exerceront mon ame à la patience, à la constance, au courage ; ils me feront mériter les prix destinés à la vertu ; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus à craindre. Aussi peuvent-ils jouer de leur reste : tant qu'ils ne changeront pas la nature des choses, tant qu'ils n'ôteront pas de ma poitrine le coeur de Jean-Jaques Rousseau pour y mettre celui d'un malhonnête homme, je les mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offriroit ici-bas le choix de ce que je veux être, que je répondois : *mort*. Rien de ce qui flattoit mon coeur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie en honore le cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur. Il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile ; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchans, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je fus par ce que j'aurai souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner de la réclusion, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous ; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, rien de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon coeur se sent digne du même prix.

Adieu, Monsieur : ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter, j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon coeur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon

toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de long-temps.

J. J. ROUSSEAU \*

N<sup>o</sup> 3885.

RÉPONSE <sup>1</sup>.

(St Germain à Rousseau.)

A Bourgoin ce 28 février 1770.

En vain chercherait-on, Monsieur, à vous enlever mon estime, il faudrait pour y parvenir me donner des preuves complètes de ce qu'on vous impute. Si je ne vous ai pas paru aussi sensible que je le suis aux calomnies dont vos persécuteurs vous accablent, c'est que l'état dans lequel ces atrocités vous mettent exigeait de moi le ménagement de vous engager à les mépriser, plutôt que d'irriter le mal en s'en offensant avec vous; c'est le parti que m'ont suggéré la prudence et l'attachement que je vous ai voué (*sic*), c'est la conduite que tiendront auprès de vous les honnêtes gens.

\*

NOTE OUBLIÉE DANS MA LETTRE A M. DE SAINT-GERMAIN.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie :

*C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.*

Mais, outre que c'étoit dans un cas très excusable, et où il ne s'agissoit point d'une véritable trahison, ce vers, échappé dans la rapidité de la composition, dans une pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent, mais jamais les armes des méchants ne souillèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela, toute la morale seroit subvertie, et la vertu ne seroit plus qu'un vain nom ; car le nombre des malhonnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre, si l'on se permettoit d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes, on seroit le plus souvent malhonnête homme soi-même, et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours que l'on a à faire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être. (*Note ajoutée par Rousseau dans sa copie autographe.*)

1. INÉDIT. Transcrit le 29 juin 1932 de la copie conservée à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 237, p. 65-68). [P.-P. P.]

Ils ne cesseront de vous dire que votre trop grande sensibilité sur des faits qui se démentent par eux-mêmes, par la vie que vous avez menée, par vos ouvrages, et par les devoirs d'humanité et de bienfaisance que vous ne vous contentez pas de prêcher, mais dont journellement vous donnez les meilleurs exemples, prête à vos ennemis les plus cruelles armes qu'ils puissent employer contre vous.

L'auteur du sarcasme contre la solitude n'a vraisemblablement osé l'avancer que pour offenser votre délicatesse. Ce nouveau génie livré à la perversité du siècle n'en connaît ni les avantages ni les délices, ou n'est pas de bonne foi. Il publierait au contraire qu'elle seule mène à la connaissance parfaite et pratique du bien, puisque ce n'est que dans le silence des campagnes que le pervers est forcé d'avouer que tous les êtres qu'il y rencontre sur ses pas démontrent d'une manière convaincante la grandeur et la bonté de l'être suprême tandis que parmi les hommes, le sage ne les quitte presque jamais sans se reprocher d'avoir dit ce qu'il aurait dû taire, ou tu ce qu'il aurait dû dire. Heureux encore s'il sort d'avec eux sans le plus grands remords.

Vous gémissiez avec raison, Monsieur, sur le tems que vous avez passé parmi eux, j'appelle (*sic*) les grands, les beaux esprits et les oisifs, votre sincérité et l'honneur ne pouvaient malgré la supériorité et la force de votre génie, qu'échouer vis-à-vis d'eux.

Pourquoi donc actuellement que vous les avez abandonnés à leurs malices, leur sacrifiez-vous encore cette aimable paix qui ne se trouve que dans la solitude ? et cela pour découvrir, dilates-vous et confondre la noirceur des projets formés contre votre réputation ! Ce n'est plus vous, Monsieur, qui devez la défendre : ce sont les honnêtes gens qui vous connaissent, et vos oeuvres ; eux, quoiqu'en petit nombre, fermeront la bouche à vos ennemis ; et vous, en employant tous vos talents même au delà de vos espérances, compromettrez l'honneur acquis en sacrifiant et hors de saison votre personne.

Suivez donc, Monsieur, le conseil d'un homme qui vous

chérit et vous honore, et laissez à vos oeuvres, aux honnêtes gens de ce siècle, et à la postérité, le soin de vous justifier ; *vivez en solitude, conservez dans le coeur cette paix que les hommes ne peuvent ni troubler, ni donner, soyez résigné en tout à la volonté de celui de qui nous tenons tout, souffrez les maux et les injures avec patience, soyez utile à vos frères sans en excepter vos ennemis ; c'est la plus terrible vengeance que vous puissiez exercer contre eux, et la preuve la mieux établie de votre innocence. Admirable religion chrétienne, vous seule prescrivez de pareils sentiments, vous seule comblez de délices ineffables dans ce monde ceux qui pratiquent ce que vous ordonnez. Daignez vous faire connaître et goûter à mon ami, Monsieur Jean Jacques Rousseau.*

Permettez-moi de vous représenter encore que vos allarmes sur la crainte de manquer sont mal fondées, vivant surtout comme vous faites ; si vous étiez dans ce cas, vous perdriez le fruit de votre générosité en ne vous adressant pas à vos amis. Je ne vous cache pas que je m'en trouverais gravement offensé.

Dispensez moi, je vous prie de l'adieu éternel que vous voulez me dire ; je fuirais de chez moi pour n'en avoir pas le chagrin ; mais si mes représentations font sur vous l'impression que je désire, ne tardez pas de m'en instruire au plutôt ; parce que rien ne pourra m'empêcher d'aller vous embrasser, et m'en féliciter avec vous.

SAINT GERMAIN

N<sup>o</sup> 3886.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DE SAINT-GERMAIN  
À BOURGOIN <sup>1</sup>.

Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{28}{2}$  70<sup>2</sup>.  
{ A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Votre lettre, Monsieur, m'attendrit et me touche ; je croyois n'être plus susceptible de plaisir, et vous venez de m'en donner un moment bien pur. Il n'est troublé que par le regret de ne pouvoir me rendre à vos généreuses et obligeantes sollicitations ; mais mon parti est pris. Je connois trop les gens à qui j'ai à faire pour croire qu'ils me laisseront exécuter mon projet ; je m'attends d'avance à ce qui doit m'arriver. Je ne me dois pas le succès ; il est dans les mains de la Providence, mais je me dois la tentative et l'emploi de mes forces : rien ne m'empêchera de remplir ce devoir.

Je ne suis point encore dans la situation que vos offres généreuses vous font prévenir, ni même prêt d'y tomber. Je prévois seulement que si j'avançois dans la vieillesse, elle me deviendroit dure à plus d'un égard, et c'est moins là pour moi un sujet d'allarmes qu'une consolation de n'y pas parvenir. Je crois connoître si bien votre ame noble, que, dans la situation supposée, je vous aurois de moi-même prouvé la vérité de mes sentimens pour vous, en vous mettant dans le cas d'exercer les vôtres.

Si la crainte de contrister votre bon coeur m'empêche, Monsieur, de suivre les mouvemens du mien dans les adieux que je desirois vous aller faire, je sens ce que me coûtera cette

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 202, n<sup>o</sup> 117. In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, achet à la lyre. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 28 février 1770 ».

déférence ; mais je sens aussi, dans la résolution que j'ai prise le danger de l'exposer à des attaques d'autant plus redoutables, que mon penchant ne seconderoit que trop bien vos efforts. Adieu donc, homme respectable, je partirai sans vous voir, puisqu'il le faut, mais vous laissant la meilleure partie de moi-même dans les sentimens d'un coeur toujours plein de vous.

J. J. ROUSSEAU

Ma femme, qui partage ma reconnoissance, vous remercie de toutes vos bontés et vous supplie d'agréer son respect.

---

N<sup>o</sup> 3887.

A M. DE CESARGES<sup>1</sup>.

Monquin, [février 1770]<sup>2</sup>.

Je vous avoue, Monsieur, que, vous connoissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel Madame de Cesarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avoit tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, Monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'auto-rité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres ; mais je ne vous aurois jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque Madame de Cesarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute, puisque, ne pouvant, sans manquer à moi-même et à

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. L'imprimé date cette lettre de la fin d'avril, ce qui est impossible, si elle a été écrite de Monquin. Je pense qu'elle doit être des environs du 26 février, à cause de l'allusion à la femme Vertier qui est dans la lettre écrite à cette date à Saint-Germain. [P.-P. P.]

ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait<sup>1</sup> cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

---

N<sup>o</sup> 3888.

A M. DU PEYROU<sup>2</sup>.

A Monquin, le 17  $\frac{28}{2}$  70<sup>3</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Vous me marquez, mon cher hôte, que votre rôle est passif vis-à-vis de moi, que l'habitude a dû vous le rendre familier, et que ma réponse vous prouve cette vérité affligeante pour l'humanité, que les battus paient encore l'amende ; ce qui veut dire que c'est vous qui êtes le battu, et que c'est vous qui payez l'amende.

Qu'entre nous votre rôle soit passif et le mien actif, voilà, je vous avoue, ce qui me passe. Je ne vous propose jamais rien, je ne vous demande jamais rien, je ne fais jamais que vous répondre, je ne me mêle en aucune sorte de vos affaires, je n'ai avec personne aucune relation, ni secrète ni publique, qui vous regarde, je ne dispose de rien qui vous appartienne ; enfin, excepté un sentiment d'affection qui ne peut s'éteindre, je suis pour vous comme n'existant pas. En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous ? Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolu de ne plus l'être. Je crois avoir tenu jusqu'ici cette résolution, et ne la tiendrai pas moins dans la suite. Expliquez-moi donc, je vous prie, comment vous êtes passif vis-à-vis de moi ; car cela me paroît curieux à savoir.

Dans votre précédente lettre, vous m'exhortez à un épan-

1. *Je ne l'ai fait.* Texte conforme à celui de l'édition originale (recueil de Du Peyrou, 1790). (*Note de Musset-Pathay.*)

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

3. C'est-à-dire 28 février 1770.



chement de coeur, en me disant de vous traiter tout-à-fait en ami ou tout-à-fait en étranger. Votre devise sur le cachet de cette même lettre m'avertissoit que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous-même aucun de ces épanchemens de coeur auxquels vous m'exhortiez. Or il me paroissoit injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même; et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'ouvrir avec lui, c'étoit me dire assez clairement, ce me semble, en quel rang j'étois auprès de vous. Votre exemple a fait la règle de ma réponse. Si vous êtes le battu dans cette affaire, convenez au moins que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'aviez donnés le premier.

Je n'avois pas besoin, mon cher hôte, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le tems où nous serons tout-à-fait quittes, et vous me faites desirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas tems encore de parler des arrangemens ultérieurs, et tant de prévoyance n'entre pas dans mon tour d'esprit. Mais, en attendant, je suis sensible à vos offres, et il entre bien dans mon coeur, je vous assure, d'en être reconnoissant.

Comme je me propose de déloger d'ici dans peu, mon dessein n'est pas d'y laisser après moi mon herbier et mes livres de botanique; je compte prendre une charrette pour faire conduire le tout à Lyon, chez madame Boy de La Tour, où tout cela sera plus à portée de vous parvenir sans embarras. En emballant lesdits livres, j'en ferai le catalogue, et vous l'enverrai. Que ne puis-je les suivre auprès de vous! Je vous jure qu'il n'y a point de jour où l'idée d'aller être l'intendant de votre jardin de plantes et l'hôte de mon hôtesse, ne vienne encore chatouiller mon coeur. Mais je suis pourtant un peu scandalisé de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. Adieu, mon cher hôte, ma femme et moi vous saluons, et embrassons l'un et l'autre. Elle est presque percluse de rhumatismes. Notre demeure est ouverte à tous les vents, nous sommes presque ensevelis dans

la neige, et nous ne savons plus comment ni quand cela finira.  
Adieu, derechef.

J. J. ROUSSEAU

Je signe, afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris.

---

N<sup>o</sup> 3889.

A M. L'ABBÉ M[AYDIEU].<sup>1</sup>.

Monquin, 17  $\frac{28}{2}$  70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Votre précédente lettre, Monsieur, m'en promettoit si bien une seconde, et j'étois si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si doux aux coeurs honnêtes de réparer leurs torts de leur propre mouvement<sup>2</sup>.

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de coeur quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, et si propre à m'en inspirer pour lui ? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre ; car, si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très légitime, et votre quatrain très mérité : si même j'avois quelque autre reproche à vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter ? ne deviez-vous pas, au

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, d'après l'édition de 1790.

2. Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée avoit mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau, ce qui cependant n'étoit pas. (*Note des éditeurs de Genève.*)

contraire, être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre ? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchants, même pour repousser leurs atteintes ? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre ; je passe les injures dans la colère, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, Monsieur, à mon tour : j'use peut-être un peu durement des droits de mon âge, mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime ; c'est un bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre par la manière dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans *l'Émile*, j'admire votre courage ; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, et qu'il vaudroit cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'est pas de suivre servilement mes idées ; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes, et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez : vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même, et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre élève ; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre ; oui, de tout perdre, entièrement tout : un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque chose qui mérite

le nom d'héroïque et de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre ; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens et de vertus dont on l'a acheté : mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même de vos grands et pénibles travaux ! vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime, et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur... dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au-delà : voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt : si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté ; mais vous la trouverez toujours pleine et sincère ; soit dit une fois pour toutes, et lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3890.

[GAGNIÈRE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Monsieur,

Je suis venu exprès à Bourgoin pour vous voir, non pas en simple curieux comme bien des personnes, mais en homme qui souhaiterait vous consulter sur un ouvrage intitulé *les principes de Physique*, ouvrage que j'ai mis en vers. Quelques-uns, à qui je l'ai montré, m'ont conseillé de le donner au Public. Indécis sur le parti que je dois prendre, je ne

1. Transcrit de l'imprimé par M. G[ustave] V[allier], dans le *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, 2<sup>e</sup> série, tome II, fascicule 3, Grenoble, 1926, où sont également reproduits les deux n<sup>os</sup> suivans. [P.-P. P.]

me déterminerai que d'après votre avis. J'attends avec empressement l'heure qu'il vous plaira de m'accorder.

Je suis, avec une parfaite considération,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur

GAGNIÈRE, médecin

A Monquin, le 13 février 1770.

N<sup>o</sup> 3891.

A MONSIEUR

MONSIEUR GAGNIÈRE

MEDECIN<sup>1</sup>.

Monquin,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes !} \\ \text{Ciel, démasque les imposteurs,} \\ \text{Et force nos barbares coeurs} \\ \text{De s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{13}{2} 70^2.$

Je ne sais point du tout, Monsieur, ce qui convient ou ne convient pas au public, et suis un très mal-adroit donneur d'éloges : Ainsi n'ayant pas l'honneur de vous connoître, et ne pouvant vous être utile à rien, je ne veux pas voir votre poëme. Je vous salue, Monsieur, bien humblement.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit, le 1<sup>er</sup> avril 1931, de l'original autographe signé, que m'a obligamment communiqué M. Noël Charavay, petit in-8<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre. Pas de marque postale. Sur la moitié inférieure de la 1<sup>re</sup> page, à la suite du texte, et sur la p. 2, Gagnière a écrit la minute de la réponse. La p. 3 est blanche. [P.-P. P.]

2. C'est-à-dire : « 13 février 1770 ».

N<sup>o</sup> 3892.

RÉPONSE <sup>1</sup>

Voici rousseau ce que nous sommes !  
Le ciel rendit bon tous nos coeurs ;  
Mais n'écoutez points ses faveurs  
Nous vivons le jouët des hommes.

Vous ne savez point du tout, monsieur, à ce que vous me faites L'honneur de m'écrire, ce qui convient ou ne convient pas au public. pourquoi donc vous êtes vous avisé d'en être le réformateur soit dans L'éducation soit dans la Legislation, soit dans Le sacerdoce, et enfin jusqu'à vouloir vous persuader que nous devons marcher à quatre pieds. au reste mon intention étoit de demander votre avis sur quelques morceaux de mon ouvrage, et non pas de mandier des éloges. Si un disciple de Socrate s'étoit mis en chemin dans la rigueur de la saison pour le consulter, je vous demande, ce Sage L'auroit-il renvoié sans L'entendre. Mais chez vous

La Science n'est qu'un vain nom :  
elle parle par jalousie ;  
Le plus souvent dans son jargon  
La haine se mêle à L'envie.  
quittés cet esprit pointilleux !  
ne vantez plus votre sagesse !  
Et devenant moins orgueilleux  
Vous connoîtrés La politesse !

Je suis Monsieur votre très hble et tres obeiss. sev<sup>r</sup>.

à S<sup>t</sup>-VaLLier Le 6<sup>e</sup> mars 1770.

GAGNIERE md.

1. Transcrit le 1<sup>er</sup> avril 1931 de la minute autographe signée, que Gagnière a jointe à la suite du billet de Rousseau qui précède. [P.-P. P.]

---

N<sup>o</sup> 3893.

A MONSIEUR  
LE MARQUIS DE  
CONDORCET  
A PARIS<sup>1</sup>.

A Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{16}{2}$  70<sup>2</sup>.  
{ A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Je suis pénétré, Monsieur, de l'honneur que vous me faites de m'envoyer vos essais d'Analyse, et je m'en sens digne par ma sensibilité, quoique je le sois si peu par mon intelligence, trop bornée pour me mettre en état de lire cet ouvrage, que ma tête affoiblie ne me permettroit même plus de suivre quand j'aurois les connoissances nécessaires pour cela. Que je vous envie le plaisir de cultiver de profondes études qui menent à des vérités qu'un homme isolé peut dire impunément à ses semblables, sans avoir besoin de tenir à des partis et de se donner des appuis ! Si j'avois à renaître, je tacherois d'être votre disciple pour mériter l'honneur d'être un jour votre émule et votre ami. Mais ne pouvant dans mon ignorance être que votre stupide admirateur je vous remercie au moins du moment de véritable douceur que votre obligeante attention jette sur ma triste existence. Je vous salue, Monsieur, et vous honore de tout mon coeur

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit en novembre 1887 d'une copie de l'original autographe signé, que m'a communiquée M. Charles Dardier, pasteur à Nîmes. Cette lettre a été publiée dans le *Conservateur* de N. François (de Neufchâteau), Paris, an VIII (1800), t. I, p. 415, 416. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 16 février 1770 ».



N<sup>o</sup> 3894.

A M. DE BELLOY <sup>1</sup>.

A Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes ! }  
par { Ciel, démasque les imposteurs }  
Bourgoin. { Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{19}{2}$  70 <sup>2</sup>.  
{ A s'ouvrir aux regards des hommes. }

J'honorois vos talens, Monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires : vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouïs.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur ? Vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvois vous en croire. Êtes-vous seul, en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler ? Êtes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable oeuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil ? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble ; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon Édouard digne de lui servir de modèle en quelque chose, et vous me faisiez vénérer ces antiques François, auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. C'est-à-dire : « 19 février 1770 ».

seconde lecture, je suis tombé sur un vers<sup>1</sup> qui m'avoit échappé dans la première, et qui par réflexion m'a déchiré. J'y ai reconnu, non, grâce au ciel, le coeur de J. J., mais les gens à qui j'ai à faire, et que pour mon malheur je ne connois trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avoit suggéré ce vers-là. Misère humaine ! me suis-je dit. Que les méchans diffament les bons, ils font leur oeuvre ; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres ? Leurs âmes n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs ? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai reçu votre lettre et votre Gabrielle, que j'ai lue et relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard ; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les âmes bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspire pour son auteur est un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon coeur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne résiste pas mieux : c'est de faire de mon Héloïse le criterium sur lequel je juge du rapport des autres coeurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, et trouver ce roman détestable ; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux ne sauroit être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle d'y retrouver ma Julie, un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques,

1 Probablement le second de ces deux-ci (*Gaston et Bayard*, acte IV, sc. VIII)

Quelle vertu brilloit dans son faux repentir !

Peut-on si bien la peindre, et ne pas la sentir ?

(*Note de Musset-Pathay.*)

mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir, dans des multitudes de vers, à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru, sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avoit faits amis; et revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur de Belloy, je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, et d'en parler toujours d'un ton qui touche et remue ceux qui en ont, sans l'aimer et sans en avoir soi-même : ainsi, sans vous connoître autrement que par vos pièces, je vous crois dans le coeur l'honneur d'un ancien chevalier, et je vous demande de vouloir me dire, sans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont, en l'écrivant, vous m'avez voulu faire l'application. Dites-moi simplement oui ou non, et je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les coeurs de vos compatriotes par l'image des antiques vertus de leurs pères, il est beau, mais il est vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire : Voilà encore des François dont je vous parle, leur race n'est pas éteinte ; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scène des gens d'un autre siècle, mais d'un autre monde : ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire et de la diffamer dans les autres. O ! s'il étoit encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation... ! Croyez-moi, de Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, Monsieur. Si cette lettre vous parvient, je vous prie

de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste. Je vous salue de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU.

[Pierre-Laurent Buirette (qui prit le nom de Dormont de Belloy), né le 17 novembre 1727, poète dramatique, membre de l'Académie française, mort à Paris le 5 mars 1775, est surtout connu par sa pièce *Le Siège de Calais*, représentée le 13 février 1765. Il est également l'auteur de *Gaston et Bayard*, tragédie suivie de notes historiques (Paris, V<sup>e</sup> Duchesne, 1770, in-8° de VIII et 167 pages), en cinq actes et en vers, représentée l'année suivante, le 24 avril 1771, et de *Gabrielle de Vergy*, tragédie (Paris, V<sup>e</sup> Duchesne, 1770, in-8° de VIII et 112 pages), qui ne fut représentée à Paris que le 10 juillet 1777, mais l'avait été en 1772 à Rouen et en 1771 à Venise (en traduction italienne). — Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 3895.

A M. DE LA TOURRETTE<sup>1</sup>.

Monquin, le 17  $\frac{22}{2}$  70<sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Ne faites, Monsieur, aucune attention à la bizarrerie de ma date ; c'est une formule générale qui n'a nul trait à ceux à qui j'écris, mais seulement aux honnêtes gens qui disposent de moi avec autant d'équité que de bonté. C'est, pour ceux qui se laissent séduire par la puissance et tromper par l'imposture, un avis qui les rendra plus inexcusables, si, jugeant sur des choses que tout devrait leur rendre suspectes, ils s'obstinent à se refuser aux moyens que prescrit la justice pour s'assurer de la vérité.

C'est avec regret que je vois reculer, par mon état et par la mauvaise saison, le moment de me rapprocher de vous. J'es-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2 C'est-à-dire « le 22 février 1770 »

père cependant ne pas tarder beaucoup encore. Si j'avois quelques graines qui valussent la peine de vous être présentées, je prendrois le parti de vous les envoyer d'avance, pour ne pas laisser passer le temps de les semer ; mais j'avois fort peu de chose, et je le joignis avec des plantes de Pila, dans un envoi que je fis il y a quelques mois à madame la duchesse de Portland, et qui n'a pas été plus heureux, selon toute apparence, que celui que j'ai fait à M. Gouan, puisque je n'ai aucune nouvelle ni de l'un ni de l'autre. Comme celui de madame de Portland étoit plus considérable, et que j'y avois mis plus de soin et de temps, je le regrette davantage ; mais il faut bien que j'apprenne à me consoler de tout. J'ai pourtant encore quelques graines d'un fort beau *seseli* de ce pays, que j'appelle *seseli Halleri*, parceque je ne le trouve pas dans *Linnæus*. J'en ai aussi d'une plante d'Amérique, que j'ai fait semer dans ce pays avec d'autres graines qu'on m'avoit données, et qui seule a réussi. Elle s'appelle *gombaut* dans les îles, et j'ai trouvé que c'étoit l'*hibiscus esculentus* ; il a bien levé, bien fleuri ; et j'en ai tiré d'une capsule quelques graines bien mûres, que je vous porterai avec le *seseli*, si vous ne les avez pas. Comme l'une de ces plantes est des pays chauds, et que l'autre grène mûrit tard dans nos campagnes, je présume que rien ne presse pour les mettre en terre, sans quoi je prendrois le parti de vous les envoyer.

Votre *galium rotundifolium*, Monsieur, est bien lui-même sur mon avis, quoiqu'il doive avoir la fleur blanche, et que le vôtre l'ait flave ; mais comme il arrive à beaucoup de fleurs blanches de jaunir en séchant, je pense que les siennes sont dans le même cas. Ce n'est point du tout mon *rubia peruviana*, plante beaucoup plus grande, plus rigide, plus âpre, et de la consistance tout au moins de la garance ordinaire, outre que je suis certain d'y avoir vu des baies que n'a pas votre *galium*, et qui sont le caractère générique des *rubia*. Cependant je suis, je vous l'avoue, hors d'état de vous en envoyer unchantillon. Voici, là-dessus, mon histoire.

J'avois souvent vu en Savoie et en Dauphiné la garance sau-

vage, et j'en avois pris quelques échantillons. L'année dernière, à Pila, j'en vis encore ; mais elle me parut différente des autres, et il me semble que j'en mis un specimen dans mon portefeuille. Depuis mon retour, lisant, par hasard, dans l'article *rubia peregrina*, que sa feuille n'avoit point de nervure en dessus, je me rappelai ou crus me rappeler que mon *rubia* de Pila n'en avoit point non plus ; de là je conclus que c'étoit le *rubia peregrina*. En m'échauffant sur cette idée, je vins à conclure la même chose des autres garances que j'avois trouvées dans ces pays, parcequ'elles n'avoient d'ordinaire que quatre feuilles ; pour que cette conclusion fût raisonnable, il auroit fallu chercher les plantes et vérifier ; voilà ce que ma paresse ne me permit point de faire, vu le désordre de mes paperasses, et le temps qu'il auroit fallu mettre à cette recherche. Depuis la réception, Monsieur, de votre lettre, j'ai mis plus de huit jours à feuilleter tous mes livres et papiers l'un après l'autre, sans pouvoir retrouver ma plante de Pila, que j'ai peut-être jetée avec tout ce qui est arrivé pourri. J'en ai retrouvé quelques unes des autres ; mais j'ai eu la mortification d'y trouver la nervure bien marquée, qui m'a désabusé, du moins sur celles-là. Cependant ma mémoire, qui me trompe si souvent, me retrace si bien celle de Pila, que j'ai peine encore à en démordre, et je ne désespère pas qu'elle ne se retrouve dans mes papiers ou dans mes livres. Quoi qu'il en soit, figurez-vous dans l'échantillon ci-joint les feuilles un peu plus larges et sans nervure ; voilà ma plante de Pila.

Quelqu'un de ma connoissance a souhaité d'acquérir mes livres de botanique en entier, et me demande même la préférence ; ainsi je ne me prévaudrois point sur cet article de vos obligeantes offres. Quant au fourrage épars dans des chiffons, puisque vous ne dédaignez pas de le parcourir, je le ferai remettre à M. Pasquet ; mais il faut auparavant que je feuillette et vide mes livres dans lesquels j'ai la mauvaise habitude de fourrer, en arrivant, les plantes que j'apporte, parceque cela est plus tôt fait. J'ai trouvé le secret de gâter, de cette façon, presque tous mes livres, et de perdre presque toutes mes

lantes, parcequ'elles tombent et se brisent sans que j'y fasse attention, tandis que je feuillette et parcours le livre, uniquement occupé de ce que j'y cherche.

Je vous prie, monsieur, de faire agréer mes remerciemens salutations à monsieur votre frère. Persuadé de ses bontés des vôtres, je me prévaudrai volontiers de vos offres dans occasion. Je finis, sans façon, en vous saluant, monsieur, de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 3896.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes !} \\ \text{Ciel, démasque les imposteurs} \\ \text{Et force leurs barbares coeurs} \\ \text{A s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{26}{2} 70.$

Vous verrez, Monsieur, que la lettre ci-jointe étoit commencée avant votre retour de Grenoble, et que, par conséquent, j'ai eu bien le temps de la mettre en meilleur état, mais je vous avoue que l'angoisse et les serremens de coeur que j'éprouvois en l'écrivant ne m'ont pas permis d'en faire une autre copie plus au net ; l'indignation qui m'arrêtoit à chaque ligne m'a trop fait sentir que le rôle d'accusé n'est pas fait pour moi. Malgré le désordre qui règne dans cette lettre, elle contient des éclaircissemens dont j'ai cru que vous ne daigneriez pas d'être le dépositaire, et qui peuvent importer un jour au triomphe de la vérité. Je ne vous demande point, monsieur, le secret sur cette lettre ; je vous prie seulement de ne pas la laisser sortir de vos mains. Veuillez la garder : j'ose espérer qu'un jour elle sera dans votre famille un monument non méprisable, et de vos bontés pour celui qui l'a écrite, et de son honneur qu'il sut rendre à vos vertus.

Mon état ne me permet point de tenter le voyage de Bour-  
in par le temps qu'il fait, et je m'oppose absolument à tout

désir que vous pourriez avoir de renouveler pour moi cette oeuvre de miséricorde : au lieu du plaisir que me donne toujours votre présence, vous ne m'apporteriez que des alarmes pour votre santé et pour votre retour. Cependant, avant de nous séparer vraisemblablement pour toujours, que j'aie au moins, s'il est possible, la douceur d'embrasser encore une fois mon consolateur. Je compte, Monsieur, sur ce que vous me dites dernièrement, que vous avez encore au moins huit ou dix jours à rester à Bourgoin, et je tâcherai d'en prendre un, s'il m'est possible, pour me rendre auprès de vous. Si malheureusement votre départ étoit accéléré, je vous prierois de vouloir bien me le faire dire, par La Tour, afin que je ne fisse pas un voyage inutile.

Monsieur, veuille le Ciel vous payer en prospérités, tant sur vous que sur Madame de S<sup>t</sup>.-Germain et sur votre aimable et florissante famille, le prix des bontés dont vous m'avez comblé. Souvenez-vous quelquefois d'un infortuné qui ne mérita point ses malheurs, qui vous prouva sa vénération pour vous par sa confiance, et qui, par le droit qu'il se sent à votre estime, se glorifiera toujours d'y avoir part.

J. J. ROUSSEAU

Recevez et faites agréer, je vous supplie, à Madame de S<sup>t</sup>.-Germain les devoirs et les hommages de ma femme.

---



N° 3897.

[A MADAME DELESSERT] <sup>1</sup>.

A Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs } 17<sup>—</sup>70<sup>2</sup>.  
A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Je vous l'ai déjà dit, cousine, et je vous le confirme, si votre cœur me trompe, il me trompe bien, car je ne m'en suis jamais défié un seul moment. Je n'ai jamais cessé de compter sur votre bienveillance ; vous avez toujours eu et vous aurez toujours toute la mienne et quelque chose de plus ; mon attachement vous est commun avec votre excellente mère, et je ne crois aussi bien voulu d'elle que de vous. Voilà, chère cousine, la vérité telle que le Ciel la lit dans mon cœur. Quant à l'amitié et à l'étendue que je donne au sens de ce mot grand, si sacré pour moi, c'est une autre affaire. Elle donne des trop grands droits, elle impose de trop grands devoirs pour qu'un infortuné, victime des noirs complots des puissans et des méchans, doive espérer et même désirer que ceux qu'il affectionne osent remplir ces devoirs auprès de lui. Si cela n'arrivoit, je serois le premier à les en détourner de peur de les impliquer dans mes misères et de les leur voir augmenter en se partageant. Mais c'est un danger auquel je n'ai pas peur que personne s'expose, et tous ceux qui s'empressent autour de moi savent trop bien ce qu'ils font pour que je m'alarme pour eux. Si j'ai quelque ami sur la terre, j'ai dans ma situation la marque simple et sûre pour le reconnoître. Je ne cherche à la trouver dans personne, mais je n'appellerai

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*.

2. C'est-à-dire mars 1770. Cette lettre doit être des tout premiers jours de mars, puisque, le 9, J.-J. annonce le renvoi de l'épînette. (*Note des éditeurs de 1908.*)

jamais mes amis ceux en qui je ne la trouverai pas. Encore une fois, je ne desire et n'attends plus aucune assistance humaine. Je crois même n'en avoir pas besoin : mon innocence et ma vertu me suffisent, avec les soins tardifs mais sûrs de la Providence, dont je ne désespérerai jamais. On a toujours beau jeu pour savoir ce que je pense, car tandis que tous les coeurs s'enveloppent à mes yeux de ténèbres, le mien, transparent comme le cristal, ne sauroit où cacher aucun de ses sentimens. Vous venez, cousine, d'en avoir la preuve. J'irai plus loin. Je ne doute point que vous ne soyez l'une et l'autre dupes de gens aussi rusés que méchants, qui, pour comble de scélératesse, savent couvrir leur haine infernale du vernis de la générosité. Je doute encore moins que vous ne versiez un jour sur votre erreur des larmes amères. Quand je verrai donc que vous me trompez, j'en conclurai qu'on vous trompe ; je gémirai sur moi, je vous plaindrai, et ne vous en aimerai pas moins.

Voilà mes sentimens pour le reste de ma vie, à moins que, par une révolution difficile à prévoir, votre coeur ne vienne enfin à s'ouvrir au mien ; alors nous retrouverons avec un plaisir égal, moi mon amie, vous votre ami, dont vous vous honorerez un jour. Je vous salue, chère cousine, avec la plus tendre affection.

Ma femme vous embrasse de tout son coeur. Nous sommes en peine l'un et l'autre de cette vilaine coqueluche, et encore plus de l'inquiétude qu'elle va vous donner. La lettre du papa n'exige point de réponse pressée, je pourrai la faire auprès de vous. Dans quinze jours au plus tard, si le tems se remet, vous pourrez envoyer chercher l'épINETTE.

N<sup>o</sup> 3898.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{7}{3}$  70<sup>2</sup>.  
{ A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Vous m'avez écrit, excellente Maman, une lettre bien tendre, qui m'a fait grand plaisir, et dont je suis bien impatient d'aller vous remercier. Et voici le tems qui s'approche, et j'en compte les minutes avec grand empressement. Il faudroit pour cela que vous voulussiez bien prier la chère cousine d'envoyer chercher l'Épinette un des premiers jours de la semaine prochaine, et nous conviendrons du reste par le retour de celui qui la portera. Cet arrangement nous devient même absolument nécessaire par l'épuisement de nos provisions qui nous couteroient beaucoup d'embarras et de dépense pour renouveler et auxquelles nous ne pourrions suppléer en détail que par des embarras encore plus grands. Ainsi c'est tout de bon qu'il faut partir d'ici dans quinze jours au plus tard. Puisque vous voulez bien, Madame, et votre chère fille voir les tracas de ce démenagement, c'est à présent qu'il faut prier à me rendre ce bon office ; je l'accepte, je vous assure, avec reconnoissance et sans répugnance, certain du bon coeur avec lequel vous le remplissez.

Depuis l'envoi de la boîte de plantes à Mad<sup>e</sup> de Portland nous n'en avons plus parlé et j'ai tout lieu de présumer, n'en ayant aucune nouvelle d'aucune part qu'elle n'est pas arrivée à

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 210-214). In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Traces de cachet. Timbre postal BOURGOIN, à l'encre ; chiffre postal L. h. D.]

2. C'est-à-dire « 7 mars 1770 ».

sa destination. J'en ai écrit à Mad<sup>e</sup> de Portland. Point de réponse. J'en ai écrit au Chevalier Lambert. Point de réponse. Veuillez, très bonne Maman, aller aux enquêtes de cette boîte pour savoir ce qu'elle est devenue. Elle est le fruit de mon voyage de Pila que j'ai fait exprès, et d'un travail de trois mois depuis mon retour. Si j'ai le malheur qu'on se soit amusé à l'intercepter en route, je vous supplie instamment de vouloir du moins faire en sorte que je sache qui, comment, et pourquoi.

Ma femme le coeur ainsi que moi plein de vos bontés et qui vous prie d'agréer ses<sup>1</sup> tendres respects, auroit à vous présenter aussi pour son compte une petite requête, au sujet de sa petite basse cour, composée de sept jeunes jolies poules et d'un coq. Tout cela sont ses élèves, et nous ne saurions nous résoudre elle ni moi à manger les poules dont nous avons mangé les oeufs. Vous devriez bien, chère Maman, donner azyle à ce petit serrail dans votre maison de campagne, à condition toute fois qu'elles aurent chez vous la même liberté qu'elles ont ici, ce qui se peut ce me semble, sans grand inconvenient, puisque votre jardin est à vous, au lieu que par la raison contraire, elles ne sauroient jouir à Fourvière de la même liberté. Si vous consentez à exercer cette petite hospitalité, il faudroit en envoyant la charrette y mettre un panier où l'on put loger la petite famille de façon qu'elle vous arrivât saine et sauve. Il nous reste aussi quelques pommes qu'il est inutile de laisser ici. Vn autre panier pour les mettre feroit l'affaire, dût le Chartier les manger en chemin. Je crains que nous n'ayons assez de petit attirail dans nôtre chaise pour n'y pouvoir rien ajouter sans embarras. D'ailleurs je prévois que la charrete sera si peu chargée que j'aime mieux envoyer par elle tout ce dont nous pourrons nous passer avec nous.

J'espère que tout continue à se porter bien chez vous. Mais la Cousine m'a marqué que sa fille étoit menacée de la coqueluche ; je vous prie vous ou elle de m'en donner des nouvelles

1. « ses » est en surcharge sur « son », précédemment écrit.

ar l'homme qui viendra chercher l'Épinette, ou plustot, si  
ous m'écrivez. Ma femme a toujours ses rhumatismes, et du  
este nous allons l'un et l'autre Cahin caha. Conservez, très  
onne<sup>1</sup> Maman, votre chère santé, et aimez toujours un peu  
eux infortunés qui vous seront attachez toute leur vie.

Il ne faudra pas que l'homme oublie sa corde pour attacher  
Épinette, et je voudrais bien qu'il me fit l'emplette d'un  
aquet de bonne fiscelle assez forte pour attacher de gros  
aquets. En vérité j'ai honte de mes importunités.

N<sup>o</sup> 3899.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE ROGUIN (*sic*),  
A LYON<sup>2</sup>.

Monquin } Pauvres aveugles que nous sommes ! }  
          } Ciel, démasque les imposteurs, } 17  $\frac{2}{3}$  70<sup>3</sup>.  
          } Et force leurs barbares coeurs }  
          } A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Voici, chère cousine, l'épinette, qui n'est pas, à la vérité,  
ussi bien emplumée qu'elle est venue, mais à cela près en  
ussi bon état. Je ne vous renvoie pas les plumes de corbeaux,  
on que je les aie employées, mais parce qu'il a plu aux rats  
e les manger.

J'accepte, et avec le plus vrai plaisir, vos bons soins pour  
chambre à votre voisinage, supposant qu'elle est commode,  
artout un peu gaie, et qu'il y a deux lits, car cela est d'abso-  
ie nécessité. Vous pouvez la retenir pour le commencement  
e la semaine qui suivra la prochaine, et en conséquence  
ous tiendrons prêt notre petit bagage pour qu'il puisse être  
chargé le samedi 17, si la charrette arrive ce jour-là, ou

1. « bonne » est en surcharge sur « chère », précédemment écrit.

2. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour  
ns la *Revue des Deux Mondes*.

3. C'est-à-dire « 9 mars 1770 ».

quelqu'un des premiers jours suivans, vous priant de me donner avis par la poste du jour précis où elle arrivera. Nous pourrons partir deux, trois ou quatre jours après, si vous avez la bonté d'envoyer la chaise.

Adieu, chère cousine, je finis à la hâte à cause que votre messager compte aller encore aujourd'hui à Domarin. Je vous sais très mauvais gré de ne m'avoir pas dit un mot de la petite. Je m'inquiète de vos inquiétudes, et si vous n'en avez plus, il n'est pas bien de m'en laisser. Ma femme est absente à ce moment. Elle sera fort aise, ainsi que moi, de voir hâter celui de nous rapprocher de vous.

[*En marge :*] Il faudra que le panier aux pommes soit un peu grand, car nous en avons encore beaucoup.

N<sup>o</sup> 3900.

A M. DE BELLOY<sup>1</sup>.

Monquin, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{12}{3}$  70<sup>2</sup>.

Il faut, Monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colère ! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une âme fière, et le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort : c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurois peut-être pas eue à votre place ; il ne m'en reste que le désir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que durant tout ce tems jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de nombreux autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, et qui m'en ont si terriblement corrigé qu'ils m'ont conduit dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Mais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions : sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable que, presque toujours fondée (et je n'ajoute presque qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus.

1. Transcrit de l'imprimé en 1779 dans le tome III des *Œuvres complètes de Belloy*, Paris, 6 vol. in-8°, p. 413-420.

2. C'est-à-dire : 12 mars 1770.

Voilà, Monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute, que d'autres circonstances ont amenée et même aggravée, et qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous, et je répondis avec tant d'imprudence que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le tems de pleurer dans la suite, surtout quand elle est injuste, comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre ; un jour plus tôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises ; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voye. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise ; mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit ; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs : examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit, mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse ; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir ; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres.



Dites donc à ces honnêtes gens, si zélés, si vertueux, si fiers surtout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire votre zèle, et vos preuves me paroissent sans réplique ; mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde ? Permettez que je l'en instruisse et que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est pas même juste de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre ; mais il serait moins cruel, ce me semble, de le confondre que de le diffamer, et de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu ; c'est là son vrai châtement, et l'évidence elle-même est suspecte, quand elle élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance, pesez leur réponse ; suivez, en la jugeant, les mouvemens de votre coeur et les lumières de votre raison : voilà, Monsieur, tout ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez, avec grande raison, sur la manière dont je vous parois juger votre nation : ce n'est pas ainsi que je la juge de sang froid, et je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit et de colère, qui même ne se rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustroit déjà dans son berceau, et dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice et d'injustice. S'il restoit, me disois-je, de ces François célébrés par de Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manoeuvres si peu dignes d'eux ? C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il diroit ou feroit, s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentois pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des Bayards, qu'on peut être timide sans cesser d'être juste, et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient, j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même

celle de l'Europe que j'honore le plus, non que j'y croie apercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez, quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent, mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes, précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, Monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages et persécution ; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon coeur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque, pour ces dernières, l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame, comme je verrois un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser : je le repousserois, si j'en avois la force, mais sans colère, et puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé : j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité, et maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge et dans mon état, ce n'est plus la pleine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que

vous me dites de ceux que vous avez essayés : assurément je suis fait pour les plaindre ; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens ? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, Monsieur, vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 3901.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DE S<sup>t</sup> GERMAIN  
CHEZ MONSIEUR PIEMONT DE FRISE  
AVOCAT AU PARLEMENT  
A GRENOBLE<sup>1</sup>.

[Mars 1770].

Quoique je me sois résigné, Monsieur, à la privation que vous m'avez imposée pour épargner à votre bon coeur l'émotion d'un dernier adieu, je sens pourtant que si vous fussiez resté quelques jours de plus, je n'aurois pu résister au désir de vous revoir encore une fois et de vous communiquer beaucoup de nouvelles idées qui m'étoient venues à force de rêver au triste sujet dont vous m'avez permis de vous parler, et qui toutes confirment mes conjectures sur les causes de mes malheurs. Puis que la consolation de vous revoir ne m'est pas donnée, je ne vous ennuyerais pas de nouveau de mes longues écritures, et je me flatte que ce qui vous en est déjà connu suffira pour mettre un jour, avec votre généreuse assistance, les amis de la justice sur la voye de la vérité.

Mon Libraire de hollande vient de faire une édition générale de tous mes écrits imprimés dont il m'a envoyé deux exemplaires qui malheureusement sont encore en feuilles. J'ai pris la liberté de faire porter le paquet chez vous. L'un de ces deux exemplaires vous est destiné et je me flatte, Monsieur, que vous ne dédaignerez pas cet hommage de mon attachement et de ma reconnoissance. L'autre est pour moi, et mon intention est de ne vous offrir le vôtre, qu'après les avoir fait relier tous les deux. Comme les embarras où je me trouve ne me per-

1. Transcrit le 14 septembre 1925 de l'original autographe signé et non daté (4 p. in-4°, l'adresse sur la dernière, cachet à la devise, effacé), que m'a communiqué le vicomte du Peloux, à Puget (Var). [P.-P. P.]

mettent pas quant à présent de m'occuper de ce soin, je vous prie<sup>1</sup>, en attendant que je le remplisse, de permettre que le paquet reste chez vous en dépôt. Si les evenemens m'empêchent dans la suite, d'exécuter<sup>2</sup> là dessus mes intentions, je vous prie de vouloir bien y suppléer en disposant des deux exemplaires de façon que le mien serve à payer la reliure du vôtre.

J'ai eu la curiosité de chercher dans les feuilles de ce paquet un barbouillage dont M. Freron a été le premier éditeur, et qui m'a été volé parmi mes papiers je ne sais comment ni par qui, et dont sur cette édition furtive Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. C'est un discours sur un sujet proposé par M. de Curzay dans le tems qu'il pacifioit la Corse et qu'il y faisoit fleurir les lettres. Le dépositaire de mes papiers qui ne m'avoit rien dit de ce larcin voyant que j'en étois instruit m'apprit que ce discours avoit été mutilé à l'impression et qu'on en avoit retranché un article tout entier, supposant que c'étoit une omission d'inadvertance par la hâte avec laquelle le voleur avoit transcrit le discours ; mais il ne voulut point me dire quel étoit cet article oublié ou retranché. J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey et j'ai trouvé que cet article omis étoit un très bel éloge du peuple de Corse et un éloge encore plus beau des troupes françoises et de leur Général, il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre tout le reste. Si jamais vous prenez la peine de parcourir ce recueil vous connoîtrez à plus d'une enseigne en quelles mains l'Auteur est tombé.

En ce moment, Monsieur, il me revient sur les matieres dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir un petit fait bien minutieux en apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire à cause de ses consequences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlois par hazard une fois de l'Émile avec un officier de votre connoissance et de vos compatriotes. Il me dit que causant un

1. « de permettre », biffé sur l'original autographe.

2. « de remplir », biffé pour « d'exécuter ».

jour avec Diderot lorsqu'on parloit déjà de ce livre longtems avant sa publication Diderot lui avoit dit qu'il le connoissoit, que je le lui avois montré, que c'étoit un projet pour élever chaque homme pour l'état dans lequel il devoit vivre. *Par exemple*, ajoutoit-il, *s'il doit vivre dans une monarchie, on lui apprendra de bonne heure à être un fripon, &c.* Pourquoi M. Diderot mentoit-il avec tant d'impudence ? Je ne lui avois certainement pas montré ce Livre, puisqu'il n'étoit pas même encore commencé quand je rompis avec lui, et que le plan qu'il me prêtoit est exactement contraire au mien, comme il est aisé de le voir dans l'ouvrage.

Je suis, Monsieur, dans un cas embarrassant vis-à-vis de M. le Comte de Tonnerre. Je voudrois, et de tout mon coeur, lui témoigner combien je suis pénétré des bontés dont il m'a comblé durant mon séjour dans cette province, mais c'est ce que je ne saurois faire sans laisser parler en même tems mon indignation de l'astuce avec laquelle on l'a fait agir sans qu'il s'en aperçut lui-même dans la ridicule affaire du Galérien Thévenin digne instrument des gens qui l'ont employé. Je connois et j'honore la droiture de M. le Comte de Tonnerre, j'ai autant de respect pour sa personne que pour son illustre naissance. Je le plains d'être quelquefois surpris par des fourbes, mais quand cette surprise tombe sur moi je me manquerois à moi-même en la passant sous silence, et je trouve trop difficile en lui écrivant de me faire entendre sans l'offenser, ce qu'assurément je serois au desespoir de faire. S'il n'y avoit pas trop d'indiscretion, Monsieur, à vous supplier de vouloir être auprès de lui l'organe de mes sentimens vous les feriez si bien valoir <sup>1</sup> et vous me tireriez d'un si grand embarras que ce seroit une oeuvre digne de votre bienfaisance. Je ne compte partir que dans quelques jours, ainsi je puis recevoir encore ici de vos nouvelles si vous voulez bien m'en donner : je ne desire qu'un mot. Adieu, Monsieur, je ne vous parlerai plus de mes sentimens pour vous, vous les voyez dans

1. « auprès de lui », biffé.

ma confiance qui en est le fruit ; mais je finirai ce dernier adieu par un mot que je vous prie de graver dans votre ame vertueuse. Je suis innocent.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 3902.

RÉPONSE.

(S<sup>t</sup> GERMAIN À ROUSSEAU)<sup>1</sup>.

Le 16 mars 1770.

Malgré le chagrin que m'auraient causé, Monsieur, vos adieux et les miens, j'aurais retardé mon départ de Bourgoin si j'avais pu prévoir que vous aviez quelque chose à me communiquer. J'aurais encore redoublé d'efforts pour vous déterminer à finir votre carrière en paix, plutôt que d'aller vous livrer à la perfidie de vos Ennemis en leur montrant votre sensibilité qu'ils ne cherchent que trop à irriter ; ils seraient sans doute la victime de leurs projets si leurs mauvais desseins ne faisaient sur votre esprit d'autre effet que celui de les mépriser, de garder le silence, et de continuer à faire le bien. Alors les armes qu'ils emploient contre vous les blesseraient mortellement ; et l'indignation publique consumerait leur opprobre.

Ne vous y trompez pas, Monsieur, les calomnies dont vous prétendez être l'objet n'ont fait impression chez personne. Les honnêtes gens de ma connaissance, loin d'y croire, rendent le plus flatteur hommage à vos talents, à votre probité, et tous sont allarmés sur le parti qu'absolument vous voulez prendre. Au surplus, ne craigniez pas de m'ennuyer par les détails de tout ce qui vous intéresse ; ce tems sera toujours pour moi le plus agréable et le mieux employé de ma vie.

Je reçois avec plaisir un des deux exemplaires de la nouvelle

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 juin 1932 de la copie conservée à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. 237, p. 74-76). [P.-P. P.]

édition de vos oeuvres, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas contraire à mes sentiments, mais non pas, s'il vous plait, avec la condition que si par des circonstances imprévues vous ne pouviez pas faire relier l'un et l'autre, je pourrais disposer des deux de manière que votre exemplaire servît à payer la reliure de ce que j'accepte et dont je vous remercie.

En vérité, Monsieur, le larcin qui vous a été fait, joint à l'impudence dont le mensonge se sert pour vous décrier, deshonne bien complètement la littérature de ce siècle. Comment se peut-il qu'un métier d'honneur et d'émulation mène à de pareilles horreurs, et devienne un métier de fripon et de poissarde ? Comment se peut-il encore qu'un homme lumineux et raisonnable s'offense que de ce qui ne mérite que le mépris et s'expose ? Que diriez-vous, Monsieur, d'un homme de courage reconnu qui, ayant été maltraité et pillé par une bande d'assassins et de voleurs, regarderait sa réputation comme perdue de ne pas aller seul dans leur bois se battre contre eux tous ?

J'ai fait auprès de M. de Tonnerre votre commission, il a voulu vous écrire lui-même les choses obligeantes qu'il m'a dites sur votre compte, et que sa lettre fût jointe à celle-ci. De même que vous me priez de graver dans mon âme que vous êtes innocent : de même je vous prie d'être pénétré que personne ne vous aime, ne vous estime, ni ne vous est plus dévoué que

St GERMAIN

---



N<sup>o</sup> 3903.

[A M. LE MARQUIS DE BEFFROI] <sup>1</sup>.  
(Extrait-analyse.)

Monquin, Pauvres aveugles, &c. 17  $\frac{14}{3}$  70.

Rousseau prie le marquis de remettre le paquet ci-joint à M. le chevalier de Meron, parce que lui-même ne peut l'expédier. Il remercie de toutes les bontés que le marquis et la marquise ont eues pour lui. Comme il ne peut venir lui-même, il prie le marquis de faire le même message à M. le chevalier de Beffroi. Rousseau n'oublierai jamais la réception qu'il a trouvée dans la maison de M. le marquis de Beffroi.

N<sup>o</sup> 3904.

A [M. LE MARQUIS DE BEFFROI] <sup>2</sup>.  
(Extrait-analyse.)

Monquin, Pauvres aveugles, &c. 17  $\frac{16}{3}$  70.

Madame la marquise enrichit un lieu bien froid des trésors de la ..... [mot illisible] Rousseau et sa femme l'en remercient. Il espère qu'on prendra les voleurs qui ont non seulement volé mais aussi insulté le marquis. La neige empêche Rousseau de partir : il s'en réjouirait si ce retard lui donnait l'occasion de visiter encore une fois le marquis & la marquise à Bourgoin. En tout cas lui et sa femme partiront le coeur plein des bontés de la marquise et du marquis.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie faite en 1883 par Albert Jansen (Papiers, II, f. 258 f), qui a fait cette analyse d'après l'original autographe à lui communiqué par le comte de Constantin, à Paris. Je modifie un peu la rédaction de Jansen. [Th. D.]

2. *INÉDIT*. Transcrit de la copie faite en 1883 par Alb. Jansen, *Papiers*, II, f. 258 g, d'après l'original autographe appartenant au comte de Constantin, à Paris. — Je modifie un peu la rédaction d'Alb. Jansen, où il y a un mot que je ne puis lire. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 3905.

A M. L'ABBÉ M. <sup>1</sup>

Monquin, le 17  $\frac{14}{3}$  70<sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je voudrois, Monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain fût assez naturelle pour être croyable : mais puisque vous aimez mieux vous excuser que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place, soit ; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Émile* je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire ; et le trouble continué où l'on aime à me faire vivre a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit, et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Émile* un passage relatif à celui que vous me citez ; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parcequ'il présente, ainsi défiguré, un sens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant<sup>3</sup>. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage le sens qu'on eût pu lui donner s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffia ; mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu roi de Prusse, déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manoeuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colère avoit fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le major qui commandoit. L'offi-

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. C'est-à-dire : « 14 mars 1770 ».

3. Voyez *Émile*, Livre IV.

er outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du roi, et de l'autre se casse la tête. Ce trait, auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Emile*, et j'en fis application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, Monsieur, qu'autant le major étonné est grand et sublime quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, et le lui prouvant, il le respecte pourtant en sujet vertueux, s'élève par là même au-dessus de son souverain, et meurt en lui faisant grâce, autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur seroit inepte : le major employant son premier coup de pistolet eût été qu'un forcené ; le particulier perdant le sien ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature : je crois cela prouvé dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence, qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue ; et laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir : on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même ; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parcequ'il expose l'innocent à périr, que parcequ'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne que la fière et noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse ! Encore une fois, le cas entre particuliers

est tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie, y met le comble ; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde ; et puis se laissant tranquillement mener devant les juges, leur dit, *Je viens de faire un acte de justice que je me devois, et qui n'appartenoit qu'à moi ; faites-moi pendre, si vous l'osez* ; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet, parcequ'enfin quiconque a donné la mort la mérite, qu'il a dû même y compter ; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne ; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferrailent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Émile*, et que je répétais souvent, quand ce livre parut, à ceux qui me parlèrent de cet article, est *qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir*. Je ne dirai point ici si j'ai tort ; cela pourra se discuter à loisir dans la suite ; mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, Monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là sont invincibles ; les autres, qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allègue, si (chose presque inouïe) il s'agissoit d'alimens de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher de vaincre cette répugnance sans que l'enfant s'en aperçût et sans le

contrarier, ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'exposant à avoir grand'faim, et à ne trouver comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des grands, la précaution paroît d'abord assez superflue ; car il est peu apparent que le petit bon-homme se trouve un jour réduit, dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles ou du chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, et qui n'est pas sans fondement. Votre élève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes ; il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préfèreront ; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront ; et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par là et par beaucoup d'autres choses que ce n'est pas un Émile que vous avez à élever : ainsi gardez-vous bien d'être un Jean-Jacques : car, comme vous le voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adresse assez fixe pour vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu, Monsieur.

---

N<sup>o</sup> 3906.

A MADAME BOY DE LA TOUR,  
NÉE ROGUIN, À LYON<sup>1</sup>.

Monquin,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes} \\ \text{Ciel, démasque les imposteurs} \\ \text{Et force leurs barbares coeurs} \\ \text{A s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{14}{3} 70^2$

L'état des chemins ne permet pas encore d'espérer avec certitude que la charrette puisse passer samedi ; d'ailleurs, bien des traîneries de ma femme nous empêcheraient d'être assez prêts pour ce jour-là. Ainsi j'opine que la charrette ne vienne que lundi 19 et la chaise le surlendemain. Nous attendrons l'une et l'autre conformément à cet arrangement. Je n'ajouterais rien, bonne maman, à ces deux mots écrits à la hâte, sinon que n'ayant jamais su résister aux caresses, je me sens attendri jusqu'au fond du coeur par les vôtres et celles de ma cousine. Le petit souvenir de ma jolie tante<sup>3</sup> ne laisse pas aussi de me chatouiller, mais je vous sais très mauvais gré de songer si peu à me donner un oncle.

Je serai forcé de laisser ici vingt à trente bouteilles de vin qui est fort bon, quoique louche. Ne verriez-vous point quelque moyen praticable de le transporter ?

Ma femme vous dit mille choses, et je vous assure que sa reconnoissance et la mienne répondent bien à votre empressement.

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour dans la *Revue des Deux Mondes*.

2. C'est-à-dire : « 14 mars 1770. »

3. M<sup>me</sup> Delessert.

N<sup>o</sup> 3907.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR, NÉE ROGUIN,  
A LYON <sup>1</sup>.

Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
          { Ciel démasque les imposteurs  
          { Et force leurs barbares cœurs  
          { A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{16}{3}$  70<sup>2</sup>.

Je crains, Madame, que les chemins qui déjà n'étaient guère ici praticables ne le soient devenus encore moins par la neige qui est tombée hier au soir. Cependant deux jours de soleil ou de vent chaud peuvent tout remettre en état ; c'est pourquoi je suis d'avis, quoiqu'à regret que l'envoi des voitures soit encore retardé, que la charrête n'arrive ici que Jeudi matin 22. et la chaise le samedi suivant 24. Je prendrai d'ici à des informations plus sûres et si vous n'avez point de mes nouvelles jusqu'alors j'attendrai l'une et l'autre voiture les jours ci-dessus marqués. Il est impossible qu'elles trouvent sans d'extrêmes embarras à se loger ni à Monquin ni au voisinage, et si elles ne peuvent coucher à Domarin ni dans la route il faut absolument qu'elles aillent coucher à Bourgoin. Il est donc entendu que si d'ici là nous n'avons plus de nouvelles l'un de l'autre nous nous en tiendrons à cet arrangement définitif.

A l'égard du vin, comme il m'en reste beaucoup moins que je ne croyois, ce ne sera pas la peine, même quand cela seroit praticable d'envoyer un panier pour en charger sur la charrête : mais s'il y avoit une cave dans la chaise ou qu'on put

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 215-216). In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> planche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre. Timbre postal humide BOURGOIN, chiffre postal 4.

2. C'est-à-dire : « 16 mars 1770. »

y mettre une cantine je ne serois pas fâché d'en emporter avec moi six ou huit bouteilles en supposant que les entrées ne coutent pas plus de dix sols la bouteille, ce qui seroit plus cher que le vin. Comme le oui ou le non sur cet article me sont presque indifférens je ne voudrois pas que vous ajoutassiez pour cela le moindre embarras à ceux sans nombre que je vous donne. A samedi donc 24 au soir si rien de nouveau n'arrive. Nous embrassons la bonne Maman, la belle Cousine et leur chère famille

---



N<sup>o</sup> 3908.

A MADAME [DE] B.[ERTHIER] <sup>1</sup>.

Monquin, le 16 mars 1770.

Rose, je vous crois, et je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation : je sais ce que je veux et dois faire ; j'ignore encore ce que je ferai : je suis entre les mains des hommes ; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, et ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul et à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses et de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant cesse de renfermer le coeur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai, soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits ; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous étoit connue ; et davantage encore sur mon coeur, s'il étoit ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste ; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé ; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

ne sauroient convenir à celle-là ; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant de longues années dans un profond silence, et dont les développements successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, et avec méthode. Ma situation est unique ; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber ; et toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi : quoi qu'il arrive, et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes, quand on vous en aura montré les frappants témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux : JE SUIS INNOCENT.

J. J. ROUSSEAU

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon coeur : je desire d'en savoir l'heureux événement aussitôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce tems-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

*A madame Boy de la Tour ; née Roguin, à Lyon.*

---

N<sup>o</sup> 3909.

[A M. DE LA TOURRETTE] <sup>1</sup>.

Monquin, le 17  $\frac{16}{3}$  70<sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Voici, Monsieur, mes misérables herbailles, où j'ai bien peur que vous ne trouviez rien qui mérite d'être ramassé, si ce n'est des plantes que vous m'avez données vous-même, dont j'avois quelques unes à double, et dont, après en avoir mis plusieurs dans mon herbier, je n'ai pas eu le temps de tirer le même parti des autres. Tout l'usage que je vous conseille d'en faire est de mettre le tout au feu. Cependant, si vous avez la patience de feuilleter ce fatras, vous y trouverez, je crois, quelques plantes qu'un officier obligeant a eu la bonté de m'apporter de Corse, et que je ne connois pas.

Voici aussi quelques graines du *seseli Halleri*. Il y en a peu, et je ne l'ai recueilli qu'avec beaucoup de peine, parce qu'il grène fort tard et mûrit difficilement en ce pays : mais il y devient, en revanche, une très belle plante, tant par son beau port que par la teinte de pourpre que les premières atteintes du froid donnent à ses ombelles et à ses tiges. Je hasarde aussi d'y joindre quelques graines de *gombaut*, quoique vous ne m'en ayez rien dit, et que peut-être vous l'avez ou ne vous en souciez pas, et quelques graines de *l'heptaphillon*, qu'on ne s'avise guère de ramasser, et qui peut-être ne lève pas dans les jardins, car je ne me souviens pas d'y en avoir jamais vu.

Pardon, Monsieur, de la hâte extrême avec laquelle je vous écris ces deux mots, et qui m'a fait presque oublier de vous remercier de *l'asperula taurina*, qui m'a fait bien grand plaisir. Si nos chemins étoient praticables pour les voitures, je serois déjà près de vous. Je vous porterai le catalogue de mes

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. C'est-à-dire : 16 mars 1770.

livres, nous y marquerons ceux qui peuvent vous convenir ; et si l'acquéreur veut s'en défaire, j'aurai soin de vous les procurer. Je ne demande pas mieux, Monsieur, je vous assure, que de cultiver vos bontés ; et si jamais j'ai le bonheur d'être un peu mieux connu de vous que de Monsieur \*\*, qui dit si bien me connoître, j'espère que vous ne m'en trouverez pas indigne. Je vous salue de tout mon coeur.

Avez-vous le *dianthus superbus* ? Je vous l'envoie à tout hasard. C'est réellement un bien bel oeillet, et d'une odeur bien suave, quoique foible. J'ai pu recueillir de la graine bien aisément, car il croît en abondance dans un pré qui est sous mes fenêtres. Il ne devrait être permis qu'aux chevaux du soleil de se nourrir d'un pareil foin.

---

N<sup>o</sup> 3910.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Le 25 mars 1770.

Mon ami, je ne me rebute point, parce que vous savez bien que d'un mot vous pouvez me faire taire à jamais, et que je croirai vous prouver que je vous aime, en cessant de vous le dire, dès que vous cesserez de vous plaire à l'entendre.

J'apprends avec transport que vous êtes adoré dans le pays que vous habitez, sur-tout de cette classe de gens dont les préjugés ne dirigent point les affections, et qui ne s'attache qu'à ce qui lui est vraiment utile. Il en étoit de même à Montmorency ! Cette perpétuelle démonstration de votre bienfaisance parle plus éloquemment que tous les prôneurs du monde ; aussi est-elle bien satisfaite pour une amie, à qui vos vertus sont encore plus chères que vos talens. J'en jouis d'autant plus délicieusement, que mes sentimens pour vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales*, etc., tome II, p. 279-281.

viennent de l'amour que les devots portent à Dieu : je crois ne  
pouvoir vous aimer assez toute seule ; je voudrois que tous les  
cœurs se réunissent au mien, pour rendre mon hommage  
moins disproportionné à votre mérite ; je le voudrois encore  
pour le bonheur de l'humanité, car on ne sauroit vous aimer  
sans haïr le vice ; et, si cette haine ne préserve pas du mal-  
heur de faire mal, elle préserve du moins du malheur plus  
grand d'y consentir. Adieu, mon inestimable ami ; je souhaite  
que votre santé soit meilleure que la mienne ; de violens étour-  
dissemens qui paroissent provenir de l'irritation de mes nerfs,  
ont succédé à mes insomnies. Je ne sais de quoi ils seront  
suivis ; les dispositions de mon ame me promettent peu de  
bons jours ; j'en aurai moins de regrets, en atteignant au  
terme. Adieu encore une fois ; j'entends dire de tous côtés  
que vous n'écrivez plus à personne. Ne vous gênez pas pour  
m'excepter, et soyez sûr que quelle que soit votre conduite  
avec moi, je compterai sur votre amitié aussi long-temps que  
je m'en sentirai digne.

---

N<sup>o</sup> 3911.

A MADAME DE LESSERT,  
NÉE BOY DE LA TOUR.  
A LYON<sup>1</sup>.

Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{26}{3}$  70<sup>2</sup>.

J'ai reçu, chère cousine, à la fois vos deux lettres, dont l'une est sans date, ce qui ne me laisse juger que par conjecture de celle qui est la dernière en ordre. Je partage assurément l'empressement que vous avez de me voir arriver, mais comme j'ai appris à ne pas régler sur mes desirs la mesure des possibles, et que je suis certain de l'impossibilité totale qu'une voiture parvienne ici dans l'état où sont nos chemins, je ne puis souscrire à des arrangemens qui mettroient et charrette et chaise et vous et moi dans les plus désagréables embarras. Nos chemins sont creux et comblés à tel point qu'à trois cents pas d'ici l'on y trouve quinze à vingt pieds de neige, et les terres à droite et à gauche sont tellement détrempées que dix paires de bœufs n'y feroient pas faire dix pas à une voiture. Le bois manque à Bourgoin, les paysans de mes environs ont du blé à vendre et grand besoin d'argent ; cependant rien ne passe, ni chariot, ni cheval : rien ne peut passer que les piétons, avec beaucoup de peine, en prenant un autre sentier. N'allez donc pas vous mettre dans l'esprit que vos voituriers, quelque intelligens et zélés qu'ils puissent être, pourront passer en s'aidant l'un l'autre et en prenant des renforts dans le pays. Cela est totalement impossible, et il faudra, comme qu'ils fassent, qu'ils s'en retournent comme ils seront venus. Malheu-

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*.

2. C'est-à-dire : « 26 mars 1770. »

usement, une bise froide qui s'obstine depuis trois semaines et ne laisse peu d'espoir de voir sitôt fondre la neige; il n'y a que des pluies et des vents chauds qui puissent opérer cet effet. Il faut forcément les attendre, et faire en attendant comme on pourra; sitôt que les chemins commenceront à devenir praticables, je serai exact à vous le mander. Jusque là mes soins et les miens seroient inutiles, et quoi que nous fassions, je ne saurois démarrer.

Je dois vous avertir d'une autre chose encore: c'est que vous ne me donnez pas assez de tems pour vous répondre. Je suis sur une montagne où, quoique à une lieue seulement de Bourgoin, cela fait une différence souvent de trois ou quatre jours, vu la difficulté des chemins, surtout en hiver, et que la poste arrive trop tard pour que je puisse envoyer chercher mes lettres le même jour par des femmes ou filles, si elles ne veulent pas se mettre à la nuit dans ces chemins dangereux, vu qu'il m'est trop onéreux et même impossible d'envoyer exactement à chaque courrier, sans prévoir qu'il arrive rien m'arriver pour cet ordinaire, et de renvoyer un autre exprès porter ma réponse; enfin tous ces inconvéniens prennent souvent un intervalle de plusieurs jours entre l'arrivée d'une lettre et la possibilité de ma réponse; je vous prie donc de faire entrer cette considération dans le tems que vous me laissez pour vous répondre et qui ne doit pas être calculé comme si j'étois à Bourgoin.

Grand merci de votre cahier de musique. Il m'est d'une grande ressource pour prendre patience, mais l'épinette y manque bien pour ce moment-ci. La musique, comme vous sçavez fort bien, ne réchauffe pas ma chambre, mais heureusement le bois ne manque pas encore, et j'ai même eu de quoi faire quelque petite part à mes voisins, que la neige, qui les a surpris quand ils ne l'attendoient plus, a mis hors d'état d'aller au bois. Mes autres provisions sont à la vérité tout à fait à leur fin: nous n'aurons vraisemblablement point de vin à emporter, et nous n'avons plus de farine que pour une petite année. Eh bien! que s'ensuit-il de là? que les choses impos-

sibles cesseront de l'être pour me tirer d'embarras ? Non, belle Dame, il s'ensuit tout autre chose : c'est qu'il est inutile de regimber contre la nécessité. C'est une philosophie que j'ai eu le tems d'apprendre et qui, je l'avoue, est plus à mon usage qu'au vôtre, mais qui, plus ou moins, est la leçon de tous les mortels. Nous vous saluons, chère cousine, l'un et l'autre de tout notre coeur.

Je suis bien sensible à la bonté qu'a la maman de vouloir bien envoyer son domestique, mais je ne vois point que cela soit nécessaire.

---

N<sup>o</sup> 3912.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU.  
A GENÈVE <sup>1</sup>.

Monquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{28}{3}$  70 <sup>2</sup>.

Je tardois, cher Moultoù, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche, mais les neiges, qui sont revenues m'assiéger, rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire, mais j'ignore ce que je ferai.

J'avois eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie : je demandai et obtins durant mon séjour à Bour-

1. Transcrit le 16 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (recueil des lettres à Moultoù, fol. 122-123). In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Chiffre postal, timbre postal, en noir : BOURGOIN ; petit cachet à la lyre sur cire rouge. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 28 mars 1770 ».



oin un passeport pour cela, dont, sur des lumières qui me  
inrent en même tems, je ne voulus point faire usage ; j'ai  
résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à  
eux qui disposent de moi le plaisir d'assouvir leur fantaisie  
jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse  
d'autrui, du moins pour le présent, et dans la position où je  
suis, je ne dépense guère moins en place qu'en voyage ; mais  
je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource  
de recourir au besoin : ma maxime la plus chérie est de ne  
rien demander à ceux qui m'offrent. Je les punis de  
m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre, et quand je  
ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au  
Monopata, quoi qu'en dise La Fontaine. Cela tient à mon  
d'esprit particulier, dont je n'excuse pas la bizarrerie,  
mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé ; car  
autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le  
suis peu de ce qu'on me fait accepter. Aussi je n'accepte  
rien qu'en rechangeant et vaincu par la tyrannie des  
opportunités. Mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode,  
et non pas à la sienne, sera toujours content de mon coeur.  
Je reconnais pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une  
exception, et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas  
perdre à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y  
doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressem-  
blance, pour trouver la mienne dans cette figure de Cyclope  
qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à  
l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus  
jamais deviner son motif, quoique dès lors je visse assez que ce  
n'étoit pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe,  
et surtout en apprenant qu'on lui en donnoit pour pendant une  
autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure  
d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme  
ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos âmes, avec la  
même fidélité. Je comprends que les bruyans éloges qu'on

vous a faits de ce portrait vous ont subjugué ; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par La Tour me font plus jeune, à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant : remarquez qu'on les a fait disparoître ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient et ce que tout cela signifie ?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire. C'est à vous que j'en donne la commission.

1<sup>o</sup> Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle et à d'autres marques j'ai reconnu que mon homme étoit enrôlé. J'aurois dû prévoir, et que des gens si attentifs ne l'oublieroient pas, et qu'il ne seroit pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses, qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avois alors, et bien malheureusement, la même confiance que j'ai maintenant en vous. Depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit et ne me rappelle pas même en avoir parlé. Voilà pourtant Rey qui les imprime : d'où les a-t-il eues ? Ce n'est certainement pas de moi, et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'auroit pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendroit certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne seroit pas envers lui, que j'honore, que j'aurois enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres et taire les siennes, sans que j'aye voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour

de faire honneur que ces lettres ont été imprimées : c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2° J'ai fait, il y a quelques mois, à mad<sup>e</sup> la duchesse d'Orléans un envoi de plantes que j'avois été chercher pour elle au mont Pila, et que j'avois préparées avec beaucoup de soins, de même qu'un assortiment de fleurs que j'y avois joint. Je n'ai aucune nouvelle de mad<sup>e</sup> de Portland ni de cet envoi, quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse, et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Des manoeuvres qu'on emploie sont très assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moulto, la complaisance d'écrire à mad<sup>e</sup> de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avoit permis de prendre auprès d'elle, et que je me sois un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interrompent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me soumets. Je voudrois seulement que les anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma faute et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Gouan, de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre, si elle vous parvient encore : la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra encore me parvenir encore ici. Le papier me manque, mes respects et ceux de ma femme à Madame Moulto. Nous vous embrassons conjointement de tout notre coeur. Adieu, cher Moulto.

---

N<sup>o</sup> 3913.

A M<sup>me</sup> [DELESSERT] <sup>1</sup>.

A Monquin,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes !} \\ \text{Ciel, démasque les imposteurs} \\ \text{Et force leurs barbares cœurs} \\ \text{A s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{2}{4} 70^2.$

J'espère enfin, chère cousine, avoir les chemins assez libres pour aller faire mes Pâques avec vous ; la neige a fondu dans la campagne, et la pluie qui se prépare me promet de la fondre aussi bientôt dans nos chemins creux. Sur cette attente, je vous propose de vouloir bien envoyer les voitures la semaine prochaine et de faire en sorte qu'elles viennent nous prendre, nous et notre petit bagage, le mardi 10 de ce mois dans la matinée, afin que nous puissions aller coucher à Lyon le même jour, ce qui me paroît cependant assez difficile. J'ai été assez malade ces jours derniers pour ne pouvoir aller visiter les chemins moi-même, et c'est en vain que je compterois de la part de personne sur un mot de vérité ; mais tout me fait présumer que le jour marqué les voitures trouveront le passage libre et praticable soit par le chemin, soit par les terres. Ainsi, si d'ici-là nous n'avons plus de lettres l'un de l'autre, je tiendrai cet arrangement pour déterminé et je me tiendrai prêt pour le jour ci-dessus.

On m'offre ici des voitures de toute espèce et à choisir tant pour nous que pour notre bagage ; on me presse même jusqu'à l'importunité pour les accepter. Mais outre que cette acceptation d'offres, d'ailleurs très obligeantes, a bien aussi ses incommodités dans la concurrence de deux personnes qui ne sont pas trop bien ensemble, je ne saurois préférer l'une sans offenser l'autre, et comme vous savez, je n'ai pas besoin

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*.

2. C'est-à-dire : « 2 avril 1770. »

l'augmenter le nombre de mes ennemis. Ainsi je conclus à n'en tenir à notre arrangement. Adieu, chère cousine ; dans ma situation l'on ne doit jamais répondre de ce qu'on fera, mais si rien ne s'oppose à ma résolution, de demain en huit nous aurons, ma femme et moi, le plaisir d'embrasser une cousine et sa maman qui nous sont bien chères et que nous aimons de tout notre cœur.

---

N<sup>o</sup> 3914.

A M. LALIAUD<sup>1</sup>.

A Monquin, le 4 avril 1770.

C'est par oubli, Monsieur, que je n'avois pas répondu à votre précédente lettre, car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferois un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir, ainsi que celle du climat que vous habitez, aux environs près qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étois né, eût été celle dans laquelle j'aurois achevé mes jours, si on m'avoit laissé faire ; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, Monsieur : votre lettre ne m'y trouveroit vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que, quoique je sache très bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers, mais la nature, tardive en ces cantons, n'est pas encore éveillée : à peine avons-nous déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de cueillir des roses. Adieu, mon cher Monsieur Laliaud, souvenez-vous de moi quelquefois : je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

1. Transcrit de la copie envoyée à Du Peyrou en 1780 et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N<sup>o</sup> 3915.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
À GENÈVE <sup>1</sup>.

Mo nquin { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{6}{4}$  70<sup>2</sup>.  
{ A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Votre lettre, cher Moultoù, m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente de votre mal de gorge comme d'une chose passée, et je le regardois comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace. Mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de tems en tems ; mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir, car ce seroit vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou, pour avoir voulu droguer la sienne, l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvinmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela : j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds ; je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuille le ciel vous préserver. Si jeune, déjà la goutte ! Que je vous plains ! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisais faire à Motiers, surtout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupés, peu de

1. Transcrit le 17 décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié des lettres à Moultoù, fol. 124, 125. — In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec chiffre postal, timbre postal BOURGOIN. Petit cachet de cire rouge, à la lyre. Cette lettre est la dernière des lettres à Moultoù, du moins, la dernière qui ait été conservée. En mai 1778, à Paris, Rousseau reçut Moultoù (accompagné de son fils Pierre) et lui confia le plus récent des manuscrits des *Confessions*, avec d'autres papiers. [Th. D.]

2. C'est-à-dire 6 avril 1770.

binet, et beaucoup de marche dans vos relâches : Voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment ! votre Conseil souverain se met à rendre des jugements criminels ? Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas, assez tôt sans tant courir. Mais,

*Quos vult perdere Juppiter dementat* <sup>1</sup>.

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés et qui se croient outenus ; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissoient aveugler par la prospérité et séduire par un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir un partage, dans le fond très juste, très raisonnable, et très avantageux à tous, que les autres leur demandoient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties j'aimerois encore mieux la première.

1. Brunetière, dans son *Manuel de l'histoire de la Littérature française*, 1898, t. VIII, dit, en note qu'il s'est « mis à plusieurs (*sic*) pour ne pas réussir à savoir où vient l'adage : *Quos vult perdere Jupiter dementat* », adage qu'il cite à la p. 336. Dans le même ouvrage, il y a un tirage daté de 1899. Or, dans ce tirage, il n'y a plus la même note à la page VIII et, à la page 336, Brunetière a remplacé l'adage par : *Multos facit fortuna quos vult perdere*, sans en indiquer la source. Le *Petit Larousse illustré* (1907), qui ajoute inutilement le mot *prius* à la formule, dans ses « locutions latines et étrangères », dit : « Pensée d'Euripide, à laquelle Boissonade a donné cette forme latine », ce qui est absurde, Boissonade étant né en 1774 et l'adage n'aurait été cité ici par Rousseau en 1770. [Th. D.]

M. S. Chabert a fait, le 12 avril 1918, une lecture à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur l'origine de l'adage latin. Son travail a été publié dans les *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux. Revue des Sciences anciennes*, tome XX (1918), p. 141-163, sous ce titre : « *Juppiter dementat*. » Il résulte des recherches de M. S. Chabert que l'auteur de la formule, qui ne doit pas être d'une époque antérieure au moyen âge, étant donnée la basse latinité du verbe *dementare*, reste inconnu. La plus ancienne citation de l'adage qu'ait retrouvée M. Chabert est faite en 1647 par le théologien John Lighfoot [1602-1675], vice-président de l'Université de Cambridge, dans *Harmony, Chronicle and Order of the Old Testament*. p. 69, à propos d'un passage des *Rois*, XXII, 37. [P.-P. P.]

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à Mad<sup>e</sup> de Portland et à M. de Tressan. L'équité, l'amitié, dicteront vos lettres : je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier dispulpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point, au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect ; et je connois trop bien les gens à qui j'ai à faire pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brilloit par excellence, et jamais il ne parloit de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase. Ils gémissent tout bas, au contraire, observent et se taisent, jusqu'à ce que le tems soit venu de parler.

Voilà, cher Moulou, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne seroit pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre : les mains qui se prêtent à cette oeuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion, et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire. Voilà, cher Moulou, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons ; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle, au contraire, de quelqu'un qui se connoît en hommes, en diversité d'étoffes d'âmes, qui n'attend rien des Coindet et qui attend tout des Moulou. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire ; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper. Mais, avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses et vous en verrez trop encore pour pouvoir être trompé longtems. Quand vous verrez la vérité, il ne sera pas pour cela tems de la dire ; il faut attendre les révolutions qui



ni seront favorables, et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorer ceux qui l'auront porté et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche, ô Moulou ! Elle est grande, elle est belle, elle est digne de toi, et depuis bien des années mon coeur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. Vous ne pouvez comprendre combien il me seroit intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chambéry ; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends plus que leur voix. Adieu, recevez l'embrassement que mon coeur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes ; ce n'est pas là ce qui me fâche, mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorez pas où je serai, mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste, mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre avec toute la tendresse de notre coeur. Nos hommages et respects les plus tendres à Madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique et même de mon herbier. Cependant comme l'herbier est un présent, quoique non tout à fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité, et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

---

N<sup>o</sup> 3916.

A M. [LE MARQUIS DE BEFFROI] <sup>1</sup>.

(Extrait-analyse.)

Monquin, Pauvres aveugles &c. 17  $\frac{6}{4}$  70 <sup>2</sup>.

Renou aurait répondu aussitôt à la lettre du marquis du 5 avril, si le mauvais état de son estomac le lui avait permis. « Je n'ai point oublié vos offres hospitalières, ni perdu le desir d'en profiter. » Mais il n'a point de serviteur pour empaqueter ses effets et mettre en ordre les linges & les meubles de la maison qu'il habite. Il faut que lui & sa femme fassent seuls tout cela, ce qui les empêche d'aller rendre visite au marquis & à la marquise. « Je regrette aussi de ne pouvoir remplir le petit cahier que vous m'avez envoyé. Mais le barbouillage, auquel vous avez daigné donner attention, ne saurait se noter ni se chanter comme une chanson. » C'est de la musique d'église dont l'exécution demande plusieurs voix et des instruments et toutes ces diverses parties occupent trop de place pour que votre cahier puisse les contenir. En outre si le marquis trouvait des amateurs pour l'exécuter, cette musique d'église ne saurait convenir à la chambre. Cependant, s'il le peut, il lui enverra quelque petit morceau plus propre à amuser le marquis.

Rousseau est touché de ce que M. le marquis et M. le chevalier de Beffroi veulent bien faire afin de rendre « à ce pauvre homme » le fils dont il est privé. Ni Rousseau, ni le père lui-même n'auraient osé élever si haut leurs prétentions. Mais si le père éprouve une grande consolation à l'idée que son fils lui sera rendu, alors qu'il a perdu l'autre, néanmoins il serait malheureux s'il lui fallait chercher un autre homme à la place

1. Transcrit de l'imprimé par Jansen, dans *Rousseau als Botaniker*, p. 162.

2. C'est-à-dire : « 6 avril 1770 ».

de son fils. En revanche il ferait très volontiers les dépenses en argent qui seraient nécessaires. Rousseau souhaite qu'avant son départ le père reçoive des nouvelles de son fils. Si cela est impossible, Rousseau recommande encore une fois cet homme à l'humanité du marquis et du chevalier de Beffroi.

Rousseau et sa femme conserveront toujours, tant qu'ils vivront, le souvenir du marquis et de sa femme.

---

N<sup>o</sup> 3917.

A MONSIEUR  
MONSIEUR FRÉDÉRIC DUTENS, NÉGOCIANT  
A LONDRES <sup>1</sup>.

£ 10 Sterling  
A Lyon ce 17 Avril 1770.

Monsieur

A un jour de vue, payez, s'il vous plait, à l'ordre de M<sup>r</sup> Boy de la Tour la somme de dix Livres Sterling, valeur receue, que passerez en compte de M<sup>r</sup> Louis Dutens, sans autre avis de votre très humble et obeissant Serviteur

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 3918.

A M. DE SAINT-GERMAIN <sup>2</sup>.

A Lyon, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{19}{4}$  70<sup>3</sup>.  
A s'ouvrir aux regards des hommes. }

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 de ce mois, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de Tonnerre, à qui, selon vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de Mad<sup>e</sup> de

1. *INÉDIT*. Transcrit le 14 janvier 1932 d'une copie que m'a très obligeamment communiquée M. Lewis P. Curtis, d'après l'original autographe signé, conservé à Londres, à la *Society of Antiquaries*. Autographe Lettres, n<sup>o</sup> 444, vol. VI. [P.-P. P.]

2. Transcrit le 29 juin 1932 de la copie conservée à la Bibliothèque publique de Genève (ms. fr. p. 77.) [P.-P. P.]

3. C'est à-dire : « 19 avril 1770. »

ortland, qui me donne avis de la réception des plantes que  
lui ai envoyées il y a près de six mois. Après un voyage  
assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé,  
et même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me  
charge de vous en marquer sa très humble reconnoissance. Je  
vous prie aussi, Monsieur, de vouloir témoigner la mienne à  
Madame de S<sup>t</sup> Germain, en lui faisant agréer mon respect.  
Vous connoissez, Monsieur, toute ma confiance en votre bien-  
veillance, et je me flatte que vous connoissez aussi combien  
je suis sensible, et disposé à m'en prévaloir en toute occa-  
sion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvéniens, que  
je n'aurois dû prévoir, retardent ma marche, sans rien changer  
à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à  
votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affoiblira jamais  
mes sentimens immortels que vous m'avez inspirés.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 3919.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROGUIN  
À YVERDUN <sup>1</sup>.

A Lyon { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel ! démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs } 17 <sup>27</sup>/<sub>4</sub> 70<sup>2</sup>.  
A s'ouvrir aux regards des hommes. }

Que ne suis-je assez heureux, mon respectable ami, pour  
pouvoir suivre en ce moment, Monsieur <sup>3</sup>, votre neveu qui va

1. Transcrit de l'imprimé en octobre 1925 par M. Albert Schinz, dans *Smith College Studies* (Northampton Mass.), d'après l'original autographe, signé, conservé à New-York, dans la Bibliothèque J. Pierpont Morgan. Cacheté de la lyre. Cet original autographe était précédemment à Berlin, dans la collection Meyer-Cohen, et Jansen en a pris copie en 1883. [P.-P. P.]

2. C'est-à-dire 27 avril 1770.

3. M. Albert Schinz remarque que cette virgule « qui paraît superflue », est absente dans l'original autographe.

vous voir et que j'ai eu le bonheur de voir moi-même tant à Monquin où il a pris la peine de grimper une montagne qu'ici où nous avons passé quelques jours ensemble auprès de Madame Boy de la Tour et de son aimable famille qui m'ont à leur ordinaire comblé de mille caresses. Ne pouvant l'accompagner dans cet agréable voyage je profite au moins de la complaisance qu'il a de vouloir bien ce<sup>1</sup> charger de ce petit signe de vie qui seroit bien grand et bien vif s'il répondoit aux sentimens dont mon coeur est pénétré pour vous et tout ce qui vous appartient, tant à Lyon qu'à Yverdun. J'apprends que votre tumeur au bras a percé ; je suis persuadé que cette évacuation naturelle sera l'affermissement de votre santé et et suppléera avantageusement aux purgations dont nous ne faisons pas plus d'usage l'un que l'autre. J'ai reçu dans son tems le discours de M. de Bottens que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; Mais quelque beau qu'il m'aie<sup>2</sup> paru je ne vous pardonne pas la peine que vous avez prise de le transcrire vous-même, et je ne voudrois pas du plus bel ouvrage du monde au prix d'une fatigue qui peut même altérer votre santé. Conservez-la, je vous conjure, avec plus de soin, point d'exercice fatigant, point d'occupation trop applicante comme d'écrire longtems ; quelque précieuses que me soient vos lettres, je ne veux que des billets de quatre lignes tout au plus, et pourvu que j'y lise que vous êtes bien rétabli, que vous vous portez bien vous et les vôtres, et que vous m'aimez toujours, je ne veux rien de plus. Je vous révère, très cher Papa, vous salue et vous embrasse de toute la tendresse de mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Recevez, je vous supplie, avec bonté les respects et salutations de ma femme et les faites agréer conjointement avec les miens à toute la chère famille.

1. M. Schinz met ici un *sic*.

2. *Sic*, dans l'imprimé de M. A. Schinz. Habituellement, Rousseau écrit *aye*.

---

N<sup>o</sup> 3920.

[LE DOCTEUR TRONCHIN À CHARLES BONNET] <sup>1</sup>.

(Fragment.)

[Paris], 12 mai [1770].

Vous espérez, encore mon bon ami, quand je désespère avec bien plus de fondement, ce me semble, que vous n'en avez à espérer un changement quelconque dans le triste état de notre pauvre patrie. Il faudrait, pour qu'il changeât, le plus grand effort de la plus grande vertu, et c'est précisément ce qu'on ne peut pas attendre. Remarquez que nous avons perdu nos principes avant de perdre notre Constitution. V[oltaire] d'un côté, R[ousseau] de l'autre, avaient brisé le grand rein. Un coup de fouet alors suffisait pour que le cheval s'emballât. Il s'est emporté, et nous voilà.....

---

N<sup>o</sup> 3921.

A M. [WILLIAM CONSTABLE, À LYON] <sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{16}{5}$  70<sup>3</sup>.

Il suffit Monsieur de vous avoir vu pour désirer de vous voir encore. J'ai de plus à vous faire des remerciemens pour la curieuse brochette que vous avez <sup>4</sup> eu la bonté de m'envoyer.

1. *INÉDIT*. Transcrit de lettres de divers savants à Charles Bonnet (Bibliothèque publique de Genève, tome VII, n<sup>o</sup> 26. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé par M. Courtois dans le tome XX des *Annales de la Société J. J. Rousseau*, daté de 1931, mais paru en décembre 1932, t. 215. M. Courtois dit qu'il reproduit une copie faite sur l'original par M. Cecil Chichester-Constable, et ajoute : « Si l'orthographe peut surprendre, les faits demeurent. » [P.-P. P.]

3. C'est-à-dire « 16 mai 1770 ».

4. Dans l'imprimé de M. Courtois, on lit « m'avez ». Est-ce une faute du copiste anglais ou une inadvertance de Rousseau ?

Une indisposition qui me retient dans ma chambre m'empêche d'aller aujourd'hui vous rendre ma visite et mes devoirs comme je l'avois resolu. Ma premiere sortie sera pour executer cette resolution, et je vous assure que les momens que vous me permettrez de passer aupres de vous seront toujours comptés parmi les mieux employés de ma vie.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur et avec les sentimens distingués que vous m'inspirés.

J. J. ROUSSEAU

Ma formule de date vous paraîtra extraordinaire : la raison qui me l'a fait prendre l'est encore plus. Mais je crois devoir vous prévenir que cette formule est generale et que je l'emploie dans toutes mes lettres sans exception,

[M. Courtois dit que le destinataire, William Constable [1721-1791] était un gentleman anglais fort riche, collectionneur passionné de tableaux et d'objets d'art.]

---

N<sup>o</sup> 3922.

A M<sup>me</sup> [DELESSERT]<sup>1</sup>.

Lyon,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes !} \\ \text{Ciel, demasque les imposteurs} \\ \text{Et force leurs barbares coeurs} \\ \text{A s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{26}{5} 70^2.$

Je ne puis encore, chère cousine, vous faire en ce moment une réponse précise quant aux billets ; le petit nombre qu'on me fournit ordinairement est presque tout engagé et ne m'a point encore été envoyé ; comme on les imprime dans la matinée, on ne m'envoie guère les miens qu'à midi, et si l'on venoit à

1. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*.

2. C'est-à-dire 26 mai 1770. Par inadvertance, Rousseau a écrit 17-17, au lieu de 17-70. [Th. D.]



m'oublier, je ne voudrais enfreindre que pour vous-même ou les vôtres ma règle de n'en point demander. Si on me les envoie, comme je l'espère, vos amis auront la préférence et je remettrai le nombre que vous me marquez à Monsieur votre beau-frère, qui s'est chargé de les faire passer à leur destination.

J'ai passé très agréablement, malgré la pluie, une journée au ranch auprès de la bonne maman, et il ne tiendra pas à moi que je n'aille derechef avec ma femme lui demander l'hospitalité. Si votre maison étoit moins pleine, vous savez avec quel plaisir j'en irois occuper un petit coin ; mais j'ai pour maxime, malgré l'air natal, que le plus vif empressement ne doit jamais nous faire oublier la discrétion. Je suis fâché de ne pouvoir être demain de votre pèlerinage. J'apprends que vous attendez le cher mari sur la fin de la semaine ; ne viendrez-vous point le recevoir ici ? Cet arrangement me conviendrait si fort que je voudrais bien qu'il vous convînt un peu.

Je reçois en ce moment des billets, en moindre nombre que j'ai devant, vu l'extrême affluence des curieux. Cela fait que je n'en puis donner que deux. Mais M. le major m'ayant fait dire que la porte seroit ouverte aux personnes que je mènerois avec moi, je ne doute point qu'il n'ait la même complaisance pour celles que je chargerois d'une lettre, et j'en donnerai une à ceux pour qui vous vous intéressez, s'ils la désirent, vu que l'heure et mon indisposition ne me permettent pas d'aller moi-même.

Bonjour, chère cousine, je suis si fort pressé que je ne sais plus que j'écris. Mais je crois lire trop bien dans votre excellent cœur pour que vous ne lisiez pas un peu dans le mien. Ma femme vous embrasse avec la même tendresse que son mari, c'est tout dire.

---

N<sup>o</sup> 3923.

A M<sup>me</sup> [BOY DE LA TOUR]<sup>1</sup>.

[26 mai (?) 1770].

Voici les billets pour la bonne Maman et ses élus. Nous la prions ma femme et moi de nous permettre d'en augmenter le nombre et nous irons pour cela sur les cinq heures nous rendre auprès d'elle.

---

N<sup>o</sup> 3924.

A MADAME DE LESSERT,  
À FOURVIÈRE<sup>2</sup>.

[Lyon], ce samedi matin [mai 1770]<sup>3</sup>.

Le cousin, bien fâché de ne pouvoir aller lui-même savoir des nouvelles de la pauvre petite menotte meurtrie, espère en apprendre de bonnes ce soir. Dans la supposition que le petit spectacle de l'Hôtel de Ville puisse amuser un moment l'excellente maman et toute sa digne famille, il mande à sa chère cousine qu'il y a six billets pour lundi et autant pour mardi qui leur sont destinés et dont elles peuvent arranger la distribution entre elles comme elles le jugeront à propos. Si ce nombre ne suffit pour les amis ou amies dont elles jugeront à propos de se faire accompagner, elles peuvent dire librement combien elles en souhaitent de plus : ils y seront ajoutés. Le cousin a pensé que ce partage en deux jours leur seroit plus

1. Transcrit de l'original autographe non signé et sans adresse, que m'a obligeamment communiqué M. H. de Rothschild (Publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 259). 5 lignes au milieu d'une p. in-4°. Verso blanc. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1908 par Ph. Godet et Maurice Boy de la Tour, dans la *Revue des Deux Mondes*.

3. C'est peut-être le 26 mai 1770, qui était bien un samedi. [P.-P. P.]

mmode, et il sera mieux aussi pour la chose, vu la petitesse de l'emplacement. Il attend réponse ce soir, à cause qu'on est obligé, par la raison que je viens de dire, de faire d'avance les arrangemens.

Ma femme salue de tout son coeur la chère cousine et se flatte d'être de son cortège, ou de celui de la maman, lundi à l'Hôtel de Ville. Bien entendu que son billet dont je me doute ne sera pas compris parmi les douze.

---

N<sup>o</sup> 3925.

A M. DE LA TOURRETTE <sup>1</sup>.

Lyon, le 2 juin 1770.

J'apprends, Monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivants. J'espère, Monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, Monsieur, très humblement et de tout mon coeur.

N<sup>o</sup> 2926.

[VOLTAIRE À M. DE LA TOURRETTE] <sup>2</sup>.

23<sup>e</sup> juin 1770. à ferney.

Vous savez peut-être, Monsieur, qu'on a imprimé dans la gazette de Berne que Jean Jaques Rousscau vous avait écrit une Lettre par laquelle il souscrivait entre vos mains pour certaine statue. Je vous prie de me dire si la chose est vraie j'ai peur que les gens de Lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Cecy est une galanterie toute française. Ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes ou amateurs. M. Le Duc De Choiseul est à la tête, et trouverait peut être mauvais que l'article de la gazete (*sic*) se trouvât vrai.

Mad<sup>e</sup> Denis vous fait ses sincères compliments. agréez, Monsieur, les assurances de mon tendre attachement pour vous et pour toute vôtre famille.

V.

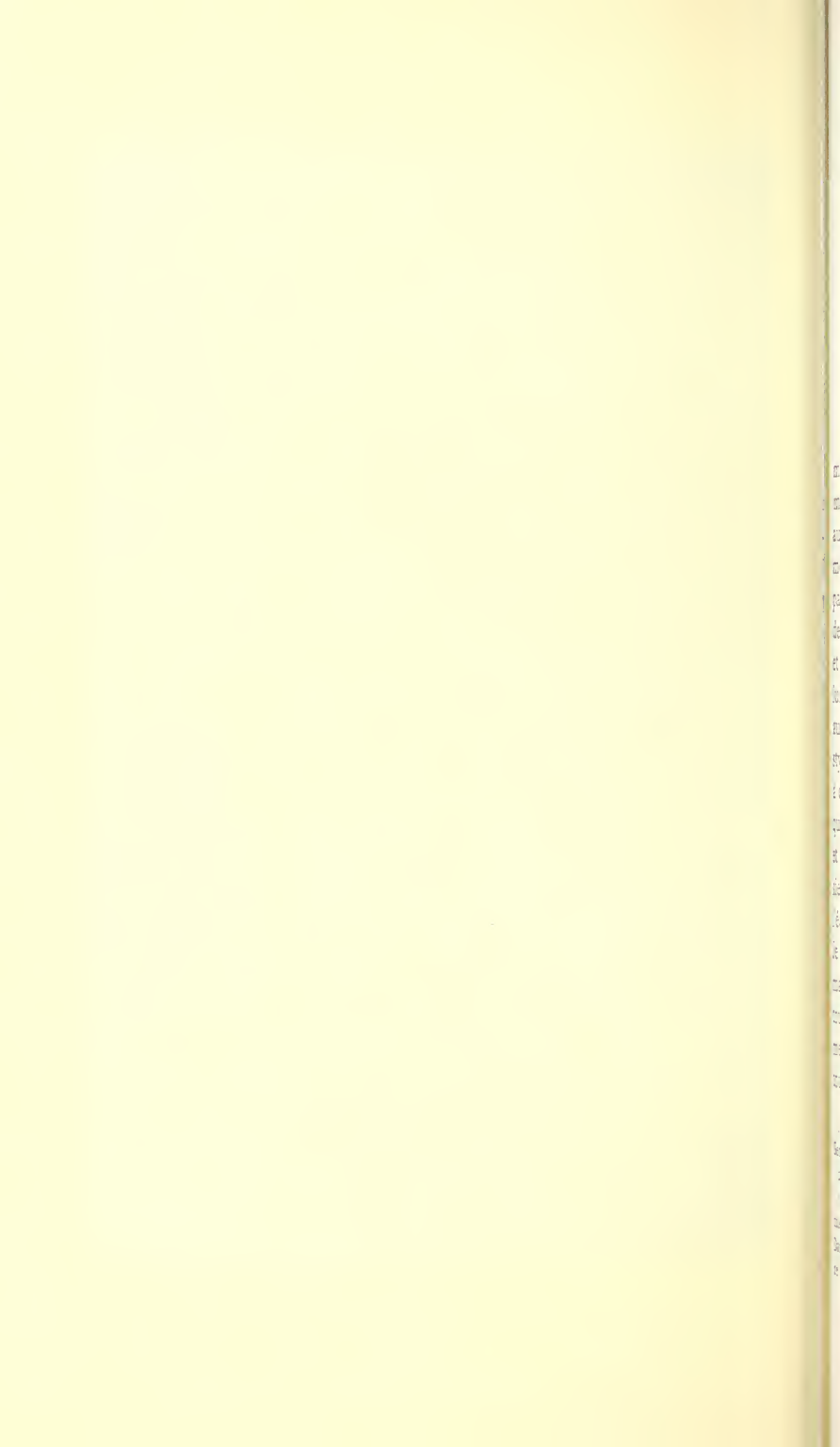
1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Transcrit de l'original (de la main de Wagnière, la signature initiale étant seule autographe), conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, dans les papiers de J.-J. Rousseau. En tête, d'une autre main contemporaine, on lit : « Lettre de M. De Voltaire à M. de la Tourrette, 25 juin 1770. » [Th. D.]



Librairie Armand Colin, Paris.

VOLTAIRE  
par Pigalle.  
*Bibliothèque de l'Institut.*



N<sup>o</sup> 3927.

A M. DE SAINT-GERMAIN<sup>1</sup>.

A Lyon, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{3}{6}$  70<sup>2</sup>.

Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon plus que je ne m'y étois attendu, je n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un curieux mémoire que m'a envoyé par la poste le granger<sup>3</sup> de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en oeufs, beurre et fromage. Comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnoie qu'il mérite, je veux au moins que vous connoissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi ; et pour cet effet, j'ai joint ce mémoire une feuille contenant des observations sur chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en oeuvre. Vous êtes à portée, Monsieur, de vérifier tous ces faits : j'ai cru, sur votre amour pour l'équité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de Thevenin ; mais il n'est plus tems, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses-là. Ainsi je mets désormais au pis les fourbes, les fripons, les méchants, et tous les gens qui, pour me décrier, les emploient. J'espère,

1. Transcrit le 29 juin 1932 du ms. fr. 237 de la Bibliothèque publique de Genève, p. 78, 79. [P.-P. P.]

2. C'est-à-dire 3 juin 1770.

3. La copie manuscrite porte ici : « le granger de Monquin », avec une minuscule, ce qui peut laisser entendre qu'il s'agit d'un homme employé à la ferme. Dans la réponse de Saint-Germain, la même copie porte : « vis-à-vis des maîtres ce Granger », avec une majuscule, comme pour un nom propre. [P.-P. P.]

avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de Mad<sup>e</sup> de Saint-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie, Monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 3928.

RÉPONSE<sup>1</sup>.

(S<sup>t</sup>-Germain à Rousseau.)

A Bourgoin ce 6. Juin 1770.

Sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander, Monsieur, j'ai pris le parti d'aller vis-à-vis des maîtres de ce Granger, manifester sa mauvaise foi. Après lui avoir fait lecture et à sa femme de leur lettre et du mémoire qu'il vous ont envoyé, je les ai interrogés sur chaque article, et surtout votre réponse à leur mémoire que vous m'avez adressée, les a confondus au point de confesser leur friponnerie, et qu'ils ont été comblés, eux et leurs enfants, de vos bienfaits et de vos générosités. Leur ayant reproché leur ingratitude et leur coquinerie, la femme et l'homme m'ont rappelé l'histoire du péché d'Adam. L'homme a reproché à sa femme de l'avoir contre son gré engagé à cette mauvaise action ; la femme, pour s'excuser, a répondu : Ce Monsieur Rousseau était si bon, si généreux que j'ai cru qu'il enverrait sans examen et sans approfondir le montant de notre mémoire. L'un et l'autre, d'après cet aveu, ont été chassés de la maison de leurs maîtres qui voulaient absolument que leur Granger vous fit des excuses : ce que je n'ai pas jugé convenable, parce que des excuses ne sont dûes que d'égal à égal, et d'honnêtes gens à honnêtes gens.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 juin 1932 de la copie conservée à la Bibliothèque publique de Genève, ms. fr. 237, p. 80-81. [P.-P. P.]



Mad<sup>e</sup> de St Germain vous remercie, prenant autant que moi part à tout ce qui vous intéresse. Elle a droit d'en mériter une dans l'honneur de votre souvenir ; celui de Mad<sup>e</sup> Rousseau nous est également cher, et nous l'assurons de nos devoirs.

SAINT-GERMAIN

N<sup>o</sup> 3929.

A M. GRANGER, À GONCELIN<sup>1</sup>.

[Sans date. 1768-1770?]

Mon cher Monsieur Granger, je respecte trop l'adversité pour vouloir insulter à la vôtre. Quand mon âge me met peut-être en droit de vous parler avec la sévérité d'un père, mon coeur est plein pour vous de la commisération fraternelle. Le fiel et la bile sont le poison de l'âme dans l'infortune et rien n'est si misérable que la vie humaine, pour qui s'accoutume à ne voir toujours qu'injustice et dureté dans les hommes, toutes les fois que ses voeux ne sont pas remplis et qu'il est dans l'adversité. Je vous le répète avec un sentiment dont mon âme est pénétrée : Voulez-vous adoucir vos souffrances ? Apprenez à souffrir en paix, devenez patient et doux ; bientôt vous cesserez d'être misérable

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'imprimé en 1863 par Gustave Vallier, dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 2<sup>e</sup> série, tome II (tirage à part, p. 18-19), « d'après l'original, communiqué par M. Delagrée, juge au Tribunal civil de Bône (Algérie) ». — Goncelin se trouve dans le Grésivaudan, c'est pourquoi Th. Dufour propose comme date la période 1768-1770, durant laquelle Rousseau a séjourné dans le Dauphiné. « Mais, dit-il, à cette époque, il signait Renou. Si l'original est réellement signé Rousseau, il faudrait que la lettre fût, soit de l'année 1770, lors du séjour de J.-J. à Lyon, soit d'une des années suivantes. On ne sait rien du destinataire, dont on ne connaît pas la lettre qui a motivé la présente réponse, et dont il n'y a aucune trace de correspondance à Neuchâtel, dans les papiers de Rousseau. »

Il me semble que cette lettre peut très bien s'adresser au « granger » ou « Granger » de Monquin dont il est parlé dans les deux numéros précédents. Elle aurait alors été écrite de Lyon, vers juin 1770 et répondrait à des excuses du destinataire ; elle montrerait une fois de plus la bonté foncière de Rousseau. [P.-P. P.]

N<sup>o</sup> 3930.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DU PEYROU  
CHEZ MONSIEUR JUNET  
DIRECTEUR DES POSTES  
A PONTARLIER<sup>1</sup>.

A Lyon, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{7}{6}$  70<sup>2</sup>.

De nombreuses visites à recevoir et à rendre, et d'autres petits tracas, m'ayant empêché de vous écrire depuis mon arrivée à Lyon, je ne veux pas du moins en partir sans vous donner un petit bonjour. Voici le Catalogue de mes livres de plantes, que je laisse ici, ainsi que mon herbier, chez Mad<sup>e</sup> Boy de la Tour. Je destine l'herbier à celui qui m'en a donné le fond. A l'égard des livres, soit que la nécessité me force à m'en défaire, soit que la destinée me mette hors d'état d'en faire usage, vous pourrez également en disposer, les faire estimer, si vous le jugez à propos, et en faire passer la valeur à ma femme. Il y en a deux qui ne sont pas à moi, savoir le Haller, qui vous appartient, et le Garidel, qui appartient à M. le M<sup>is</sup> de Mirabeau, à qui je vous prie de le faire restituer. Adieu, mon cher hôte ; je vous souhaite bien du bonheur et de la santé, ainsi qu'à ma très aimable Hôtesse.

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. C'est-à-dire 7 juin 1770.

---

N<sup>o</sup> 3931.

A MADAME

MADAME BOY DE LA TOUR, À SA CAMPAGNE<sup>1</sup>.

à Lyon, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{7}{6}$  70<sup>2</sup>.

Après avoir goûté si délicieusement le plaisir de vivre auprès de la meilleure des Mamans, pourquoi faut-il que je m'en éloigne et que je sente aussi cruellement la privation d'un bien qui m'étoit si cher et auquel vous m'aviez accoutumé ? Je veux espérer que cette privation ne sera que passagère, et qu'enfin il me sera permis de ne suivre que mes penchans. Vous savez à combien de titres ils me rapprocheront de vous, et votre adorable Madelon que j'ai eu le plaisir de posséder ici quelques heures avec son frère aîné, n'est pas comme vous savez bien, la seule personne qui rappelle mon coeur en ce pays. Ma charmante tante, ma belle grand Maman, leurs estimables frères, sont autant de cordons qui renforcent le lien qui m'attache à leur excellente Maman. En attendant que je revienne goûter un bonheur dont je sens le prix, je vous laisse une figure<sup>3</sup> que je desire qui reste au milieu de vous autrement que sur la toile, et qui ne vous soit jamais étrangère, et moi j'emporte en échange un coeur plein de vous et de tout ce qui vous appartient.

J. J. R.

1. Transcrit de l'original autographe, signé J.-J. R., que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 216, 218). In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet à la lyre. Pas de marques postales. [Th. D.]

2. C'est-à-dire 7 juin 1770.

3. C'est vraisemblablement son portrait, par La Tour, le pastel que le peintre avait envoyé à Môtiers par l'intermédiaire de Lenieps et de Bréguet (*Cf.* t. XI, n<sup>os</sup> 2233, 2234 et 2247) et qui s'est retrouvé dans la famille Delessert. [P.-P. P.]

Ma femme vous dit les mêmes choses et ne s'éloigne pas de vous avec moins de regret que moi. Je tâcherai de ne pas oublier le petit herbier de ma tante, comme elle a oublié ma pièce de Clavecin, mais il faut que j'attende un peu de repos et de loisir pour y travailler.

---

N<sup>o</sup> 3932.

A M. [M.-M. REY]<sup>1</sup>.

A LYON, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{7}{6}$  70<sup>2</sup>.

Depuis mon arrivée à Lyon j'ai voulu, mon cher Compère, de jour en jour vous écrire, tant pour vous remercier de votre bon souvenir que pour vous accuser la réception des deux exemplaires de votre dernier recueil et de l'année courante de la pension de ma femme ; j'en ai été toujours détourné par des survenans et par d'autres tracas. Prêt à partir pour un petit voyage, je ne veux pas du moins quitter Lyon sans vous donner et à ma chère Commère, et à ma petite filleule un petit signe de vie. Je n'ai pas en ce moment vos lettres sous les yeux pour y répondre article par article, et même je n'en aurois pas le tems. Je ne peux pas non plus vous parler de votre édition n'ayant pu la parcourir, parce qu'elle étoit en feuilles ; si vous m'eussiez envoyé ces deux exemplaires brochés, cela m'auroit donné plus de facilité à les examiner et même à les rapporter ici, au lieu que la difficulté de les porter à Lyon m'a forcé de les laisser à Bourgoin, jusqu'à ce qu'il vienne une occasion favorable de les faire relier et d'en disposer. Je vous suis obligé de m'avoir recommandé à M. Bruyset ; il a eu pour moi toutes sortes d'attentions et c'est une

1. Transcrit de l'imprimé en 1856 par Bosscha, *loc. cit.*, p. 293-294, n<sup>o</sup> 151.

2. C'est-à-dire : « 7 juin 1770. »

connaissance fort bonne à faire et fort agréable à cultiver<sup>1</sup>. Vous avez, mon cher Compère, les remerciemens, salutations et amitiés de ma femme ; faites agréer les miennes à ma chère commère et à Mademoiselle Dumoulin. J'embrasse de tout mon coeur ma filleule et son cher Papa. Si vous effectuez le voyage que vous avez projeté pour cette année, il n'est pas absolument impossible que nous nous trouvions rapprochés. Ainsi soit-il.

J. J. ROUSSEAU

1. Cf. lettre à Moultou du 30 mai 1762 (T. VII, n° 1383), où Rousseau se plaint d'un libraire de Lyon, nommé Bruysset, qui a contrefait l'*Émile*.

---

N<sup>o</sup> 3933.

A M. DE LA TOURRETTE<sup>1</sup>.

A Paris, le 17 <sup>$\frac{4}{7}$</sup> 70<sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Je voulois, Monsieur, vous rendre compte de mon voyage en arrivant à Paris; mais il m'a fallu quelques jours pour m'arranger et me remettre au courant avec mes anciennes connoissances. Fatigué d'un voyage de deux jours, j'en séjournai trois ou quatre à Dijon, d'où, par la même raison, j'allai faire un pareil séjour à Auxerre, après avoir eu le plaisir de voir en passant M. de Buffon, qui me fit l'accueil le plus obligeant. Je vis aussi à Montbard M. Daubenton le subdélégué, lequel, après une heure ou deux de promenade ensemble dans le jardin, me dit que j'avois déjà des commencemens, et qu'en continuant de travailler je pourrois devenir un peu botaniste. Mais, le lendemain l'étant allé voir avant mon départ, je parcourus avec lui sa pépinière, malgré la pluie qui nous incommodoit fort; et n'y connoissant presque rien, je démentis si bien la bonne opinion qu'il avoit eue de moi la veille, qu'il rétracta son éloge et ne me dit plus rien du tout. Malgré ce mauvais succès, je n'ai pas laissé d'herboriser un peu durant ma route, et de me trouver en pays de connoissance dans la campagne et dans les bois. Dans presque toute la Bourgogne j'ai vu la terre couverte, à droite et à gauche, de cette même grande gentiane jaune que je n'avois pu trouver à Pila. Les champs, entre Montbard et Chably, sont pleins de *bulbocastanum*, mais la bulbe en est beaucoup plus âcre qu'en Angleterre, et presque immangeable; l'*ænante fistulosa* et la coquelourde (*pulsatilla*) y sont aussi en quantité: mais n'ayant traversé la forêt de Fontainebleau que très à la hâte, je n'y ai

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Patay.

2. C'est-à-dire « 4 juillet 1770. »

en vu du tout de remarquable que le *geranium grandiflorum*, que je trouvai sous mes pieds par hasard une seule fois.

J'allai hier voir M. Daubenton au Jardin du Roi; j'y rencontrai en me promenant, M. Richard, jardinier de Trianon, avec lequel je m'empressai, comme vous jugez bien, de faire connoissance. Il me promit de me faire voir son jardin, qui est beaucoup plus riche que celui du roi à Paris: ainsi me voilà à portée de faire, dans l'un et dans l'autre, quelque connoissance avec les plantes exotiques, sur lesquelles, comme vous avez pu voir, je suis parfaitement ignorant. Je prendrai, pour voir Trianon plus à mon aise, quelque moment où la cour ne sera pas à Versailles, et je tâcherai de me fournir à l'abondance de tout ce qu'on me permettra de prendre, afin de pouvoir vous envoyer ce que vous pourriez ne pas avoir. J'ai aussi vu le jardin de M. Cochin, qui m'a paru fort beau; mais, en l'absence du maître, je n'ai osé toucher à rien. Je suis, depuis mon arrivée, tellement accablé de visites et de dîners, que, si ceci dure, il est impossible que j'y tienne, et malheureusement je manque de force pour me défendre. Cependant, je ne prends bien vite un autre train de vie, mon estomac et ma botanique sont en grand péril. Tout ceci n'est pas le moyen de reprendre la copie de musique d'une façon bien lucrative; et j'ai peur qu'à force de dîner en ville je ne finisse par mourir de faim chez moi. Mon ame navrée avoit besoin de quelque dissipation, je le sens; mais je crains de n'en pouvoir ni régler la mesure, et j'aimerois encore mieux être tout en moi que tout hors de moi. Je n'ai point trouvé, Monsieur, de société mieux tempérée et qui me convînt mieux que la vôtre; point d'accueil plus selon mon coeur que celui que, sous vos auspices, j'ai reçu de l'adorable Mélanie. S'il m'étoit donné de me choisir une vie égale et douce, je voudrois, tous les jours de la mienne, passer la matinée au travail, soit à ma copie, soit sur mon herbier; dîner avec vous et Mélanie; pourrir ensuite, une heure ou deux, mon oreille et mon coeur, des sons de sa voix et de ceux de sa harpe; puis me promener

tête à tête avec vous le reste de la journée, en herborisant et philosophant selon notre fantaisie. Lyon m'a laissé des regrets qui m'en rapprocheront quelque jour peut-être : si cela m'arrive, vous ne serez pas oublié, Monsieur, dans mes projets : puissiez-vous concourir à leur exécution ! Je suis fâché de ne savoir pas ici l'adresse de Monsieur votre frère, s'il y est encore : je n'aurois pas tardé si long-tems à l'aller voir, me rappeler à son souvenir, et le prier de vouloir bien me rappeler quelquefois au vôtre et à celui de M\*\*.

Si mon papier ne finissoit pas, si la poste n'alloit pas partir, je ne saurois pas finir moi-même. Mon bavardage n'est pas mieux ordonné sur le papier que dans la conversation. Veuillez supporter l'un comme vous avez supporté l'autre. *Vale, et me ama.*

---

N<sup>o</sup> 3934.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR  
NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Paris { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{5}{7}$  70<sup>2</sup>.

J'attendois, Madame, depuis mon arrivée le moment de vous écrire au long et plus à mon aise quand je serois un peu délivré des premiers tracassés. Dans cet intervalle j'ai eu le plaisir de voir ici Monsieur votre frère qui s'est chargé de vous

1. Transcrit de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 219-222). In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Chiffre postal 8. Pas de timbre postal. Cachet à la lyre. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : 5 juillet 1770.



onner de mes nouvelles : mais je ne puis differer plus long-  
ems à vous demander des vôtres et à vous témoigner le ten-  
re souvenir que l'aimable accueil que j'ai reçu de vous et de  
oute votre charmante famille a laissé dans mon coeur. Il  
e manquoit chez vous à la douceur de ma vie que de voir la  
emeure de ma chère Cousine un peu plus rapprochée<sup>1</sup> de la  
otre et de pouvoir vous partager mon tems ainsi que mon  
œur. C'est une bien douce tyrannie que celle de ma tante,  
e sont de petites humeurs bien attirantes que celles de ma  
rand-maman, mais comme elles ont toutes deux leur place  
ont depuis mon départ je sens bien le vide, leur chère soeur  
aussi la sienne qu'en son absence rien ne peut remplir. Mes-  
eurs vos fils de jour en jour encor plus caressants plus  
mables ont bien aussi leur part à mes regrets. Ma femme  
s approuve et les partage. Nous ignorons comment le Ciel  
u les hommes disposeront de nous : mais vous nous avez  
endu le séjour de Lyon si désirable que nos voeux ne sau-  
ient être comblés, tant que nous en vivrons éloignés.

J'ai repris ici mon ancien logement et mes anciennes  
onnoissances ; j'ai eu du plaisir à les retrouver et elles ont  
ussi marqué de la satisfaction à me revoir. A tout prendre  
habitation de Paris peut avoir pour moi ses agrémens ainsi  
ue ses avantages, et puisque ma situation présente m'en fait  
ne nécessité je m'y soumettrai sans beaucoup de peine. Ainsi  
ésolu de<sup>2</sup> m'y fixer, au moins pour un certain tems je me déter-  
mine à y faire venir mon herbier et mes effets ; et si Monsieur  
otre fils veut bien selon ses obligeantes offres m'expédier le  
out par les roulliers ou Guimbardes à l'adresse de *M. Guy  
hez Mad<sup>e</sup> la Veuve Duchesne Libraire rue S<sup>t</sup> Jaques*, je lui  
n serai obligé. Il aura la bonté de faire envelopper de toile  
irée et bien corder l'herbier qui sans cela ne supporteroit pas  
e transport non plus que les autres malles et caisses ; il vou-  
ra bien aussi donner avis de l'envoi à M. Guy ou à moi,

1. Le mot « rapprochée » est écrit au-dessus d'un autre, fortement biffé et qui  
semble être « partagée ».

2. « résolu de » est écrit au-dessus de « déterminé à », biffé.

afin qu'on fasse à tems les démarches nécessaires pour retirer le tout soit de la Douane, soit de la chambre Syndicale. Depuis longtems je me prévaus jusqu'à l'indiscretion des soins obligeans de Monsieur Boy de la Tour et des vôtres. Mais ce qui me console un peu de cette importunité est d'être sur que vous la souffrez avec plaisir.

J'écris si à la hâte que je n'ai pas même le tems de relire ma lettre. Je vous prie d'en pardonner l'inlisible griffonnage. Mon adresse est *rue Plâtrière à l'Hôtel du S<sup>t</sup> Esprit*, ne la donnez je vous prie à personne, afin que je ne sois pas accablé de lettres. Bon jour, Madame ; j'embrasse tous vos chers enfans et leur excellente Maman de tout mon coeur ; Ma femme en fait autant et avec le même zèle.

J. J. ROUSSEAU

Grand merci de la bonne provision de vin. Elle nous a fait grand bien durant la route, et nous en avons apporté jusqu'ici.

N<sup>o</sup> 3935.

A M<sup>me</sup> [DE BERTHIER]<sup>1</sup>.

Paris, le 7 juillet 1770.

Deux raisons, Madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir ; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec madame de\*\*\*. C'est à vous, Madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

s autres. Un rendez-vous au spectacle ne sauroit me convenir, parceque, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le hasard nous y conduisit en même jour, et que le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis effligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en hiver? Bonjour, Madame: donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire, vous vous tromperez rarement.

N<sup>o</sup> 3936.

A M<sup>me</sup> [DE BERTHIER]<sup>1</sup>.

Paris, le 13 juillet 1770.

Je ne puis, Madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci: je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu: car tous les engagemens pris d'avance m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; et, si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche et embarrassé ; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, surtout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade que je voudrois me rendre plus agréable : de plus, je n'ai jamais su parler, surtout quand j'aurois voulu bien dire ; et si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, Madame : voilà votre laquais ; à mardi, s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

---

N<sup>o</sup> 3937.

A MONSIEUR  
MONSIEUR BOY DE LA TOUR L'AINÉ  
A LYON<sup>1</sup>.

A Paris { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{16}{7}$  70<sup>2</sup>.

Je reconnois, Monsieur, vos attentions accoutumées dans l'avis que vous avez eu la bonté de me donner au sujet des lettres qui vous sont parvenues à mon adresse et vous devez reconnoitre ma négligence ordinaire dans le retard de ma réponse et de mes remerciemens. Je suis pourtant un peu plus excusable en ce moment qu'à l'ordinaire, vu qu'on ne me laisse pas trop disposer de mon tems. Je pense qu'il vaut mieux attendre une occasion que de m'envoyer ces lettres par

1. Transcrit de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild. (Publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 223-224.) Petit in-4<sup>o</sup> de 4 p., la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre, et le chiffre postal 8. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 16 juillet 1770. »

à poste. La lettre de Madame votre mere m'a fait le plus grand plaisir ; il me tarde de repondre à tout son contenu. En attendant, veuillez je vous prie, lui faire nos plus tendres salutations, ainsi qu'à Madame et Mesdemoiselles vos soeurs, et à Monsieur votre frère, et agréer aussi les miennes très humbles, et celles de ma femme.

J. J. ROUSSEAU

Si vous avez la bonté de m'envoyer mes malles à l'adresse de M. Guy comme j'en ai prié Madame votre mere, je vous prie de vouloir bien faire envelopper et corder l'herbier de façon qu'il ne souffre point en route.

---

N<sup>o</sup> 3938.

A MADAME DE NADAILLAC,  
ABBESSE DE GOMERFONTAINE<sup>1</sup>.

A Paris. { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{20}{7}$  70<sup>2</sup>.

Depuis mon arrivée icy, Madame, j'ai toujours espéré pouvoir exécuter, d'un jour à l'autre, le projet que j'avois fait avec ma femme d'aller vous rendre nos devoirs. Les choses se disposent de manière que le voyage en ce moment devient difficile à faire, et, pour quelque tems du moins, nous voilà réduits, quoique rapprochés de vous, à vous offrir encore de loin nos hommages. En attendant que nous puissions vous aller porter nous-mêmes, permettez, Madame, que je vous prie de vouloir bien me faire passer par une voye sûre le cahier de

1. *INÉDIT*, Transcrit d'une copie faite par M<sup>me</sup> de Nadaillac, envoyée par elle en 1778 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. Gomerfontaine est dans l'Oise, près de Trye.

2. C'est-à-dire « 20 juillet 1770 ».

*Confessions* dont vous avez bien voulu être dépositaire, et que j'ai besoin de revoir en ce moment. Pardon de cette nouvelle importunité, Madame; elle est l'effet de vos anciennes bontés pour nous, qui, j'espère, ne sont pas plus affoiblies que ma reconnoissance et mon respect.

Rue Plâtrière, à l'hôtel du S<sup>t</sup> Esprit.

N<sup>o</sup> 3939.

A M<sup>me</sup> DE NADAILLAC  
ABBESSE DE GOMERFONTAINE<sup>1</sup>.

A Paris,  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pauvres aveugles que nous sommes !} \\ \text{Ciel, démasque les imposteurs,} \\ \text{Et force leurs barbares coeurs} \\ \text{A s'ouvrir aux regards des hommes.} \end{array} \right\} 17 \frac{25}{7} 70^2.$

Je n'ai qu'un instant, Madame, pour vous accuser la réception et du paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et de l'avis par lequel vous me l'annonciez. Quand pourrai-je avec plus de tranquillité cultiver cette précieuse amitié que vous avez daigné me promettre, et vous montrer au gré de mon coeur combien je suis sensible à tous les témoignages que vous m'en avez donnés ?

1. *INÉDIT*. Transcrit d'une copie faite par M<sup>me</sup> de Nadaillac, envoyée par elle en 1778 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. C'est-à-dire « 25 juillet 1770 ».

---

N<sup>o</sup> 3940.

A M. DESBOULMIERS<sup>1</sup>.

A Paris. { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{24}{7}$  70<sup>2</sup>.

Je suis trop vieux, Monsieur, et j'ai trop d'occupations pour qu'il me soit permis de faire de nouvelles connoissances : quelque mérite qu'elles puissent avoir, les anciennes doivent sans contredit être préférées, et je suis même obligé d'élaguer celles-ci, faute de pouvoir y suffire. Ainsi quelque utile et agréable que pût m'être la vôtre, j'ai le regret de me voir hors d'état d'en profiter.

Je suis très sensible à vos attentions obligeantes dans la proposition qu'il vous a plu de faire aux comédiens italiens en ma faveur. S'ils y ont déferé, c'est uniquement par considération pour vous, & je ne dois pas accepter leur invitation, puisque je ne puis vous en rendre le foible prix que vous avez exigé à propos d'y mettre.

Je vous dois des remercimens encore pour le cadeau que vous avez la bonté de me faire de votre dernière production. Mais ce seroit abuser que de l'accepter, puisque je ne lis plus de livres, & que je n'ai que le moins possible d'habitude avec eux qui en font.

Pardon des ratures, mais l'affluence des curieux oisifs ne me permet pas de transcrire ma lettre. Je vous salue, Monsieur, très humblement.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, de Métra, à la date du 18 août 1778. [P.-P. P.]

2. C'est-à-dire : « 24 juillet 1770 ».

N<sup>o</sup> 3941.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À M. GUY]<sup>1</sup>.

Le 25 juillet 1770.

Vous me faites l'honneur de me mander, Monsieur, que *mon attachement pour mes amis, mérite les plus grands éloges*. Je ne veux pas que vous me croyez meilleure que je ne suis, ni que vous jugiez de mes procédés pour tous mes amis, par ceux que j'ai pour M. Rousseau. Il est le seul avec qui je ne compte pas. J'exige des autres encore plus que je ne leur donne, et cela est juste, ils m'ont recherchée; c'est à eux à entretenir par la continuation de leurs soins, un attachement que leurs soins ont produit. M. Rousseau est vis-à-vis de moi dans un cas tout différent. Il ne soupçonnoit pas encore mon existence que ses talens m'avoient inspiré la plus forte inclination pour lui. Il ne m'en falloit pas davantage, et je l'aurois aimé toute ma vie à mon insu, si une de mes amies ne s'étoit pas avisée de lui apprendre quelle impression ses ouvrages avoient faite sur moi. Mon amitié ne lui impose donc aucun devoir, et il seroit tout simple qu'il ne fit rien pour nourrir un sentiment qu'il n'a point ambitionné de faire naître. Mais, Monsieur, si vous voulez vous rappeler dans quels termes cet homme inimitable daigna vous écrire sur mon compte, lors du foible effort que je fis contre ses adversaires, vous conviendrez que la façon dont il reconnut mon zèle est un bienfait capable de lier pour jamais une ame susceptible de constance. Vous voyez qu'il n'y a pas tant d'héroïsme qu'il en paroît dans ma conduite envers M. Rousseau. Vous pouvez lui montrer cette lettre, Monsieur, je serois même bien aise qu'il la vît, il pourroit, comme vous, faire honneur à mon caractère de ce qui n'est qu'un effet de ma position, et quoique je sois fort sensible à l'estime, quand on ne me rend pas exactement justice, j'aime mieux qu'on reste en deçà, que d'aller au delà de la bonne opinion qui m'est due.

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales et inédites*, etc., t. II, p. 282-286.



N<sup>o</sup> 3942.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le 25 juillet 1770.

Il faut, mon ami, que je vous communique mon enchantement; je lis la *Nouvelle Héloïse* pour la sept ou huitième fois; elle m'émeut plus que la première. Que J.-J. Rousseau doit être content de lui! quel génie il faut avoir pour créer tant de caractères estimables, qui ne se ressemblent qu'en ce seul point! Pour les faire penser, parler, agir, sans que leurs traits se confondent; pour soutenir pendant si longtemps leurs différences jusque dans les plus petits détails; pour tirer d'un fonds si simple des situations si touchantes; pour se passer de l'effet des contrastes si utilement employés par tous les autres auteurs! Cependant, ces personnages si admirables ne sont point des personnages de roman, dont la perfection fatigüe: ce sont des gens sensibles, honnêtes, droits, qu'on ne peut s'empêcher de prendre pour des modèles. Tous inspirent l'émulation, parce que tous participent aux foiblesses de l'humanité. La tendre Julie, la charmante Claire, le bouillant Saint Preux, le sage Wolmar, le sublime Edouard, tous sont capables d'erreur, tous ont eu des torts, et mille fois plus de vertus qu'il n'en faudroit pour en racheter de plus grands. Mais Julie! quelle femme! avec quelle autorité elle m'enchaîne! Je l'entends, je la vois, je l'adore, ou plutôt, comme si mon âme étoit identifiée avec la sienne, j'aime, combats, triomphe, pleure, prie, souffre et meurs avec elle. Ah! je ne méritois pas que son nom me fût donné... ni qu'il me fût ôté. Quelle magnifique idée Jean-Jacques donne de l'Etre suprême, non-seulement parce qu'il en dit, mais par les talens qu'il déploie! Qui a jamais porté aussi loin l'éloquence

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales et inédites*, etc., t. II, 287-289.

du coeur? Avec lui, on pourroit se passer de principes; le sentiment suffiroit pour rendre vertueux. Mon ami, se pourroit-il que l'enthousiasme qui a produit la *Nouvelle Héloïse*, et qu'elle produit à son tour en qui la sait lire, se fût refroidi en vous? Pour moi, je ne la lis jamais, si ce n'est sans être meilleure, au moins sans desirer de le devenir. On a pourtant osé avancer que cet ouvrage unique, et destiné à toujours l'être, était imité de *Clarice*. Si cette platitude en valoit la peine, elle seroit bien aisée à réfuter; car en quoi deux ouvrages de ce genre peuvent-ils se ressembler? Ce ne peut être, je crois, que par le plan, les caractères, les incidens, les situations, la catastrophe et le style. Or, je ne vois de commun entre ceux dont il s'agit que la forme. J'aimerois autant qu'on prétendit que *les lettres de Catesby* sont imitées des *Lettres Persannes*. Voulez-vous que je vous dise, mon ami, de quoi je tire vanité, quand mes chagrins m'en laissent le courage? c'est d'avoir l'ame la plus capable de saisir les beautés que Jean-Jacques répand dans ses écrits : je disputerois cet avantage à toute la terre; je doute que lui-même les sente mieux que moi. Aussi, rien n'excite plus puissamment ma reconnaissance envers la Providence, que le bonheur d'être née dans le même siècle que lui. Adieu, mon ami; pardonnez-moi cette effusion, je n'y reviendrai plus. Je sais qu'avec plus de connoissance que personne, de ce que vaut mon héros, vous ne voulez pas qu'on le loue. Je vous jure que ce n'étoit pas mon objet; mon coeur trop plein cherchoit à déposer une partie de ses sentimens dans un coeur digne de les partager : pouvois-je ne pas choisir le vôtre?

---

N<sup>o</sup> 3943.

A. M. [M.-M. REY]<sup>1</sup>.

A Paris,	} Pauvres aveugles que nous sommes ! } Ciel, démasque les imposteurs, } Et force leurs barbares coeurs } A s'ouvrir aux regards des hommes. }	26
		Juillet
		1770.

Votre lettre du 18., mon cher Compère, m'a été remise par M. Dandiran. Je suis affligé de votre goutte. Je serois fâché que les suites me privassent du plaisir de vous voir à Paris. Vous me demandez si je m'y fixerai<sup>2</sup>. Je vous répons que je ne sais jamais aujourd'hui ce que je ferai demain.

Je vous suis obligé de l'exemplaire relié de votre dernière Edition que vous voulez bien me destiner. Il est vrai que je ne serai pas fâché de la parcourir à mon aise ; mais il n'est pas nécessaire pour cela que les volumes soient reliés, il suffit qu'ils soient cousus.

Je ne suis nullement de l'avis de ceux qui vous ont marqué que mon portrait fait par M. Liotard étoit parfaitement ressemblant, et ce ne sera sûrement pas de mon consentement que vous le ferez graver. M. de la Tour est le seul qui m'ait peint ressemblant, et je ne puis comprendre pourquoi vous voulez transmettre à un autre la commission que vous lui aviez donnée. Quoi qu'il en soit, je préférerai toujours la moindre esquisse de sa main aux plus parfaits chefs-d'oeuvre d'un autre, parce que je fais encore plus de cas de sa probité que de son talent.

1. Transcrit de l'imprimé en 1856 par Bosscha, *loc. cit.*, p. 294-295.

2. « On sait qu'il s'y est fixé. A cause de la lacune qui existe dans cette partie de l'histoire de sa vie, l'extrait suivant peut avoir quelque intérêt. Le Comte de Conzié écrit de La Haye à Rey en date du 17 Mai 1772 : *J'ai vu notre ami Jean Jacques à Paris, et avec un vrai plaisir, m'ayant assuré qu'il étoit très-content de son sort. Je l'ai trouvé plus gros que je ne l'avois jamais vu. Je ne lui desirerois autre chose pour son bonheur, sinon qu'il comparit (comprit ?) un peu plus les foibles inséparables de l'humanité et qu'il en méprisât moins la plupart des individus.* » (Note de Bosscha).

J'apprends avec grand plaisir que tout se porte bien chez vous. Je serai plus content encore en apprenant que vous vous portez bien vous-même. Saluez et embrassez de ma part vos Dames et ma petite filleule que je me réjouis fort de voir. Ma femme vous remercie et vous salue de tout son coeur.

La manière de dater que vous avez vue à la tête de ma précédente lettre et que vous voyez à celle-ci est une formule générale que depuis plusieurs mois j'emploie dans toutes mes lettres sans aucune exception. Soyez sûr que je ne daignerois pas écrire à ceux que je croirois en mériter l'application.

Bonjour, mon cher Compère, je vous salue avec amitié.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 3944.

A MONSIEUR MARTEAU  
CHEZ M. MARTEAU, AVOCAT DU ROY  
A BOULOGNE SUR MER<sup>1</sup>.

A Paris. { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{28}{7}$  70<sup>2</sup>.

Hier, Monsieur, M. Guy me remit une lettre de vous, en date du 6 février, dans laquelle vous m'annoncez un ouvrage que je n'ai point reçu et dont par conséquent je ne puis vous parler<sup>3</sup>. Je suis fâché que vous ne jouissiez pas d'une bonne

1. Transcrit en 1897 de l'original autographe que m'a communiqué M. A. Espines, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. Plus tard, en 1906, M. Brédif a publié un fac-similé de cette lettre dans son ouvrage : *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau étudié dans sa vie et ses écrits*. [Th. D.]

2. C'est-à-dire « 28 juillet 1770. »

3. Cet ouvrage est, sans doute, le *Songe d'Irus, ou le Bonheur, conte en vers, à Jean Jacques Rousseau, suivi de Silvestre, conte en prose, de quelques Apologues*, etc. A Paris, chez J. P. Costard, libraire, M. DCCLXX, in-8<sup>o</sup> de [11-] 16-112-6 p., avec une dédicace de 9 p. à J.-J. Rousseau.

santé; la mienne s'est assez bien rétablie. J'attribue en grande partie son dérangement précédent à un travail pour lequel je n'étois point né, auquel je me suis livré pendant une douzaine d'années et qui m'échauffoit le sang; depuis six ans que j'y ai pour jamais renoncé, mon estomac s'est rétabli et mes incommodités sont devenues très supportables. Profitez de mon exemple et ne vous livrez pas immoderement à des genres de travaux inutiles, et souvent aussi nuisibles qu'ingrats. Bon jour, Monsieur; je suis bien aise que vous ne m'ayez pas oublié. Pour moi, je me souviendrai toujours de vous avec plaisir. Je vous salue de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Ne faites aucune attention à la bizarrerie de ma date. C'est une formule générale, que j'emploie avec tous ceux à qui j'écris sans exception.

[François-Joseph Marteau, né à Boulogne-sur-Mer en 1732, fit la connaissance de Jean-Jacques en 1761. *Voy. T. VI, p. 108-113.* Il existe une notice sur lui (Boulogne, 1847, in-8, par François Morand).]

---

N<sup>o</sup> 3945.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le 2 août 1770.

Quoi ! mon cher Jean-Jacques, vous êtes à Paris depuis près d'un mois, logé presque à ma porte, sans prendre aucun arrangement pour me procurer le bonheur de vous voir, sans me donner la plus légère marque de souvenir ! Qui peut m'attirer une aussi accablante froideur ? Si vous étiez un homme ordinaire, je n'aurois point de question à vous faire. Mais comment oser vous interpréter, vous qui différez autant du général par vos idées, que par vos talens et vos vertus ? Si j'avois suivi

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales et inédites, etc.*, t. II, p. 290-293.

mon penchant, au premier bruit de votre arrivée, je vous aurois dit avec quelle joie j'apprenois (quoique ce ne fût pas par vous) que vous jouissiez d'un embonpoint qui ne vient qu'avec la santé. La crainte de vous déplaire m'a retenue ; et puis, combien une amie telle que moi se seroit trouvée déplacée au milieu des importuns qui vous ont assailli ! Si je n'ai pas rempli vos intentions, mon cher Jean-Jacques, c'est faute de les avoir connues ; j'ai cru m'y conformer, en ne me permettant pas la moindre plainte dans la lettre que je vous ai fait remettre par M. Guy ; cette discrétion ne m'a pas réussi, sans doute, parce que rien ne doit me réussir... Cette réflexion double d'amertume, quand c'est vous qui me forcez à la faire. Mon ami, votre indifférence m'humilie vis-à-vis du petit nombre de gens qui savent à quel point je vous suis attachée : j'espère du moins que c'est moi qu'elle humilie, c'est le moins mauvais effet qu'elle puisse produire ; mais cet effet est cruel pour une âme aussi fière que sensible. Si, sans le vouloir, sans le savoir même, j'ai mérité de perdre votre bienveillance, ne me la rendez pas ; mais daignez m'apprendre mes torts : on n'envoie point un criminel au supplice sans lui lire son arrêt. Si, au contraire, sans que vous ayez rien à me reprocher, ma personne et mes sentimens vous sont devenus désagréables, ayez la générosité de me le dire : il y a moins d'inhumanité à assommer quelqu'un d'un coup de massue, qu'à le tuer à coup d'épingles. Mais, quelque parti que vous preniez, mon ami, n'oubliez jamais que je vous aime assez pour ne rien exiger de vous, et trop pour n'en rien attendre.

Au cas que votre indisposition contre moi soit assez forte pour vous inspirer une réponse dure, de grâce n'en chargez verbalement mon laquais ; c'est le même que dans un temps plus heureux j'envoyai à *Montmorenci* : il a assez de jugement pour que le changement de votre ton tire à conséquence dans son esprit, et je suis plus jalouse de l'estime de mon laquais que de celle d'un pair de France.

N<sup>o</sup> 3946.

A MONSIEUR  
MONSIEUR BOY DE LA TOUR L'AINÉ  
RUE DE LA FONT

A LYON <sup>1</sup>.

A Paris, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{14}{8}$  70 <sup>2</sup>.

Samedi dernier, Monsieur, je receus mon petit bagage que vous avez pris la peine de m'envoyer, et le surlendemain, je receus aussi avec la petite lanterne le paquet de lettres que vous me marquez n'avoir pu me faire passer plustot, faute d'occasions. Je sens bien, Monsieur, tous les embarras qu'ont dû vous donner ces envois et j'en suis reconnoissant comme je le dois. J'apprends avec grand plaisir que vous êtes en bonne santé ainsi que toute votre famille et que vous pensez à moi avec votre bonté ordinaire. Il n'y a pas de jour que je ne profite d'écrire à Madame votre Mère et à mes chères Cousine et tante ; mais quelque distraction vient toujours à la traverse m'empêcher d'avoir ce plaisir. J'ai du moins celui de parler souvent d'elles et de vous avec Monsieur votre Oncle qui est mon voisin et qui me donne des nouvelles de la famille. Nous offrons ma femme et moi nos hommages à tout ce qui la compose et nous vous prions, Monsieur, d'agrèer nos salutations.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild. (Publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 224-225) Petit in-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre et le chiffre postal 8. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 14<sup>e</sup> août 1770 ».

---

N<sup>o</sup> 3947.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR  
NÉE ROGUIN  
A LYON <sup>1</sup>.

Paris, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{27}{8}$  70 <sup>2</sup>.

C'est trop prolonger mes torts, Madame, il faut enfin vous donner un petit signe de vie ; encore ne sera-ce pas une réponse en règle, parce qu'il me faudroit pour retrouver vos lettres, mêlées dans la multitude, plus de tems qu'on ne m'en laisse pour y répondre. J'ai du moins eu le plaisir d'avoir souvent de vos nouvelles par Monsieur votre frère et j'espère qu'il vous aura donné quelquefois des miennes. Comme nous n'avons qu'une seule chambre ma femme et moi, je suis livré sans refuge à tous ceux qui m'obsèdent et qui tâchent de ne pas me laisser un moment de liberté, et j'ai bien de la peine à leur dérober de tems en tems quelque minute pour vous écrire en bonne fortune. Je compte dans le courant de la semaine changer de chambre, et me ménager dans celle où je passe un petit réduit dans lequel, si ces terribles gens ne viennent pas m'y forcer, je serai un peu plus maitre de moi. En attendant, Madame, recevez et tous les vôtres les assurances de mon tendre souvenir. Je voudrois écrire à ma chère Cousine avant son départ car ce n'est plus le tems où son amitié prévenoit ma négligence et m'en faisoit honte ; je vou-

1. Transcrit de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. H. de Rothschild. (Publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 226-228.) In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la lyre et le chiffre postal 8. [Th. D.]

2. C'est-à-dire : « 27 août 1770 ».



drois écrire à ma tante, et acquiter en partie les dettes que ses charmantes agaceries ont fait faire à mon coeur. Je suis arriéré de tout plein de devoirs qui me sont plus agréables que faciles à remplir. Suppléez de grace par vos soins bienfaisans à ma volonté sans effet prémièrement auprès de vous qui m'êtes si bonne, et auprès de tous les vôtres qui partagent vos sentimens. Ma femme qui partage les miens envers vous et votre famille me reproche de remplir si mal ses devoirs et les miens et vous envoie les plus tendres salutations. Recevez les avec bonté ainsi que les miennes et croyez que vôtre accueil caressant, vos soins empressés, votre amitié nous ont fait une impression qui ne s'effacera de notre vie. Voila des arrivans ; il faut finir en vous embrassant de tout mon coeur.

J'ai accusé à Monsieur Boy de la Tour la reception de mes effets et lettres. Aidez-moi je vous supplie à lui faire agréer mes remerciemens des peines qu'il est bien voulu donner pour cela.

---

N<sup>o</sup> 3948.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le 2 septembre 1770

On me dit de votre part, la première fois que j'envoyai chez vous, mon cher ami, que vous me verriez *aussitôt que la chose seroit possible*. Quoique j'aie lieu de craindre qu'elle ne le soit jamais, et que vous n'ayez chargé mon laquais de cette réponse que par déférence pour la prière que je vous faisois de ne rien vous permettre vis-à-vis de lui, qui dérogeât à vos anciennes bontés pour moi, je crois devoir vous prévenir que

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales et inédites*, etc., t. II, p. 294-298.

je pars le 10 pour la campagne, où je compte passer deux mois.

Votre conduite m'afflige, mon cher Jean-Jacques, non que, tout bien considéré, elle m'annonce la perte des droits que vous m'avez donnés sur votre coeur. Vous n'aimez personne plus que moi : j'en suis sûre, puisque vos sentimens dépendent de ceux qu'on a pour vous, et vous me l'avez dit. Mais il est cruel d'avoir sans cesse à lutter contre les apparences, et d'être obligé de se rappeler ce qu'un ami a dit, pour ne pas se désoler de ce qu'il fait. Peut-être aussi pensez-vous que je devrois aller vous voir. Je me le dois du moins à moi-même, puisque j'en ai le plus grand desir, et que je ne trouve la force d'y résister que dans la crainte d'être importune, à vous que toute distraction contrarie, et à M<sup>me</sup> Rousseau de qui je n'ai pas l'honneur d'être connue. Ecrivez-moi un mot qui contienne votre consentement, et l'indication des heures où je vous serai le moins incommode ; et vous verrez si je respecte d'autres barrières que celles que votre volonté met entre nous. Ce seroit même la façon de nous rapprocher qui favoriseroit le mieux mes vues. Vous savez que j'ai fait mystère à toutes mes connoissances de la correspondance dont vous m'avez honorée ; c'est mon secret : plus sensible que vaine, j'aime mieux en jouir que de m'en glorifier. Si vous daignez m'admettre à votre société, et venir chez moi, quelque rarement que ce puisse être, on le saura ; il faudra bien donner une origine à notre liaison ; personne ne croiroit que vous fussiez venu me chercher ; et tout ce qui m'entoure sait assez quel cas je fais de votre mérite, pour trouver tout simple que l'envie de vous connoître m'ait conduite chez vous. Quant à la distinction que vous m'accorderiez, en répondant à mes prévenances, elle feroit trop d'honneur à votre âme pour étonner personne. D'ailleurs, je me flatte de ne pas vous disconvenir : je n'ai jamais eu de prétention à la réputation de femme d'esprit, et j'en ai moins que jamais ; tout ce qui pouvoit m'en donner s'est concentré dans mon coeur ; toutes mes idées sont des souvenirs funèbres, tous mes sentimens sont des regrets ;

la bonté est le seul des dons de la nature que le chagrin n'ait pas altéré en moi, et vous ne pouvez trouver chez moi d'autre plaisir que celui d'adoucir mes peines. Malgré tout cela, il y a quelque chose de si extraordinaire dans ce qui se passe entre nous, que j'attends avec bien plus d'inquiétude que d'espérance l'effet de la tentative que je me permets. Ne m'avoir pas donné signe de vie depuis le 4 juillet 1769, quoique je vous aie écrit sept lettres, dont plusieurs contenoient des détails alarmans ! L'amour est sujet à ces révolutions, mais l'amitié... je m'y perds. Mon ami, si cet inconcevable silence est une épreuve, elle est superflue, longue et douloureuse ; mais, dùt-elle ne jamais finir, et m'affecter toujours de même, elle ne triomphera point de la constance de mon attachement pour vous.

N<sup>o</sup> 3949.

A M<sup>me</sup> [DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE]<sup>1</sup>.

Paris, 17 $\frac{4}{9}$ 70<sup>2</sup>.

Je n'accepte point, Madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et les vôtres ne pourroient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes, suffiroit pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail seroit superflu. Agréez, Madame, je vous supplie mes salutations et mon respect.

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. C'est-à-dire : « 4 septembre 1770 ».

N<sup>o</sup> 3950.

M<sup>me</sup> [DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le 8 Septembre 1770.

Mon cher Jean-Jacques, bien sûre de n'avoir pas mérité que vous passassiez avec moi, du ton le plus affectueux au ton le plus froid, je ne vous demande pas la cause de ce changement, je la devine ; je vous plains et je gémis de ce que les plus mauvais effets résultent des actions les plus louables.

Des trois raisons que vous me donnez de m'exclure de chez vous, il n'y en a qu'une d'admissible : la gêne que j'y porterois. Ma visite vous gêneroit ! elle ne vous gêna pas lorsque vous séjourniez au Temple. Eh ! mon ami, en changeant d'état, avez-vous donc changé d'âme ? N'êtes-vous plus cet homme sensible qui m'écrivait le 3 janvier 1769 : « Mon coeur ne peut cesser d'être plein de vous. Je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées ; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence et le tems ne peuvent prescrire ; et, soit qu'il me reste un peu ou beaucoup de tems à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir. »

Ce langage me préparoit-il à celui que vous me tenez ? Quoi qu'il en soit, mon ami, vous ne voulez pas que j'aïlle chez vous. Il est juste qu'à cet égard vos intentions soient suivies ; mais il l'est aussi que vous ne croyiez pas que je puisse mettre quelque chose en balance avec le plaisir de vous voir. Si j'avois eu le choix, j'aurois préféré de pouvoir me débarrasser de questions importunes, en répondant : *J'ai été chez lui, il a bien voulu revenir chez moi.* Mais les inconvéniens que je trouvois à vous recevoir, ont disparu devant l'inconvénient

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Lettres originales et inédites*, etc., t. II, p. 299-301.

bien plus grand de rompre tout commerce avec vous. Venez, mon cher Jean-Jacques, je serai chez moi lundi et mardi (ne devant partir que mercredi). Si on vous y voit, si on s'en étonne, je ne suis comptable de ma conduite à personne. De plus, j'ai si bien renoncé à garder secret de notre correspondance, que je suis violemment tentée de la rendre publique. J'ai soigneusement gardé toutes les lettres que j'ai reçues de vous, et les copies de toutes celles que je vous ai adressées. Je vais à la campagne m'occuper de les mettre en ordre ; à mon retour, je serai en état de les donner à l'impression ; et je pourrai même y joindre le petit ouvrage que la détention de M. Guy m'empêcha de mettre au jour. Cette démarche me donnera du ridicule aux yeux des sots (malheur d'opinion au-dessus duquel il faut savoir se mettre) ; mais aussi elle assurera le succès de quelques-uns de mes efforts. Si je n'ai pu prolonger la durée de l'amitié qui nous a unis, du moins je parviendrai à en éterniser les témoignages, le néant n'étant point à redouter pour un recueil dont vous aurez écrit une partie et fourni la matière de l'autre. Toutefois, mon ami, quelque riant que paraisse ce projet, je ne l'effectuerai certainement point, si vous me dites que vous ne l'agréez pas ; car votre tranquillité m'est aussi précieuse à présent, qu'elle me l'étoit quand vous vous intéressiez à la mienne. Je vous l'ai déjà dit, rien ne me détachera de vous. Vous avez beau, avec vos vers, votre date hiéroglyphique, votre épithète de *madame*, votre protocole autrefois inusité entre nous, vouloir me placer dans la classe générale, mes sentimens m'en tireront toujours ; toujours j'occuperai votre coeur ou votre mémoire ; l'un pour votre satisfaction, ou l'autre pour votre tourment.

---

N<sup>o</sup> 3951.

A M. DE LA TOURRETTE <sup>2</sup>.

A Paris, le 17  $\frac{8}{9}$  70<sup>2</sup>.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je ne voulois, Monsieur, m'accuser de mes torts qu'après les avoir réparés ; mais le mauvais tems qu'il fait et la saison qui se gâte me punissent d'avoir négligé le Jardin du Roi tandis qu'il faisoit beau, et me mettent hors d'état de vous rendre compte, quant à présent, du *plantago uniflora*, et des autres plantes curieuses dont j'aurois pu vous parler si j'avois su mieux profiter des bontés de M. de Jussieu. Je ne désespère pas pourtant de profiter encore de quelque beau jour d'automne pour faire ce pèlerinage, et aller recevoir, pour cette année, les adieux de la syngénésie : mais, en attendant ce moment, permettez, Monsieur, que je prenne celui-ci pour vous remercier, quoique tard, de la continuation de vos bontés et de vos lettres, qui me feront toujours le plus vrai plaisir, quoique je sois peu exact à y répondre. J'ai encore à m'accuser de beaucoup d'autres omissions pour lesquelles je n'ai pas moins besoin de pardon. Je voulois aller remercier Monsieur votre frère de l'honneur de son souvenir, et lui rendre sa visite ; j'ai tardé d'abord, et puis j'ai oublié son adresse. Je le revis une fois à la comédie italienne ; mais nous étions dans des loges éloignées, je ne pus l'aborder, et maintenant j'ignore même s'il est encore à Paris. Autre tort inexcusable ; je me suis rappelé de ne vous avoir point remercié de la connoissance de M. Robinet, et de l'accueil obligeant que vous m'avez attiré de lui. Si vous comptez avec votre serviteur, il restera trop insolvable ; mais puisque nous sommes en usage, moi de faillir, vous de pardonner, couvrez encore cette

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. C'est-à-dire « 8 septembre 1770 ».

fois mes fautes de votre indulgence, et je tâcherai d'en avoir moins besoin dans la suite, pourvu toutefois que vous n'exigiez pas de l'exactitude dans mes réponses, car ce devoir est absolument au-dessus de mes forces, surtout dans ma position actuelle. Adieu, Monsieur ; souvenez-vous quelquefois, je vous supplie, d'un homme qui vous est bien sincèrement attaché, et qui ne se rappelle jamais sans plaisir et sans regret les promenades charmantes qu'il a eu le bonheur de faire avec vous.

On a représenté Pygmalion à Montigny ; je n'y étois pas, ainsi je n'en puis parler. Jamais le souvenir de ma première Galathée ne me laissera le desir d'en voir une autre.

---

N<sup>o</sup> 3952.

A M. [M.-M. REY] <sup>1</sup>.

Paris, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares coeurs } 17  $\frac{2}{9}$  70<sup>2</sup>.  
A s'ouvrir aux regards des hommes. }

J'ai reçu, mon cher Compère, l'exemplaire magnifiquement relié que vous m'avez fait passer, qui contient le recueil de mes écrits et de ceux de mes adversaires. Vous avez fait là une dépense dont je vous fais mes remerciemens de tout mon coeur, mais que je trouve cependant déplacée. J'ai fait la grande entreprise de relire tout ce recueil encore une fois en ma vie, mais je ne l'exécuterai probablement que cet hiver.

Puisque vous vouliez me faire graver, projet qui du reste n'a jamais été de mon goût, j'ai pensé qu'il valoit mieux que vous n'eussiez ressemblant que défiguré ; c'est pour cela que j'ai préféré M. de la Tour comme incapable de se prêter aux ma-

1. Transcrit de l'imprimerie en 1856 par Bosscha, *loc. cit.*, p, 296-297.

2. C'est-à-dire : 9 septembre 1770.

noeuvres qui ont guidé le pinceau de Ramsay et les crayons de Liotard.

C'est pour s'amuser à m'impatisier qu'on fait courir le bruit que je travaille à un dictionnaire de botanique, à un opéra, à que sais-je quoi. J'ai pris le parti de les laisser dire sans me fâcher et sans même prendre la peine de les démentir.

J'apprends avec bien du déplaisir que la fièvre a encore repris Madame Rey. Nous entrons dans la saison des fièvres ; il seroit bien cruel que la sienne lui durât jusqu'à l'entrée de l'hiver ; je lui conseille autant d'exercice qu'elle en pourra faire : c'est le meilleur moyen de renvoyer ce mauvais hôte. Vous ne doutez pas, mon cher Compère, du plaisir que j'aurai à vous voir avec ma filleule ; mais vous ne devez consulter pour le tems que la convenance de votre santé et de vos affaires. Adieu, mon cher Compère, je vous embrasse et ma chère commère à qui je souhaite un prompt rétablissement ; embrassez aussi pour moi la petite. Ma femme vous remercie et vous salue. Mille amitiés à Mademoiselle Dumoulin.

---

N<sup>o</sup> 3953.

A M. DE SAINT-GERMAIN<sup>1</sup>.

Paris, { Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs  
Et force leurs barbares coeurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes. } 17  $\frac{17}{9}$  70<sup>2</sup>.

J'ai bien reçu, Monsieur, et votre dernière lettre du 5 septembre et la précédente réponse dont vous m'aviez honoré ; de même, depuis quelque tems, celle que vous aviez eu la bonté de m'écrire à Lyon au sujet du fermier de Monquin, et

1. Transcrit le 20 octobre 1914 de la copie manuscrite conservée à la Bibliothèque publique de Genève, ms. f. 237, p. 81-83.

2. C'est-à-dire « 17 septembre 1770 ».



où j'ai vu avec bien de la reconnoissance les soins que vous avez bien voulu prendre pour confondre ce misérable. Je suis pénétré, Monsieur, je vous assure, de retrouver toujours en vous les mêmes bontés ; et l'assurance qu'elles sont à l'épreuve du tems et de l'éloignement, et de l'astuce des hommes, me rendra toujours cher le séjour de Bourgoïn, qui m'a valu un bonheur dont je sens bien le prix, et que je cultiverai autant qu'il dépendra de moi. Il est vrai, Monsieur, que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et solitaire qui convient à mon humeur. Mais je n'ai pas été jusqu'ici assez heureux pour pouvoir souvent satisfaire au Jardin du roi l'ardeur qui ne s'est jamais attiédie en moi d'en connoître les richesses : je n'ai pu encore y aller que deux fois, tant à cause du grand éloignement que de mes occupations, qui me retiennent chez moi les matinées, à quoi se joint depuis quelque tems une fluxion assez douloureuse, qui m'empêche absolument de sortir ; ma femme en a eu dans le même tems une toute semblable, et nous nous sommes gardés mutuellement. Elle est mieux à présent, et nous réunissons nos actions de grâces pour l'obligeant souvenir de Mad<sup>e</sup> de St-Germain, à qui nous vous supplions l'un et l'autre de faire agréer nos respects. Vous connoissez, Monsieur, les sentimens que nous vous avons voués : ils sont inaltérables comme vos vertus, et je voudrois bien que vous me prouvassiez combien vous y comptez, en me donnant ici quelque commission, par laquelle je pusse vous prouver à mon tour mon zèle à vous obéir et vous complaire.

---





*F. Bonneville del et sculp.*

Librairie Armand Colin, Paris.

J. DUVAL DÉPREMEÇONIL

(Né à Pondichéry le 5 Décembre 1745

Député à l'Assemblée Nationale, décapité le 18 avril 1794 an II).

Dessiné et gravé par F. Bonneville. (T. XVIII).



## APPENDICE

« EXTRAITS DE LA TRADUCTION ITALIENNE DES LETTRES DE  
BJÆRNSTAEL, PROFESSEUR À UPSAL. »<sup>1</sup>

Paris, le 1 sept. 1770.

Je veux vous écrire une petite lettre sur un grand homme, M. Jean-Jacques Rousseau. Il arriva à Paris vers la fin de juin, comme je vous en aurai dit un mot dans ma dernière lettre. J'ai fait avec lui une connoissance aussi étroite qu'il est possible de la faire avec un philosophe si bizarre. Il s'occupe de l'étude des plantes avec cette vivacité et cette ardeur qui caractérisent toutes ses actions. A la première visite que je lui fis, il me demanda si j'avois appris la botanique : je lui répondis que M. Linné m'en avoit donné quelques leçons. Il se leva et me dit d'une voix très animée : « Vous connoissez donc mon maître et mon précepteur, le grand Linné ! Si vous lui écrivez, saluez-le de ma part, et *mettez-moi à genoux devant lui* (ce sont ses propres paroles) ; dites-lui que je ne connois pas sur la terre de plus grand homme que lui ; que je lui suis redevable de ma santé et de ma vie même. » Et il ajouta plusieurs autres choses très fortes, et qui montraient sa haute estime pour le plus grand botaniste du monde. Ensuite M. Rousseau me fit voir la *Philosophie botanique*, et me dit : « Dans ce livre, il y a plus de sagesse que dans les plus grands in-folio ; on n'y trouve pas un mot qui ne soit absolument nécessaire : c'est tout le contraire de vos livres du Nord, qui sont toujours trop chargés d'érudition. » Un si grand éloge dans la bouche de Rousseau étoit la chose à laquelle je m'at-

1. Transcrit de l'imprimé le 14 décembre 1811 dans le *Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*), p. 3-4. [P.-P. P.]

tendois le moins ; car, en général, il parle peu, et n'est pas prodigue de louanges ; mais le nom de Linné l'avoit fait sortir de son caractère. Il me demanda si je croyois qu'une lettre de lui feroit plaisir à M. Linné, ajoutant qu'il vouloit lui en écrire une et me la confier. Je l'assurai que M. Linné ne pourroit recevoir de Paris une lettre qui lui fût plus agréable, et je le priaï de ne pas oublier l'engagement qu'il venoit de prendre. Cette circonstance est fort remarquable ; car M. Rousseau n'aime point à écrire des lettres, et même il ne lit pas celles qui lui sont adressées. Une fois, je lui demandai s'il en avoit reçu une de mes amis qui, j'en étois très sûr, lui avoit écrit, et je le lui nommai : il me répondit qu'il ne se souvenoit point de son nom ; que d'ailleurs il n'avoit point le temps de lire les milliers de lettres qui lui arrivoient, et encore moins d'y répondre ; qu'il lui faudroit pour cela entretenir cinq ou six secrétaires qui lui coûteroient beaucoup d'argent.

Comme on m'avoit dit que M. Rousseau se proposoit de composer un livre de botanique, je lui demandai un jour si cela étoit vrai. Il m'assura que non, et ajouta qu'il y avoit une grande différence entre être maître et être disciple ; que l'usage actuel étoit de commencer par enseigner les autres avant que d'apprendre pour soi-même, mais qu'il ne vouloit pas s'y conformer. « Je suis, dit-il, élève de M. Linné, et je m'en fais honneur. » Je voulus savoir ce qu'il pensoit de M. Adanson. Il me dit que M. Adanson et Crantz en Allemagne avoient appris de M. Linné tout ce qu'ils savoient, et qu'ensuite ils avoient eu l'ingratitude de dire du mal de leur maître. « Au reste, continua-t-il, il y a en France beaucoup de botanistes linéens », et il m'en nomma quelques uns de Lyon, de Montpellier et d'autres villes ; j'en ajoutai un de Rouen, que je connoissois.

Je lui parlai aussi de son Emile ; je lui dis que j'avois appris dans ce livre une foule d'excellentes choses ; que cependant je le priois de m'excuser, si je n'étois pas en tout de son avis ; que lui-même m'avoit enseigné à douter. Il me

répondit qu'il estimoit plus un homme qui doutoit, comme moi, que celui qui adoptoit toutes ses idées ; que cette méthode d'éducation étoit très difficile et demandoit l'autorité d'un père<sup>1</sup>.

M. Rousseau vient d'épouser M<sup>lle</sup> le Vasseur, qui étoit sa gouvernante, et avoit pris de lui, dans ses maladies, les soins les plus tendres : il a voulu l'en récompenser. Elle est déjà d'un certain âge, et il est aisé de voir qu'il l'a prise pour autre chose que pour sa beauté. Elle n'est pourtant pas sans agréments : elle a de la franchise dans les manières et l'on voit qu'elle a pour son mari un très vif attachement.

M. Rousseau aura bientôt cinquante-neuf ans, car il est né en 1712. Je ne l'aurois jamais cru si âgé, s'il ne me l'avoit dit lui-même : il semble infiniment plus jeune. Sa taille est moyenne, et plutôt petite et trapue que grande : ses yeux sont noirs et pleins de feu. Il tient toujours la tête penchée d'un côté, et en général, il baisse la vue ; mais quelquefois il lance à la dérobée de vifs regards. Il a le visage plein, bien fait et avenant. Ses manières sont aimables et gracieuses, quoique sa voix soit forte et son parler véhément.

Il va herboriser avec M. de Jussieu ; et, en général, la botanique est sa principale occupation. Cependant, je l'ai vu quelquefois copier de la musique ; et je lui disois que je ne concevois pas comment, original en tout comme il l'étoit, il pouvoit copier la production des autres. Il témoigne en toute occasion un souverain mépris, une vive aversion pour les François, et s'irrite de leur grande estime pour la musique italienne.

Il s'amuse à jouer aux échecs, et après sa partie, il va souvent au café de la Régence, dans le voisinage du palais du duc d'Orléans. Un jour j'avois fait le projet de jouer avec lui, pour voir s'il étoit au jeu aussi grand philosophe que le roi Theodoric, dont Sidonius a dit : *Theodoricus rex Gothorum in bonis jactibus tacet, in malis ridet, in ventris iras-*

1. « Il faut remarquer que M. Bjoernstaël voyageait avec le jeune baron de Rudbeck, dont il étoit gouverneur » (Note du rédacteur).

*citur, in utrisque philosophatur*<sup>1</sup>. M. Rousseau avoit déjà commencé une partie avec quelqu'un ; elle dura jusqu'à neuf heures du soir ; et je n'avois pas le loisir de rester davantage. Il réfléchit quelque temps entre les coups, puis il place sa pièce vite et sans tâtonner : ce qui est assez caractéristique. En tout je le trouve semblable au roi Théodoric, si ce n'est qu'en jouant il ne rit jamais.

Son père se nommait Isaac Rousseau, et sa mère Suzanne Bernard. Il porte deux anneaux ornés de pierres, l'un au petit doigt de la main droite, l'autre à celui de la main gauche. Sur l'un est gravé, en lettres arabes, le nom de son père ; sur l'autre, celui de sa mère. Son père les fit faire dans le temps qu'il étoit négociant à Constantinople<sup>2</sup>.

Il ne fait pas grand cas de Genève, sa patrie. Une fois, je lui dis que j'avois l'intention d'y aller, et je le priai de me charger de ses commissions ; il me répondit qu'il n'avoit conservé de relation d'amitié avec aucun Genevois ; et on pouvoit bien deviner qu'il n'en avoit jamais eu.

Au reste M. Rousseau a dernièrement donné de la bonté de son coeur une preuve qui lui fait honneur. Vous savez que quelques gens de lettres de Paris et d'autres villes se sont réunis pour élever une statue à M. de Voltaire ; vous savez aussi comment M. de Voltaire a traité M. Rousseau : néanmoins M. Rousseau a voulu être des souscripteurs, et il a contribué pour deux louis, somme considérable dans la position où il se trouve. D'autres pourront voir, dans cette conduite, le résultat d'un orgueil adroit et secret ; moi qui ne sais point l'art de fouiller dans les replis des coeurs, je prends la chose pour ce qu'elle paroît, c'est à dire en bonne part. D'ailleurs, il n'y a point de vertu, point de noble action que l'on ne puisse mésinterpréter et appeler du nom de quelque vice.

1. « Appolin. Sidon. epist 2 » (*Note du rédacteur*).

2. « L'expression n'est pas exacte : « Mon père, dit J. J. dans ses *Confessions*, « après la naissance de mon frère unique partit pour Constantinople, où il étoit « appelé, et devint horloger du sérail » (*Note du rédacteur*).



Ferney, 1<sup>er</sup> octobre 1773.

..... Voltaire est jaloux de ce que J. J. Rousseau a eu la générosité de donner pour cette statue, le denier de la veuve, eux à trois louis d'or <sup>1</sup>.

M. Durey de Morsan<sup>2</sup>, qui, demeure à Ferney, avait dans sa chambre un portrait de M. Rousseau, placé au dessous d'un crucifix, et en bas, il avoit écrit ce distique :

*Ante meos oculos pendet tua, Russe tabella :  
Pendentis colitur sic mihi forma Dei.*

Un jour qu'il étoit absent, M. de Voltaire entra par hasard dans cette chambre, et, ayant aperçu les deux vers, il effaça sur le champ le dernier, et y substitua celui-ci :

*Sed cur non pendet vera figura viri ?*

M. Durey n'eut pas de peine à reconnoître la plume causée de Voltaire, mais il se tut, et ne fit pas semblant d'avoir remarqué le changement fait à son distique.

Ω.

1. « On voit par les lettres de Voltaire qu'il ne vouloit pas recevoir la souscription de Rousseau. « Je persiste, écrit-il à d'Alembert, dans la prière que je vous a faite de rendre à Jean Jacques sa remise ; c'est l'avis de M. Saint Lambert. Je ne peux voir cet homme dans la liste à côté de vous et de M. de Choiseul. » L'avis de d'Alembert et de quelques amis de Voltaire étoit d'accepter, et ils avoient raison. Dans une autre lettre, Voltaire, dont l'orgueil se trouvoit humilié par celui de Jean Jacques, désapprouve leur politesse et demande encore que l'argent soit rendu. On ignore le parti que prit d'Alembert : sa réponse, s'il en fit une, n'est pas imprimée, que je sache, et Voltaire ne dit plus rien » (*Note du rédacteur*).

2. « Bjoernstaël, qui avoit fait connoissance chez Voltaire avec Durey, nous apprend qu'il étoit le véritable auteur du testament politique d'Alberoni, publié par Meurbert. Durey, par besoin d'argent, en avoit vendu le manuscrit à cet ex-capucin ; et depuis il en réclama la propriété dans le Journal encyclopédique de 1762 ou 1763. Durey est encore auteur des *Anecdotes pour servir à l'histoire de l'Europe*, imprimées furtivement chez Duchêne en 1757, et de quelques ouvrages dramatiques, le *Voyage de l'Amour*, la *Statue animée*, les *Amours du Docteur Lanternon*. Son *Procès du Diable*, dit Bjoernstaël, n'est pas encore imprimé. Il travaille actuellement à une vie de M. de Voltaire. » Ces détails, perdus dans le livre peu connu de Bjoernstaël, avoient, je crois, échappé jusqu'ici à nos bibliographes » (*Note du rédacteur*).

---



## TABLE

---

	Pages.
3750. A M. Liotard, herboriste à Grenoble, Bourgoïn, le 7 novembre 1768. . . . .	1
3751. A M. Boy de la Tour l'ainé. Bourgoïn le 9. 9 <sup>bre</sup> 1768. . . . .	2
3752. A M. de Saint-Germain. Bourgoïn, le 9. 9 <sup>bre</sup> 1768. . . . .	4
3753. Saint-Germain à Rousseau. [vers le 9 nov. 1768]. . . . .	5
3754. A M. [le marquis de Beffroi]. Ce samedi [12 novembre 1768].	6
3755. A M. le marquis de Beffroi. [vers la fin de 1768]. . . . .	6
3756. A M. de St Germain. Bourgoïn le 13. 9 <sup>bre</sup> 1768. . . . .	7
3757. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. Bourgoïn 14. 9 <sup>bre</sup> 1768.. . . . .	8
3758. A M. le comte de Tonnerre. Bourgoïn, le 16 novembre 1768.	9
3759. A M. Moultoü. Bourgoïn, le 21. 9 <sup>bre</sup> 1768. . . . .	10
3760. A M. Du Peyrou. Bourgoïn, le 21 nov. 1768. . . . .	12
3761. A M. Laliaud. Bourgoïn, le 28 novembre 1768.. . . . .	14
3762. A M <sup>me</sup> la présidente Verna. Bourgoïn, le 2 décembre 1768. . .	15
3763. A M. [Moultoü]. Bourgoïn le 12 X <sup>bre</sup> 1768.. . . . .	16
3764. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. Bourgoïn le 12 X <sup>bre</sup> 1768. . . . .	19
3765. A M. Boy de la Tour l'ainé. Bourgoïn le 13. X <sup>bre</sup> 1768. . . . .	20
3766. A M. [Du Peyrou]. Bourgoïn, le 19 X <sup>bre</sup> 1768. . . . .	22
3767. A M. [Laliaud]. Bourgoïn, le 19 décembre 1768. . . . .	26
3768. A M. [Liotard]. Bourgoïn le 23. X <sup>bre</sup> 1768.. . . . .	29
3769. A M. Pierre Clappier fils. Bourgoïn, le 23 X <sup>bre</sup> 1768.. . . .	31
3770. [M <sup>me</sup> de La Tour de Franqueville à Rousseau]. Le 27 décembre 1768.. . . . .	33
3771. A M. Moultoü. A Bourgoïn le 30 X <sup>bre</sup> 1768. . . . .	34
3772. [R. Davenport à Rousseau]. 1 <sup>er</sup> janvier 1769. . . . .	36
3773. A M. Tissot. Bourgoïn, janvier 1769.. . . . .	37
3774. A M <sup>me</sup> de La Tour [de Franqueville]. Bourgoïn, le 3 janvier 1769.. . . . .	41
3775. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. Bourgoïn 6 [janvier 1769]. . . . .	42
3776. A M. Clappier fils. Bourgoïn le 6 janvier 1769. . . . .	42
3777. A M. Beauchâteau, Bourgoïn, le 9 janvier 1769. . . . .	43
3778. A M <sup>me</sup> de Lessert. 9 janvier 1769.. . . . .	43
3779. A M. Du Peyrou. Bourgoïn le 12 janvier 1769.. . . . .	44
3780. A M <sup>me</sup> de Lessert. Bourgoïn ce 13 janvier 1769. . . . .	47
3781. A M. de Franquières. 15 janvier 1769. . . . .	48
3782. A M. de Franquières. 25 mars 1769. . . . .	63
3783. [M <sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau]. Le 15 janvier 1769. . . . .	64

3784.	A M. Laliaud. A Bourgoïn le 16 janvier 1769. . . . .	66
3785.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Bourgoïn, le 17 janv <sup>r</sup> . 1769. . . . .	66
3786.	A M. Du Peyrou. A Bourgoïn le 18 janvier 1769. . . . .	66
3787.	A M. Laliaud. A Monquin, le 18 janvier 1769. . . . .	7
3788.	A M. [M.-M. Rey]. A Monquin le 31 janvier 1769. . . . .	7
3789.	A M. [Tissot]. A Monquin le 1 <sup>er</sup> février 1769. . . . .	7
3790.	A M <sup>me</sup> [Boy de la Tour]. A Monquin, le p <sup>r</sup> . février 1769. . . . .	7
3791.	A M. [Daniel] Roguin. Monquin, [12 ou 13] février 1769. . . . .	7
3792.	A M. Laliaud. A Monquin, le 4 février 1769. . . . .	8
3793.	A M <sup>me</sup> [Boy de la Tour]. Ce 8. fev <sup>r</sup> . 1769. . . . .	8
3794.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 13 fev <sup>r</sup> . 1769. . . . .	8
3795.	A M. Moulou. A Monquin, le 14 fev <sup>r</sup> . 1769. . . . .	8
3796.	A M. Du Peyrou. Monquin, 28 février 1769.. . . . .	9
3797.	[Du Peyrou à Rey]... 6 mars 1769.. . . . .	9
3798.	A M <sup>me</sup> de Lessert... A Monquin le 3 mars 1769. . . . .	9
3799.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 17 mars 1769. . . . .	9
3800.	A M. Davenport. A Monquin le 17 mars 1769. . . . .	9
3801.	A M <sup>me</sup> Guyenet. A Monquin le 17 mars 1769. . . . .	9
3802.	A M. Laliaud. A Monquin le 17 mars 1769. . . . .	9
3803.	A M. l'abbé Borin. A Monquin le 19 mars 1769. . . . .	10
3804.	A M <sup>me</sup> de la Tour [de Franqueville]. A Monquin, le 23 mars 1769. . . . .	10
3805.	A M. Du Peyrou. A Monquin, le 31 mars 1769.. . . . .	10
3806.	[M <sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau]. Le premier avril 1769. . . . .	10
3807.	A M. Beau-Château. Bourgoïn, le 4 avril 1769. . . . .	10
3808.	Le prince de Conti à Rousseau. Ce mercredi 5 avril 1769. . . . .	10
3809.	A M. Clappier fils. A Monquin, le 17 avril 1769. . . . .	10
3810.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 18 avril 1769. . . . .	10
3811.	A M. Du Peyrou. Monquin 21 avril 1769. . . . .	10
3812.	A M. [M.-M. Rey]. A Monquin, le 27 avril 1769. . . . .	10
3813.	A M. Du Peyrou. Ce 19 Mai 1769.. . . . .	11
3814.	A M. Clappier, fils. A Monquin, le 26 mai 1769. . . . .	11
3815.	A M. [Gouan]. A Bourgoïn, 28 mai 1769.. . . . .	11
3816.	A M. le Prince de Conti. Bourgoïn, le 31 mai 1769. . . . .	11
3817.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. à Monquin par Bourgoïn, le 2 juin 1769. . . . .	11
3818.	A M <sup>me</sup> de Lessert. Ce 6 juin 1769.. . . . .	11
3819.	A M. [M.-M. Rey]. A Monquin le 11 juin 1769. . . . .	11
3820.	A M. Du Peyrou. Ce 12 juin 1769. . . . .	12
3821.	A M. Boy de la Tour l'aîné. A Monquin le 12 juin 1769.. . . .	12
3822.	Le prince de Conti à Rousseau. Ce vendredi 16 juin [1769]. . . . .	12
3823.	A M <sup>me</sup> de la Tour [de Franqueville]. A Monquin, le 19 juin 1769. . . . .	12
3824.	A M <sup>me</sup> [Boy de la Tour]. Ce 23 juin 1769. . . . .	12
3825.	[M <sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 23 juin 1769. . . . .	12
3826.	A M <sup>me</sup> de la Tour [-de Franqueville]. A Monquin, le 4 juillet 1769. . . . .	12

3827. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 9 juillet 1769. . . . .	128
3828. A M. le marquis de Beffroi. [juillet 1769]. . . . .	130
3829. [Le prince de Conti à Rousseau]. Ce Vendredy, 10 heures et demie du soir [14 juillet 1769]. . . . .	131
3830. A M. Du Peyrou. A Nevers, le 21 juillet 1769. . . . .	131
3831. A M. le Marquis Beffroi. Ce samedi 31 juillet 1769. . . . .	132
3832. A M <sup>me</sup> de Lessert. A Monquin le 3 août 1769. . . . .	133
3833. A M. *** [le gouverneur de Bourgoin?]. A Monquin, ce 12. [août 1769] après-midi. . . . .	134
3834. A M. Du Peyrou. Monquin, le 12 août 1769. . . . .	135
3835. A M <sup>me</sup> Rousseau. Monquin ce samedi 12 août 1769. . . . .	137
3836. A M <sup>me</sup> [la duchesse de Portland]. A Bourgoin le 21 août 1769. . . . .	142
3837. A M. Laliaud. A Monquin, le 27 août 1769.. . . .	145
3838. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin, le 29 Aoust 1769. . . . .	146
3839. A M. Clappier fils. A Monquin, le 31 aoust 1769. . . . .	147
3840. [Le Prince de Conti à Rousseau]. 2 septembre 1769. . . . .	149
3841. A M. [le comte de Laurencin]. A Monquin le 6 7 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	150
3842. A M. l'abbé Borin. Le vendredi soir [8 septembre 1769].. . . .	151
3843. A M. Moultou. A Monquin, le 8. 7 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	152
3844. A M. [Du Peyrou]. A Monquin, le 16. 7 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	153
3845. A M. le Marquis de Beffroi. 26 [septembre 1769]. . . . .	156
3846. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 19. 7 <sup>bre</sup> 1769.. . . .	156
3847. Lalande à G.-L. Le Sage [reçue le 30 <sup>e</sup> sept. 1769].. . . .	159
3848. A M. [Gouan]. A Monquin, le 6. 8 <sup>bre</sup> 1769.. . . . .	159
3849. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 6. 8 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	164
3850. [M <sup>me</sup> De la Tour de Franqueville à Rousseau]. De Rungis, le 7 octobre 1769. . . . .	166
3851. A M. [le comte de Laurencin]. Monquin, le 10 octobre 1769. . . . .	167
3852. A M. Boy de la Tour l'ainé. A Monquin, le 20. 8 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	170
3853. A M <sup>me</sup> de Lessert. A Monquin, le 25 octobre 1769. . . . .	171
3854. A M <sup>me</sup> [de Berthier]. Monquin, le 28 octobre 1769. . . . .	174
3855. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 31. 8 <sup>bre</sup> 1769.. . . .	175
3856. A M. Richard [de Montenac]. Ce mercredi 1 <sup>er</sup> 9 <sup>bre</sup> [1769] très à la hâte.. . . .	176
3857. A M <sup>me</sup> de Lessert. A Monquin, le 3 Novembre 1769. . . . .	177
3858. [M <sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau]. Le 8 novembre 1769. . . . .	180
3859. A M. Du Peyrou. Monquin, le 15 9 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	181
3860. A M. [M.-M. Rey]. A Monquin par Bourgoin, le 23 9 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	183
3861. A M. Laliaud. A Monquin, le 30 9 <sup>bre</sup> 1769. . . . .	186
3862. A M <sup>me</sup> [de Berthier]. A Monquin, par Bourgoin, le 7. X <sup>bre</sup> 1769. . . . .	188
3863. A M. [de Rosières]. Ce 10. X <sup>bre</sup> 1769. . . . .	190
3864. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin, le 14 X <sup>bre</sup> 1769. . . . .	190
3865. A M. de la Tourrette. A Monquin, le 17 dec. 1769. . . . .	192
3866. A M <sup>me</sup> la duchesse de Portland. A Monquin le 21 dec. 1769. . . . .	195
3867. A M. Gouan. A Monquin, le 26 décembre 1769. . . . .	:99

3868. A M. [de Rosières]. A Monquin, le 26 X <sup>b</sup> re 1769. . . . .	202
3869. M <sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau. Le 30 décembre 1769. . . . .	203
3870. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Monquin le 2 janvier 1770. . . . .	203
3871. A M. Moulto. A Monquin le 9 Janvier 1770. . . . .	204
3872. A M. du Peyrou. A Monquin, 7 janvier 1770. . . . .	205
3873. A M. De Lessert. A Monquin le 12 Janv <sup>r</sup> 1770. . . . .	207
3874. A M. Framery, le 15 janvier 1770. . . . .	209
3875. A M. [de Berthier]. A Monquin, le 17 janvier 1770. . . . .	211
3876. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 22 janvier 1770.. . . . .	215
3877. A M. de la Tourrette. Monquin, le 26 janvier 1770. . . . .	217
3878. A M <sup>me</sup> [de Berthier]. A Monquin, le 2 février 1770. . . . .	220
3879. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. fevrier 1770.. . . . .	222
3880. A M <sup>me</sup> de Lessert. [9] février 1770. . . . .	224
3881. A M <sup>me</sup> Goncerut. Monquin fevrier 1770. . . . .	226
3882. A M. l'abbé Maydiou. Monquin, par Bourgoïn, 9 février 1770.	227
3883. A M. Moulto. 9 fevrier 1770. . . . .	231
3884. A M. de Saint-Germain. 26 fevrier 1770.. . . . .	233
3885. Saint Germain à Rousseau. 28 fevrier 1770. . . . .	262
3886. A M. de Saint-Germain. 28 février 1770. . . . .	265
3887. A M. de Cesarges. Monquin [février 1770]. . . . .	267
3888. A M. Du Peyrou. 28 février 1770.. . . . .	268
3889. A M. l'abbe M[aydiou]. 28 février 1770.. . . . .	271
3890. [Gagnière à Rousseau]. 13 février 1770. . . . .	273
3891. A M. Gagnière. 13 fevrier 1770. . . . .	274
3892. Gagnière à Rousseau. le 6 mars 1770.. . . . .	275
3893. A M. le marquis de Condorcet. 16 fevrier 1770. . . . .	276
3894. A M. de Belloy. 19 février 1770. . . . .	277
3895. A M. de la Tourrette. 22 février 1770. . . . .	280
3896. A M. de Saint-Germain. 26 fevrier 1770. . . . .	283
3897. A [M <sup>me</sup> Delessert]. mars 1770. . . . .	285
3898. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 7 mars 1770. . . . .	287
3899. A M <sup>me</sup> de Lessert, 9 mars 1770. . . . .	289
3900. A M. de Belloy. 12 mars 1770.. . . . .	291
3901. A M. de S <sup>t</sup> Germain. [Mars 1770].. . . . .	296
3902. [Saint Germain à Rousseau]. Le 16 mars 1770. . . . .	299
3903. A M. le Marquis de Beffroi. 14 mars 1770. . . . .	301
3904. A M. le marquis de Beffroi. 16 mars 1770. . . . .	301
3905. A M. l'abbé M. 14 mars 1770. . . . .	302
3906. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 14 mars 1770. . . . .	306
3907. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 16 mars 1770. . . . .	307
3908. A M <sup>me</sup> de B[erthier]. 16 mars 1770. . . . .	309
3909. A M. de la Tourrette. 16 mars 1770. . . . .	311
3910. [M <sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau]. le 25 mars 1770.	312
3911. A M <sup>me</sup> de Lessert. 26 mars 1770. . . . .	314
3912. A M. Moulto. 28 mars 1770. . . . .	316
3913. A M <sup>me</sup> [Delessert]. 2 avril 1770. . . . .	320
3914. A M. Laliaud. A Monquin, le 4 avril 1770. . . . .	321

915.	A M. Moultou. Monquin 6 avril 1770. . . . .	322
916.	A M. [le marquis de Beffroi]. Monquin 6 avril 1770. . . . .	326
917.	A M. Frédéric Dutens. Lyon 17 avril 1770. . . . .	328
918.	A M. de Saint-Germain. Lyon 19 avril 1770. . . . .	328
919.	A M. Roguin. Lyon, 27 avril 1770. . . . .	329
920.	Le Dr Tronchin à Ch. Bonnet. [Paris] 12 mai 1770. . . . .	331
921.	A M. [William Constable]. 16 mai 1770. . . . .	331
922.	A M <sup>me</sup> [Delessert], Lyon, 26 mai 1770. . . . .	332
923.	A M <sup>me</sup> [Boy de la Tour]. [26 mai (?) 1770]. . . . .	334
924.	A M <sup>me</sup> de Lessert. Ce samedi matin [mai 1770] . . . . .	334
925.	A M. de La Tourrette. Lyon le 2 juin 1770 . . . . .	336
926.	Voltaire à M. de la Tourette. 23 <sup>e</sup> juin 1770. . . . .	336
927.	A M. de St Germain. 3 juin 1770. . . . .	337
928.	[Saint-Germain à Rousseau]. 6 juin 1770 . . . . .	338
929.	A M. Granger. [juin 1770 ?] . . . . .	339
930.	A M. Du Peyrou. 7 juin 1770. . . . .	340
931.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 7 juin 1770. . . . .	341
932.	A M. [M.-M. Rey]. 7 juin 1770 . . . . .	342
933.	A M. de La Tourrette, 4 juillet 1770. . . . .	344
934.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 5 juillet 1770. . . . .	346
935.	A M <sup>me</sup> de Berthier. 7 juillet 1770. . . . .	348
936.	A M <sup>me</sup> de Berthier. 13 juillet 1770. . . . .	349
937.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 16 juillet 1770. . . . .	350
938.	A M <sup>me</sup> de Nadaillac. 20 juillet 1770. . . . .	351
939.	A M <sup>me</sup> de Nadaillac. 25 juillet 1770 . . . . .	352
940.	A M. Desboulmiers. 24 juillet 1770. . . . .	353
941.	M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Guy. 25 juillet 1770. . . . .	354
942.	M <sup>me</sup> de la Tour de Franqueville à Rousseau. 25 juillet 1770. . . . .	355
943.	A M. Rey. 26 juillet 1770. . . . .	357
944.	A M. Marteau. 28 juillet 1770. . . . .	358
945.	M <sup>me</sup> De La Tour-de Franqueville à Rousseau. 2 août 1770. . . . .	359
946.	A M. Boy de la Tour l'aîné. 14 août 1770. . . . .	361
947.	A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. 27 août 1770. . . . .	362
948.	[M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. le 2 septembre 1770. . . . .	363
949.	A M <sup>me</sup> [de la Tour-de Franqueville]. 4 septembre 1770. . . . .	364
950.	M <sup>me</sup> [de la Tour de Franqueville à Rousseau]. le 8 septembre 1770. . . . .	366
951.	A M. de la Tourrette. 8 septembre 1770. . . . .	368
952.	A M. [M.-M. Rey]. 9 septembre 1770. . . . .	369
953.	A M. de Saint-Germain. 17 septembre 1770. . . . .	370

## APPENDICE

Extraits de la traduction italienne des lettres de Bjørnstaël, professeur à Upsal. . . . .	373
---	-----

TABLE DES PLANCHES

I. J.-J. Rousseau herborisant. . . . .	<i>En frontispice.</i>
II. Bernard de Jussieu. . . . .	113
III. Antoine Gouan. . . . .	114
IV. Grimm. . . . .	252
V. Voltaire . . . . .	336
VI. J. Duval Deprémesnil. . . . .	372

---



## INDEX DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS CE DIX-NEUVIÈME TOME

- DANSON (Michel) [Aix-en-Provence, 1727-Paris, 1806], p. 374.
- LEMBERT (Jean LE ROND, dit d') [1717-1783], p. 20, 246, 253, 303, 377.
- RGAND DE RENALDIE (Daniel), p. 37.
- ALZAC (J.-L. GUEZ DE) [Angoulême, 1594-1655], p. 251.
- ARRIAT, p. 1.
- AUDEAU (abbé), p. 91.
- EAUCHATEAU, p. 43, 104.
- EFFROI (marquis de), p. 6, 130, 132, 156, 301, 326.
- EFFROI (marquise de), p. 301.
- EFFROI (chevalier de), fils des précédents, p. 301, 326.
- ELLOY (Pierre-Laurent BUIRETTE, dit DORMONT DE) [7 novembre 1727-Paris, 5 mars 1775], p. 277, 280, 291.
- ERTHIER (Etienne-François de), chevalier, seigneur de Bisy, dit le comte DE BERTHIER, p. 174.
- ERTHIER (M<sup>me</sup> de), née Louise-Rose RABAUD DE LA CHAUSSADE, [mariée au précédent le 25 novembre 1765], p. 174, 188, 211, 220, 309, 348, 349.
- ERTIN (Georges), p. 176.
- ERNSTAEEL, p. 373, 375.
- FOILEAU - DESPRÉAUX (Nicolas) [Paris, 1636-1711], p. 251.
- FOISSONNADE (Jean-François) [Paris, 1774-Passy, 1857], p. 323.
- FOONNET (Charles) [Genève, 1720-1793], p. 331.
- BORIN (abbé), p. 100, 151.
- BORNET (Edouard), p. 134.
- BOSSCHA, p. 72, 93, 109, 110, 119, 120, 183, 342, 357, 369.
- BOTTENS (de), p. 330.
- BOUFFLERS-RIVEREL (comtesse de), née Marie-Charlotte-Hippolyte DE CARPET DE SAUJON [Paris, 5 septembre 1724-Rouen, 28 novembre 1800], p. 238, 253.
- BOURGELAT, p. 20, 21.
- BOUTAREL (D<sup>r</sup> M.), p. 176.
- BOY DE LA TOUR (M<sup>me</sup> Pierre), née Juliane-Marie ROGUIN (Lyon, 21 novembre 1716-Yverdon, 15 septembre 1780), p. 2, 19, 40, 42, 68, 70, 74, 78, 84, 95, 107, 117, 121, 125, 146, 156, 164, 170, 171, 175, 190, 203, 215, 222, 269, 287, 328, 330, 334, 340, 341, 346, 361, 362.
- BOY DE LA TOUR l'aîné, banquier à Lyon, fils de la précédente, p. 2, 20, 121, 170, 175, 346, 348, 350, 361, 363.
- BOY DE LA TOUR (Maurice) [Môtiers, 1862-Neuchâtel, 21 août 1930], p. 43, 47, 94, 118, 133, 171, 177, 222, 224, 285, 289, 306, 307, 314, 320, 332, 334.
- BRÉDIT, p. 358.
- BRÉGUET (H.), p. 341.
- BRUNETIÈRE (Vincent-de-Paul-Ferdinand) [Toulon, 1849-Paris, 1906]. de l'Académie française, p. 323.
- BRUYSET, p. 342.

- BUFFON (Georges-Louis LECLERC DE) [Montbard, 1707-1778], p. 344.
- CARTOUCHE (Louis-Dominique) [Paris, 1693-rompu à Paris en 1721], p. 302.
- CATINAT (Nicolas) [Paris, 1637-1712], maréchal de France, p. 279.
- CATON, p. 57.
- CERJAT, p. 71.
- CÉSARGES (de), propriétaire de Rousseau à Monquin, p. 267.
- CÉSARGES (M<sup>me</sup> de), p. 78, 107, 267.
- CHABERT (S.), p. 323.
- CHAILLET (colonel), p. 86, 175.
- CHARAVAY (Etienne), p. 100, 190, 202.
- CHARAVAY (Noël), p. 150, 151, 274.
- CHAZERON, p. 155.
- CHOISEUL (Etienne-François duc de) [1719-1785], p. 116, 233, 239, 249, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 336.
- CLAPPIER (D<sup>r</sup> Pierre), chirurgien, p. 33.
- CLAPPIER (Pierre), fils du précédent [Grenoble, 1740-Noyarey, 1818], p. 1, 30, 31, 33, 42, 106, 112, 147, 219.
- CLAPPIER (M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup>), p. 42, 106, 112, 147.
- CLUSIUS, p. 184.
- COCHIN, p. 345.
- COINDET (François) [Genève, 12 novembre 1734-Genève, 28 mai 1809].
- COLUMNA (Fabius), p. 160.
- CONDORCET (M. - J. - Antoine - Nicolas CARITAT, marquis de) [Ribemont, 1743-Bourg-la-Reine, 1794], p. 276.
- CONSTABLE (William) [1721-1791], honorable gentleman anglais, à Lyon, p. 331, 332.
- CONSTABLE (colonel Cecil CHICHESTER-), p. 321.
- CONSTANTIN (Comte de), p. 6, 130, 132, 156, 301.
- CONTI (Louis-François DE BOURBON, prince de) [Paris, 13 août 1713-Paris, 12 août 1776], p. 10, 14, 17, 27, 34, 70, 104, 105, 115, 122, 131, 149, 154, 253.
- CONZIÉ (François-Joseph, comte de Charras et des Charmettes, baron de Scientrier et de Saint-Romain, dit Comte de), p. 110, 183, 255, 357.
- CORRÈGE (Antonio ALLEGRI, dit LE) [Corregio, 1494-1534], p. 159.
- COSTAR (J.-P.), libraire à Paris, p. 358.
- COTTIN (Paul), p. 176.
- COURTOIS, p. 35, 36, 331, 332.
- CRANTZ, p. 161, 162, 201, 374.
- CURTIS (Lewis-P.), p. 328.
- CURZAY (de), p. 70, 297.
- DANDIRAN, p. 73, 357.
- DARDIER (Charles), pasteur à Nîmes, p. 276.
- DASTIER, p. 165.
- DAUBENTON (L.-J.-Marie) [Montbard, 1716-Paris, 1800], p. 344, 345.
- DAVENPORT (Richard) [mort le 7 mai 1771], p. 14, 35, 36, 96.
- DAVENPORT (Phoebé) [née en 1766], petite-fille du précédent, p. 36.
- DE BURE (Guillaume-François) [1731-1782], libraire à Paris, p. 160.
- DELAGRÉE, p. 339.
- DELESSERT (Etienne), p. 118, 133, 173, 179, 208, 223.
- DELESSERT (M<sup>me</sup> Etienne), née Madeleine-Catherine BOY DE LA TOUR [mariée au précédent le 19 octobre 1766], p. 3, 43, 47, 94, 118, 121, 133, 171, 177, 186, 207, 224, 285, 289, 306, 314, 320, 332, 334, 346.
- DELESSERT (Jules-Jean-Jacques), leur fils [baptisé le 4 juin 1764, mort en bas âge], p. 94, 118.
- DELESSERT (Benjamin), p. 224, 225.
- DELESSERT (François), p. 224.
- DENIS (M<sup>me</sup>), nièce et gouvernante de Voltaire, p. 336.
- DÉMOCRITE, p. 246.
- DESBOULMIERS (J.-Aug.-Julien) [1731-1771], auteur de *l'Histoire du Théâtre-Italien*, p. 353.
- DESCARTES (René) [La Haye en Touraine, 1596-Stockholm, 1650], p. 205.
- DIDEROT (Denis) [Langres, 1713-Paris, 1784], p. 54, 239, 244, 245, 246, 251, 252, 298.
- DILLENIUS (J.-J. Dillen, dit) [Darmstadt, 1687-1747], botaniste, p. 2.
- DIODATI (M<sup>me</sup> Aloys), née EYNARD, p. 37, 75.
- DIOGÈNE, p. 54.
- DOMBEY, p. 11, 114, 162.
- DUCHESNE (V<sup>ve</sup>), libraire à Paris, rue St Jacques, p. 280, 347.
- DUCLOS (Charles PINEAU-) [1704-1772], p. 14.
- DUCOIN (Auguste), p. 190, 202.
- DUMOULIN (M<sup>lle</sup>), p. 110, 184, 185, 343, 370.

- DU PELLOUX (vicomte), p. 296.
- DU PEYROU (Pierre-Alexandre) [Suri-  
nam, 7 mai 1729-Neuchâtel, 13 no-  
vembre 1794], p. 12, 14, 22, 26, 44,  
66, 69, 70, 71, 73, 81, 83, 84, 92,  
93, 99, 102, 108, 110, 111, 122, 125,  
131, 135, 141, 145, 153, 181, 186,  
195, 205, 206, 268, 311, 322, 340,  
351, 352.
- DU PEYROU (M<sup>me</sup> Henriette), femme du  
précédent, p. 153.
- DUREY DE MORSAN, p. 377.
- DUTENS (Louis), pasteur à Londres,  
p. 328.
- DUTENS (Frédéric), négociant à Londres,  
cousin du précédent, p. 328.
- ENGEL-GROS (Frédéric), p. 100.
- EROSTRATE, p. 246.
- ESCHERNY (François-Louis d') [Neu-  
châtel, 1723-1815], p. 175, 182.
- ESPINE (A.), p. 358.
- EURIPIDE, p. 323.
- EYNARD (Charles), p. 38, 39, 76.
- FAUGNES, p. 253.
- FAUJAS DE SAINT-FONDS, p. 30.
- FAURE, p. 114.
- FÉNÉLON, p. 279.
- FLOURENS, p. 224.
- FRANGUIÈRES (de), p. 48, 63, 89.
- FRAMERY, p. 209.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME I [roi de Prusse  
de 1713 à 1740], p. 302.
- FRÉDÉRIC II [Berlin, 14 janvier 1712-  
Potsdam, 1786], roi de Prusse, fils du  
précédent, p. 24.
- FRÉRON (Elie-Catherine) [1719-1776],  
p. 82, 93, 297.
- FUCHS, libraire à Paris, p. 1.
- GAGNEBIN, p. 24, 25, 132, 136.
- GAGNIÈRE, p. 273, 275.
- GARCIN, p. 324.
- GEORGE III [1738-1820], roi d'Angle-  
terre, p. 98, 100.
- GIRARDIN (R. de), p. 29, 30.
- GODET (Philippe) [Neuchâtel, 1859-  
1922], p. 43, 47, 118, 133, 171, 177,  
222, 224, 285, 289, 306, 314, 320,  
332, 334.
- GOLOWKIN (M. et M<sup>me</sup>), p. 76.
- GONCERUT (M<sup>me</sup> Isaac-Henri), née  
Susanne ROUSSEAU, tante de Jean-  
Jacques Rousseau [1673-11 novembre  
1774], p. 224, 226.
- GOUAN (Antoine) [Montpellier, 1733-  
1821], directeur du jardin des Plantes  
de Montpellier, p. 11, 113, 114,  
159, 192, 199, 219, 281, 319.
- GRANGER (M.), p. 339.
- GRANGER (ou le granger de Monquin)  
[probablement le même que le pré-  
cédent], p. 337, 338, 339.
- GRANVILLE, p. 36, 96.
- GRASSET, de l'Académie des Sciences et  
lettres de Montpellier, p. 199.
- GRÉMIAN (M<sup>me</sup> de), p. 10, 34, 87.
- GRIMM (Frédéric-Melchior) [1723-19 dé-  
cembre 1807], p. 238, 239, 241,  
251, 253.
- GROU (le P.), jésuite [1731-1803],  
p. 185.
- GUETTARD, p. 161.
- GUY, libraire à Paris, rue St Jacques,  
p. 43, 255, 347, 351, 354, 358, 360, 367.
- GUYENET (Abraham), p. 98.
- GUYENET (M<sup>me</sup>), née Isabelle d'IVERNOIS,  
p. 98.
- HALDIMAND, p. 253.
- HALLÉR (Albert de) [Berne, 1708-1777],  
p. 131, 136, 162, 195.
- HUME (David) [1711-1776], p. 195,  
253, 254, 256, 317.
- IVERNOIS (François-Henri d') [1722-  
1778], p. 84, 85, 112, 191.
- JANSEN (Albert), p. 6, 130, 132, 156,  
177, 301, 326, 329.
- JEANNET, cabaretier à Pontarlier, p. 253.
- JEANNIN, p. 46, 132.
- JÉSUS-CHRIST, p. 61, 88.
- JOVY (Ernest), p. 159.
- JUNET, directeur des Postes à Pontarlier,  
p. 111, 181.
- JUSSIEU (Bernard de) [Lyon, 1699-Patis,  
1777], p. 113.
- JUSSIEU (Antoine-Laurent) [Lyon, 1748-  
Paris, 1836], neveu du précédent,  
p. 375.
- KEITH (George), dit MYLORD MARÉCHAL  
[1685-1778], p. 8, 27, 78, 175.
- KLUPPFEL, p. 241.
- LA FONTAINE (Jean de) [Château-Thierry,  
17 juillet 1621-Paris, 13 avril 1695],  
p. 317.
- LA FOSSE (de), p. 114.
- LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS  
DE) [Bourg en Bresse, 1732-1807],  
p. 159.
- LALIAUD, p. 14, 26, 28, 66, 67, 70, 81,  
145, 186, 321.

- LAMBERT (le chevalier), p. 191, 287.  
 LARNAGO (M<sup>me</sup> de), p. 241.  
 LA TOUR (Maurice-Quentin de) [Saint-Quentin 1704-Saint-Quentin, 1778], p. 318, 341, 357, 369.  
 LATOUR, frères, barbiers de Rousseau à Bourgoin, p. 158, 164, 165.  
 LA TOUR DE FRANQUEVILLE (M<sup>me</sup> ALISSAN DE LA TOUR, soit M<sup>me</sup> de), née Marie-Anne MERLET DE FOUSSONNE et DE FRANQUEVILLE [Paris, 7 novembre 1730-St Mandé, 6 septembre 1789], p. 33, 41, 64, 101, 103, 124, 127, 128, 129, 166, 180, 203, 312, 354, 355, 363, 365, 366.  
 LA TOURRETTE, conseiller de la cour des monnaies, à Lyon, p. 32, 192, 199, 217, 280, 311, 336, 344, 368.  
 LAURENCIN (Jean-Espérance-Blandin, comte de) [1732-1812], p. 150, 151, 167.  
 LAURENCIN (comtesse de), femme du précédent, née Julie d'ASSIER DE LA CASSAGNE), p. 151.  
 LA SALLE (de), p. 20, 21.  
 LE CHAMBRIER (la Commandante), mère de Du Peyrou, p. 22, 23, 69, 92, 102, 106.  
 LEMASLE (Victor), p. 207.  
 LE MERCIER DE LA RIVIÈRE, p. 91.  
 LENIEPS (Toussaint-Pierre) [1694-1774], p. 255, 341.  
 LÉONIS, p. 157.  
 LESAGE (Georges-Louis), fils [1734-1803], p. 159.  
 LE TOURNEUR (P.) [Valognes, 1736-Paris, 1788], p. 245.  
 LEVASSEUR (Marie-Thérèse) [Orléans, 21 septembre 1721-Le Plessis-Belleville, 12 juillet 1801], femme de J.-J. Rousseau, p. 3, 65, 68, 74, 83, 84, 86, 96, 97, 98, 100, 101, 109, 110, 131, 134, 135, 137, 145, 159, 164, 171, 173, 175, 176, 178, 183, 184, 185, 191, 228, 229, 301, 319, 335, 375.  
 LEWIS, p. 97.  
 LINNÉ (Charles) [Rashult, 2 mai 1707-Upsal, 10 janvier 1778], p. 112, 113, 160, 161, 182, 373, 374.  
 LIGHTFORT (John) [1602-1675], p. 323.  
 LIOTARD, herboriste à Grenoble [mort en 1796], p. 1, 2, 29, 37, 106, 114, 147, 357.  
 LIOTARD (Jean-Étienne) [Genève, 1702-Genève, 1790], peintre, pastellite et graveur, p. 370.  
 LOCKE (John) [Wrington, près Bristol, 1632-Oates, 1704], p. 50.  
 LUC (S<sup>t</sup>), p. 61.  
 LUXEMBOURG (la maréchale, duchesse de), née Madeleine-Angélique DE NEUVILLE-VILLEROY [Paris, 27 octobre 1707-Paris, 24 janvier 1787], p. 105, 238, 253.  
 LUZE (de), p. 107, 175.  
 MARGENCY, p. 239.  
 MARTEAU, avocat du roi, Boulogne-sur-Mer, p. 358.  
 MARTEAU (François-Joseph) [né à Boulogne-sur-Mer en 1732], p. 358, 359.  
 MARY-LAFON, p. 101.  
 MATTHIEU (S<sup>t</sup>), p. 61.  
 MAYDIEU (abbé), précepteur du fils du duc de Villequier, p. 227, 271, 302.  
 MÉLANIE X., amie de M. de La Tourrette, p. 345.  
 MÉRIADEC (le petit), p. 202.  
 MERINGEAUX, p. 17.  
 MÉTRA, p. 353.  
 MÉURBERT, p. 377.  
 MEYER-COHEN, p. 329.  
 MEYNIER, p. 134, 151.  
 MÉRON (chevalier de), p. 301.  
 MILLIN (A.-L.), p. 1, 2.  
 MIRABEAU (Victor Riquetti, marquis de) [1715-1789], p. 90, 91, 340.  
 MOLLOY (Dr), p. 176.  
 MOULTOU (Paul-Claude) [Montpellier, 24 novembre 1731-Coinsins, 10 juin 1787], p. 10, 12, 16, 34, 35, 87, 88, 89, 90, 129, 152, 204, 231, 236, 319, 322, 324, 325.  
 MOULTOU (M<sup>me</sup> Paul), p. 11, 12, 18, 152, 319.  
 MOULTOU (Pierre), fils des précédents [Genève, 14 août 1758-Pralies, près Trélex, 1821], p. 89, 152, 322.  
 MOÏSE, p. 62.  
 MUSSET-PATHAY (Victor-Donatien de Musset, dit) [1768-1832], p. 9, 12, 15, 43, 44, 48, 63, 69, 70, 92, 102, 104, 108, 115, 120, 131, 135, 137, 141, 153, 174, 192, 205, 217, 241, 267, 268, 272, 273, 278, 280, 302, 309, 311, 344, 348, 349, 368.

- NADAILLAC (M<sup>me</sup> de), abbesse de Gomerfontaine, p. 351, 352.
- NANON la coquetière, marchande de beurre, œufs et volailles, p. 68, 95, 191.
- NUNEHAM (lord), p. 36, 98.
- PÉRIAL, directeur des postes à Bourgoïn, p. 178.
- PETITPIERRE (Alphonse), p. 98.
- PIERPONT-MORGAN (J.), p. 329.
- PLATON, p. 61, 185.
- PONCET, p. 119.
- PORTLAND (Mrs. CAVENDISH-BENTINCK, duchesse de), p. 142, 145, 172, 191, 195, 287, 324.
- PYRRHUS, p. 257.
- QUERENET, p. 16, 17, 18.
- RABAUD DE LA CHAUSSADE, seigneur de QUÉRIGNY, p. 174.
- RABAUD DE LA CHAUSSADE (M<sup>me</sup> de), née Jacqueline Masson, p. 174.
- RAMSAY (Allan) [1709-1784], p. 129.
- RAPHAEL SANZIO [Urbino, 1483-1520], p. 159.
- RAY (J.) [Black-Notley, 1628-1704], p. 200.
- REY (Marc-Michel), libraire à Amsterdam, p. 72, 93, 109, 119, 120, 183, 185, 297, 318, 342, 357, 369.
- REY (M<sup>me</sup> Marc-Michel), p. 110, 119, 183, 185, 370.
- REY (Elisabeth), fille des précédents, p. 109.
- REY (Susanne-Madeleine-Jeanne), sœur de la précédente, filleule de J.-J. Rousseau [Amsterdam, 10 avril 1762, morte avant 1779], p. 72, 109, 119, 370.
- RICHARD (Joseph) [1799-1875], p. 241.
- RICHARD, jardinier de Trianon, p. 345.
- RICHARD DE MONTENAC, inspecteur général des Postes, p. 176, 177.
- ROBINET, p. 368.
- ROGUIN (Daniel) [Yverdon, 6 septembre 1691-Yverdon, 1771], p. 8, 19, 79, 125, 171, 175, 329.
- ROSIÈRES (de), 190, 202.
- ROTHSCHILD (Henri de), p. 2, 8, 19, 21, 42, 68, 78, 84, 85, 95, 107, 117, 121, 125, 156, 164, 170, 175, 190, 203, 215, 287, 307, 334, 341, 346, 350, 361, 362.
- ROUSSEAU (Isaac) [31 décembre 1672-9 mars 1747], père de J.-J. Rousseau, p. 376.
- ROUSSEAU (M<sup>me</sup> Isaac), née Susanne Bernard, mère de J.-J. Rousseau, p. 376.
- RUBECK (baron de), 375.
- RUHNKENIUS (David RUNCKEN, dit) [Stolpe (Poméranie), 1723-1798], p. 185.
- SIDOINE APOLLINAIRE, p. 378.
- SAINT-GERMAIN, p. 4, 5, 7, 140, 233, 234, 262, 265, 283, 296, 299, 320, 337, 370.
- SAINT-GERMAIN (M<sup>me</sup>), p. 329, 338, 371.
- SAINT-LAMBERT (A.-François, marquis de) [1717-1803], p. 377.
- SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé de) [1658-1743], p. 153.
- SAINT-PRIEST (François-Emmanuel GUIGNARD, comte de) [Grenoble, 1735-1821], p. 163, 319.
- SAURIN (Bernard-Joseph), auteur dramatique [Paris, 1706-1781], p. 240.
- SAUTTERSCHAIM, p. 26, 27.
- SCHINTZ (Albert), p. 329, 330.
- SEGUIER, p. 92.
- SOCRATE, p. 57, 61, 275.
- STORCK, p. 169.
- STRECKEISEN-MOULTOU (G.) [Genève, 1834-Genève, vers 1870], p. 104, 105, 123, 131, 149.
- TASSE (Torquato) [Sorrente, 1544-Rome, 1595], p. 20, 24.
- THÉODORIC, p. 375.
- THÉVENIN (Nicolas-Eloi), repris de justice, p. 9, 253.
- TISSOT (André) [Grancy, 1728-Lausanne, 1797], p. 37, 40, 42, 44, 68, 75, 78, 79.
- TONNERRE (comte de), lieutenant des armées du Roi, commandant en Dauphiné, p. 9, 12, 97, 298, 300, 328.
- TRESSAN (Elisabeth de LA VERGNE, comte de) [Le Mans, 1706-1783], p. 318, 319, 324.
- TRONCHIN (Dr Théodore) [1709-1781], p. 331.
- TUILLIER, p. 119.
- VALETTE, p. 81.
- VAILLANT, p. 201.
- VALCKENAER (Louis-Gaspard) [Leeuwarden, 1715-1785], p. 185.
- VALLIER (Gustave), p. 31, 42, 106, 147, 149, 273, 339.
- VENEL, p. 10, 11, 17, 89.
- VERNA (Le président), p. 16.
- VERNA (La présidente), p. 15.

VERTIER (la), p. 241, 267.

VILLARS, p. 279.

VILLEPATOUR (de), p. 180.

VIRGILE, p. 245.

VOITURE (Vincent) [Amiens, 1598-1648],  
p. 251.

VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit)

[Paris, 21 novembre 1694 - Paris,

30 mai 1778], p. 331, 336, 376, 377.

WALPOOLE (Horace), p. 10.

XENOPHON, p. 61.

YOUNG (Edward) [1684-1765], p. 245.











UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 08298 352 8

FLARE

FLARE  
78400  
1037-01  
217



FLARE



31262082983528